

**ARRETE DE MISE A JOUR N°1 DU PLUIH  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MORCENAIS**

**Arrêté n°02 du 24 Juin 2024  
Portant mise à jour n°1 du PLUiH du Pays Morcenais**

**VU** le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles R151-51 et R153-18 relatifs aux annexes des Plans Locaux d'Urbanisme et à leur mise à jour ;

**VU** le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUiH) du Pays Morcenais approuvé par délibération du conseil communautaire du 19 janvier 2022 ;

**VU** la délibération du conseil municipal de la commune de Morcenx-la-Nouvelle du 11 avril 2024 relative à l'institution d'un périmètre de sursis à statuer au titre de l'article L424-1 du code de l'urbanisme, faisant suite à la validation du plan de référence communal et d'une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire pour le centre-bourg de Morcenx ;

**CONSIDERANT** qu'un tel périmètre doit, conformément à l'article R151-52 du code de l'urbanisme, être annexé au document d'urbanisme en vigueur, à savoir le PLUiH du Pays Morcenais ;

**CONSIDERANT** que l'article R153-18 du code de l'urbanisme stipule que « *la mise à jour du plan local d'urbanisme est effectuée chaque fois qu'il est nécessaire de modifier le contenu des annexes prévu aux articles R151-51 et R151-52* » ;

**CONSIDERANT** que toute évolution du PLUiH relève de la compétence de la Communauté de Communes du Pays Morcenais, et que la mise à jour s'effectue par un arrêté du Président, il s'avère donc nécessaire, conformément à l'article R153-18 du code de l'urbanisme susvisé, de procéder à une mise à jour n°1 du PLUiH du Pays Morcenais ;

Le Président de la Communauté de Communes

**ARRETE**

**Article 1 :** Le PLUiH du Pays Morcenais, approuvé par délibération du conseil communautaire du 19 janvier 2022, est mis à jour à la date du présent arrêté (mise à jour n°1).

**Article 2 :** La mise à jour est effectuée sur les documents tenus à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes du Pays Morcenais, en mairie de Morcenx-la-Nouvelle et en Préfectures des Landes.

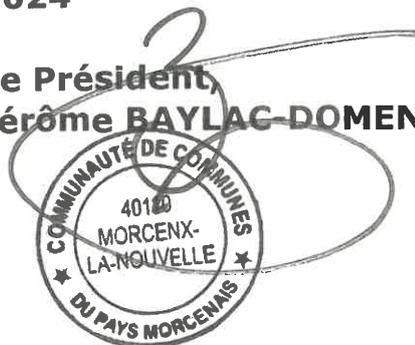
**Article 3 :** Le présent arrêté sera affiché au siège de la Communauté de Communes et en mairie de Morcenx-la-Nouvelle pendant un mois.

**Article 4 :** Copie du présent arrêté est adressée à Madame la Préfète des Landes.

**Article 5 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Pau (Villa Noulibos – 50 cours Lyautey – 64010 PAU Cédex ou par voie dématérialisée via l'application « télérécour citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de l'accomplissement des formalités de publicités requises.

**Fait à Morcenx-la-Nouvelle le 24 Juin  
2024**

**Le Président,  
Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS MORCENNAIS  
SEANCE DU 11 Février 2020

Délégués en exercice :	31	Délégués présents :	22
Délégués absents excusés :	1	Pouvoirs :	4
Délégués absents :	4	Votants :	22
Secrétaire de Séance : Pierre DARMANTE			
Date convocation : 31 Janvier 2020			

L'an deux mille vingt le onze du mois de Février, les membres du conseil de la Communauté de Communes se sont réunis dans la salle du conseil communautaire à Morcenx-la-Nouvelle sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DEYRES et sur convocation écrite adressée le 31 Janvier 2020

Présents : Deyres Jean-Claude - Dubroca Jean Luc - Doussan Christian – Darmanté Pierre – Abraham Rose-Marie - Altimira Marie-Christine – Cousseau Hélène – Dourthe Michel – Guilhemsan Christelle - Barbier Marie-Antoinette - Carrère Paul – Broquère Céline – Laborde Claude – Castaing Jean – Persillon Jacky - Menaut Antoine - Darengosse Valérie - Fournet Henri – Dargelos Bernard – Labarsouque Martine – Lanneluc Maryorie – Menaut Sébastien

Pouvoirs :

Olivier Roxane donne pouvoir à Jacquy Persillon  
Ervine Jeanine donne pouvoir à Bernard Dargelos  
Borda Bernard donne pouvoir à Antoine Menaut  
Biscay Pierre donne pouvoir à Jean Claude Deyres

Excusés : Bouyrie André

Absents : Urban Aline, Daubas Nicolas, Larrouy Arnaud, Lagardère Françoise

**N° 04/2020**

**Objet : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la Communauté de Communes du Pays Morcenais valant programme de l'Habitat – arrêt projet PLUiH**

VU le Code de l'Urbanisme,

VU Code rural et de la pêche maritime,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°2000-1208 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains du 13 décembre 2000,

VU le décret n° 2001-260 du 27 mars 2001 modifiant le Code de l'Urbanisme et le Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique, et relatif aux documents d'urbanisme,

VU la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 relative à l'Urbanisme et l'Habitat,



VU le décret d'application n°2004-531 du 9 juin 2004 modifiant le Code de l'Urbanisme,  
VU la loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 portant Engagement National pour le Logement,  
VU la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement,  
VU la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement,  
VU la loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche,  
VU la loi n° 2011-12 du 5 janvier 2011 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union Européenne,  
VU l'ordonnance n° 2012-11 du 5 janvier 2012 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration de modification et de révision des documents d'urbanisme entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2013,  
VU le décret d'application n° 2012-290 du 29 février 2012 relatif aux documents d'urbanisme et pris pour l'application de l'article 51 de la loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche,  
VU le décret n° 2012-995 du 23 août 2012 relatif à l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme,  
VU le décret du 14 février 2013 pris pour application de l'application de l'ordonnance n° 2012-11 du 5 janvier 2012 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration de modification et de révision des documents d'urbanisme,  
VU la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové,  
VU la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt,  
VU la loi n°2014-1545 du 20 décembre 2014 relative à la simplification de la vie des entreprises et portant diverses dispositions de simplification et de clarification du droit et des procédures administratives,  
VU la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques,  
VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,  
VU la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,  
VU l'ordonnance n° 2015-1174 du 23 septembre 2015 relative à la partie législative du livre Ier du code de l'urbanisme,  
VU le décret n° 2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la partie réglementaire du livre Ier du code de l'urbanisme et à la modernisation du contenu du plan local d'urbanisme,  
**CONSIDERANT** l'article 12 du décret n° 2015-1783 du 28 décembre 2015, à savoir que le conseil communautaire peut décider que sera applicable au document l'ensemble des articles R151-1 à R151-55 du code de l'urbanisme dans leur rédaction en vigueur à compter du janvier 2016, par une délibération expresse qui intervient au plus tard lorsque le projet est arrêté,  
VU la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages,  
VU la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,  
VU la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN),  
VU la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et la proximité de l'action publique,



VU l'arrêté préfectoral n°2015/691 du 13 Octobre 2015 par lequel la Communauté de Communes du Pays Morcenais devient compétente « pour l'élaboration et le suivi d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) »,

VU la Conférence Intercommunale réunissant les maires des communes membres de la Communauté de Communes du Pays Morcenais, réunie le 28 Octobre 2015, et le compte rendu établi lors de cette conférence,

VU la délibération n°130/2015 du conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Morcenais en date du 23 Novembre 2015, prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) valant Programme Local de l'Habitat (PLH), définissant les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation,

VU la délibération n°26/2016 du conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Morcenais en date du 15 Février 2016, arrêtant les modalités de collaboration entre la Communauté de Communes du Pays Morcenais et les communes membres,

VU la délibération n°32/2016 du conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Morcenais en date du 16 Mars 2016 relative à l'adaptation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) au nouveau Code de l'Urbanisme, et ce, suite au décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la partie réglementaire du livre Ier du Code de l'urbanisme et à la modernisation du contenu du Plan local d'Urbanisme (décret entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016). Ainsi, la nouvelle réglementation (à savoir l'ensemble des articles R.151-1 à R.151-55 du Code de l'Urbanisme dans leur rédaction en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016) sera applicable au document de PLUi-H en étude,

VU les 2 débats lors du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Morcenais en dates du 7 Décembre 2017 (délibération n°128/201) et du 14 Décembre 2018 (délibération n°124/2018) sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H), et les procès-verbaux qui en ont été établis, débat faisant suite aux différents débats sur ce même PADD réalisés au sein de chaque conseil municipal des communes membres,

VU la délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Morcenais en date du 11 février 2020, tirant le bilan de la concertation mise en place tout au long de l'élaboration du PLUi-H ,

Monsieur le Président rappelle les dispositions issues des lois susvisées qui ont conduit la Communauté de Communes du Pays Morcenais à prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) dont Programme Local de l'Habitat (PLUi-H).

Il rappelle, en effet, que le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Morcenais a prescrit, par délibération en date du 23 Novembre 2015, l'élaboration du PLUi-H, a défini les objectifs poursuivis ainsi que les modalités de concertation ;

Monsieur le Président rappelle que la concertation a été menée tout au long de la procédure de PLUi-H.

Monsieur le Président précise que le bilan de la concertation fait l'objet d'une délibération distincte de celle de l'arrêt de projet du PLUi-H, par souci de lisibilité et de transparence des décisions prises par le conseil communautaire. Celle tirant le bilan de la concertation précède la présente délibération.

Monsieur le Président rappelle que plusieurs débats se sont tenus au sein du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Morcenais au sein des



différents conseils municipaux des communes membres, sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), dont les principales orientations sont organisées de la manière suivante :

○ **Axe 1 : dynamiser et structurer le développement économique du territoire existant et développer le télétravail**

- Consolider l'armature économique, ancrée sur les fondamentaux du territoire,
- Encourager une nouvelle économie

○ **Axe 2 : promouvoir l'accueil de population nouvelle dans le cadre de la reconquête des centres-bourgs**

- Une croissance démographique volontariste au service de la diversité : diversité sociale, diversité spatiale, diversité générationnelle, diversité d'usages,
- Un développement urbain valorisé et diversifié où l'empreinte patrimoniale est prégnante et la redynamisation des villages et centres-bourgs prioritaire

○ **Axe 3 : poursuivre et encourager le rayonnement touristique intercommunal**

- Garantir la protection et la valorisation du paysage et de l'environnement
- Poursuivre et encourager le rayonnement touristique du site d'Arjuzanx

○ **Axe 4 garantir la transition énergétique et favoriser les économies d'énergie**

- Réinvestir le bâti existant et améliorer ses performances énergétiques
- Economiser les énergies, développer les énergies renouvelables et s'adapter au changement climatique

○ **Axe 5 : assurer la faisabilité technique du projet politique**

- Préserver les ressources naturelles du territoire
- Prendre en compte les risques naturels et technologiques et protéger la population face à ceux-ci
- Préserver les ressources foncières du territoire : des objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espace agricoles, naturels et forestiers

Monsieur le Président expose la traduction de ces objectifs dans le document d'urbanisme, conformément à l'article R.151-9 et suivants du Code de l'Urbanisme : à savoir, le règlement des zones « U » (ou zones urbaines), « AU » (ou zones à urbaniser), « N » (ou zones naturelles et forestières), « A » (ou zones agricoles), ainsi que les documents graphiques l'accompagnant.

VU le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) tel que présenté, à savoir, le rapport de présentation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le Programme d'Orientations et d'actions (POA), le règlement écrit, les documents graphiques, les annexes, conformément à l'article L.151-2 du Code de l'Urbanisme,

VU les réunions présentant le projet de PLUi-H aux Personnes Publiques Associées et Consultées (PPA) et à celles ayant souhaité être Consultées (PPC), en date du 7 Juillet 2016, du 6 Juillet 2017 et du 12 Septembre 2019

**CONSIDERANT** le bilan de la concertation relative à l'élaboration du PLUi qui a été établi,

**CONSIDERANT** que le projet de PLUi-H, ainsi présenté, est prêt à être transmis, pour avis, à l'ensemble des Personnes Publiques Associées et Consultées (PPA et PPC), conformément au Code de l'Urbanisme.

Monsieur le Président invite les différentes communes membres à s'exprimer et à donner leurs avis, si elles le souhaitent, sur le projet de PLUi-H ainsi soumis à l'arrêt de projet qui est le fruit de quatre années de travail avec les bureaux d'étude et l'agence départementale d'aide aux collectivités locales en tant qu'assistant à Maitrise d'ouvrage.

Monsieur Castaing prend la parole et indique que la commune d'Onesse Laharie a travaillé sur les éventuelles remarques que pourrait faire la commune en particulier sur l'inventaire patrimonial ; la capacité STEP et sur certains points du règlement. Elle les portera sur l'avis communal.

Madame Cousseau au titre de la commune de Lesperon indique qu'elle portera éventuellement une réserve pour ré intégrer une zone AUyc de 3 hectares en extension de la ZAE de Charlot pour permettre l'accueil d'éventuelles demandes économiques que pourrait recevoir le territoire pays morcenais. Elle indique que ce zonage était préalablement de 7 hectares avec comme justification l'implantation d'une future scierie. Celle-ci ne se faisant plus, le zonage avait été repris mais l'intérêt de terrains économiques semble évident pour le territoire, d'autant que les zones actuelles sont bientôt remplies.

Monsieur Dubroca indique pour la commune d'Arengosse qu'une remarque sera portée pour prendre en compte l'intégration de la bonne parcelle pour l'implantation de la future STEP sur le zonage et revoir éventuellement la hauteur clôture en zone UE pour le stade

Les représentants des autres communes n'expriment aucune remarque particulière sur le projet PLUiH

Monsieur le Président rappelle également, que chaque commune membre de la Communauté de Communes du Pays Morcenais, **sera destinatrice du projet de PLUi-H ainsi arrêté et disposera de 3 mois à compter de cette notification par la Communauté de Communes du Pays Morcenais pour émettre un avis sur le PLUi-H. A défaut de réponse dans ce délai cet avis sera réputé favorable.**

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L.153-15 du Code de l'Urbanisme si une commune membre émet un avis défavorable sur les orientations d'aménagement et de programmation ou les dispositions du règlement qui la concerne directement, le conseil communautaire de la Communauté des Communes du Pays Morcenais devra délibérer à nouveau et arrêter le projet de PLUi-H.

Lorsque le projet de plan local d'urbanisme intercommunal est modifié pour tenir compte de cet avis et que la commune consultée sur cette modification émet un avis favorable ou n'émet pas d'avis dans un délai de deux mois, l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale arrête le projet modifié à la majorité des suffrages exprimés. Dans tous les autres cas, le projet de plan local d'urbanisme intercommunal est arrêté à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir débattu, le Conseil Communautaire, à l'unanimité

## DECIDE

### Article 1 :

D'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) tel qu'il est annexé à la présente délibération.

### Article 2 :

Que le projet de PLUi « arrêté » sera communiqué pour avis à l'ensemble des Personnes Publiques Associées (PPA), à celles ayant souhaité être consultées (PPC) à l'élaboration du document, pendant une durée de trois mois.

### Article 3 :

Que les associations locales d'usagers agréées pourront en prendre connaissance au siège de la communauté de communes et dans les mairies membres, aux jours et heures d'ouverture, conformément à l'article L. 132-12 du Code de l'Urbanisme.

### Article 4 :

La présente délibération sera affichée pendant un mois au siège de la Communauté des Communes du Pays Morcenais et dans les mairies des communes membres concernées, conformément à l'article R. 153-3 du Code de l'Urbanisme, et publiée au recueil des actes administratifs mentionnés à l'article R. 5211-41 du Code Général des Collectivités Territoriales,

### Article 5 :

Monsieur le Président est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

### Article 6 :

**DIT** que conformément à l'article R421-1 à R421-7 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Pau peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

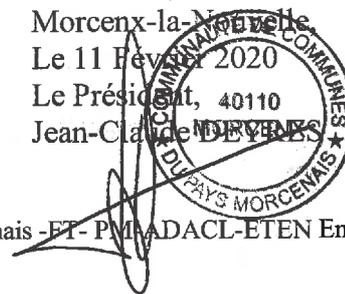
Pour extrait certifié conforme

Morcenx-la-Nouvelle

Le 11 Février 2020

Le Président, 40110

Jean-Claude DEYBES



Copies : chrono – préfecture – Communes du Pays Morcenais -ET- PMADACL-ETEN Environnement

**Etat des Demandes individuelles/Contributions écrites PLUiH Pays Morcenais**

Envoyé en préfecture le 19/02/2020  
 Reçu en préfecture le 19/02/2020  
 Affiché le 19/02/2020  
 ID : 040-244000691-20200211-2020DELIB03-DE



N° demande	date de réception	Commune	Objet demande	Références cadastrales	Document communal	Zonage actuel sur document communal	Projet PLUI	AVIS motivés	Observations et Remarques PLUiH
1	17/03/2017	Garrosse	Adaptation du zonage pour passer camping	A5	POS	NC	zone NL pour les parcelles		demande partiellement pris en compte . Parcelles A6, A et A94 partiellement classées en NL . A5 classée en N5. photo aérienne : camping semble présent sur la pacelle A5 partie de A94 calssé en N. pacelle A7 ne semble pas faire partie de l'emprise du camping ? à voir en compensation
				A6					
				A7					
				A94					
2	06/03/2017	Ygos Saint Saturnin	Le pétitionnaire souhaite discuter des possibilités de « projet » sur sa parcelle constructible dans le document pré-PLUI	E797 N	PLU	Ui	classement en N au départ mais en cours d'évolution		voir dernière version du zonage dont je ne dispose pas. A vérifier
				E1031 N					
				E1033 N					
				E1268					
				E1270 ?					
3	16/03/2017	Lesperon	Le pétitionnaire demande à ce que les terrains appartenant à sa mère demeurent constructibles	N173 ok	PLU	Uhc	173 et 170 + 195 partie Nord classées en UB		parcelles pas au nom de Mme ROBIN
				N170 ok					
				N195 N					
4	08/02/2017	Lesperon	Terrain en zone NF, mais volonté de construire bâtiment agricole et habitation	F167	PLU	Nf	classement en N pour les 2 parcelles autorisant les constructions nécessaires à l'exploitation agricole		habitation devra être nécessaire à l'exploitation agricole
				F169					
5	08/02/2017	Lesperon	Terrain en zone NF, mais volonté d'ouvrir à la construction (logement)	P802	PLU	Nf	parcelles P 802 et P 27 classées en		Quartier classé en Nf dans le PLU communale, mais déjà « urbanisé », terrain en continuité et déjà « artificialisé » pas de logement
				P27					
6	08/02/2017	Lesperon	Souhaite revenir sur la dernière modification de PLU ayant déclassé son terrain de constructible à zone forestière	?	PLU	?			Pas de mention de la parcelle en question COURRIER à SITUER
7	16/12/2016	Arengeosse	Le pétitionnaire a besoin de pouvoir construire des logements pour ses saisonniers, Ainsi que divers autres constructions de bâtiments agricoles	D596 D597	Carte Communale	Inconstructible	A	pas de parcelle D 596D 597 en zone A exploitation agricole et bati nécessaire	STECAL Nhs sur la parcelle D 665 partie même propriétaire que la D597
8	28/12/2016	Onesse-Laharie	Demande création zone STECAL pour logements de saisonniers	B519	PLU	A	Nhs sur une partie et A	parcelle classée pour partie en Stecal Nhs pour accueil saisonnier	Plans détaillés joints / référence cadastrale non concordantes avec IGEKOM (357/379/380) STECAL

**Etat des Demandes individuelles/Contributions écrites PLUiH Pays Morcenais**

Envoyé en préfecture le 19/02/2020  
 Reçu en préfecture le 19/02/2020  
 Affiché le 19/02/2020  
 ID : 040-244000691-20200211-2020DELIB03-DE



9	28/12/2016 02/03/2018	Onesse-Laharie	Demande création zone STECAL pour logements de saisonniers	A 131 A133 A136	PLU	A			Plans détaillés joints / référence cadastrale non concordantes avec IGECOM (56/117/118) STECAL
10	30/11/2016	Arengosse	Souhaite que le PLUI rende ses deux parcelles constructibles	E785  E1026	Carte Communale	Inconstructible	en N	en zone N dans le PLUI-H	non, reste en N
11	17-févr-17	Onesse-Laharie	Volonté de maintenir la partie constructible de sa parcelle telle quelle, afin de la léguer à son fils	H117	PLU	Uca	en N	en N	Fait mention de la conscience du patrimoine arial pacelle non bâtie N
12	23-janv-17	Ygos Saint Saturnin	Souhaite passer ses parcelles de zone Ui à U	F224 F223 F1135 F234 F1133 F1131	PLU	Ui	partie F 224 en Uy et N pour le reste	parcelles classées en zones en UY et N	parcelle située en arrière de l'activité déjà existante commerce oui 2/3 habitation non
13	24/04/2017	Lesperon	Reclassement en U pour obtenir permis de construire pour son garage	P92	PLU	Nf	1AU habitat		A priori, construction déjà entamée sans permis. voir mairie Lesperon
14	01/06/2017	Onesse-Laharie	Passer une parcelle de zone Np à A	E76	PLU	Np	zone NS		Np = zone protégée du fait d'un passage de cours d'eau à proximité. De plus, parcelle très isolée

**Etat des Demandes individuelles/Contributions écrites PLUiH Pays Morcenais**

Envoyé en préfecture le 19/02/2020  
 Reçu en préfecture le 19/02/2020  
 Affiché le 19/02/2020  
 ID : 040-244000691-20200211-2020DELIB03-DE



15	06/12/2017	Onesse-Laharie	Les pétitionnaires demandent à ce que leurs parcelles restent constructibles projet construction une maison d'habitation (B435 et B437) et un logement pour la location (B433)	B433 B435 B437	PLU	UB	zone 1AU	OAP du bourg	en attente rendu étude zone de Rivoyre attention problématique assainissement potentielle
16	02/03/2018	Onesse-Laharie	construction de bâtiments d'élevage et d'exploitation	A64 A103	PLU		A	A82 à délimiter	ok pris en compte mais STECAL saisonnier A82 ou A56
17	11/10/2017	Onesse-Laharie	Le pétitionnaire souhaite être classée en zone Aerial	G734 G745 G741 G738 G737	PLU		734, 745= Nai 741,738 etb 737= Ns		airial en Nai attention pas d'étiquette de zonage sur ce seceteur a rajouter par le BE
18	2017	Lesperon	projet d'implanter des bâtiments agricoles	B15 B17 B18 B299	PLU		A		classement A ok
				M105 M107 M108 M116 M143 M153 M154	PLU		A		classement A ok
19	11/08/2017	Lesperon	Les pétitionnaires demandent le maintien en zone constructible	B221 B222	PLU	N	222 en N 221 n'existe pas		indiqué bati sur le zonage plui rein sur la photo aérienne ni fiche parcelle
20	10/01/2018	Lesperon	Le pétitionnaire veut savoir si terrain constructible	????	PLU	UT			pas de changement - zone réservée camping
21	08/02/2018	Onesse-Laharie	Le pétitionnaire demande rectification de PLU- souhaite labellisation aerial Na à	F 212	PLU	N	Nai aerial		
22	08/06/2018	Onesse-Laharie	Le pétitionnaire demande que cela redevienne zone constructible -projet construction de garage puis une maison	G 655 - 859 - 913	PLU	N	G 655 et 913 en UB		g 859 n'existe pas mais 858 appartient à monsieur ducout en UB également (piscine)
23	16/06/2017	LESPERON	terrain à bâtir au Souquet - demande maintien en zone constructible	P 888	PLU	Uhd	UB		bâti pour partie. Reste du potentiel
24	24/04/2017	LESPERON	Le pétitionnaire demande passage en zone U - projet activité commerciale au 2/3 + 1/3	P74	PLU	Ue	UY		commerce autorisé + logement pour gardiennage si présence permanant nécessaire dans le volume du bâtiment. Pas de
25	10-janv-19	Ygos Saint Saturnin	Projet centrale photovoltaïque	A48	PLU	N	N		projet ne répondant pas aux critères liés au développement des centrales photovoltaïque établit dans le PLUI-H (et ntamment foncier public)

**Etat des Demandes individuelles/Contributions écrites PLUiH Pays Morcenais**

Envoyé en préfecture le 19/02/2020

Reçu en préfecture le 19/02/2020

Affiché le 19/02/2020

ID : 040-244000691-20200211-2020DELIB03-DE

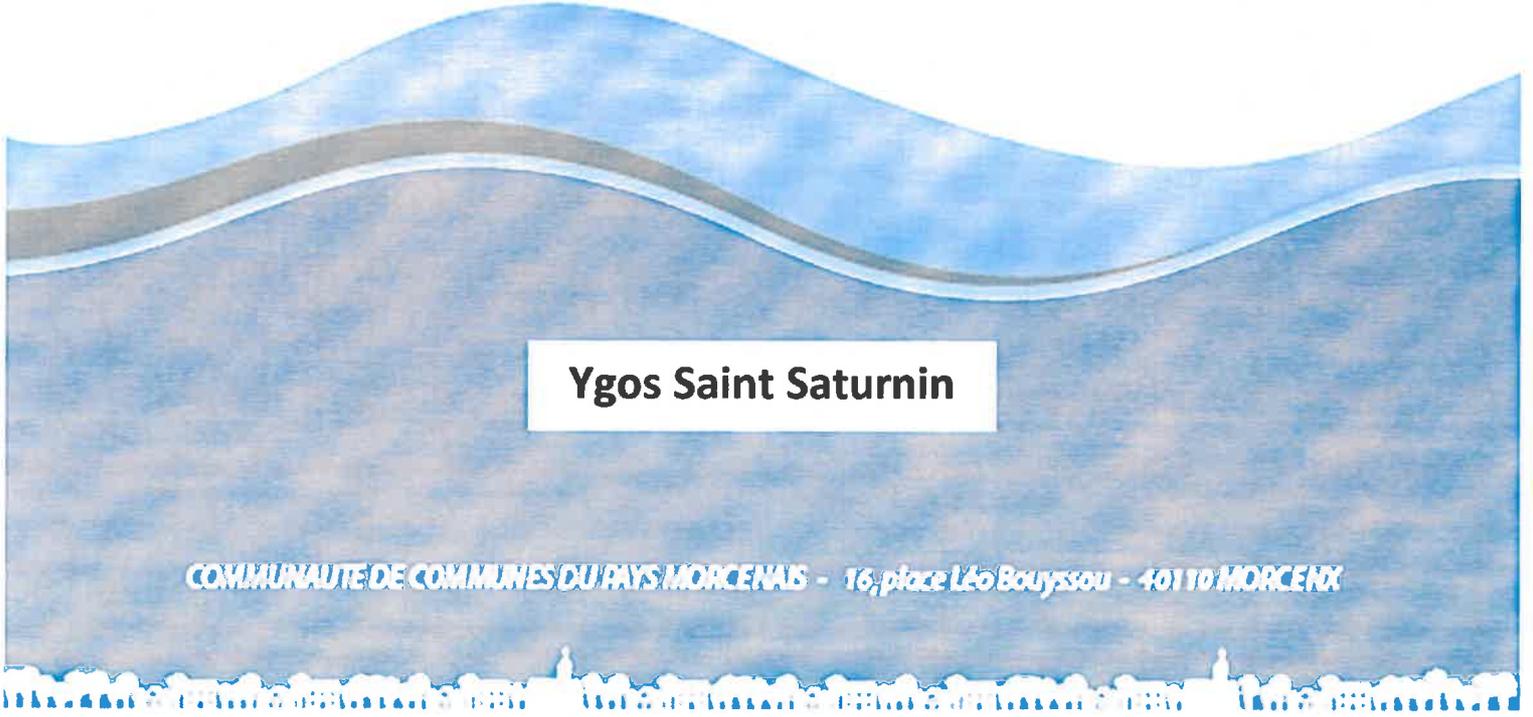


26	15-janv-19	Arjuzanx	Demande de classement des parcelles en Agricole	A253, A254, A255, A260, A261, A262, A263, A264, A455, A460, A272, A273, A275, A476, A484, A491, A487,	PLU	N et A	A253 = N+ EBC, A254 =, A255, A260, A261, A262, A263, A264, A455, A460, A272, A273, A275, A476, A484, A491, A487= A		pacelle A 253 effectivement boisée - lieu dit taston
27	04-oct-18	Arjuzanx	Le pétitionnaire demande une modification de zonage installation pour continuité et extension entreprise sylvicole et construction maison d'habitation	A459, A507, A509, A511	PLU	N	A459, A507, A509, A511 = N		hors enveloppe urbaine
28	21-déc-18	Arjuzanx	Classement en EBC	?	PLU		N + EBC		
30	09-janv-20	Ygos Saint Saturnin	Projet Photovoltaïque - demande de prise en compte du projet sur sol dégradé pour intégration zonage du PLUiH		PLU				Projet ne correspondait pas aux critères d'éligibilité porté par le PLUiH
31	11-janv-17	Morcenx	Demande de terrains constructibles dans le futur zonage PLUiH	F 1026, 2127p, 2124p	PLU				
32	31/05/2018	Onesse-Laharie	Volonté de maintenir la partie constructible de sa parcelle telle quelle, afin de la léguer à son fils	H117	PLU	Uca	en N	en N	Fait mention de la conscience du patrimoine arial pacelle non bâtie N
33	02/08/2017	Ousse Suzan	Demande de terrains constructibles dans le futur zonage PLUiH	B3 et B4	PLU				
34	23-sept-18	Onesse-Laharie	Projet aire naturelle Aerial du petit Harencin	Aerial Petit Harencin parcelle 685-566-et 541 Projet sur 567 (en attente d'acquisition)	PLU				
35	27-déc-18	Lesperon	demande pour une grange en changement de destination		PLU				
36	20-mai-19	Morcenx	Demande d'étapes où en est le PLUiH		PLU				



**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

**REGISTRE D'OBSERVATIONS**



**Ygos Saint Saturnin**

Remarque sur le projet de nouveau P.L.U. qui doit remplir en ce P.L.U. actuellement en vigueur de la part d'un habitant de la Commune de YBOZ St Salvan.

Com. de YBOZ St Salvan  
Zon. I par 826 m<sup>2</sup>  
200, rue du Louvre Nord  
420 00 - YBOZ St Salvan  
habitant de la commune depuis 1982

et agissant en tant que propriétaire de certains biens sur la commune de YBOZ.

Observations :

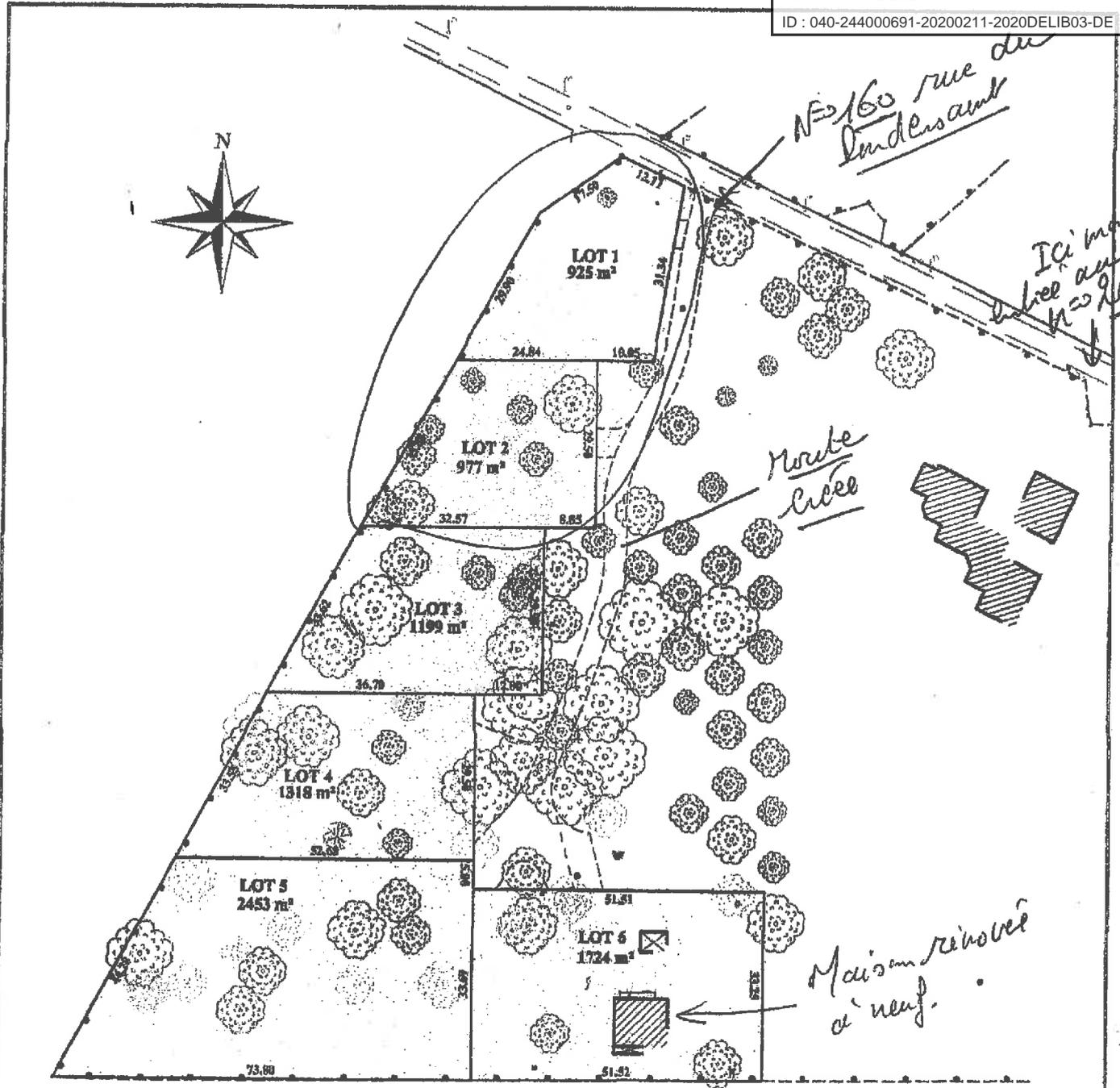
Dans l'ancien P.L.U. en vigueur et mise en place applicable et est ya moins de 10 ANS, toute ma propriété dont l'ancien projet était constructible en lotissement (Soyez etable 2 lots) Dans le nouveau projet P.L.U. l'ancien n'est constructible -  
En, sur le terrain, je veux de nouveau une maison individuelle totale avec moins de 100 m<sup>2</sup> et tout le fruit de l'implication est d'avoir 140 000 euros, En plus j'ai créé une nouvelle route pour y accéder par le chemin de l'ancien et la commune n'a rien fait pour le n<sup>o</sup> 160 - De plus j'ai créé 4 terrains à bâtir (un sur plan joint) dans les lots 1 et 2 notamment après que ma voie de descente la commune des et P.L.U. a permis de laisser

2

Voilà. Ceci est un simple projet de révision et de bon sens afin que tous les travaux puissent passer à l'avenir. Comme c'est le premier habitant de la commune de la commune, j'ai été le seul à payer à l'époque de la commune P. U. R. et j'ai connu des articles de journaux de l'époque (Sud Ouest) comme pour le quartier de la commune de YBOZ. Le projet est souvent en l'air de la commune. En effet, depuis 1985, 5 maisons neuves se sont construites et il y a eu quelques projets. Le quartier est donc à l'avenir l'examiner et ce n'est pas le projet de la commune mais il me faut une preuve de la commune. Je ne suis pas un ingénieur. Je compte bien venir sur le terrain de la commune pour examiner les travaux.

Avec tous mes respects

  
J. S. H. H. H.  
Paris le 20 décembre 2018



Esquisse définitive

Planimétrie : Lambert 93 - CC44  
Altimétrie : GPS Téria  
REPRODUCTION RÉSERVÉE

Echelle : 1/1000  
0 10m 20m 40m



**Jean-Bernard LAMARQUE**  
 jean-bernard.lamarque@geometre-expert.fr  
 SAINT-SEVER 05.58.76.00.05  
 TARTAS 05.58.73.46.79

**GÉOMÈTRE-EXPERT**  
CONSEIL EN TOUS ÉTATS DE QUÊTE

COMMUNE DE YGOS-SAINT-SATURNIN - (Landes)  
 Propriété de M. REMY Jean-Pierre

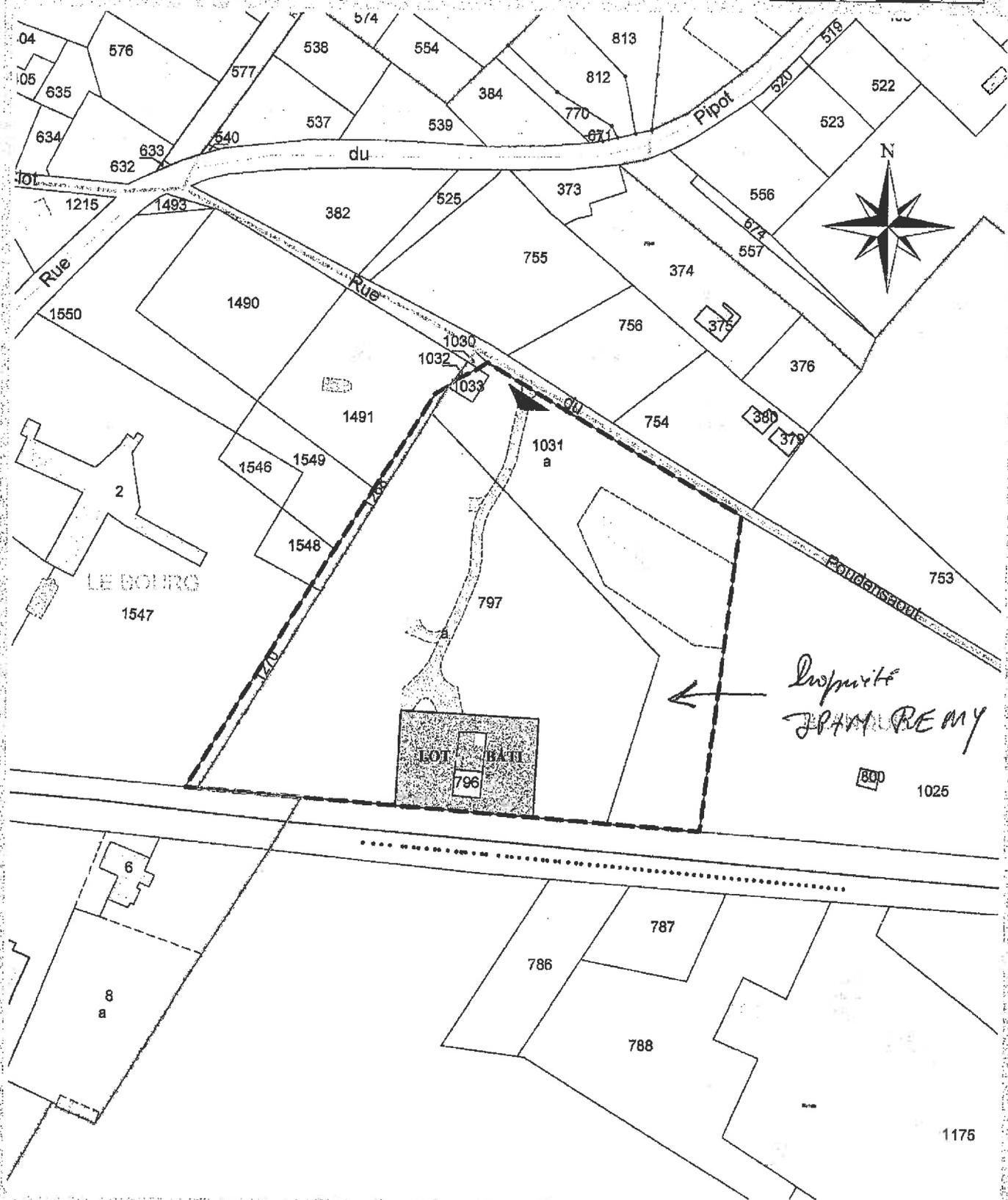
**ESQUISSE N° 6**

Dossier : 16.319  
Date : 05 juillet 2016



# EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Echelle : 1/2000



- LEGENDE**
- Mme et M. Jean-Pierre REMY
  - Ligne divisoire
  -

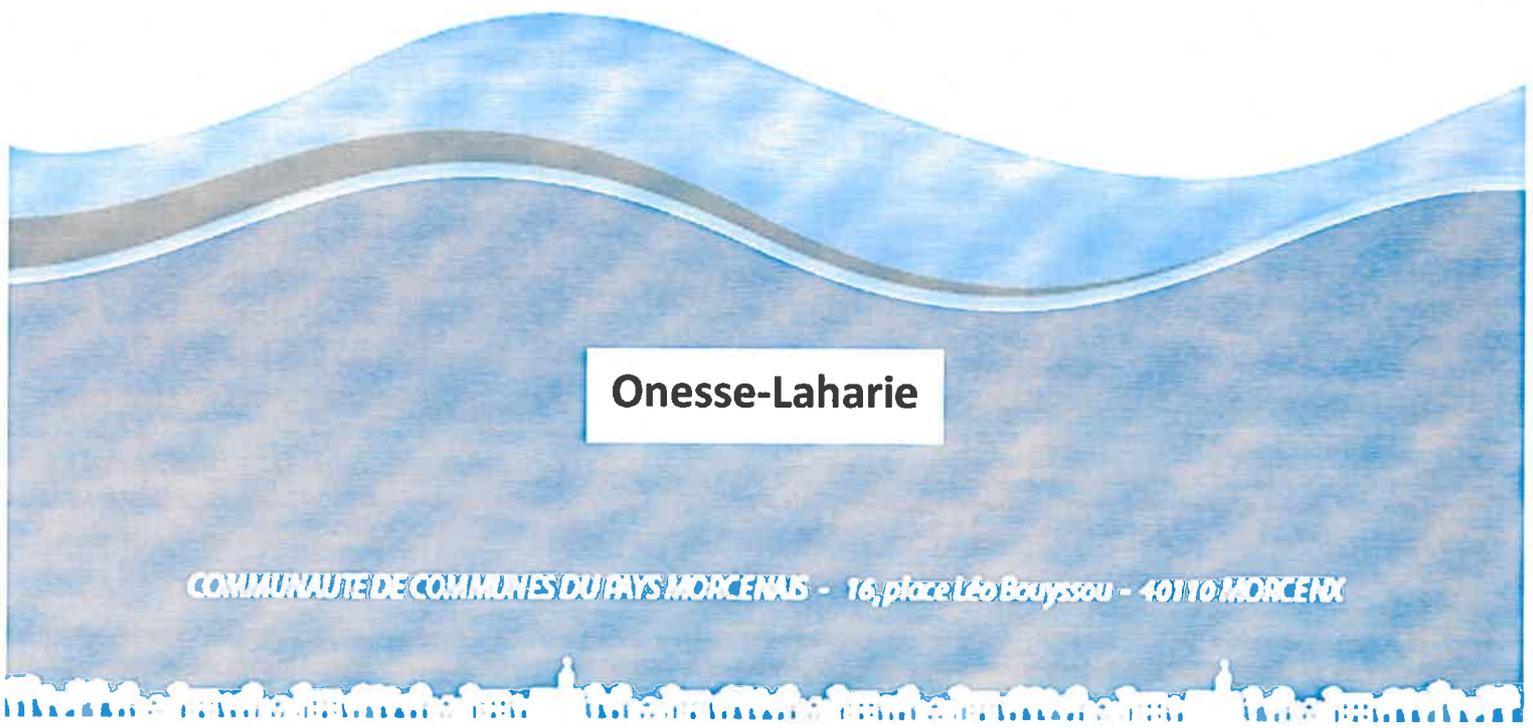
*Nota : les distances et les surfaces sont données à titre indicatif, elles ne seront définitives qu'après Bornage et Document d'Arpentage*

Référence dossier : 16.319



**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

**REGISTRE D'OBSERVATIONS**



**Onesse-Laharie**



Chère,

Demande individuelle :

Je souhaiterais que ma parcelle n° B437  
soit entièrement constructible et que  
mes parcelles B433 et B435 restent  
constructibles (ces parcelles se situent en  
zone UB).

Mathilde Gaillard



Bayon, dans le cadre amon  
je souhaite m'installer sur la parcelle E 76.  
Si constate que dans le cadre des nouveaux PLUs  
cette parcelle reste en zone NS (anciennement NP).  
J'avais pourtant exprimé le souhait de modifier  
cette parcelle en zone agricole.

Pratiquant, la permaculture, je suis bien conscient  
que cette zone naturelle doit être protégée et  
que toute activité ne doit pas nuire à la  
biodiversité et à l'environnement.

Je précise que ce type d'agriculture, au contraire  
de l'agriculture classique, préserve et favorise  
même l'écosystème.

Pour mener à terme cette activité économique,  
que j'ai déjà pratiqué depuis 2015 sur la  
commune d'Arresse et Leherie, j'aurais absolument  
besoin d'y installer un bâtiment, type  
calone en bois sur pilotis, pour me permettre  
dans un premier temps d'y stocker mon matériel  
en sécurité ainsi que mes récoltes.

Dans un second temps, ce bâtiment serait  
susceptible d'accueillir du public pour  
découvrir la base et la flore sauvage  
ainsi que la pratique de la permaculture.  
Mon bâtiment respecterait totalement les normes  
liées à ce type d'environnement ainsi que les  
règles d'urbanisme correspondant à cette zone.  
Je précise que mon activité économique



6

est entièrement liée à ce nouveau terrain, n'ayant pu trouver un accord satisfaisant sur le terrain que j'occupe actuellement.

Mon projet a été pensé longuement en avant et il coïncide avec les nouveaux enjeux écologiques.

Il permet en outre un développement économique et touristique, un lien social grâce aux différents partenariats que je mets en place avec les écoles et les BSA environnantes.

A terme, il pourrait devenir un lieu pédagogique de référence pour la sensibilisation aux problématiques environnementales et la découverte du biotope unique de ces zones humides.

Merci d'avance pour l'attention que vous porterez à ma requête.

Cordialement

NICOLAS MARCHONIN

T: 06 63 63 35 72

M: LESARDINDESBIBOUS@GMAIL.COM

CHEMIN DE JUPON

COMO ONESSE

# MORCENX

## La Lettre Municipale

### ► Projet commune nouvelle



### ► Sortir



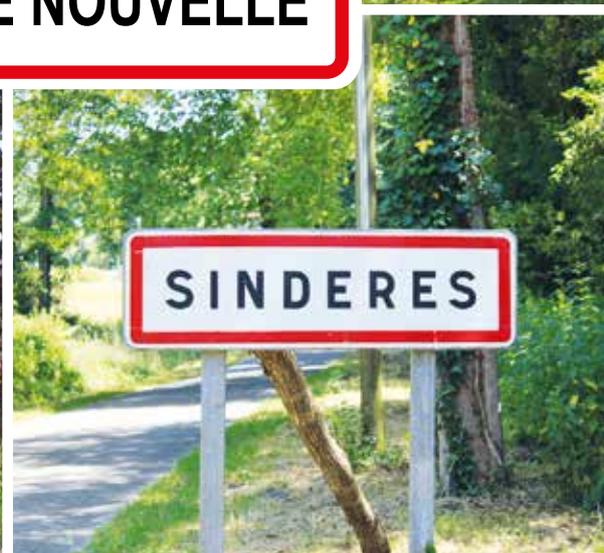
### ► Enfance Jeunesse



### ► PLUiH / CIAS Environnement Sports



**COMMUNE NOUVELLE**



## L'édito

Les fêtes de Morcenx terminées, place maintenant à l'été qui a enfin décidé de s'installer ! Cette période estivale, synonyme de vacances, est pour nous élus du conseil municipal un temps important également destiné à la préparation de la rentrée de septembre ; rentrée scolaire tout d'abord mais aussi rentrée pour les élus qui devront poursuivre l'ensemble des projets engagés.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal, un focus particulier sur le thème de la commune nouvelle, dossier d'envergure, structurant et innovant sur lequel nous travaillons depuis plusieurs mois avec les élus d'Arjuzanx, Garrosse et Sindères et que nous souhaitons voir aboutir début janvier 2019.

Des réunions publiques de présentation et d'échanges seront organisées du 9 au 12 Juillet dans les quatre communes. Pour Morcenx, cette réunion se déroulera le 10 juillet, à 18h30, salle du Maroc. L'objectif de ces échanges sera principalement de vous présenter au travers de la charte fondatrice que nous avons rédigée ce printemps, l'organisation administrative et le fonctionnement de la commune nouvelle.

Je compte sur votre participation.

**Jean-Claude Deyres,**  
Maire de Morcenx

# Projet commune nouvelle

Envoyé en préfecture le 19/02/2020

Reçu en préfecture le 19/02/2020

Affiché le 19/02/2020

ID : 040-244000691-20200211-2020DELIB03-DE



## ► Arjuzanx, Garrosse, Morcenx et Sindères un projet pour écrire l'avenir



«Pour garantir  
un service  
public de  
proximité à  
nos citoyens»

**Pierre DARMANTÉ**  
Maire d'Arjuzanx



«Maintenir  
et développer  
la vigueur  
de notre vie  
locale»

**Rose-Marie ABRAHAM**  
Maire de Garrosse



«Renforcer les  
liens existants  
pour un  
territoire plus  
dynamique et  
plus attractif»

**Jean-Claude DEYRES**  
Maire de Morcenx



«Ensemble,  
plus forts  
pour préparer  
l'avenir»

**Antoine MENAUT**  
Maire de Sindères



«Un projet  
qui développe  
l'esprit de  
partage et de  
solidarité»

**Paul CARRERE**  
Adjoint au Maire de Morcenx  
Conseiller Départemental

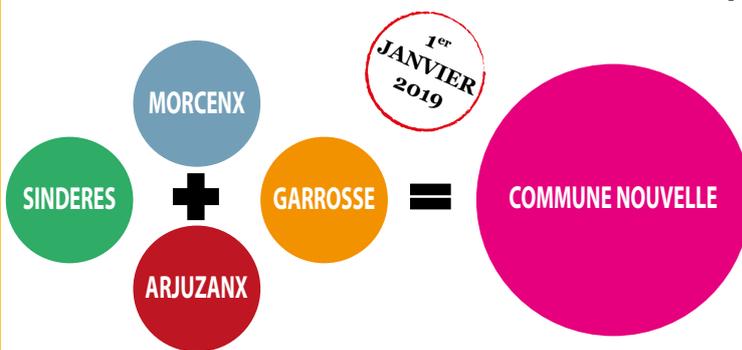
Le projet « commune nouvelle » est né de la volonté de renforcer la cohésion d'un territoire qui possède déjà des liens forts. En effet, la vie des habitants d'Arjuzanx, de Garrosse, de Morcenx et de Sindères est très largement partagée au sein des nombreuses associations, culturelles ou sportives. Les habitudes de vie sont principalement tournées vers Morcenx, ses commerces, médecins etc ... Si la commune de Morcenx assume l'ensemble des charges de centralité et a largement contribué au développement de la Communauté de Communes, les communes limitrophes n'ont pas accès à l'ensemble des services comme par exemple au centre de loisirs ou au Conservatoire Départemental des Landes de Musique.

Un rapprochement permettra de mettre en commun les énergies. Le contexte national et institutionnel doit nous faire réfléchir à un partenariat plus important, où la mutualisation des moyens est sans aucun doute la réponse efficace face aux baisses de dotations de l'Etat. La prochaine vague de regroupement des nouvelles communautés de communes doit aussi nous interroger sur la future place que nous y occuperons pour faire entendre notre voix.

Forts de ce constat, et à l'initiative des élus de Morcenx, les quatre conseils municipaux ont été invités à mettre leur réflexion en commun pour étudier la possibilité de la création d'une commune nouvelle.

Un Comité de pilotage conviant les 60 élus a permis de valider l'ensemble des propositions réalisées par les 6 commissions spécifiques : Gouvernance, Education, Finances, Personnel, Technique, Vie associative culture et sport. Une vingtaine de rencontres a permis de balayer tous les sujets.

L'ensemble de ce travail collectif a abouti à la rédaction d'une charte qui fixe les bonnes pratiques du futur fonctionnement.



## ► Comment ça marche ? Quelle organisation ?

Le nom	Un nom spécifique qui marque l'unité du nouveau territoire
Un conseil municipal transitoire	Il rassemble l'ensemble des 4 anciens conseils municipaux
Conseil municipal après 2020	Il sera composé de 33 membres
Le Maire de la commune nouvelle	Il est élu par le conseil municipal de transition à la création de la commune nouvelle
Agents communaux	Ils relèvent tous de la commune nouvelle
Communauté de Communes	La commune nouvelle continue à relever de la Communauté de communes du Pays Morcenais
Contrats, marchés publics, ...	La commune nouvelle se substitue aux communes historiques et réalise l'harmonisation des contrats en réalisant des économies d'échelle
Accueil du public	La commune nouvelle reprend les compétences exercées par les anciennes communes, un accueil public reste ouvert dans toutes les communes déléguées notamment pour que la population puisse y faire réaliser les actes d'état-civil
Associations, écoles	Pas de changement, tout continue comme avant, avec harmonisation des tarifs

Consultez la charte fondatrice de la commune nouvelle sur le site Internet de votre commune.

«Les principes fondateurs

Les communes d'Arjuzanx, Garrosse, Morcenx et Sindères ont réfléchi ensemble à un avenir commun ...»

[www.arjuzanx.fr](http://www.arjuzanx.fr) / [www.garrosse.fr](http://www.garrosse.fr) / [www.morcenx.fr](http://www.morcenx.fr) / [www.sinderes.fr](http://www.sinderes.fr)

### Réunions Publiques commune nouvelle

Sindères - 9 juillet - 18h30  
Salle des fêtes

Morcenx - 10 juillet - 18h30  
Salle du Maroc

Arjuzanx - 11 juillet - 18h30  
Salle des fêtes

Garrosse - 12 juillet - 20h00  
Salle des fêtes



## ► Conséquences financières et fiscales de la création de la commune nouvelle

### La commune nouvelle, un levier financier :

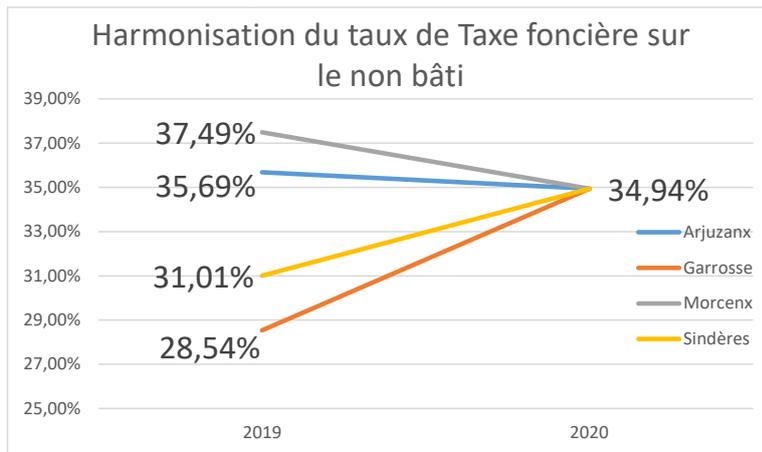
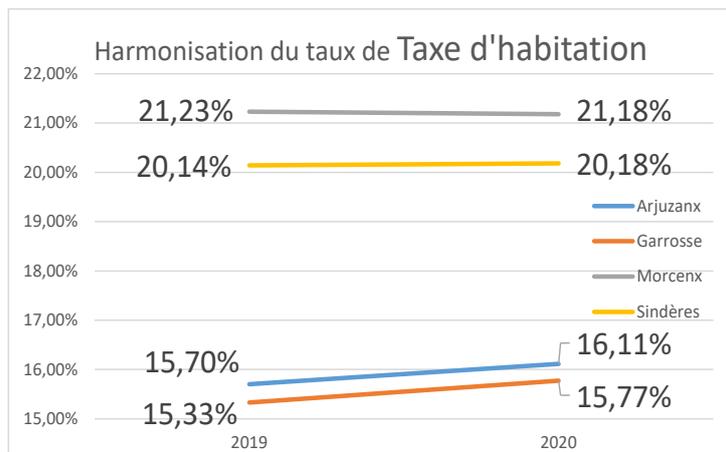
Chaque année, les dotations de l'Etat régressent. S'engager dans une création de commune nouvelle permet à la fois de stopper cette tendance et même de l'inverser. Cette majoration de dotation sera proche de 300.000 € de 2019 à 2021.

En organisant efficacement ce regroupement, des économies d'échelle seront réalisées, tout en conservant ou en améliorant un service public de proximité performant.

La nouvelle municipalité pourra engager une politique de projets et bénéficiera d'un fléchage prioritaire de subventions d'équipements. Enfin, la gouvernance sera allégée, tout en garantissant la représentation de chaque commune fondatrice au sein du conseil municipal de la commune nouvelle. Une économie sera ainsi dégagée sur l'enveloppe destinée aux indemnités d'élus, qui sera en priorité utilisée pour garantir aux familles une baisse des tarifs du bouquet journalier « restaurant et accueil périscolaire ».

### Une harmonisation fiscale progressive :

Cette harmonisation des quatre taxes, portée par un objectif d'équité territoriale, est obligatoire.

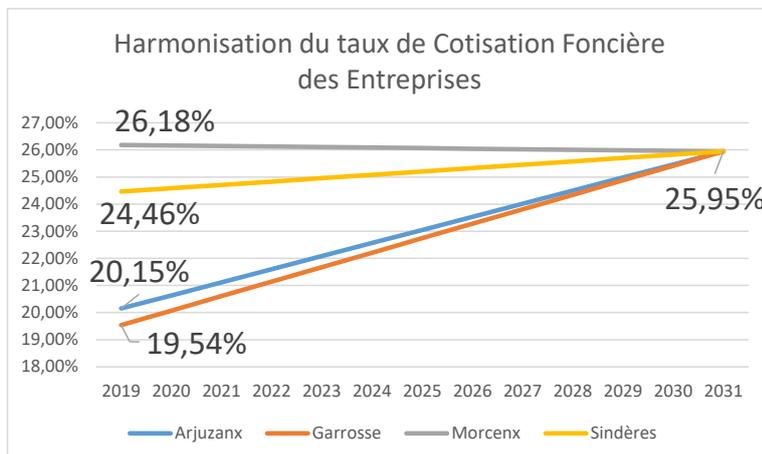
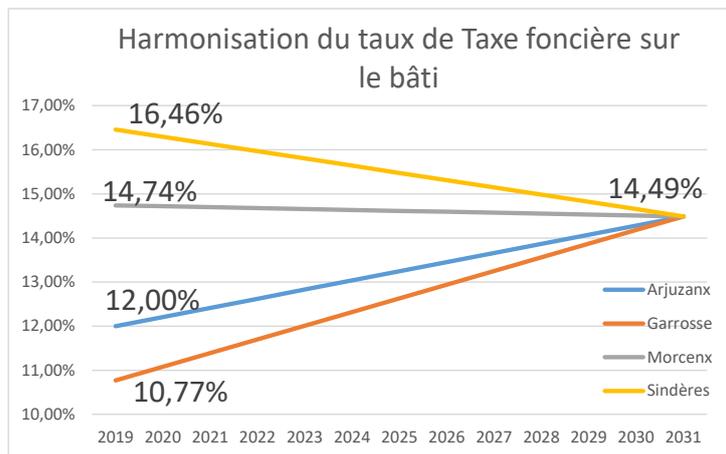


### Taxe d'habitation :

La réforme devrait permettre à l'ensemble des contribuables de voir leur taxe d'habitation progressivement diminuer de 30% en 2018, 60% en 2019 et 100% en 2020, selon les projets du gouvernement.

### Taxe foncière sur le non-bâti :

L'impact de cette taxe étant minime pour une très grande majorité de contribuables, il a été décidé d'harmoniser cette taxe sur 1 an.



### Taxe foncière sur le bâti :

Seules les deux communes de Garrosse et d'Arjuzanx verront leur taux progressivement augmenter.

Il a été choisi un lissage de ce taux sur 12 ans.

**Ainsi, aucun contribuable particulier ne verra augmenter sa taxe foncière de plus de 15€ par an.**

### Cotisation Foncière des Entreprises :

Comme pour la taxe foncière sur le bâti, il a été décidé de lisser le taux de CFE sur 12 ans et la base minimum sur 10 ans. Pour les entreprises voyant leur taux augmenter, l'impact sera inférieur à 10 € par an pour une très grande majorité d'entre elles (90%).

## ► Harmonisation des tarifs périscolaires

Au 1er janvier 2019, le tarif de la restauration scolaire sera unifié à 2,90 € et la participation pour l'accueil périscolaire variera entre 0,10 € et 0,30 € par demi-journée selon le quotient familial. Une journée complète, comprenant un accueil le matin, un accueil le soir et un repas, n'excédera pas 3.50 €.

Les élus prennent ainsi un engagement fort afin de maintenir un prix global (repas + accueils périscolaires) en deçà du prix actuel fixé sur les quatre communes, tout en améliorant les conditions d'accueil des enfants, avec notamment plus d'encadrants diplômés.

Les conditions financières pour accéder au centre de loisirs, aux sorties pass'loisirs et au Conservatoire Départemental des Landes de Musique seront les mêmes sur le nouveau périmètre communal. Les administrés de la commune nouvelle bénéficieront ainsi de la même aide financière que celle actuellement attribuée sur Morcenx.

# Sortir à Morcenx /

Envoyé en préfecture le 19/02/2020

Reçu en préfecture le 19/02/2020

Affiché le 19/02/2020

ID : 040-244000691-20200211-2020DELIB03-DE



**Samedi 15 septembre**

21h. Église de Morcenx Bourg

**DIDIER BALLAN TRIO**

Entrée gratuite

Amateurs de Jazz, ne ratez pas le concert du Didier Ballan Trio à l'église de Morcenx Bourg.

Avec son fils Jéricho Ballan à la batterie et Aurélien Gody à la contrebasse, Didier Ballan nous propose un répertoire éclectique, standards jazz-blues et reprises du répertoire pop-rock. Une soirée sous le signe de l'ouverture et du partage.



**Dimanche 21 octobre**

16h. Salle du Maroc

**BACK TO THE FUTURE**

Entrée générale: 10 €

Enfant - de 14 ans: GRATUIT

De Jean Sébastien Bach à une battle hip hop, le concert ne se déroule pas comme prévu... les personnalités des divas se dévoilent et ouvrent la porte aux musiques actuelles, à la poésie et à la comédie.

Un concert avec les Divaskets c'est la promesse d'une soirée où se mêlent humour et amour pour la musique, de la période baroque aux musiques actuelles. Un spectacle complet pour petits et grands !



**Samedi 24 novembre**

18h. Salle du Maroc

**TUILES**

Entrée générale: 10 €

Enfant - de 14 ans: GRATUIT

Fred Teppe crée un univers décalé et poétique dans lequel il manipule des objets du quotidien détournés de leurs fonctions. Un étendoir à linge se rebelle pour devenir un oiseau désarticulé, des boîtes de chips au contenu improbable s'animent, chantent ou s'envolent. Gourmand invétéré, et véritable Chips'chopathe il dévore, tout au long du spectacle ses chips-tuiles par boîtes entières. Ce personnage tendre et naïf tente, tant bien que mal, de faire «bonne figure» dans cet univers digne des meilleurs films de Pierre Etaix.

## Concerts de l'Harmonie de La Cigale

Samedi 6 octobre : 21h - Salle du Maroc

Samedi 21 décembre : 21h - Salle du Maroc

## ► **Bientôt les vacances d'été** **Demandez le programme !**

Cet été, l'association CLEM, qui gère le centre de loisirs, propose tout un panel d'activités pour les enfants, les ados et les familles de Morcenx. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges au Centre de Loisirs de Moré avec des sorties et des activités qui nous feront jouer avec le Ludobus et voyager en musique !

À Moré, les enfants bricoleront au potager, en partenariat avec l'association Sans Façon, feront la cuisine des légumes ainsi produits et, en retour de balade, ils apprendront à faire un herbier. Ce sera l'occasion d'en savoir plus sur le contenu de nos assiettes... Les ados mettront en images-videos leur réflexion sur la mixité : Filles / Garçons, tous égaux ? Ils iront aussi au lac d'Arjuzanx et à Marquèze, ils découvriront la Feria autour d'un grand jeu et la visite d'une ganaderia de Maynus, à St Sever.

Ce sera aussi l'aventure au festival des Rencontres Enchantées de Saubrigues et à Urrugne, pour découvrir en famille, le WOW Park. Les plus jeunes (4-6 ans) pourront séjourner en Chalosse, à côté de la base nautique de la Saucille, et visiter le Moulin de Poyaller. Les plus grands (7-9 ans et 10-15 ans) feront des sports nautiques sur le lac de Biscarrosse, et les ados, filles et garçons du Pass'Loisirs ont contribué à la préparation de ce séjour par diverses actions (recherche d'autofinancement, menus, règles de vie, choix de quelques activités...). N'oublions pas la sortie surf, avec un stage de 3 jours en début d'été.

**ATTENTION, NOMBRE DE PLACES LIMITÉES !** Pour de plus amples renseignements (tél : 05 58 04 42 20 - [associationclem@gmail.com](mailto:associationclem@gmail.com)).



# Enfance

Envoyé en préfecture le 19/02/2020  
 Reçu en préfecture le 19/02/2020  
 Affiché le 19/02/2020  
 ID : 040-244000691-20200211-2020DELIB03-DE



## ► Les horaires des écoliers changent !

La commune, en concertation avec les enseignants et les représentants de parents d'élèves, a modifié l'organisation du temps scolaire pour l'année 2018/2019.

Cette nouvelle organisation vise à améliorer l'écoute et la concentration des enfants sur le temps scolaire, en réduisant les temps de coupure entre les cours, tout en leur permettant de pouvoir continuer à fréquenter

les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et les multiples animations proposées.

**Les TAP ne sont plus organisés en début mais en fin d'après-midi pour toutes les écoles.** En parallèle, les enfants conservent une pause méridienne de 1h30 afin de bénéficier d'une réelle pause.

Pour l'école de Morcenx Bourg, les activités TAP sont concentrées sur deux

séquences de 1h30 afin de pouvoir profiter des équipements sportifs (gymnase, tennis, dojo ...) qui n'étaient auparavant pas accessibles en raison des temps de transports.

Il est important de souligner que l'accueil de loisirs (garderie) est mis en service dès la fin de chaque séance de TAP et dès 15h30 le vendredi pour l'école de Morcenx Gare. Les TAP restent gratuits et non obligatoires. Cette nouvelle organisation a été validée par le Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale des Landes. Une réunion d'évaluation sera organisée en janvier 2019 pour en dresser un bilan.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
ECOLE MATERNELLE	7h30-8h35: Accueil Périscolaire	7h30-8h35: Accueil Périscolaire	7h30-8h45: Accueil Périscolaire	7h30-8h35: Accueil Périscolaire	7h30-8h35: Accueil Périscolaire
	8h35-11h50: Enseignement	8h35-11h50: Enseignement	8h45-11h45: Enseignement	8h35-11h50: Enseignement	8h35-11h50: Enseignement
	11h50-13h20: Pause méridienne	11h50-13h20: Pause méridienne	11h45-18h30: Accueil de loisirs CLEM	11h50-13h20: Pause méridienne	11h50-13h20: Pause méridienne
	13h20-15h20: Enseignement	13h20-15h20: Enseignement		13h20-15h20: Enseignement	13h20-15h20: Enseignement
	15h20-16h05: TAP	15h20-16h05: TAP		15h20-16h05: TAP	15h20-16h05: TAP
	16h05-18h30: Accueil Périscolaire	16h05-18h30: Accueil Périscolaire	16h05-18h30: Accueil Périscolaire	16h05-18h30: Accueil Périscolaire	16h05-18h30: Accueil Périscolaire
ECOLE DE LA GARE	7h30-9h00: Accueil Périscolaire	7h30-9h00: Accueil Périscolaire	7h30-9h00: Accueil Périscolaire	7h30-9h00: Accueil Périscolaire	7h30-9h00: Accueil Périscolaire
	9h-12h15: Enseignement	9h-12h15: Enseignement	9h-12h: Enseignement	9h-12h15: Enseignement	9h-12h15: Enseignement
	12h15-13h45: Pause méridienne	12h15-13h45: Pause méridienne	12h-18h30: Accueil de loisirs CLEM	12h15-13h45: Pause méridienne	12h15-13h45: Pause méridienne
	13h45-15h45: Enseignement	13h45-15h45: Enseignement		13h45-15h45: Enseignement	13h45-15h45: Enseignement
	15h45-16h45: TAP	15h45-16h45: TAP		15h45-16h45: TAP	15h45-18h30: Accueil Périscolaire
	16h45-18h30: Accueil Périscolaire	16h45-18h30: Accueil Périscolaire	16h45-18h30: Accueil Périscolaire	16h45-18h30: Accueil Périscolaire	16h45-18h30: Accueil Périscolaire
ECOLE DU BOURG	7h30-8h15: Accueil Périscolaire	7h30-8h15: Accueil Périscolaire	7h30-8h30: Accueil Périscolaire	7h30-8h15: Accueil Périscolaire	7h30-8h15: Accueil Périscolaire
	8h15-11h30: Enseignement	8h15-11h30: Enseignement	8h30-11h30: Enseignement	8h15-11h30: Enseignement	8h15-11h30: Enseignement
	11h30-13h05: Pause méridienne	11h30-13h05: Pause méridienne	11h30-18h30: Accueil de loisirs CLEM	11h30-13h05: Pause méridienne	11h30-13h05: Pause méridienne
	13h05-14h50: Enseignement	13h05-15h20: Enseignement		13h05-15h20: Enseignement	13h05-14h50: Enseignement
	14h50-16h20: TAP	15h20-18h30: Accueil Périscolaire		15h20-18h30: Accueil Périscolaire	14h50-16h20: TAP
	16h20-18h30: Accueil Périscolaire	16h20-18h30: Accueil Périscolaire	16h20-18h30: Accueil Périscolaire	16h20-18h30: Accueil Périscolaire	16h20-18h30: Accueil Périscolaire

## ► Le restaurant scolaire s'engage

Faire des menus équilibrés à partir d'aliments sains, produits localement et, de préférence labellisés Bio, c'est l'engagement pris par la commune de Morcenx depuis octobre 2016.

La quantité de produits commandés via la plate-forme AGRILocal40 n'a cessé d'augmenter. 14,9 % des aliments cuisinés ont été produits localement. Quant aux aliments Bio, régulièrement introduits dans les menus, ils ont représenté 3,4 % du total pour la même période.

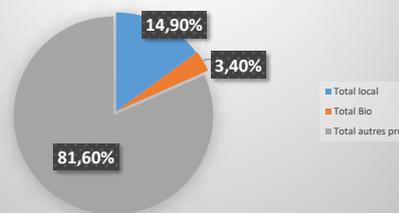
**Avant la rentrée 2018, une charte d'engagement vers une alimentation bio, locale et de qualité sera signée en Mairie entre l'association InterBio Nouvelle Aquitaine et la commune de Morcenx.** Elle permettra un accompagnement pour les 3 ans à venir des élus et des techniciens en charge de la restauration scolaire afin de réussir un passage raisonné au « manger BIO, local et de qualité » tous les jours, en maîtrisant le prix du ticket de cantine.

Les menus, validés par une diététicienne, sont consultables en ligne :

[www.morcenx.fr](http://www.morcenx.fr)



Proportions relatives des produits Bio, Local et autres produits dans les repas servis au restaurant scolaire de Moré



## ► Le PLUi-H de la Communauté de Communes du Pays Morcenais

**La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR)** a transféré la compétence d'élaboration des Plan Locaux d'Urbanisme aux communautés de communes.

La Communauté de Communes du Pays Morcenais a décidé de doter le territoire d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal à valeur de Programme Local de l'Habitat (PLUiH).

Le Plan Local d'Urbanisme est un document de planification urbaine qui exprime une vision stratégique pour le territoire, par l'intermédiaire du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et qui fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol.

Élaborer ce PLU à l'échelle intercommunale permettra notamment :

- D'organiser l'espace communautaire dans la perspective d'un développement cohérent et partagé du territoire ;
- De renforcer la dynamique collective dans un principe de solidarité permettant aux communes de la Communauté de Communes du Pays Morcenais, de maîtriser leur développement ;
- De mettre en œuvre un urbanisme durable, respectueux des caractéristiques du territoire et source de valeur ajoutée en terme d'attractivité ;
- De définir les enjeux et les objectifs d'une politique locale de l'habitat.

La Communauté de Communes a prescrit la démarche d'élaboration du PLUiH lors du conseil communautaire du 23 novembre 2015.

**Calendrier prévisionnel avec ses différentes phases :**

**Diagnostic :** Réalisé

**PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) :** Arrêté par délibération communautaire du 07 décembre 2017.

**OAP (Orientations d'Aménagements et de Programmation) et POA (Programme d'Orientations et d'Actions) :** Mars 2018 – Juin 2018

**Règlement :** Juin 2018 – Septembre 2018

**Présentation du Projet de PLUi-H aux personnes publiques Associées :** Novembre 2018

Pour toute information vous pouvez vous adresser à la Communauté de Communes du Pays Morcenais (Tél 05.58.04.14.15 - ou sur [paysmorcenais.fr](http://paysmorcenais.fr)) ou bien au Service Urbanisme de la Mairie de Morcenx (Tél 05.58.04.19.00).

**Réunions publiques :** Novembre 2018

**Arrêt du projet de PLUi-H par le conseil communautaire :** Décembre 2018

**Procédure administrative :** Janvier 2019 – Décembre 2019

**Approbation définitive :** Décembre 2019

Une fois approuvé par le conseil communautaire, le PLUi-H remplacera les documents d'urbanisme communaux et les réglementations d'urbanisme en cours sur les 9 communes du territoire (PLU, POS, Carte communale). Il deviendra le seul document d'urbanisme opposable sur le territoire de l'intercommunalité.

Le document n'a pas une durée de vie prédéfinie, il peut être remanié si des projets ou des besoins apparaissent. La durée des 10 ans est une prospective qui permet de calibrer les besoins du territoire et surtout du foncier nécessaire.



## ► Les Ateliers de Prévention

Le CIAS du Pays Morcenais a mis en place des actions de prévention, financées avec l'aide du Conseil Départemental des Landes, à destination de nos séniors.

Ces ateliers sont mis en place afin notamment de lutter contre l'isolement, de créer du lien et de prévenir les chutes.

Ils ont pour objectifs principaux de :

- Maintenir les capacités physiques
- Maintenir la motricité fine
- Maintenir les 5 sens
- Créer un groupe convivial
- Maintenir les capacités spatio-temporelles
- Permettre un échange culturel.

**Quatre ateliers sont proposés :**

**Atelier cuisine:** cet atelier permet un échange intergénérationnel avec les enfants du centre de loisirs.

**Atelier marche:** fonctionnement en 2

groupes : la marche rapide et la marche lente. Au total 18 ateliers dans des lieux différents ont été organisés.

**Atelier prévention des chutes:** cet atelier a permis de remplacer les sorties marche en cas de météo défavorable.

**Atelier jardin thérapeutique:** 6 ateliers ont été mis en place dans 2 lieux différents : le pôle gériatrique et la résidence « Lucie Aubrac ».



Ce projet a été **une vraie réussite** et les retours sont tous positifs. Les bénéficiaires veulent tous continuer les ateliers et proposent déjà des **idées nouvelles**.



## ► APPLICATION DE LA LOI « LABBÉ » (ZERO PHYTO)

Suite à l'application de la loi «Labbé» visant à interdire (ou à utiliser sur certains lieux comme les stades des produits «éco-compatibles») l'utilisation des produits phytosanitaires par les municipalités, la mairie de Morcenx a mis en place son programme de gestion différenciée des espaces verts publics. La commune s'est équipée de plusieurs matériels : désherbeur à gaz (plateau de chauffe de 1,50 m) tractable, désherbeur à air chaud (gaz)

autotracté (plateau de chauffe de 70 cm), 2 débroussailleuses électriques portées ... L'alternative « air chaud » (en comparaison avec flamme directe) a été privilégiée, ceci afin de ne pas occasionner de potentiels départs de feu. Ces méthodes alternatives sont bien plus gourmandes en main d'œuvre que l'utilisation de produits phytosanitaires (1 passage toutes les 2/3 semaines, au lieu de 2 passages par an).



Pour notre première saison au « zéro phyto », la météo est peu clémente avec nos services (chaleur et beaucoup, beaucoup de pluie) qui arrivent néanmoins à réguler la pousse des mauvaises herbes. Dans une démarche éco citoyenne, les particuliers sont également invités à utiliser des méthodes respectueuses de l'environnement.

## ► Encore et toujours en haut de l'affiche

Nous adressons toutes nos félicitations à tous les athlètes, dirigeants et bénévoles du CAM pour leur saison sportive 2018.

Mention spéciale aux sections boxe, basket (photo), rugby, football, karaté, tennis de table et le twirling bâton, qui ont cette année encore, glané différents titres collectifs et/ou individuels, portant ainsi haut les couleurs morcenaïses.



## Expression Politique

### Liste "Union de la Gauche pour l'avenir de Morcenx"

Depuis mars 2017, nous avons engagé avec les élus d'Arjuzanx, de Garrosse et de Sindères une réflexion quant au rapprochement des 4 communes.

Ce projet s'inscrit dans une volonté d'amélioration du cadre de vie de nos administrés. La mutualisation de nos moyens respectifs, la défense de nos services publics de proximité, l'attractivité de notre territoire sont les objectifs que nous nous sommes fixés collectivement.

Sans gommer les spécificités de chaque collectivité d'origine, cette création de commune nouvelle au 01/01/2019 se traduit par la motion que chaque conseil municipal a voté courant juin et par la charte corédigée par l'ensemble des élus participant au comité de pilotage. Les conseillers du groupe majoritaire de Morcenx ont pris part aux différentes commissions thématiques reprenant les enjeux et fixant les orientations de fonctionnement de notre futur périmètre élargi.

Une réunion publique de présentation de la commune nouvelle sera organisée le mardi 10 juillet à 18h30, salle du Maroc.

### Liste "Pour Morcenx"

Tous concernés,

Seul un développement économique et touristique générateur d'emplois et de richesse permet à la population de se projeter vers l'avenir.

Ces compétences appartiennent à l'intercommunalité.

La commune nouvelle aura la gestion du budget de l'ensemble des communes.

Une harmonisation fiscale est obligatoire.

Proposer un planning fixant sa création au 1er janvier 2019 répond à un besoin électoral.

Informez les citoyens, ils le seront.

Justifier la mise en œuvre de ce projet par un groupe d'élus, déclarer que les élus sont mandatés par les populations, un des principes de notre démocratie.

Un mandat est donné pour la connaissance que l'on a du projet.

Dire que la vie d'un élu, de sa commune est faite d'opportunités. Réfléchissez!

# Qualité de vie - Infos

Envoyé en préfecture le 19/02/2020  
Reçu en préfecture le 19/02/2020  
Affiché le 19/02/2020  
ID : 040-244000691-20200211-2020DELIB03-DE



## Mairie

2, place Léo Bouyssou  
40110 MORCENX

Tél. : 05 58 04 19 00

Fax : 05 58 08 10 65

www.morcenx.fr

## Ouverture :

**lundi au jeudi**

de 8h15 à 12h15

et de 13h30 à 17h30

**vendredi**

de 8h15 à 12h15

et de 13h30 à 17h



SEDHL : 05 58 04 14 15

## Déchetterie

Tél. : 05 58 04 19 77

## Horaires Déchetterie :

Mardi, Vendredi, Samedi  
de 9h à 12h  
et de 14h00 à 17h30

## Mercredi

de 14h00 à 17h30

Lettre d'information municipale  
de la ville de Morcenx

## Juillet 2018

Directeur de la publication :

Jean-Claude Deyres

Crédits Photos : Mairie

Conception : Mairie

Imprimerie : Lacoste Roques

Tirage : 2400 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé

## PLAN CANICULE 2018

La plate-forme téléphonique « canicule info service » est accessible au 0 800 06 66 66 du lundi au samedi de 8 heures à 20 heures.

### Quelques recommandations :

Rafrâichir son habitation, se rafraîchir, éviter de sortir, se désaltérer, aider ses proches.

Symptômes liés à la chaleur (crampes, épuisement, coup de chaleur, insolation...)

Aliments (respect de la chaîne du froid,...)

### Si besoin, les numéros d'urgence à contacter sont les suivants :

le 15 (Samu),

le 18 (Pompiers),

le 112 (numéro d'urgence unique européen).

Un registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques est mis en place.

### Qui peut s'inscrire ?

Les personnes âgées isolées de 75 ans et plus résidant à leur domicile,

Les personnes âgées isolées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.

Les personnes adultes handicapées isolées bénéficiant de l'un des statuts prévus au titre IV du livre II du Code de l'Action Sociale



et des Familles (A.A.H., A.C.T.P., carte d'invalidité, reconnaissance de travailleur handicapé, pension d'invalidité) résidant à leur domicile.

L'isolement constitue un risque supplémentaire très important en cas de canicule.

### Comment s'inscrire ?

La personne ou son représentant doit en faire la demande, soit par écrit soit directement à l'accueil du CCAS de Morcenx

**3 rue du Dr Roux,**

ou sur appel téléphonique au :

**05 58 08 10 10.**

Le C.C.A.S. invitera ensuite ces personnes à venir remplir un formulaire prévu à cet effet.

## PROGRAMME ESTIVAL de l'Office de Tourisme du Pays Morcenais

**Jeudi 26 juillet**  
**Jeux et Ciné Plein Air**  
à partir de 19h  
Morcenx Bourg

**Jeudi 16 août**  
**Marché des producteurs de Pays**  
à partir de 19h  
Place Aristide Briand

**Jeudi 23 août**  
**Banda, Tapas, Bal d'été**  
à partir de 19h  
Place Aristide Briand



GUIBORA Véronique	05/05/2018
KAPFER Thierry	
AKABLI Sehame	19/05/2018
AKABLI Faïçal	
JOSSE Coline	26/05/2018
MARICHEZ Simon	
CHÂTELAIN Sandrine	09/06/2018
CUZACQ Grégory	

HAINY Aélya	02/01/2018
BROUSSE BOFFA Sofia	08/01/2018
DOUTHE Inès	16/01/2018
LAIGRE LESPES Myla	28/01/2018
LAIGRE LESPES Tara	28/01/2018
MORA LEFUEL Leynin, Romain, Malone	11/02/2018
BINANGA-ABOGHE Yona	19/02/2018
HILAL Melina	03/03/2018
RODRIGUES PINTO Amaralina	07/03/2018
GUILLAUME PIRES Lenny	12/04/2018
LAVARLAZ Samara, Lolita	16/04/2018
TARASCON Paco	26/04/2018
DI PONIO Shana	08/05/2018
GONCALVES DE ABREU Santiago	20/05/2018
DETRIER Arya, Pathy	03/06/2018
ANDRADE Tiago, David	06/06/2018
ALVES VIVEIROS Alicia	15/06/2018
CRAFFE LEGLISE Gabriel	19/06/2018

Envoyé en préfecture le 19/02/2020

Reçu en préfecture le 19/02/2020

Affiché le 19/02/2020

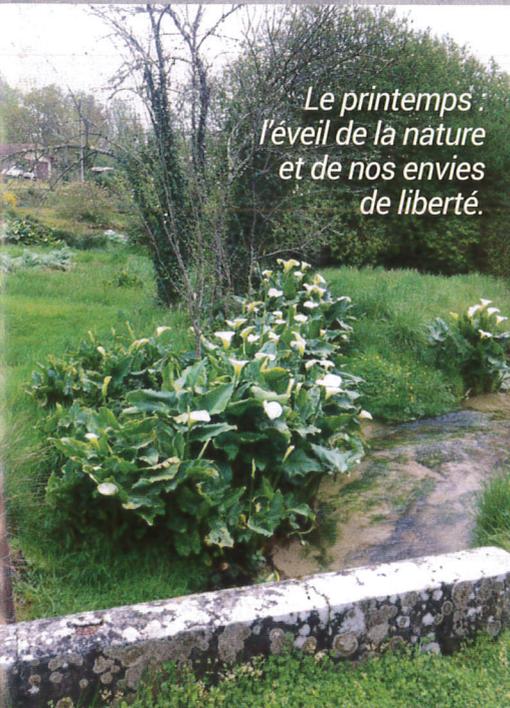
ID : 040-244000691-20200211-2020DELIB03-DE



# Lesperon

## JOURNAL MUNICIPAL

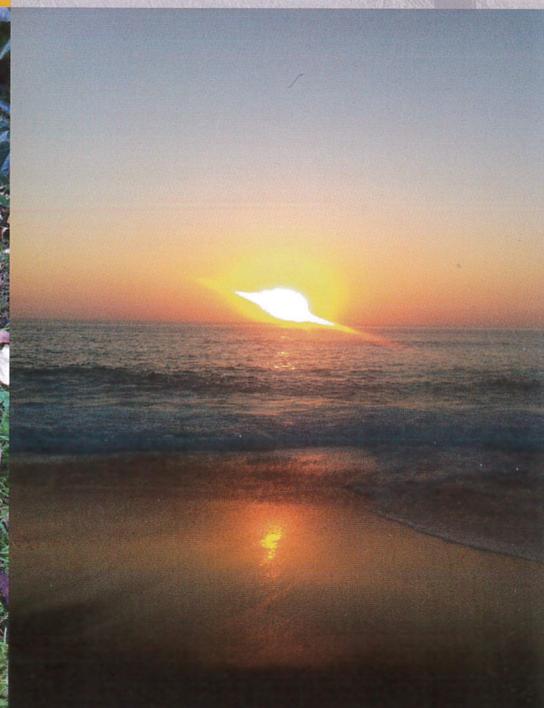
# 2016



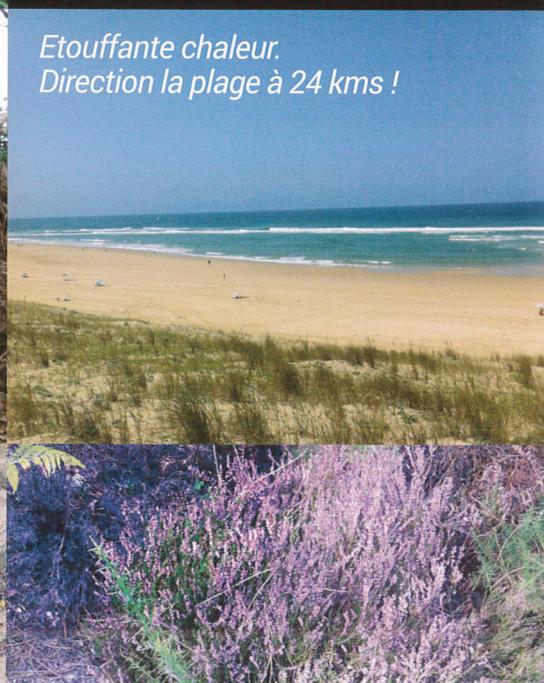
*Le printemps :  
l'éveil de la nature  
et de nos envies  
de liberté.*



*Beauté automnale  
et l'on s'apprête  
à préparer  
de bons petits plats.*



*Brrr ! L'hiver est là !  
Mais encore des ballades  
avec de belles rencontres.*



*Etouffante chaleur.  
Direction la plage à 24 kms !*



## INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MORCENAI PRINCIPALES DECISIONS PRISES EN 2016

VIE MUNICIPALE

La décision essentielle est la mise en œuvre de l'élaboration du PLUIH.

Le pilotage a été confié au Cabinet URBAM.

Un travail de fonds a été effectué dans le cadre d'ateliers thématiques : Eau ; Paysages-Patrimoine-Biodiversité ; Développement urbain-Habitat ; Déplacement-Economie-Tourisme-Artisanat ; Agriculture-Foret.

Le 12 Décembre 2016, le diagnostic suite au travail des ateliers sera présenté au Conseil Communautaire.

La procédure ultérieure sera la suivante :

- Le 15 Décembre 2016 : Comité de Pilotage du PADD avec définition des enjeux et besoins du territoire.
- Le 18 Janvier 2017 à 18 H : réunion publique pour le secteur ONESSE / LESPERON au Foyer Rural de LESPERON.
- Le 26 Janvier 2017 : Validation du PADD.
- Le 14 Février 2017 : réunion Personnes Publiques Associées et P P consultées sur le projet PADD
- Semaines 8 à 11 : débat dans les Communes sur le PADD du PLUIH
- Le 22 Mars 2017 : Débat du PADD en Conseil communautaire.

Outre le traitement des Affaires courantes, le Conseil communautaire a pris les décisions suivantes :

#### 1°) ENFANCE / CULTURE :

Mise en place d'un nouveau service jeu sur place avec son enfant et de prêt de jeux itinérants sur chaque commune à raison de 3 jours consécutifs une fois par mois.

Organisation par le Ludobus du **Festival du Jeu 2016** (du 24 au 29 Octobre) dont les objectifs ont pour but de mettre en avant la ludo parentalité, nouvel axe pédagogique assuré par le Service du Ludobus.

#### 2°) ADHESION AU SYDEC POUR LA COMPETENCE BORNES ELECTRIQUES :

La Communauté de Communes s'est dotée de la compétence permettant à la collectivité d'intervenir dans le domaine des infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Le SYDES s'est doté de la même compétence.

Dans ce contexte, la Communauté de Communes a décidé d'adhérer au Service public «Bornes de charge électrique» du SYDEC.

#### 3°) AMENAGEMENT NUMERIQUE :

Le SYDEC a établi un programme numérique s'intitulant «**Un meilleur débit pour tous**».

Dans ce cadre, la 1ère tranche de montée en débit et éventuellement l'entame des études sur la 2ème tranche sont programmées.

Le budget primitif du Budget Numérique pour l'exercice 2016 approuvé par la Commission Départementale Numérique du 14 Janvier 2016 s'établit à 457 650 Euros.

Les règles de participation sont de 30 % pour la Région, 35 % pour le Département et 35 % pour les EPCI.

Au regard du budget numérique 2016, le montant de la participation de la Communauté de Communes du Pays Morcenais s'élève à 0 59 480 Euros.

Cette participation est financée par un emprunt souscrit auprès du SYDEC.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MORCENAI VOIRIE

- Revêtement de la route des **cèpes** pour un montant HT de 17630 €
- **Rue Jules Ferry** : purge des racines sous chaussée pour un montant de 3332 € HT  
Travaux réalisés par l'entreprise BAUTIAA TP
- **Réparations ponctuelles** de petites dégradations de chaussée par l'entreprise GREMAIR pour un montant de 817 €.

**N'HÉSITEZ PAS ALLER CONSULTER LE SITE INTERNET DE NOTRE COMMUNE : [www.lesperon.fr](http://www.lesperon.fr)**

Vous y trouverez notamment un agenda avec tous les événements qui se déroulent sur la commune et les dernières actualités. Vous pourrez aussi accéder aux sites de la Communauté de Communes, de la médiathèque et au portail des associations.

Ce site est en constante évolution grâce à la commission numérique communale qui se retrouve mensuellement pour améliorer et compléter les contenus.

## INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU PAYS MORCENAI (PLUI)

Comme décidé par le Conseil Communautaire du 23 Novembre 2015, la procédure de mise en œuvre du PLUI est désormais en cours.

La 1ère phase ayant trait au Diagnostic territorial prospectif et au Rapport de présentation a démarré le 7 Juillet 2016 et sur le point de s'achever.

Elle a consisté en différentes réunions d'ateliers thématiques permettant de dégager des enjeux et des objectifs.

Ateliers thématiques : EAU ; PAYSAGE – PATRIMOINE – BIODIVERSITE ; DEVELOPPEMENT URBAIN et HABITAT ; DEPLACEMENT – ECONOMIE – TOURISME et ARTISANAT ; AGRICULTURE – FORET.

Les résultats de ces rencontres et ateliers thématiques ont été présentés aux élus communautaires en Novembre 2016.

Le 12 Décembre, le diagnostic a été présenté au Conseil Communautaire suivi d'un débat sur la politique de l'Urbanisme dans la Communauté de Communes.

Les réunions publiques sont programmées :

- Pour le secteur de MORCENX / GARROSSE / SINDERES / ARJUZANX : à MORCENX, le 18 JANVIER 2017 à 18 H.
- Pour le secteur de YGOS / OUSSE-SUZAN / ARENGOSSE : à YGOS (Salle des fêtes) le 19 JANVIER 2017 à 18 H.

- Pour le secteur de LESPÉRON / ONESSE-LAHARIE : à LESPÉRON (Foyer Rural), le 18 JANVIER 2017 à 18 H.

S'ensuivra la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) devant chaque Conseil Municipal de chaque Commune au mois de Février 2017.

Ce PADD sera débattu en Conseil Communautaire le 22 MARS 2017.

Soyez attentifs au déroulement de la procédure car la question de la maîtrise du territoire intéresse chacun d'entre vous sachant que la Loi impose des contraintes d'occupation de l'espace auxquelles il ne peut être dérogé.

## ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

### — CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.I.A.S.) DU PAYS MORCENAI —

Créé le 1er janvier 2004, le CIAS du Pays Morcenais a pour mission essentielle de préserver et restaurer l'autonomie des personnes dans l'exercice des activités de leur vie quotidienne et ainsi de favoriser le maintien à domicile des personnes de plus de 60 ans dans le cadre ou non de la dépendance et des personnes reconnues handicapées ou fragilisées, quel que soit leur âge.

Cette mission doit être effectuée dans les meilleures conditions de sécurité et de confort en créant ou entretenant le lien social.

Les aides à domicile assurent les fonctions suivantes :

#### Aide-ménagère :

- Entretien du logement
- Entretien du linge
- Repas : aide à la préparation, à la prise des repas ...
- Aide aux courses

#### Auxiliaire de vie :

- Aide à la toilette et aux changes

- Aide à la prise des repas, confection...
- Aide aux transferts et aux déplacements
- Aide à s'habiller, se coiffer ...

#### Garde malade de jour et de nuit :

- Eveil de la personne dans le respect de ses choix et de ses goûts
- Animation (lecture, jeux, promenade...)
- Surveillance : aide à boire, manger, aller aux toilettes, etc...

Tout au long de sa carrière, le personnel bénéficie de formation continue (accompagnement de fin de vie, maladie d'Alzheimer, ergonomie, aide aux transferts, handicap ...) pour une meilleure prise en charge à domicile.

Le Pays Morcenais a mis en place un service de portage de repas à domicile. Lors de l'inscription, il est demandé de fournir un certificat médical. Les inscriptions doivent s'effectuer trois jours minimum avant le premier repas auprès du CIAS : 0558081010.

Envoyé en préfecture le 19/02/2020

Reçu en préfecture le 19/02/2020

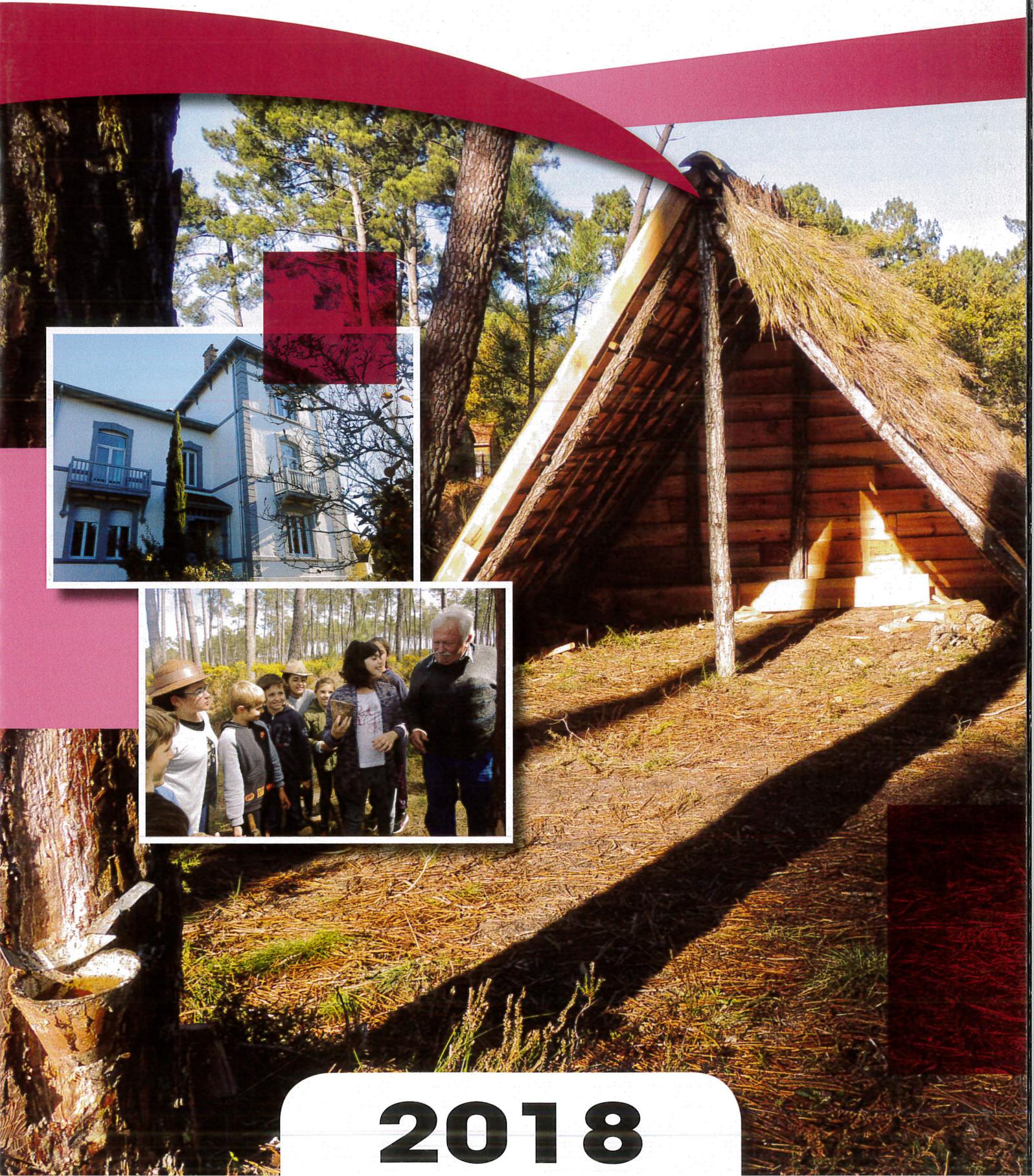
Affiché le 19/02/2020

ID : 040-244000691-20200211-2020DELIB03-DE



# Lesperon

JOURNAL MUNICIPAL



**2018**



# INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Voici les principales décisions adoptées au sein du Conseil Communautaire en 2017 dont la poursuite de la procédure d'élaboration du PLUIH qui est entrée dans sa phase décisive.**

### ► 1 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique est devenu une compétence obligatoire à part entière pour les Etablissements de Coopération intercommunale (EPCI) consécutivement à la Loi NOTRE du 7 Août 2015.

Les intercommunalités sont donc appelées à jouer un rôle majeur dans le développement économique des territoires.

La Communauté de communes du Pays Morcenais y prend toute sa part concernant son secteur géographique.

Des mesures importantes pour la dynamique du Territoire ont été adoptées :

**1°)** Tout d'abord, aux côtés de la Région Nouvelle Aquitaine, une convention de financement pour le Développement économique a été conclue avec l'Association Initiatives Landes pour 2017.

L'Association Initiatives Landes propose un partenariat avec les EPCI pour favoriser sur les territoires de ces derniers : la création, la reprise et la croissance d'entreprises en particulier, les TPE et PME au travers de l'octroi de prêts d'honneur encadré par un parrainage d'anciens chefs d'entreprise.

Ladite Association est soutenue par la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, des Banques et des entreprises.

Pour 2017, ce partenariat s'est élevé à 3 000 Euros nets qui viennent abonder le fonds d'aide aux entreprises.

**2°)** Ensuite, une autre Convention (expirant le 1er Juillet 2022) et non des moindres a été conclue entre la Nouvelle Région Aquitaine et la Communauté de Communes du Pays Morcenais relative à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et aides aux entreprises.

Son objectif est essentiellement d'engager un partenariat privilégié en matière de développement économique et d'accueil des entreprises entre la Communauté de Communes et la Région.

La Communauté de Communes s'est dotée d'une stratégie de développement économique reposant sur un diagnostic de son territoire.

En conséquence, la Communauté de Communes a adopté un

règlement d'intervention prévoyant les caractéristiques des aides aux entreprises qu'elle souhaite attribuer et ce, en conformité du SRDEII.

Un règlement d'intervention des aides communautaires aux entreprises a été élaboré. En voici un résumé dans ses grandes lignes :

- **Aides aux très petites entreprises (TPE) :** subventions pour l'investissement en matériel productif pour les entreprises et créations, transmission-reprise, modernisation ou développement.  
Taux de subvention : 15 %  
Plafond de l'aide : 5 000 € et apport équivalent en fonds propres.

- **Accompagnement et soutien aux entreprises :**  
CF convention avec l'Association Initiatives Landes.  
Prêt d'honneur pour « création - Transmission/Reprise » : 3 000 € à 20 000 € avec obligation d'un prêt complémentaire égal à 2 fois le prêt d'honneur.  
Taux : 0 %.  
Prêt d'honneur croissance : 10 000 € à 40 000 € avec obligation d'assurance décès pour l'emprunteur.

- **Immobilier d'entreprises :**  
Subvention pour la construction de bâtiments industriels et acquisition-aménagement de bâtiments existants.  
Cette aide est mobilisée pour les entreprises industrielles dont l'activité consiste dans la fabrication de biens ou produits inclus dans la section C de la nomenclature d'activités et de produits actualisés au 1er Janvier 2008.  
Plafond : 160 000 €  
Le montant des subventions sera plafonné à 9 000 € par emploi créé pour les 5 premiers emplois et à 6 000 € par emploi créé à partir du 6ème.  
Subvention pour les bâtiments des entreprises artisanales de production : l'avis de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des landes sera systématiquement sollicité.  
Subvention aux investissements immobiliers des SCOP, des coopératives artisanales ; pour les pépinières d'entreprises ; dans le cadre d'opérations collectives de modernisation



## ► 2 - INTÉGRATION OBLIGATOIRE DE LA COMPÉTENCE DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI).

Cette nouvelle compétence a été imposée aux Communautés de Communes par les Lois MAPTAM de 2014 et NOTRE de 2015 et prendra effet au 1<sup>er</sup> Janvier 2018.

### En quoi consiste-t-elle ?

Il s'agit d'entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux, s'il existe et visant :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau y compris leurs accès ;
- La défense contre les inondations et contre la mer ainsi que les opérations de gestion intégrées du trait de côte contribuant à la prévention de l'érosion du littoral ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

## ► 3 - ÉTAT DE LA PROCÉDURE D'ÉLABORATION DU PLUIH

La procédure du PLUIH atteint sa phase décisive.

Après de longs mois de concertation et de réunions entre l'ensemble des Communes du Territoire, le Cabinet d'études URBAM et la Communauté de Communes, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUIH a été adopté.

Au vu des nouvelles règles (parfois draconiennes) du Code de l'Urbanisme, l'urbanisation des Territoires est totalement remodelée.

Les objectifs imposés par les textes sont les suivants :

- **PRÉSERVER** les ressources naturelles du territoire ;
- **PRENDRE EN COMPTE** les Risques naturels et technologiques et **PROTÉGER** la Population face à ceux-ci ;
- **PRÉSERVER** les ressources foncières du Territoire : des objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers.

Par conséquent, la Communauté de Communes du pays Morcenais doit réduire considérablement la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers à vocation d'habitat, à vocation économique et à vocation d'équipement.

Nous travaillons actuellement sur le projet de zonage après quoi l'enquête publique débutera dont concertation avec les populations.

Toute personne souhaitant des précisions ou informations sur ce sujet peut solliciter le Service de la Mairie qui y répondra.

## ► TRAVAUX VOIRIE

### Réparations ponctuelles de chaussées :

Entreprise GREMAIR APPLICATION pour un montant de 2 801.00 € HT

### Réalisation de purges de racines Route du Crieré :

Entreprise BAUTIAA TP pour un montant de 280.20 € HT

### Réalisation d'un revêtement superficiel bicouche Allée des genêts :

Entreprise BAUTIAA TP pour un montant de 2468.20 € HT

**Reprise d'une partie du revêtement de la route des cèpes** par l'Entreprise BAUTIAA TP, suite à des réserves émises lors de la réception des travaux fin 2016.

## ► LAVAGE DE NOS BACS ORDURES MÉNAGÈRES

Septembre, le mois du grand nettoyage.

La Communauté de Communes du Pays Morcenais fait partie du Syndicat d'Élimination des Déchets de la Haute Lande (SEDHL) qui assure la collecte et le traitement de nos déchets. Environ 1 300 bacs sont ainsi disposés sur tout le territoire du SEDHL (18 communes) pour collecter les ordures ménagères dont environ 784 unités sur le Pays Morcenais.

La Communauté de Communes du Pays Morcenais fait partie du Syndicat d'Élimination des Déchets de la Haute Lande (SEDHL) qui assure la collecte et le traitement de nos déchets.

**Du 4 au 19 Septembre dernier**, la société ANCO - située à Vannes - a procédé au lavage complet de ces 1 300 bacs pour enlever les multiples déjections et parfois odeurs provoquées par les déchirements de sacs poubelles par des objets contondants ou des déchets non considérés comme ordures ménagères (bois, métal,...) ou simplement les ordures ménagères non encore mises en sacs (!!!).

Pour rappel, sur l'année 2016, 3574 tonnes ont été collectées sur tout le SEDHL dont 2 380 tonnes sur le Pays Morcenais.

Autant dire qu'un lavage s'imposait !

Envoyé en préfecture le 19/02/2020  
Reçu en préfecture le 19/02/2020  
Affiché le 19/02/2020  
ID : 040-244000691-20200211-2020DELIB03-DE



# Lesperon

JOURNAL MUNICIPAL



2018/2019



# INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

Parmi les nombreuses décisions adoptées par le Conseil Communautaire au cours de l'année 2018, vous en trouverez ci-après les principales.

## ► PLUIH

La procédure d'élaboration du PLUIH (transfert de compétence urbanisme obligatoire de par la Loi) entamée le 23 novembre 2015 touche à sa fin.

Le Comité de Pilotage au sein de la Communauté a terminé l'écriture du Règlement. Les enquêtes publiques ont eu lieu en fin d'année 2018.

Nous atteignons la phase de concertation avec les Services de l'État sachant que le document a déjà été soumis à la CDPNAF qui n'a soulevé que des observations mineures.

## ► CRÉATION D'UN TIERS LIEU À MORCENX

Après analyse des potentialités du territoire et des attentes des publics ciblés et utilisateurs potentiels, la décision de création d'un tiers lieu a été adoptée.

Un groupe de « coworkers » s'est constitué et a identifié les besoins en termes de locaux et d'équipement.

Cette nouvelle organisation du travail va devenir une évidence au cours des années qui viennent.

La Communauté de Communes du pays Morcenais a souhaité accompagner cette initiative et a proposé d'investir les anciens locaux du CIAS.

Un programme d'aménagement a été défini avec les porteurs de projet comprenant un espace de « coworking », des bureaux, sanitaires et un lieu de détente.

Le montant prévisionnel des travaux serait de 150 000 € et une aide de l'État au titre de la DSIL a été sollicitée.

## ► FISCALITÉ PROFESSIONNELLE UNIQUE (FPU)

**Au 1<sup>er</sup> JANVIER 2018, 85% des EPCI et 75% des Communautés de Communes sont en FPU.**

### Qu'est-ce que la FPU ?

En FPU, toute la fiscalité économique est perçue par la Communauté de Communes (CFE ; TAFNB ; CVAE ; IFER ; TASCOT).

La Communauté de Communes pilote dès lors l'ensemble de la politique fiscale économique.

Les taux sont harmonisés sur l'ensemble du Territoire.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018, le principe du passage en FPU a été acté et il a été décidé de l'accompagnement par un cabinet spécialisé, en l'espèce le Cabinet PIM.

Cependant, une décision aussi importante demande un temps certain pour y réfléchir, analyser les conséquences pour les Communes et surtout établir une Charte de Gouvernance au sein même de la Communauté de Communes.

Pour toutes ces raisons, la décision a été différée.

## SYNDICAT D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE LA HAUTE LANDE

### Extension des consignes de tri

Le mode de collecte par système d'aspiration des colonnes aériennes de tri pour le plastique / acier / alu, actuellement présent sur le S.D.H.E.L. deviendra obsolète en 2019. Il sera donc nécessaire de changer l'entièreté de ce quantitatif par un nouveau système.

Pour répondre aux exigences nationales d'atteindre d'ici 2022 sur le territoire français 75% de recyclage des emballages et 65% de recyclage des papiers, le S.D.H.E.L. améliorera en 2019 son mode de collecte et s'engagera avec l'éco-organisme CITEO pour bénéficier de mesures d'accompagnement techniques et financières dans le cadre de cette demande.

Ce changement sera agrémenté d'une campagne de communication importante auprès des usagers.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES – VOIRIE

Revêtements superficiels de chaussée :

- Rue du Commerce, sur 820 m<sup>2</sup>, en enrobé coulé à froid pour 4 645 € TTC
- Route de Lévignacq : curage de fossés et réglage d'accotements sur 2 930 mètres, pour 5 766 € TTC.

Réparations ponctuelles de chaussées par l'entreprise Gremair Application, pour un montant de 5 286 € TTC.

Envoyé en préfecture le 19/02/2020

Reçu en préfecture le 19/02/2020

Affiché le 19/02/2020

ID : 040-244000691-20200211-2020DELIB03-DE



# Lesperon

JOURNAL MUNICIPAL



2019/2020



# INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

## ► DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Il a été décidé que, dans le cadre de sa compétence en matière de Développement économique, la Communauté de Communes du Pays Morcenais peut octroyer une aide directe en direction des entreprises pour soutenir leur investissement productif sous condition d'éligibilité.

La Commission économique a travaillé sur une convention définissant les modalités d'octroi de cette aide intercommunale pour garantir l'usage des deniers publics en adéquation avec le besoin du porteur de projet économique et la compétence dévolue en la matière à l'intercommunalité depuis la Loi Notre d'Août 2015.

### Condition principale d'éligibilité :

- L'apport en fonds propres de l'entreprise doit être équivalent à la subvention.

## ► CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DES LANDES

La Communauté des communes du Pays Morcenais et la Chambre des métiers et de l'artisanat des Landes sont deux institutions qui agissent sur le même « public cible ».

Pour plus d'efficacité, il a été convenu que leurs actions parallèles soient plus liées entre elles par une information plus partagée et par des actions de soutien à l'artisanat et aux métiers encore plus développées par un partenariat constructif.

Une convention de partenariat a donc été mise en place dans le cadre de ce développement territorial.

## ► PLUIH

La procédure d'élaboration du PLUIH pilotée par le Bureau d'études URBAM entamée le 23 Novembre 2015 devait être terminée cette année 2019 ou début 2020.

Or, le Tribunal de Commerce de LIBOURNE a, par une décision en date du 25 Février 2019, prononcé la cessation d'activité du Cabinet URBAM.

Il a fallu trouver une solution en urgence.

Le Cabinet ETEN ENVIRONNEMENT s'est proposé de reprendre l'étude jusqu'à son achèvement accompagnée de techniciens.

Dans ces conditions, le terme de la procédure d'élaboration du PLUIH a été décalée dans le temps.

La validation collégiale définitive des documents d'urbanisme (Règlement écrit, Zonage et PADD) devrait s'opérer le 10 Décembre prochain. Ensuite, viendra la phase de l'enquête publique en 2020.

## ► ETABLISSEMENT D'UNE CHARTE DE GOUVERNANCE

Après 25 ans d'existence, la Communauté de Communes du pays Morcenais s'est dotée d'une Charte de Gouvernance pour appréhender un ensemble d'enjeux pour son avenir.

### Les élus actuels articulent cet enjeu de mutation autour de 3 axes :

- Redresser la situation financière de la Communauté.
- Repositionner le projet de territoire de la Communauté.
- Redynamiser et clarifier les modalités de fonctionnement et de gouvernance.

### Cette Charte pose des principes fondamentaux :

- Un principe de subsidiarité et d'identité des Communes.
- Un principe de transparence.
- Un principe de participation.
- Un principe de consensus.

En résumé, il existera plus de collégialité dans le fonctionnement de la Communauté de Communes, plus de transparence avec une implication plus directe des Conseillers municipaux des Communes du territoire.

## ► PASSAGE EN FPU (Fiscalité Professionnelle Unique)

À l'heure où ces lignes sont écrites, la décision de passage en FPU n'est pas encore adoptée.

Nous en sommes au stade de l'élaboration d'un Pacte Financier, préalable au passage en FPU.

## ► NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'arrêté Préfectoral du 23 Octobre 2019, en application de la Loi, a modifié le nombre et la répartition des sièges à compter du prochain renouvellement général des Conseils Municipaux.

### Nombre de sièges : 23

#### Répartition :

- MORCENX-LA-NOUVELLE	= 11
- YGOS-ST-SATURNIN	= 3
- LESPERON	= 3
- ONESSE	= 3
- ARENGOSSE	= 2
- OUSSE-SUZAN	= 1



# SYNDICAT D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE LA HAUTE LANDE

Le Syndicat d'Élimination des Déchets de la Haute Lande (SEDHL) en charge de collecter vos déchets, s'est engagé depuis 2018 dans une profonde réflexion pour changer l'actuel mode de collecte de tri sélectif sur votre commune, pour répondre favorablement aux exigences nationales portées par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) d'Août 2015.

Ce changement notable va se traduire par le remplacement, en premier lieu, de la quasi-totalité du parc des colonnes aériennes de Tri sélectif (hors verre) sur les deux derniers mois de l'année 2019, sur tout le territoire du SEDHL dont votre commune fait partie.

En deuxième lieu, le changement va se traduire concrètement par un tri sélectif légèrement différent de ce que nous pratiquions jusqu'à maintenant.

En effet, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020, nous devons séparer nos apports de la façon suivante :

- Dans les colonnes de couleur Jaune : à déposer TOUS les emballages plastiques, l'acier, l'aluminium ménager ET les briques alimentaires type jus de fruit, soupes et lait.
- Dans les colonnes de couleur Bleue : à déposer TOUS les papiers ET toutes les cartonnettes d'emballage type emballage céréale, emballage cartonné de gâteaux.
- Dans les colonnes de couleur Verte : à déposer uniquement les emballages verre

Enfin, le SEDHL a décidé de passer en même temps en « extension de consignes de tri », ce qui signifie que dorénavant, tout va pouvoir se trier (par exemple les sacs plastiques et les pots de yaourt pourront aller avec le plastique et non plus avec les ordures ménagères ; les enveloppes à fenêtres pourront aller avec le papier et non plus dans la poubelle). Notre geste de tri va être donc beaucoup plus simplifié !

Un guide de tri va être prochainement réalisé et distribué dans chaque foyer et disponible en Mairie.

Retrouvez également ces infos sur <https://www.paysmorcenais.fr/Communaute-de-Communes/Gestion-des-dechets>

## LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,  
 IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

ars  
 ASEM

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les Français produisent en moyenne **160 kg de déchets verts par personne et par an**. Pour s'en débarrasser, **9 % des foyers les brûleraient** alors que c'est interdit, ce qui représente **près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés** à l'air libre chaque année en France (source : ADEME).

- Brûler 50kg** de végétaux émet autant de particules que...
- 6 mois** de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul...
- 9800 km** parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine...
- 37900 km** parcourus par une voiture essence récente en circulation urbaine...

source Lig'air 2014

### Les déchets verts, qu'est-ce que c'est ?

Les déchets verts sont issus de la tonte des pelouses, de la taille de haies et arbustes, des feuilles mortes, de résidus d'élagage et de débroussaillage, de l'entretien des massifs et d'autres déchets végétaux issus de parcs et jardins...

**Particuliers, collectivités, entreprises : nous sommes tous concernés.**

Envoyé en préfecture le 19/02/2020

Reçu en préfecture le 19/02/2020

Affiché le 19/02/2020

ID : 040-244000691-20200211-2020DELIB03-DE



# Morcenx-la-Nouvelle

n°3 - Décembre 2019

## La Lettre Municipale



# Contacts Pratiques

Envoyé en préfecture le 19/02/2020

Reçu en préfecture le 19/02/2020

Affiché le 19/02/2020

ID : 040-244000691-20200211-2020DELIB03-DE



## *Mairie de Morcenx-la-Nouvelle*

2, place Léo Bouyssou  
40110 Morcenx-la-Nouvelle

☎ 05 58 04 19 00

[www.morcenxlanouvelle.fr](http://www.morcenxlanouvelle.fr)

**Ouverture :**

**Lundi au jeudi**

**de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30**

**Vendredi**

**de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h**

## *Office de Tourisme*

### *du Pays Morcenais*

4, place Jean Moulin - BP 66

40110 Morcenx-la-Nouvelle

☎ 05 58 04 79 50

[www.tourisme.paysmorcenais.fr](http://www.tourisme.paysmorcenais.fr)

**Ouverture (hors saison) :**

**Lundi au vendredi**

**de 9h à 12h et de 14h à 17h30**

## *CIAS du Pays Morcenais*

3, rue du Docteur Roux

40110 Morcenx-la-Nouvelle

☎ 05 58 08 10 10

[www.paysmorcenais.fr](http://www.paysmorcenais.fr)

**Ouverture :**

**Lundi au vendredi**

**de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h**

## *Mairie annexe d'Arjuzanx*

Le Bourg

Arjuzanx

40110 Morcenx-la-Nouvelle

☎ 05 58 07 83 17

[www.morcenxlanouvelle.fr](http://www.morcenxlanouvelle.fr)

**Ouverture :**

**Lundi au vendredi**

**de 10h à 13h**

## *Médiathèque François Mitterrand*

Place Léo Bouyssou

40110 Morcenx-la-Nouvelle

☎ 05 58 04 16 39

[www.mediatheque.paysmorcenais.fr](http://www.mediatheque.paysmorcenais.fr)

**Ouverture :**

**Mardi et vendredi**

**de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30**

**Mercredi**

**de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30**

**Jeudi**

**de 14h à 17h**

**Samedi**

**de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h**

**(fermée le samedi après-midi en juillet et août)**

## *Communauté de Communes*

### *du Pays Morcenais*

#### *Syndicat d'Élimination*

#### *Des Déchets de la Haute Lande*

16, place Léo Bouyssou - BP 66

40110 Morcenx-la-Nouvelle

☎ 05 58 04 14 15

[www.paysmorcenais.fr](http://www.paysmorcenais.fr)

**Ouverture :**

**Lundi au jeudi**

**de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30**

**Vendredi**

**de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**

## *Mairie annexe de Garrosse*

1, rue des Platanes

Garrosse

40110 Morcenx-la-Nouvelle

☎ 05 58 07 82 68

[www.morcenxlanouvelle.fr](http://www.morcenxlanouvelle.fr)

**Ouverture :**

**Lundi et jeudi**

**de 13h30 à 16h**

**Mardi et vendredi**

**de 13h30 à 17h30**

## *E-Media de Garrosse*

1, rue des Platanes

Garrosse

40110 Morcenx-la-Nouvelle

☎ 05 58 07 82 68

[www.mediatheque.paysmorcenais.fr](http://www.mediatheque.paysmorcenais.fr)

**Ouverture :**

**Mercredi et samedi**

**de 10h30 à 11h30**

## *Déchetterie*

### *de Morcenx-la-Nouvelle*

8, chemin de Gironsacq

40110 Morcenx-la-Nouvelle

☎ 05 58 04 19 77

[www.paysmorcenais.fr](http://www.paysmorcenais.fr)

**Ouverture :**

**Mardi, vendredi et samedi**

**de 9h à 12h et de 14h à 17h30**

**Mercredi**

**de 14h à 17h30**

## *Mairie annexe de Sindères*

Chemin vicinal

Sindères

40110 Morcenx-la-Nouvelle

☎ 05 58 04 16 30

[www.morcenxlanouvelle.fr](http://www.morcenxlanouvelle.fr)

**Ouverture :**

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi**

**de 13h30 à 17h30**

## *E-Media de Sindères*

Le Bourg

Sindères

40110 Morcenx-la-Nouvelle

☎ 05 58 07 94 19

[www.mediatheque.paysmorcenais.fr](http://www.mediatheque.paysmorcenais.fr)

**Ouverture :**

**Mercredi**

**de 16h à 18h**

## *Régie des eaux et assainissement*

20, place Léo Bouyssou

40110 Morcenx-la-Nouvelle

☎ 05 58 04 14 61

[www.eaux.morcenx.fr](http://www.eaux.morcenx.fr)

**Ouverture :**

**Lundi, mardi et jeudi**

**de 8h15 à 12h15**

**Mercredi et vendredi**

**de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h**



Au nom de l'ensemble des élus du Conseil Municipal et des agents territoriaux, je tiens à vous souhaiter une excellente année 2020.

Nous soufflons en ce début d'année la première bougie anniversaire de la création de Morcenx-la-Nouvelle. Cette première année nous a permis d'établir collectivement les fondements de notre nouvelle commune. Les élus des quatre villages réunis ont, dans le cadre des commissions municipales, travaillé sans relâche à cette nouvelle organisation au service des citoyens dans le respect de la charte constitutive.

L'ensemble des agents communaux a également su relever le défi de cette fusion en assurant une véritable continuité de services publics. Je veux ici les remercier toutes et tous pour leur implication et leur professionnalisme.

L'année 2020 sera, comme vous le savez, rythmée par les élections municipales les 15 et 22 mars prochains. Le nouveau Conseil Municipal de Morcenx-la-Nouvelle, qui sera composé de 33 élus, relèvera les défis de notre nouvelle histoire commune et devra assurer le développement harmonieux de notre territoire.

Symbole de ce développement, le déploiement de la fibre optique se poursuivra durant le premier semestre 2020 et chaque habitation pourra bientôt avoir accès au Très Haut Débit. Cette évolution est un service essentiel attendu par beaucoup qui souligne les efforts constants menés par le Département des Landes et les collectivités pour ancrer notre territoire dans la modernité tout en préservant notre cadre de vie remarquable.

Enfin, parce qu'il est important de faire vivre notre esprit de rencontre et d'échange, j'invite tous les citoyens de notre nouvelle commune à la cérémonie des vœux de Morcenx-La-Nouvelle le samedi 4 janvier 18h à la salle du Maroc pour partager un moment de convivialité.

*Bonnes fêtes, bonne année  
pour 2020.*

*Très amicalement  
à vous.*

*Jean-Claude Deyres*

## Sommaire

<i>Contacts pratiques</i> .....	02
<i>Travaux sur la Commune Nouvelle</i> .....	04-05
<i>Médiathèque du Pays Morcenais</i> .....	06-07
<i>Le Tri des déchets se simplifie</i> .....	08
<i>Le Tiers Lieu du Pays Morcenais</i> .....	09
<i>PLUiH en Pays Morcenais</i> .....	09
<i>Police rurale : les chiens dangereux</i> .....	10
<i>État civil</i> .....	10
<i>Restauration scolaire : les menus végétariens</i> .....	11
<i>Expressions politiques</i> .....	11
<i>Sortir à Morcenx-la-Nouvelle : les dates à retenir</i> .....	12

## Présentation des vœux

**Morcenx**

**Samedi 4 janvier**

**18h - Salle du Maroc**

**Arjuzanx**

**Dimanche 12 janvier**

**11h - Salle des Fêtes**

**Garrosse**

**Dimanche 19 janvier**

**11h - Salle des Fêtes**

**Lettre d'information municipale  
de la ville de Morcenx-la-Nouvelle**

**N°3 - Décembre 2019**

Directeur de la publication : Jean-Claude Deyres

Crédits Photos : Mairie

Conception : Mairie

Imprimerie : Lacoste Roques

Tirage : 2750 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé

## La Régie des eaux entreprend

### EAU POTABLE



Le schéma directeur d'eau potable (diagnostic et modélisation de l'écoulement) lancé mi 2019 et réalisé par le bureau d'études Altereo entre dans sa phase terminale.

L'objectif premier de cette étude est de mieux appréhender les conditions d'écoulement de l'eau dans le réseau de canalisations d'eau potable de manière à ensuite engager les opérations d'améliorations qui permettront de limiter les zones de stagnation d'eau ; celles-ci sont propices à la formation de précipités de sels de fer (eau rougeâtre) que l'on peut retrouver, par intermittence et sans réelle logique, à la sortie du robinet.

Le second objectif complémentaire est d'étudier la faisabilité de traitement du fer présent dans l'eau pompée par nos 2 forages (concentration mesurée entre 50 et 70 microgrammes/litre mesurée avec un seuil réglementaire maximal fixé à 200 microgrammes/litre).

Montant initial du marché = 54 890€ HT (subvention 50% Agence de l'Eau + 25 % Conseil Départemental)

Envoyé en préfecture le 19/02/2020

Reçu en préfecture le 19/02/2020

Affiché le 19/02/2020

Conformément aux préconisations du schéma directeur

d'assainissement (étude réalisée de mi 2017 à mi 2018

- programme de rénovation du réseau d'eau usée sur 10 années), la commune a engagé sur Morcenx des travaux de pose du nouveau réseau sur les rues Barbusse, Castors, 08 mai 1945 (portion devant le gymnase) et route des Lagunes (section entre la route de Solférino et la rue des roseaux).

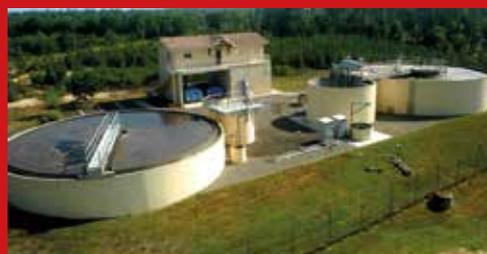
Ce sont les défauts structurels conséquents, souvent liés à des réseaux obsolètes en fibro-ciment ou vieillissant, qui justifient la priorité d'action sur ces secteurs (risque effondrement, entrées d'eaux parasites en abondance,...).

Montant initial du marché = 139 993.00€ HT (Subvention 25% Agence de l'eau).

Travaux débutés en novembre mais reportés en janvier suite aux périodes extrêmement pluvieuses et défavorables à la pose du réseau en tranchées ouvertes (nappe phréatique très haute).

### RAPPELS

Le réseau d'assainissement est de type séparatif. Les eaux de pluie ou de nappes ne doivent pas se déverser dans le réseau d'eau usée. De tels raccordements sont la conséquence de débordements à nos ouvrages de traitement (postes de refoulement et station d'épuration) et nous pénalisent auprès de nos partenaires (DDTM, Agence de l'eau).



## ✓ Sécurité routière sur la RD 38 à Morcenx et Arjuzanx

Pour tenter de remédier au problème de **vitesse excessive sur certains axes de circulation**, la Commune a réalisé sur quelques mois des essais de mise en place d'écluses.

Ainsi deux écluses ont été installées sur la RD 38 en sortie de Morcenx direction Mont de Marsan, une autre sur la RD 325 en agglomération dans la traversée du quartier des Cigales et enfin deux autres sur la RD 38 en traversée d'Arjuzanx.

Ces dispositifs peuvent se montrer efficaces dès lors que le trafic est suffisamment dense mais en l'occurrence, suite à des mesures de vitesses, avant et après installation des écluses, nous n'avons observé qu'une **réduction**

**très faible** de la vitesse moyenne des véhicules.

Nous envisageons donc l'installation d'autre dispositif de type « **feu récompense** ». Il s'agit de placer sur des carrefours ou des points particuliers (passage piéton par exemple) **un feu tricolore équipé d'un radar et qui restera vert si la vitesse détectée est inférieure à la limite autorisée** ou passera au rouge si la vitesse est trop élevée.

Par rapport à l'écluse, ce dispositif sera efficace quel que soit le trafic et de plus sera financièrement moins coûteux à installer.



## ✓ Programme de développement de la Fibre Optique

Envoyé en préfecture le 19/02/2020  
Reçu en préfecture le 19/02/2020  
Affiché le 19/02/2020  
ID : 040-244000691-20200211-2020DELIB03-DE

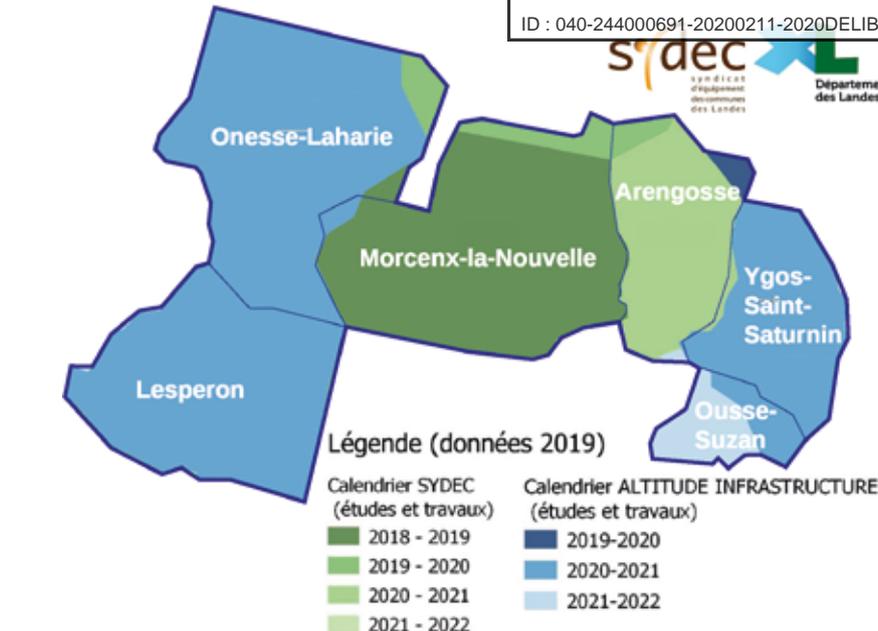
Dans les Landes, 70% des Landais, hors agglomération, ont un accès à Internet insuffisant (moins de 8Mbits/s). 8-10 Mbit/s sont nécessaires pour la TV en haute définition et pour le téléchargement.

Les ménages considèrent que l'accès aux Haut et Très Haut Débit (THD) est un des services publics locaux prioritaires. Le THD et/ou la fibre optique sont les premiers équipements demandés par les élus en matière d'aménagement du territoire. L'accès à la dématérialisation facilite les démarches administratives. Enfin, c'est également un moyen de lutte contre l'isolement en milieu rural.

De la même façon, en ce qui concerne les entreprises landaises, les enjeux du développement des services numériques et de l'infrastructure d'accès sont au moins aussi cruciaux que ceux portés au siècle précédent par les chantiers de l'électrification et du réseau téléphonique. La qualité des communications électroniques est l'un des critères de choix essentiels d'implantation des entreprises.

La fibre optique est donc garante de l'attractivité et du progrès dans nos territoires.

L'objectif du Département des Landes est de desservir les territoires sur lesquels aucune action des opérateurs privés n'était prévue et de couvrir 100% du territoire pour tous les Landais(es).



Deux réseaux, l'un public, qui sera porté par le SYDEC (investissement de 112M€) et l'autre privé, porté par Altitude Infrastructure (investissement de 153M€), vont donc coexister.

Au total, dans les Landes ce sont près de 300 millions d'euros qui seront investis sur le territoire, entre l'investissement public et celui du privé. 3 000 nouveaux emplois seront prévus en Nouvelle Aquitaine d'ici 2020, directement issus de l'économie numérique.

Afin que 100 % des Landais(es) bénéficient de la fibre optique, le Département des Landes a décidé de

prendre à sa charge le financement complémentaire de 10 M€ nécessaires à la construction des 6 600 nouvelles prises optiques qui n'étaient pas prévues dans le schéma initial, sans aucun impact financier pour les intercommunalités landaises.

Ainsi, tous les Landais(es) bénéficieront d'un accès au Très Haut Débit par fibre optique d'ici fin décembre 2022.

Ce déploiement permet d'accentuer fortement l'impulsion donnée aux politiques publiques en améliorant la qualité de vie des landais.

## ✓ Maison de la chasse à Sindères



La Commune envisage la création d'une salle de dépeçage à Sindères. Celle-ci sera créée sous l'aerial, elle reprendra le bâtiment existant qui sera rénové et agrandi pour constituer au final un local de 30 m<sup>2</sup>.

L'appel d'offres a été lancé et les offres sont en cours de négociations entre les entreprises et la commune.

**Les travaux commenceront début d'année prochaine pour une durée de 6 mois.**

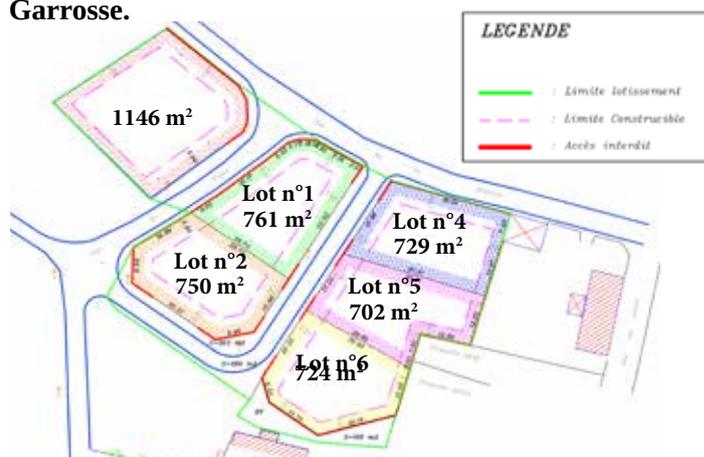
### Travaux à venir en 2020

Boulodrome à Sindères  
City Park à Garrosse  
City Park à Morcenx

## ✓ Lotissement à Garrosse

Le lotissement de l'Hoste à Garrosse comporte six lots dont la superficie varie de 700 à 1100 m<sup>2</sup>. A ce jour tous les réseaux sont posés (eau usée, eau potable, électricité, téléphone, éclairage public). Il ne reste plus qu'à réaliser les travaux de voirie en phase provisoire. L'entreprise est retenue, les travaux seront réalisés en janvier 2020. A l'issue de ces travaux, les lots seront mis en vente au prix fixé par le conseil municipal soit 26 € HT le m<sup>2</sup>.

**Dès à présent les réservations peuvent être effectuées en mairie de Morcenx-la-Nouvelle ou en mairie annexe de Garrosse.**





# Médiathèque du Pays Morcenais



## Médiathèque François Mitterrand

La médiathèque François Mitterrand fait partie du réseau de la Médiathèque du Pays Morcenais. Vous pouvez emprunter et/ou déposer vos documents dans tout le réseau avec votre carte d'adhérent.

**Inscription gratuite !**

Renseignements au 05 58 04 16 39 ou sur [www.mediathèque.paysmorcenais.com](http://www.mediathèque.paysmorcenais.com)



# A venir en 2020



## Médiathèque du Pays Morcenais

Morcenx-la-Nouvelle



Présentation de  
«La folle histoire de FELIX ARNAUDIN»  
Vendredi 14 février 2020-18h30  
en présence de Marc Large



Entrée libre dans la limite des places disponibles



## Horaires d'ouverture

### Médiathèque de Morcenx

Mardi	9h30 - 12h	14h - 18h30
Mercredi	9h30 - 12h30	14h - 18h30
Jeudi	Fermé	14h - 17h
Vendredi	9h30 - 12h	14h - 18h30
Samedi	9h30 - 12h30	14h - 17h *



Emédia de Garrosse  
Mercredi et samedi  
10h30 - 11h30

Emédia de Sindères  
Mercredi  
16h - 18h

\* Sauf juillet et août, fermé le samedi après-midi.

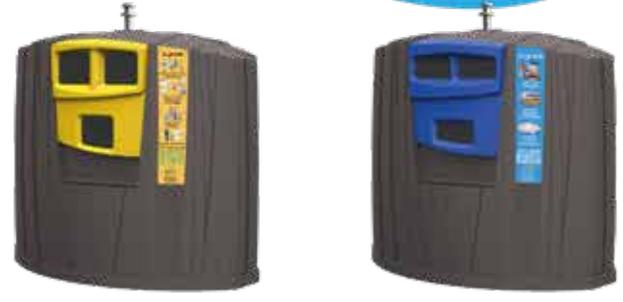
# Le TRI

## SE SIMPLIFIE !

Envoyé en préfecture le 19/02/2020  
 Reçu en préfecture le 19/02/2020  
 Affiché le 19/02/2020  
 ID : 040-244000691-20200211-2020DELIB03-DE



Actions pour limiter l'impact de l'élimination sur la planète et préserver nos ressources naturelles.



Le Syndicat d'Élimination des Déchets de la Haute Lande (SEDHL) en charge de collecter vos déchets, s'est engagé depuis 2018 dans une profonde réflexion **pour changer l'actuel mode de collecte de tri sélectif** sur votre commune et pour répondre favorablement aux exigences nationales portées par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) d'Août 2015.

Ce changement notable va se traduire par le remplacement, en premier lieu, de la quasi-totalité du parc des colonnes aériennes de Tri sélectif (hors verre) sur les deux derniers mois de l'année 2019, sur tout le territoire du SEDHL dont votre commune fait partie. En deuxième lieu, le changement va se traduire concrètement par un tri sélectif légèrement différent de ce que nous pratiquons aujourd'hui.

En effet, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020, nous devons séparer nos apports de la façon suivante :

- Dans les colonnes de couleur Jaune : à déposer **TOUS** les emballages plastiques, l'acier, l'aluminium ménager **ET** les briques alimentaires type jus de fruit, soupes et lait.
- Dans les colonnes de couleur Bleue : à déposer **TOUS** les papiers **ET** toutes les cartonnettes d'emballage type emballage céréale, emballage cartonné de gâteaux.
- Dans les colonnes de couleur Verte : à déposer **uniquement** les emballages verre.

Enfin, le SEDHL a décidé de passer en même temps en « extension de consignes de tri ». Dorénavant, **tout va pouvoir se trier** (par exemple les sacs plastiques et les pots de yaourt pourront aller avec le plastique et non plus avec les ordures ménagères ; les enveloppes à fenêtres pourront aller avec le papier et non plus dans la poubelle). **Notre geste de tri va être donc beaucoup plus simplifié !**

Un mémo-tri va être prochainement distribué dans chaque foyer et sera disponible en Mairie. Retrouvez également ces infos sur : <https://www.paysmorcenais.fr/Communaute-de-Communes/Gestion-des-dechets>.

**CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT**

**À RECYCLER**  
 EMBALLAGES EN VERRE  
 BOUTEILLES EN VERRE / POTS ET BOCAL EN VERRE

**À RECYCLER**  
 EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES  
 BOUTEILLES ALIMENTAIRES / BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE / TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE / EMBALLAGES EN MÉTAL

**À JETER**  
 VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE / OBJETS

**À RECYCLER**  
 TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES EN CARTON  
 EMBALLAGES EN CARTON / JOURNAUX, MAGAZINES ET CATALOGUES / COUVRES, LETRES ET AUTRES PAPIERS

**NOUVEAU**

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

**Un doute, une question sur le tri ?**  
 05 58 04 14 15 - [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)

**#SUIVEZMOI**  
 SUR CONSIGNESDETRI.FR



**CITEO**

## ✓ Le Tiers Lieu du Pays Morcenais arrive !

Annoncé à la fin de l'automne 2019, la Tiers lieu du Pays morcenais ouvrira finalement ses portes en tout début 2020 après de longs travaux de rénovation de ce bâtiment situé en plein cœur de ville de Morcenx-la-Nouvelle, non loin de toutes commodités de commerces et de transports. Autrefois, logement de fonction de l'instituteur de l'ancienne école des garçons, puis Centre d'Action Sociale de Morcenx, **ce bâtiment situé 5 allées Hegenheim officiera désormais dans l'ère de l'économie numérique.**

La Communauté de Communes du Pays Morcenais s'est engagée dans ce projet depuis 2015, en menant tout d'abord une



étude de faisabilité puis par la suite en réalisant ces travaux de rénovation pour créer ce Tiers lieu dont les clefs seront confiées en Janvier 2020 à l'association Fier Lieu. **Aujourd'hui, elle est prête à accueillir les entrepreneurs locaux** jusque-là installés à leur domicile, les télétravailleurs désireux de trouver sur place des conditions d'accueil et d'exercice compatibles avec les exigences de leurs employeurs, les professionnels de passage, désormais habitués à retrouver de tels lieux au gré de leurs différentes « haltes » économiques.

Aidée financièrement par l'État (45 000€), la Région Nouvelle Aquitaine (81 000€) et le programme de fonds européens Leader (20 000€), la Communauté de Commune du Pays morcenais a engagé 81 000€ pour porter ce Tiers Lieu qui

Envoyé en préfecture le 19/02/2020

Reçu en préfecture le 19/02/2020

Affiché le 19/02/2020

ID : 040-244000691-20200211-2020DELIB03-DE



constituera un nouvel outil économique pour le territoire (Montant total de l'opération : 227 000€ HT)

Si vous êtes intéressés par cette démarche ou par des renseignements complémentaires sur le fonctionnement de ce lieu, n'hésitez pas à prendre contact avec cette association :

**contact@lefierlieu.fr**  
ou  
**facebook.com/coworcenx/**

## ✓ PLUiH Pays Morcenais

Après 3 ans et demi de travaux, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'habitat du Pays morcenais entame son dernier virage.

Pour rappel, ce document planificateur est destiné à terme, à remplacer au moment de son approbation, les documents communaux (PLU, POS, carte communale) qui permettent l'instruction du droit de sol comme par exemple le droit à construire.

Son objectif est à la fois simple et complexe : Quel territoire voulons-nous pour demain ? Où et comment peut-on construire ? Ces questions ont été posées depuis 2016 de manière collégiale à l'échelle intercommunale, encadrées par des lois et des règlements qui accentuent l'effort de modération de la consommation des espaces tant sur les implantations du nouvel habitat que sur les usages.

Les élus communautaires se prononceront le 11 Février 2020 en assemblée plénière sur ces questionnements en délibérant sur l'Arrêt PLUiH qui fige les éléments de réponse notamment sur les futures règles de construction et les futurs

zonages. Dans les jours qui suivront cette date, vous pourrez consulter l'ensemble de ces documents sur le site Internet du Pays morcenais.

Ces réponses sont le fruit d'une collaboration entre la Communauté de Communes et les 6 communes qui la composent ainsi que la prise en compte des différentes remarques des partenaires institutionnels (Etat, Département, Chambres consulaires, organismes spécialisés de l'habitat, de l'Environnement...). **L'avis et les observations des habitants ont été également étudiés au travers de la lecture des cahiers d'observation laissés à disposition dans chaque mairie du Pays morcenais.**

L'Arrêt du PLUiH est toutefois une première étape. Dans le courant du printemps 2020, ce document sera en effet soumis officiellement dans son entièreté à l'avis des Personnes Publiques Associées et Consultées (Etat,



collectivités locales, DDTM, DREAL...) ainsi qu'aux conseils municipaux du Pays Morcenais.

**Chacun pourra également formuler des observations dans le cadre de l'Enquête Publique qui suivra cette consultation, courant de l'été 2020.** Les modalités de cette Enquête (date, lieux, horaires) feront l'objet d'une publicité auprès de la population afin que les dernières remarques puissent encore être prises en compte, pour arriver fin d'Automne 2020, à l'Approbation finale du PLUiH qui viendra remplacer les documents communaux d'urbanisme.

Les chiens dangereux sont classés en 2 catégories. Ceux classés en 1ère catégorie sont les chiens d'attaque (ex : pit-bull) et ceux classés en 2ème catégorie sont les chiens de garde et de défense (ex : rottweiler). Certains chiens peuvent relever des 2 catégories.

### Quelques rappels :

Ne peuvent détenir des chiens de 1ère et 2ème catégorie :

- Les personnes âgées de moins de 18 ans ;
- Les majeurs en tutelle à moins qu'ils n'y aient été autorisés par le juge des tutelles ;
- Les personnes condamnées pour crime ou à une peine d'emprisonnement avec ou sans sursis pour délit inscrit au bulletin n°2 du casier judiciaire ;
- Les personnes auxquelles la propriété ou la garde d'un chien a été retirée.

Les chiens de la première catégorie ne peuvent avoir accès :

- aux transports en commun ;
- aux lieux publics (sauf voie publique où ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure) ;
- aux locaux ouverts au public ;

Le non respect de chacune de ces dispositions est puni d'une amende de la deuxième classe (150 euros). Tout propriétaire ou détenteur d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie n'ayant pas de permis de détention pour l'animal est passible d'une peine d'emprisonnement de 3 mois et de 3750 euros d'amende ainsi que la confiscation du chien.

Pour obtenir le permis de détention, il convient de présenter aux services de la mairie les documents suivants :

- la carte d'identification du chien ;
- un certificat de vaccination antirabique en cours de validité ;
- un certificat vétérinaire de stérilisation du chien s'il s'agit d'un chien de 1ère catégorie ;
- une attestation d'assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire ;
- l'attestation d'aptitude à la détention d'un chien dangereux ;
- l'évaluation comportementale du chien en cours de validité.

Pour que le permis de détention reste valide, il doit être satisfait en permanence à la validité de la vaccination, de l'assurance et de l'évaluation comportementale.

**Les gardes champêtres interviennent le week-end, jour férié et après les heures de service pour les chiens dangereux classés en 1ère et 2ème catégories, ainsi que pour les chiens menaçants hors de ces catégories. Ils pourront intervenir pour les autres animaux errants (chiens ainsi que pour les chats) aux heures d'ouverture du service.**



## ✓ État civil

CASTAINGS Yzia	18/06/2019
CASIEZ Nohan	25/06/2019
MARQUET Athéna Lys	26/06/2019
FOULON Jessy Léna Laurélyne	21/07/2019
DAASANI Naïm	23/07/2019
DUHAZÉ Owen	25/07/2019
FERCHICHI Naëll	26/07/2019
MOHDEB LOUBÈRE Charlotte	10/08/2019
FERGANI Nathan Gilles François	12/08/2019

### Naissance



CALIOT Élio Gilbert Logan	03/09/2019
CALIOT Tom Pierre Tony	03/09/2019
AKABLI Walid	08/09/2019
LEBLOND Nino	16/09/2019
POUILLON Lenzo Christophe Amaury	22/05/2019
COVILLIERS Paul Philippe	07/10/2019
NICAISE ESCARPE Clarisse Brigitte Denise	08/10/2019
PEREZ Louca	10/10/2019
FLORES Nathanaël	07/11/2019
GIARD Max	08/12/2019

DUBOURG Mylène RISPAL Yann	06/07/2019
BATELIER Sylvie, Maryse, Corinne VEYS Pierre, Frédéric	06/08/2019
FLORES Hélène ROBLES Nelly	10/08/2019
DELCOURTE Hélène RANNOU Jean-Yves	24/08/2019

### Mariage



FAUTOUS Marine PHOENIX Damien, Mathieu, Vincent	31/08/2019
FERNANDEZ Céline LARROUY Étienne	21/09/2019
VARLOT Annick DUBOURG Thierry	05/10/2019
SANCHEZ Marie-Isabelle SOUBIELLE Didier	19/10/2019

La loi EGalim tend à proposer **un menu végétarien par semaine** dans toute la restauration scolaire – de la maternelle au lycée – depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019. C'est-à-dire un menu unique sans viande ni poisson, crustacés et fruits de mer. Il pourra néanmoins comporter des œufs ou des produits laitiers. **L'objectif a été fixé : réduire le gaspillage alimentaire et favoriser les circuits courts et bio, tout en offrant des menus de qualité.**



Les enfants qui fréquentent le restaurant scolaire de Moré ont pu ainsi découvrir les 1<sup>ers</sup> repas végétariens en novembre (flageolets à la tomate et à la figue) et en décembre (lasagnes de légumes). **À compter de janvier 2020, le rythme passera à 2 repas végétariens par mois et à un repas par semaine au printemps prochain**, quand ce sera la saison des fruits et légumes, **en privilégiant les produits locaux et bio.**

Dans le même temps, des repas végétariens seront servis aux enfants scolarisés **dans les écoles des 3 villages**, à la même fréquence et pour le même menu qu'au restaurant scolaire de Moré.

Menu du prochain repas végétarien (13 janvier 2020) :

Salade verte au fromage  
Tajine de semoule aux légumes (petits pois, carottes, semoule)  
Poire au chocolat

## ✓ Expression Politique

### Liste "Union de la Gauche pour l'avenir de Morcenx"

*A quelques semaines de la fin du mandat municipal, cette fin d'année 2019 correspond également à la première année de Morcenx-la-Nouvelle.*

*Dans cette période transitoire, nous avons tous ensemble sereinement construit les fondations de notre collectivité élargie. Une organisation administrative et technique adaptée aux exigences de ce nouveau périmètre nous a permis, sans trahir la charte constitutive ni les habitudes des quatre villages, d'amorcer une gestion partagée de notre commune.*

*Nous devons maintenant nous attacher à donner du sens à notre nouveau territoire, à coordonner des actions structurantes et innovantes, à consolider nos services publics de proximité tout en favorisant la participation citoyenne.*

*Les nombreux atouts de Morcenx-la-Nouvelle doivent maintenant nous permettre de créer les conditions indispensables à notre développement, tout en consolidant notre qualité de vie dans un environnement préservé.*

### Liste "Pour Morcenx"

*Et voilà, le mandat arrive à échéance.*

*Nous vous laissons le soin d'en tirer les conclusions.*

*Quand à nous il nous reste qu'à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.*

## Concert "The Mirror"

Nicolas Gardel : Trompette

Rémi Panossian : Piano

**Samedi 25 janvier**

21h - Salle du Maroc

Entrée : 15 € - Tarif réduit : 10 €

Gratuit pour les moins de 18 ans



Après 15 ans de face à face à la vie comme à la scène, le pianiste Rémi Panossian (RP3) et le trompettiste Nicolas Gardel (The Headbangers) se réunissent autour de l'envie commune de dialoguer ensemble dans une formation minimaliste, ne tolérant pas les faux semblants. Une rencontre où les deux artistes se regardent l'un et l'autre comme leurs propres reflets. Ils nous proposent une musique à leur image, passionnée, lyrique et surprenante. En passant de Duke Ellington à la Pop, leur répertoire, nourri de compositions originales, embrasse les racines, le présent et le lendemain ....

Nicolas Gardel : Trompette

Rémi Panossian : Piano

## Spectacle "Cartable"

L'histoire extraordinaire d'une classe ordinaire

Seule-en-scène de Gloria Da Queija

**Samedi 29 février**

18h - Salle du Maroc

Entrée : 15 € - Tarif réduit : 10 €

Gratuit pour les moins de 18 ans



L'odeur du cartable neuf le jour de la rentrée, les cris et les rires dans la cour de récréation, les stylos qui fuient toujours au mauvais moment, l'imagination des enfants, leurs bavardages, leurs coups d'éclat, le trac avant le spectacle de fin d'année ...

Ce seule-en-scène, à la fois drôle et émouvant, nous plonge dans le quotidien d'une enseignante pleine de bonne volonté et de ses élèves tous si différents et attachants.

Cartable est un hommage au métier de professeur des écoles, complexe et passionnant. Un plongeon dans le monde de l'école, où chacun, enfant ou adulte, continue d'apprendre grâce à l'autre ...

## Concert "Play War"

Mise en scène et interprétation :

Alexandre Finck et Adrien Fournier

**Dimanche 29 mars**

16h - Salle du Maroc

Entrée : 15 € - Tarif réduit : 10 €

Gratuit pour les moins de 18 ans



C'est la guerre ! Deux soldats sont catapultés en pleine jungle. Plongés dans un univers modelé par les sons et la vidéo, ces deux personnages (qui ont parfois du mal à se comprendre) nous entraînent dans un périple inspiré des grands classiques du cinéma américain. Un spectacle tout public avec autant d'humour que de délicatesse, entre Charlie Chaplin et Tex Avery.

A travers les yeux de deux personnages dépassés par les événements, la nouvelle création Play War de la Compagnie Discrète est une invitation à revenir en enfance et à s'interroger sur notre rapport à la guerre.



Cette année, Festirues célébrera sa 20<sup>ème</sup> édition, le 25 et 26 avril. Pour fêter cet événement, la ville de Morcenx-la-Nouvelle et l'Association Culturelle Morcenaise concoctent un programme spécial.

Spectacles, vide-grenier, repas festifs seront toujours présents, dans une nouvelle configuration.

Pour cette occasion l'Association Culturelle Morcenaise recherche des bénévoles pour encadrer les compagnies et participer à l'organisation.

Si l'expérience vous tente, rejoignez l'équipe de bénévoles. Pour cela, vous pouvez contacter le service culturel de la ville, par téléphone, au 05.58.07.85.93, ou par mail, à l'adresse suivante, [culture@mairie-morcenx.com](mailto:culture@mairie-morcenx.com).

## Concerts de l'Harmonie La Cigale

**Samedi 4 avril : 21h - Salle du Maroc**

**Dimanche 21 juin : 12h - Kiosque**

**Dimanche 5 juillet : 12h - Place du Bourg**

## Printemps des Landes

**Du 4 avril au 21 juin**

Visites, expositions, animations, ...

Programme complet sur :

[www.tourisme.paysmorcenais.fr](http://www.tourisme.paysmorcenais.fr)

## Festibio

**Dimanche 5 avril : Arjuzanx**

Un marché bio de saison, des rencontres, sur une belle esplanade verte, dominant le lac d'Arjuzanx.

## Festiplantes

**Samedi 18 avril : Morcenx-la-Nouvelle**

Sur la place Aristide Briand, venez à la rencontre des horticulteurs, pépiniéristes ou artisans d'art.. et profitez de leurs conseils. En ce début de printemps, plantes, fleurs ou arbustes ne manqueront certainement pas de vous séduire.

## Fêtes d'Arjuzanx

**13 et 14 juin**

## Fêtes de Morcenx

**Du 19 au 22 juin**

## Fêtes de Morcenx-Bourg

**Du 3 au 5 juillet**

## Fêtes de Sindères

**25 et 26 juillet**

## Fêtes de Garrosse

**29 et 30 août**



# Eté 2018

# ONESSE-LAHARIE & VOUS

## AGENDA

**04 août / 21H30**

Concert NADAU au Gymnase

**22 août / 18H-23H**

Marché des producteurs sur la place

**15 septembre / 10H30-12H**

Journée du patrimoine, visite de l'église & concert de l'orchestre Brass Land'

**23 septembre / 18H**

Théâtre Valets et maîtres par le FOEP

**6 octobre**

Onesse bière fest'

**7 octobre / 16H**

Récital de piano à l'église

**Du 9 au 14 octobre**

Field-trial d'automne

**12 octobre / 20H30**

Rencontres en Grande Lande à la salle polyvalente : Spectacle « 8H30 rue des écoles »

**13 octobre**

Atelier Ligue de l'enseignement : « Le Labo des idéaux »

**20 & 21 octobre / 20H30 & 17H**

Spectacle « Que je t'aime » par Clémence MASSART

AGENDA COMPLET 2018 SUR ONESSE-LAHARIE.FR

Ensemble !

C'est dans le groupe que l'homme donne le meilleur de lui-même.

Je pense d'abord à nos joueurs de rugby... Les uns captent le ballon, les autres le « distribuent » et les derniers dessinent cette bizarre marche en avant dont le principe est toujours de passer en arrière !

Le grand chantier de la rénovation de l'église est, lui aussi, le résultat d'un formidable travail d'équipe. Bien sûr la générosité des donateurs et bénévoles est le fait le plus marquant. Des dons d'argent pour certains, des dons de temps pour d'autres. Les professionnels aussi ont donné de leurs passions. Je pense aux peintres qui ont passé l'hiver pinceau à la main, sur leur échafaudage, dans l'église où la température était parfois de 5°.

Enfin, une nouvelle fois, les jeux inter-quartiers nous ont clairement montré que nous prenions plaisir à nous fondre dans une équipe...

En plus d'être efficace, le « faire ensemble » apporte la joie !



## EGLISE

C'était un grand chantier. Il a été mené à bien.

Les études sur la façon de restaurer l'église ont commencé voilà une dizaine d'années. En même temps les équipes municipales ont introduit cette éventuelle dépense dans les calculs des finances communales. La décision de faire a été prise par vos élus en 2014. Le chantier a débuté en 2015 par les murs extérieurs. Nous avons fait une brève pause de quelques semaines en 2016; la phase finale pour les travaux intérieurs est intervenue en 2017 et 2018.

Il a bénéficié d'un travail d'équipe exemplaire.

Autour de notre architecte Madame Claire DESQUEYROUX, parfaitement compétente sur ce sujet, nous avons été servis par de vrais professionnels dans le domaine des pierres, des peintures bien sûr, dans celui de la gestion de la lumière aussi ... Plusieurs bénévoles Onessois ont apporté leur très grande technicité. Chaque fois que l'expérience devient aussi forte, il est habituel de rencontrer des femmes et des hommes véritablement passionnés. Il y avait effectivement beaucoup de passion autour de cette réhabilitation.

Il a bénéficié aussi d'un élan de générosité tout à fait exceptionnel.

Une vingtaine d'Onessois se sont chargés de la remise en état du mobilier, des statues. Cela a été un travail laborieux, minutieux, réalisé dans le calme et la tranquillité de la salle du troisième âge. Sans bruit. Chacun apportant son temps, sa compétence, librement. La restauration des suspensions électriques a été un chapitre particulièrement lourd, là aussi mené à bien par un « enfant du pays » tout à fait passionné. A la fin du chantier, il a fallu nettoyer le sol, replacer le mobilier et enfin décorer l'église. Là encore les bénévoles se sont retrouvés généreusement.

Utilisant le système des donations via la Fondation du Patrimoine, environ 80 familles ont apporté plus de 70 000 €. Somme qui a été bonifiée par la Fondation d'une somme de 25 000 € environ. Peu de projets dans la région ont connu pareil succès.

Nous avons vécu plus de trois années dans ce contexte particulièrement positif et valorisant qui ne pouvait susciter que notre profonde humilité. L'ampleur de l'élan de générosité vient nous apporter un réconfort inestimable.

Voilà notre église, élément important de notre patrimoine communal, repartie pour un nouveau siècle !  
**Nous remercierons les bénévoles et les donateurs par une réception le 15 Septembre prochain. Tous les Onessois sont invités pour la visite commentée de l'église qui commencera à 10H30. A partir de 11H00 vous pourrez écouter le grand orchestre du département : le « Brass Land' » dans un concert à l'intérieur de l'église. Nous espérons que vous viendrez nombreux.**



**SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018**

*Journée du patrimoine*

**L'ÉGLISE ST JEAN BAPTISTE D'ONESSE-LAHARIE OUVRE GRAND SES PORTES!**

10H30 : **Visite commentée** par l'architecte, suivie d'un **concert de l'orchestre BRASS LAND'** du conservatoire des Landes : une trentaine de musiciens, cuivres et percussions.

12H : **Buffet** offert aux donateurs et bénévoles qui ont contribué au programme de réhabilitation.



## PLUI - ETUDE AMÉNAGEMENT URBAIN

### URBANISME : DE LA THEORIE A LA PRATIQUE !

Quand un groupe, une communauté, cherche à apporter de l'harmonie à l'environnement dans lequel elle vit, très vite elle en arrive à la création de devoirs et de droits qui doivent régir l'utilisation du sol et de l'espace. En ville cela s'appelle l'urbanisme, à la campagne en 2018 c'est le PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Ce document valable pour 10 ans doit refléter les grands aspects de la politique de la nation. Le premier est celui d'une modération de la consommation de l'espace. Dit différemment, il s'agit de limiter autant que possible la progression du bâti et de préserver les espaces régénérant pour l'homme, comme les forêts ou plus simplement les espaces productifs d'aliments comme les espaces agricoles. Il faut donc rassembler les habitations dans le volume le plus réduit possible, tout en s'adaptant à la progression de la population. C'est là que l'exercice se complique !

La déclinaison de ces principes sur notre village aboutit à quelques choix qui nous sont imposés par l'état via ses services (Préfecture, DDTM etc ) :

- 1- Il faut construire dans le centre bourg : favoriser l'utilisation des terrains disponibles à l'intérieur de l'enveloppe urbaine. Ces terrains qui étaient constructibles le resteront. Par contre, les terrains situés à la périphérie de l'enveloppe urbaine perdront leur constructibilité
- 2- Dans les airials, seules les réhabilitations de constructions anciennes seront permises. Toutefois, il restera possible d'agrandir une maison.

## ONESSE-LAHARIE & VOUS

Madame Christine de Rivoyre a décidé de vendre du terrain situé juste au nord de sa maison, jusqu'au lotissement Laviolle. Il nous a semblé bénéficier là d'une réelle opportunité pour la commune, dans le sens où il s'agit d'un endroit très central dont l'aménagement correspond à l'idée de densification de l'habitat chère au PLUI. De plus, cet endroit peut jouer un rôle d'espace de promenade, de détente au centre du village et, pourquoi pas, un lieu qui porterait des symboles liés à l'œuvre littéraire de Christine de Rivoyre.



La présence de la « pleureuse de Charlier » monument classé dans le cimetière, fait peser sur les terrains en question des contraintes particulières. De plus nous avons demandé et obtenu voilà quelques années le classement de cette zone en Espace Boisé Classé, ce qui est générateur de règles supplémentaires.

Il résulte de tous ces nombreux éléments combinés une réelle difficulté pour aménager l'endroit. Nous avons donc demandé à un cabinet d'architecture Urbaine – l'agence CREHAM- de nous aider à dessiner un projet qui intègre nos choix tout en respectant les règles qui nous sont imposées. La mission se terminera dans le courant de l'été et le résultat sera intégré au PLUI cet automne. Si cela vous intéresse n'hésitez pas à passer à la mairie, nous vous ferons part de l'avancement du projet avec plaisir.



## AMENAGEMENT RD140

### LA RUE DE LA GARE CHANGE DE LOOK

Le conseil municipal a décidé de saisir l'opportunité de la réfection de la chaussée de cette nouvelle route pour adapter la coexistence des piétons et des voitures dans cet endroit particulier du village.

Effectivement, il s'agit là d'une route qui est départementale. La réfection de la chaussée incombe au département des Landes. La commune, quant à elle, peut si elle le souhaite, aménager à ses frais les trottoirs.

Le département ayant programmé ce tronçon pour le printemps 2018, nous avons calé nos propres travaux sur la même période, le but étant de limiter la gêne occasionnée, mais aussi les dépenses.

Comme vous pouvez désormais le constater, nous avons choisi de donner un espace plus grand aux piétons et aux cyclistes. L'idée est de promouvoir ces deux modes de déplacement bénéfiques à la bonne santé par une amélioration importante de la sécurité. Ainsi, les piétons et cyclistes sont désormais protégés par une piste indépendante de la rue, séparée d'elle par un petit muret planté de quelques fleurs rustiques.

De plus, la vitesse des voitures et des camions est ralentie par le resserrement de la chaussée au niveau du pont sur le ruisseau.

Nous espérons que ces choix faits en votre nom par le conseil municipal seront appréciés. N'hésitez pas à nous faire part de votre avis !



## LAYGOUASSE

### UNE NOUVELLE ROUTE POUR DESSERVIR LE QUARTIER DE LAYGOUASSE

Dans la même logique que pour la desserte du quartier de Saubadon, une étude est en cours pour l'aménagement d'une voie goudronnée desservant la dizaine de maisons du quartier de Laygouasse.

Laurent CHAVANEL, propriétaire de l'emprise de la voie a confirmé son accord pour céder à la commune, le terrain nécessaire.

Le cabinet de géomètre DUNE est chargé d'étudier le projet dont la réalisation pourrait être programmée pour le printemps 2019.





## GROUPE SCOLAIRE

### LANCEMENT D'UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Depuis quelques années, la municipalité mène une réflexion sur le rapprochement des 2 écoles du village sur un même site, celui de l'école maternelle.

L'idée répond au souhait de doter l'école élémentaire de locaux neufs, modernes et adaptés, et de renforcer la sécurité des élèves en supprimant les trajets des enfants pour se rendre à la cantine ou à la garderie. La nouvelle structure intégrera également des locaux spécifiques pour les activités de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs.

La maîtrise d'œuvre de ce projet vient d'être confiée à Madame Mireille Dagréou, architecte onessoise qui a conçu l'école maternelle au début de sa carrière dans les années 80. Elle sera associée pour cette opération à Sylvie Labatut, architecte montoise.

La phase de conception du bâtiment a démarré.

L'objectif visé est une mise en service des nouveaux locaux courant 2020.





## CENTRE DE LOISIRS

### OUVERTURE D'UN CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Afin de répondre aux besoins des familles, la municipalité s'est engagée dans une démarche dynamique en faveur de la petite enfance en renouvelant son projet éducatif de territoire, et en ouvrant un centre de loisirs sans hébergement à compter de la rentrée de septembre 2018.

Il s'agira d'un lieu d'épanouissement et de socialisation, un espace adapté aux plus petits comme aux plus grands, un endroit où l'on respecte les rythmes et les besoins des enfants.

Le but est de proposer un panel d'animations le plus large possible, de mettre en place des activités innovantes et de favoriser la découverte.

Cette structure accueillera les enfants tous les mercredis des semaines de classe de 7H30 à 18H30. Un service de restauration sera assuré le midi.

Sophie Quintana, titulaire du brevet d'aptitude aux fonctions de directeur, et Vincente Daret, titulaire du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, seront chargées de l'encadrement.





## LES TARIFS

### POUR LES ENFANTS DOMICILIES DANS LA COMMUNE

#### JOURNEE ENTIERE

	Quotient familial	Prix de la journée en ALSH	Bons CAF ou MSA	Aide Conseil Départemental des Landes	Prix payé par la famille
CAF	0<QF<449	11.50€	5.87€	0.93 €	4.70 €
	449,01<QF<723	11.50€	5.08€	0.93 €	5.49 €
	QF>723.01	11.50€	0€	0.93 €	10.57 €
MSA	QF<800	11.50€	5.50€	0.93 €	5.07 €
	Q>800	11.50€	0€	0.93 €	10.57 €

#### DEMI-JOURNEE

	Quotient familial	Prix de la demi-journée en ALSH	Bons CAF ou MSA	Aide Conseil Départemental des Landes	Prix payé par la famille
CAF	0<QF<449	5.75€	2.94€	0.93 €	1.88 €
	449,01<QF<723	5.75€	2.54€	0.93 €	2.28 €
	QF>723.01	5.75€	0€	0.93 €	4.82 €
MSA	QF<800	5.75€	2.25€	0.93 €	2.57 €
	Q>800	5.75€	0€	0.93 €	4.82 €

### POUR LES ENFANTS NON DOMICILIES DANS LA COMMUNE

#### JOURNEE

	Quotient familial	Prix de la demi-journée en ALSH	Bons CAF ou MSA	Aide Conseil Départemental des Landes	Prix payé par la famille
CAF	0<QF<449	16€	2.94€	0.93 €	12,13€
	449,01<QF<723	16€	2.54€	0.93 €	12,53€
	QF>723.01	16€	0€	0.93 €	15,07€
MSA	QF<800	16€	2.25€	0.93 €	12,82€
	Q>800	16€	0€	0.93 €	15,07€

#### DEMI-JOURNEE

	Quotient familial	Prix de la demi-journée en ALSH	Bons CAF ou MSA	Aide Conseil Départemental des Landes	Prix payé par la famille
CAF	0<QF<449	8 €	2.94€	0.93 €	4.13 €
	449,01<QF<723	8 €	2.54€	0.93 €	4.53 €
	QF>723.01	8 €	0€	0.93 €	7.07 €
MSA	QF<800	8 €	2.25€	0.93 €	7.07 €
	Q>800	8 €	0€	0.93 €	7.07 €



# ECOLE ELEMENTAIRE

## VOYAGE SCOLAIRE A LA ROCHELLE

Du 12 au 14 juin, les élèves des deux classes de l'élémentaire sont partis en voyage en Charente Maritime.

**Le mardi**, après un départ sous la pluie, notre arrivée à La Rochelle se fit sous un ciel nuageux mais non pluvieux et se poursuivit par deux journées de beau temps.

Visite tout d'abord de l'aquarium où les requins et divers poissons firent l'admiration des enfants, puis promenade autour du port de plaisance.

## LE MERCREDI : ILE DE RE

Nous avons commencé la journée par la découverte du Fort la Prée, construction de Vauban, à travers un rallye photos ; ensuite direction la pointe nord-ouest de l'île et pique-nique avant la montée, pour les plus courageux, des 257 marches du phare des Baleines.

L'après-midi, visite d'une ferme ostréicole avec l'explication de son fonctionnement puis route vers l'Eco-musée des marais salants à Loix.

## LE JEUDI : ZOO DE LA PALMYRE

Après le spectacle des otaries puis celui des perroquets, les enfants ont déambulé dans cet immense parc et ont manifesté un grand plaisir à découvrir ou observer ses nombreux animaux.

## JEUDI 21 JUIN

**Journée rugby inter nations** au stade, avec des classes des écoles de Mézos et Lesperon. Très belle journée de rencontres arbitrées par des joueurs et éducateurs de l'ELO, tout cela sous la houlette de Guillaume.

Les CP et CE1 d'Onesse, bénéficièrent quant à eux, de jeux d'initiation au rugby, encadrés par Clément et Romain.

Le staff des cuisiniers onessois du club accueillit avec beaucoup de gentillesse nos petits élèves puis se mit à l'œuvre pour assurer le repas des adultes.

Un grand merci à tous pour cette superbe journée qui enchanta petits et grands.

Envoyé en préfecture le 19/02/2020

Reçu en préfecture le 19/02/2020

Affiché le 19/02/2020

ID : 040-244000691-20200211-2020DELIB03-DE



# ONESSE-LAHARIE & VOUS



Envoyé en préfecture le 19/02/2020

Reçu en préfecture le 19/02/2020

Affiché le 19/02/2020

ID : 040-244000691-20200211-2020DELIB03-DE



# ONESSE-LAHARIE & VOUS



## A LA DECOUVERTE DE LA FORET

Le vendredi 22 juin, les élèves de l'école élémentaire ( du CP au CM2) ont observé, avec Mr Stéphane Roure (garde forestier de l'ONF) les différentes espèces végétales de notre forêt Onessoise. Après leur avoir fait découvrir comment vivent les arbres, il les a entraînés sur un parcours initiatique entre parcelles plantées et naturelles.

Plus tard, le pique-nique achevé, la classe des grands a appris à mesurer la hauteur et la circonférence d'un pin ou d'un chêne. Tout au long de la journée, jeux et apprentissages ont fait bon ménage pour le plus grand plaisir de tous les enfants.



LES  
GRANDES  
VACANCES  
DE  
NICOLE



Début juillet 2018, elle quittera son poste de Directrice d'École après avoir consacré toute sa carrière au plus beau métier du monde : l'éducation.

Apprendre à compter, à lire, l'instruction civique, les tables de multiplication, la géographie, l'histoire...

Pour mieux cerner sa personnalité, la rédaction du bulletin municipal s'est rendue elle aussi à l'école pour la suivre dans son quotidien et lui poser quelques questions :

- *Nicole, depuis combien d'année dirigez-vous l'école d'Onesse-Laharie ? Est-ce le seul poste de votre carrière ?*

- J'exerce à l'école élémentaire d'ONESSE depuis 7 ans. Ma carrière a commencé en 1982 à Morcenx où je suis restée 3 ans puis j'ai exercé 16 ans dans l'école du petit village de Solférino ; en 2001, j'ai pris la direction de l'école maternelle de Morcenx où j'avais des grandes sections.

Ensuite, j'ai repris des CM1-CM2 à Lesperon pendant 3 ans puis je suis partie une année à Bordeaux pour me spécialiser dans l'aide aux enfants en difficulté. Suite à cela, j'ai travaillé 3 ans au RASED de Morcenx pour terminer ma carrière dans mon village, à Onesse.

- *Combien d'élèves comporte votre école ? Filles ? Garçons ?*

- Depuis la rentrée 2017, mon village ne compte plus que 3 classes. A l'école élémentaire, nous accueillons actuellement 34 élèves du CP au CM2...mais les effectifs vont sûrement augmenter grâce aux familles venant s'installer dans les nouveaux lotissements.





## PERSONEL COMMUNAL

### AU SERVICE TECHNIQUE

Thomas DAGREOU, qui travaillait sous contrat CAE depuis septembre 2016 a été stagiaire le 1<sup>er</sup> mars sur un poste permanent. Il s'est vu confier la responsabilité de l'organisation du travail du service technique.

### AU SECRETARIAT DE MAIRIE

Afin de faire face au surcroît de travail, une troisième collaboratrice a été recrutée dans le service depuis le 1<sup>er</sup> février. Carole de LATAILLADE travaille 4 matinées par semaine et occupe les fonctions d'assistante de gestion administrative et comptable. Secrétaire de mairie à Sindères, Carole est une "généraliste". Sa polyvalence est un atout précieux pour le bon fonctionnement du service.

Anciennement domiciliée au quartier de Laharie, élue durant un mandat, elle a une bonne connaissance de la commune et des onessois.

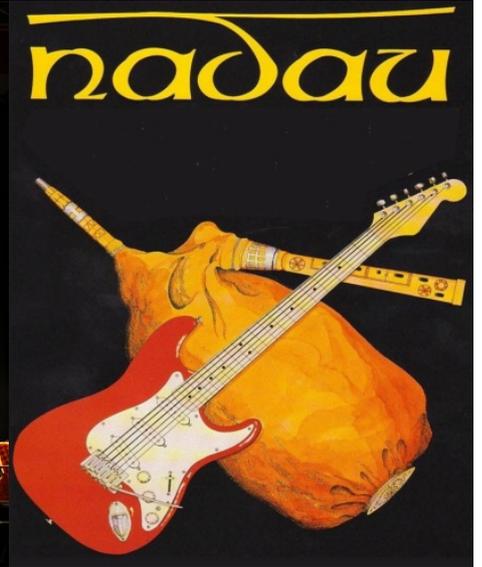
### MISE EN PLACE DU NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE RIFSEEP

Rendu obligatoire par la loi, la mise en place du RIFSEEP a été l'occasion, pour la municipalité, de mener une réflexion sur le régime indemnitaire actuel, et de l'étendre aux agents des services scolaire et périscolaire.





## ONESSE-LAHARIE & VOUS



Cette année, l'ACCA, les Pompiers, le ROC, Aigua Viva, l'ELO, la Ckc et le comité des fêtes se sont unis pour organiser la venue de Nadau.

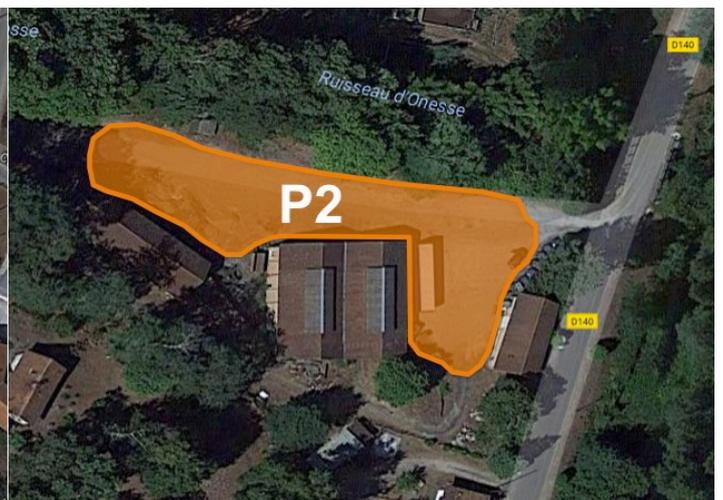
Le concert aura lieu au gymnase d'Onesse le samedi 4 août. Afin d'accueillir les sept cents personnes attendues dans les meilleures conditions, deux parkings sécurisés seront mis en place : le premier au stade et le second aux ateliers municipaux (voir plan).

Une cinquantaine de bénévoles membres des différentes associations partenaires seront présents à la gestion des places de parking, pour vous placer dans la salle, et vous proposer des boissons et en-cas. Vous pourrez profiter d'une buvette dans la salle et d'une autre en extérieur. La vente de sandwich se fera à l'extérieur.

L'ouverture des portes aura lieu à partir de 19h30, deux heures avant le début du concert. Tous les bénéfices récoltés seront réinvestis pour vous proposer un nouveau spectacle en 2019.

Nous espérons que vous passerez un agréable moment lors de cette soirée.

Adishatz





ONESSE-LAHARIE &amp; VOUS

# Pays Morcenais

Landes - Nouvelle Aquitaine

## Médiathèque

### CLAUDE DUBOSCQ 1897-1938: COMPOSITEUR, DRAMATURGE ET POETE

A l'occasion de la sortie de sa biographie écrite par l'Abbé Gilles Duboscq et du 80<sup>ème</sup> anniversaire de sa disparition, la médiathèque du Pays Morcenais organisera une manifestation autour de l'artiste Claude Duboscq à Onesse-Laharie en Octobre 2018.

Une exposition de panneaux retraçant la vie et l'œuvre de cet artiste attaché à Onesse-Laharie se tiendra du 1 au 31 octobre dans la médiathèque et sera complétée par un récital de ses œuvres organisé le dimanche 7 octobre 2018 à 16h dans l'église d'Onesse-Laharie.

Cette manifestation sera bien sûr l'occasion de raviver la mémoire de ce compositeur aujourd'hui méconnu mais elle permettra également de montrer que l'implication et l'attachement des Onessois au fait culturel s'inscrit dans la durée.

*Médiathèque du Pays Morcenais*  
Onesse-Laharie

**Claude Duboscq**  
Compositeur, Dramaturge et Poète  
1897-1938

**Exposition** du 1 au 31 Octobre 2018  
**Récital** le 7 Octobre 2018 à 16h  
à l'église d'Onesse-Laharie

Renseignements  
05 58 04 16 39  
www.paysmorcenais.fr

PAYS MORCENAI

Conservatoire  
des Landes

Département  
des Landes



ONESSE-LAHARIE & VOUS

# UNE ONESSOISE DE RETOUR SUR LES PLANCHES À ONESSE



*Samedi 20 octobre à 20H30 & Dimanche 21 octobre à 17H*

-  
*Salle des fêtes*

## **QUE JE T'AIME!**

COURRIER DU CŒUR

... Réseau clandestin de l'amour

*« Lorsque ce spectacle a été créé en Juillet 1995 au Théâtre des Carmes d'Avignon, j'étais loin de penser pouvoir le rejouer 23 ans après.*

*Puis, à la lumière de la « parole libérée » des femmes (mais aussi de ses dérives!), l'occasion m'est donnée aujourd'hui de rejouer ces lettres des années 50/60.*

*Car en effet, elles résonnent ici singulièrement.*

*Ces lettres datent d'avant la pilule, la loi Veil, surtout d'avant 68 ! Écrites au crayon ou au stylo bic, leur langage paraît vieillot, désuet, voire kitch, mais ce n'est que la forme qui a changé, ou la manière, car aujourd'hui, leurs questions, leurs confessions et leurs aveux demeurent les mêmes.*

*Finalement, pour ce qui est des ignorances et des inquiétudes en matière « d'amour », et... de la « carrière » qu'il induit, peu de choses ont changé. Et ces lettres, témoignage d'une période révolue, en sont encore plus touchantes et plus drôles.*

Clémence

## UNE COMÉDIE DE CLÉMENCE MASSART D'APRÈS DES LETTRES AUTHENTIQUES

L'amour comment ça marche ? Comment on s'en sert ? Comment on s'en sort ?

Elles veulent l'aventure, mais aussi la sécurité.

Elles rêvent de faire le saut de l'ange mais sans quitter la bouée canard, ayant compris que :

La femme prend l'homme;

L'homme prend la femme.

On s'embarque.

La barque prend l'eau.

L'homme prend le large.

Qui est-ce qui reste ?

Alors la femme prend le crayon parce qu'elle est seule dans le silence, parce ce qu'elle n'ose pas dire; comment peut-on ? À qui ?

« suis-je normale ? D'autres femmes sont-elles comme moi ? Âgée d'à peine

65 ans ... Je suis jeune que faire ? Comment faire pour avouer à ... que

... ». Ça y est, elle parle mais elle ne peut pas dire ... Alors elle écrit.

Elle peut tout écrire, tout dévoiler, cachée, anonyme. Elle peut signer « celle qui pleure seule » ou « la salope » ou « cœur éternel ». Elle s'écrit, elle s'invente, elle se lit même dans les hebdomadaires.

Enfin elle EXISTE!

Chaque enveloppe contient une femme toute nue, collée, affranchie, le cachet de la poste faisant foi.

Timbrées, elles ont plongé dans la boîte aux lettres.

J'ai lu ces lettres « par hasard », j'ai ri, les voici. J'ai cru que c'était moi.

Allez savoir si c'est pas vous!!

que je t'aime!  
courrier du cœur



une comédie de  
Clémence Massart



ONESSE-LAHARIE & VOUS

# MARCHE DES PRODUCTEURS DE PAYS

Notre commune a été retenue par l'association Terroirs et Tourisme et la chambre d'agriculture des Landes pour recevoir un marché des producteurs du pays.

**Il se tiendra le mercredi 22 août de 18H à 23H.**

Ces marchés garantissent des produits allant directement du producteur au consommateur. Vous pourrez les apprécier, soit en faisant vos achats de produits frais et plats cuisinés à emporter, soit en les consommant directement sur place. De l'entrée au dessert, il vous sera possible de composer votre menu.

Une douzaine de producteurs seront présents !

Ambiance musicale et dansante. Animations gratuites.





# ONESSE-LAHARIE & VOUS

« Les Marchés des producteurs de Pays<sup>®</sup>, ce sont 48 rendez-vous tout au long de l'été dans les Landes. Pour ne pas vous tromper, vous les reconnaîtrez grâce au logo. »

# Bon Appétit



En arrivant je me promène et fais le tour du marché pour voir les assiettes proposées !

Pour finir j'ai tellement aimé ce que j'ai mangé que je vais acheter des produits à emporter.



DÉCOUVREZ, GOÛTEZ, PROFITEZ DE VOTRE SOIRÉE



## LANDES

Ensuite je fais mon choix, j'achète l'assiette directement au producteur.

Je m'assoie à table et profite des animations gratuites.

Des Marchés propres et cocillonnais



« Vivez l'été, Vivez fermier, retrouvez toutes nos actus sur [f @alafermelandes](https://www.facebook.com/alafermelandes) »  
Listes des exposants sur [www.marches-producteurs.com/Landes](http://www.marches-producteurs.com/Landes)



ONESSE-LAHARIE &amp; VOUS

**Société de Borda**  
**Patrimoine des Landes**



## LA SOCIETE DE BORDA REUNIE LE SAMEDI 21 AVRIL 2018 A LA SALLE POLYVALENTE

Cette société savante créée sous Napoléon III en 1876 regroupe les personnalités landaises du monde littéraire, artistique, philosophique et culturel ; elle avait choisi ONESSE pour y tenir son conseil d'administration le matin et une assemblée générale autour de 3 conférences thématiques l'après-midi.

Au nom de la municipalité, en l'absence de Jean CASTAING, Marie-Christine DUBOSCQ souhaitait la bienvenue à **Jean-Jacques TAILLANTOU**, **Président de la société de Borda**, et aux 120 participants venus des quatre coins des Landes. Elle soulignait le choix heureux des 3 conférences, évoqua l'intense activité culturelle que connut la commune d'Onesse dans la période de l'entre-deux guerres, et rappela la présence au cœur du village d'une grande Dame de la littérature française, Christine de Rivoyre, qui remporta le prix INTERALLIE il y a tout juste 50 ans, pour son roman emblématique « le Petit matin ».

Pour illustrer cette carrière, un représentant de **l'Association des Amis de Christine de Rivoyre** rappela sa mission de « grand reporter » aux Etats Unis, puis son métier de journaliste à Paris, puis ses talents de romancière, et son avis éclairé dans les jurys littéraires. La création à Onesse en novembre 2017 de l'association des « Amis de Christine de Rivoyre » répondant à un double objectif de rendre hommage à son talent d'écrivain et à son amour des Landes qu'elle a si bien dépeint.

Le Président Jean Jacques TAILLANTOU donna le micro à **son premier conférencier, Serge TAUZIET**, qui conta avec beaucoup de précisions et d'émotion l'histoire authentique et inédite d'un transfuge allemand qui aida dans les années 1943/1944 les prisonniers du camp de concentration de LAHARIE à quitter le camp pour aller travailler dans les champs chez leurs parrains ou marraines, et favorisait ainsi l'évasion contrôlée de certains qui purent regagner la ligne de démarcation plus au sud.



La deuxième conférence présentée par **Jean-Jacques FENIE** mit dans la lumière un Onessois, le grand **Sylvain LACOSTE, poète gascon né à ONESSE en 1862**....Né dans une famille d'agriculteurs il obtient une bourse à 17 ans lui permettant d'intégrer l'Ecole normale d'instituteurs à DAX. En 1892 il interrompt sa carrière d'enseignant instituteur. Il part s'installer à PAU et devint directeur d'une importante boucherie aux halles de Pau....Il intègre l'Ecole Gaston Fébus et publie des contes et histoires en langue gasconne. Avec sa verve habituelle, Jean Jacques FENIE décrit l'histoire

passionnante de cet auteur Onessois ; Miquéu BARIS lui donne la réplique en lisant des poésies et des textes de l'auteur en version originale.

La troisième conférence fut un clin d'œil aux aménagements autoroutiers et aux aires de repos ou de co-voiturage, **c'était l'histoire des « relais de poste de la grande lande »** ces haltes qui jalonnaient les grands itinéraires et permettaient le repos et le repas pour les chevaux et les équipages, en quelque sorte les ancêtres de nos aires de repos et stations-services. Placés en lieux stratégiques à Labouheyre, Escource, Sabres, ces arrêts sont désormais entrés dans l'histoire de la grande lande.

A l'issue de ces 3 conférences, **l'association AIGUA VIVA (AIGUE VIVE) et la Mairie d'ONESSE** offrirent une collation landaise à tous les participants de la Société de Borda.



## L'EHPAD 'A NOSTE'

### L'EHPAD « A NOSTE » ACCUEILLE SA NOUVELLE DIRECTRICE

Succédant à Monsieur LAFAILLE qui assurait l'intérim de ce poste depuis le mois de décembre, la nouvelle directrice Nadine AYGUESPARCES vient de prendre ses fonctions. Depuis 11 ans elle a dirigé différentes maisons de retraite en Nouvelle Aquitaine ; elle a exercé ses deux derniers postes de responsabilité en Gironde (Bordeaux puis Pauillac). Elle découvre désormais les Landes et l'EHPAD A NOSTE dont elle a pris la direction le 1<sup>er</sup> juin.

La municipalité et les Onessois lui souhaitent bonne chance et bienvenue à ONESSE





ONESSE-LAHARIE & VOUS



**DECHETTERIE**



## HALTE AUX DEPOTS SAUVAGES !

Trop souvent, des dépôts sauvages sont constatés dans la forêt : pneus, gravats, appareils ménagers...

Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, dans un bois, dans un fossé, ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent.

**Si la très grande majorité de nos concitoyens en est consciente et agit dans ce sens, l'irresponsabilité de quelques-uns ne peut être acceptée.**

Il faut que ces pratiques cessent !

**Ensemble, préservons notre cadre de vie et respectons l'environnement !**

**Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975.**

Le dépôt sauvage de déchets est interdit par la loi (juillet 1975) **et passible d'amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.**

## QUE FAIRE DE VOS DECHETS ENCOMBRANTS?

Nous vous rappelons que la communauté de communes du Pays Morcenais met gratuitement des bennes à votre disposition pour vos déchets verts, gravats, bois, ferraille....

N'hésitez pas à en réserver une par téléphone au 05.58.04.14.15.

Vous pouvez également bénéficier du service de ramassage gratuit des encombrants devant votre domicile. La tournée a lieu le 1<sup>er</sup> jeudi du mois. Il est nécessaire de s'inscrire auprès de la mairie au préalable.

Le syndicat d'élimination de déchets de la Haute Lande a été contraint de modifier les horaires de certaines déchetteries du Pays Morcenais.

Celle de notre commune est désormais ouverte le mardi, le mercredi et le samedi de 9H à midi.

Envoyé en préfecture le 19/02/2020

Reçu en préfecture le 19/02/2020

Affiché le 19/02/2020

ID : 040-244000691-20200211-2020DELIB03-DE



# ONESSE-LAHARIE & VOUS





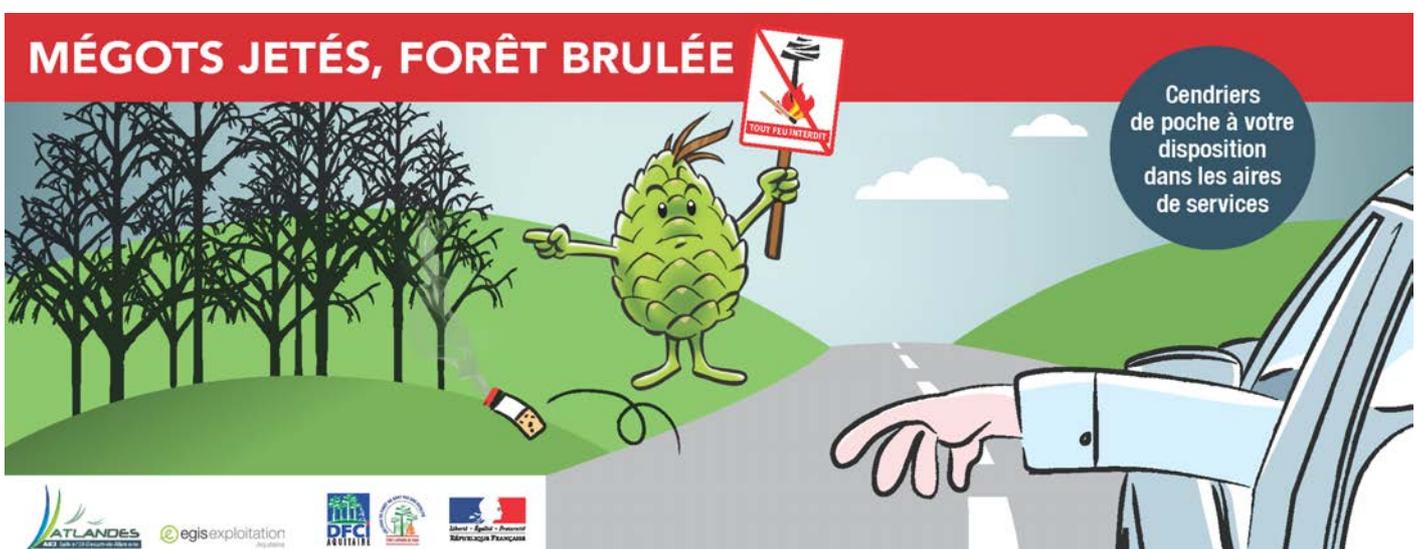
## RENOUVELLEMENT DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU RISQUE D'INCENDIE LIÉ AUX MÉGOTS DE CIGARETTES

Compte tenu du risque que représente en bordure de route le jet d'un mégot par la vitre d'un véhicule et de la fréquence de tels comportements, Atlandes, concessionnaire de l'A63 – Autoroutes des landes, a décidé de renouveler la campagne originale engagée l'été dernier. Reposant sur la diffusion d'un message sur les poids lourds et la diffusion de cendriers de poche dans les aires de service, l'opération va aujourd'hui plus loin et associe des communes situées en bordure de l'A63.

Cette campagne rassemble autour d'Atlandes et de son exploitant Egis Exploitation Aquitaine, la DFCI Aquitaine, principal acteur de la prévention en forêt, ainsi que les services d'intervention (SDIS 40).

En complément de la diffusion du message « Mégots jetés, forêts brûlées » sur les faces arrière des poids lourds, il s'agit d'agir et de proposer une réelle **alternative citoyenne** : l'utilisation de **cendriers ignifugés**. Comme en 2017, ces derniers sont mis à disposition gratuitement sur les 4 aires de service de l'A63 dans les landes. Cette année, les communes souhaitant participer à l'opération ont également pu acquérir un stock de cendriers, tout comme des autocollants à apposer sur la vitre arrière des voitures. Le festival Musicalarue participe également à cette campagne de prévention en mettant à disposition des festivaliers des cendriers de poche les 10, 11 et 12 août 2018 à Luxey.

*Pour préserver la forêt des Landes, pensez au cendrier de poche !*





Eté 2019

ONESSE-LAHARIE & VOUS

## AGENDA

*08 août / 18H-23H*

**Marché des producteurs sur la place**

*24 août / 09H* Tournoi de rugby à 7

*31 août / 9H*

**Anniversaire des 50 ans de l'ELO**

*27/28 septembre*

**Rencontres en grande Lande**

*Du 9 au 14 octobre*

**Field-trial d'automne**

*13 octobre*

**Chut on raconte**

*2 novembre / 20H30*

**Soirée aiga viva**

*7 décembre / 10h*

**Téléthon**

*14 décembre 9H/18H*

**Marché de Noël**

## EDITORIAL

La dernière année de la mandature 2014-2020 s'est ouverte sur un grand nombre de sujets dont certains constituent des enjeux forts pour l'avenir de notre commune.

Des décisions s'imposent à nous pour les semaines qui viennent :

- Le renouvellement de la station d'épuration : réhabilitation ou construction neuve ?
- Le choix du mode d'exploitation de l'eau : Régie ou fermage ?
- La toiture du gymnase doit être déposée et refaite

D'autres dossiers suivent leur cheminement parfois de façon chaotique :

- La Fiscalité Unique au sein de la communauté des communes du pays Morcenais. Faut-il y aller ou pas ?
- L'ONF : Faut-il poursuivre dans le sens de la soumission de la forêt communale à l'ONF ou au contraire, faut-il faire une pause ?
- Le Projet Photovoltaïque progresse doucement...

Comme vous le voyez, les questions et les sujets sont nombreux. L'équipe municipale est concentrée et intéressée par vos remarques, vos idées... N'hésitez pas à pousser la porte de votre mairie !

Bon été à tous

Jean Castaing



## LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Les observations des services de l'Etat (Agence de l'eau, DDTM) nous ont amenés à faire un diagnostic complet de notre système de collecte et d'épuration des eaux usées.

Le réseau de collecte est composé de canalisations souterraines pour une longueur d'environ 9860ml et datant de plusieurs décennies. L'étude a permis de repérer de nombreux tronçons sur lesquels la canalisation est cassée.

Ainsi l'eau qui est dans le sol et que les spécialistes appellent les « eaux claires parasites » entrent dans la canalisation, et s'ajoutent au volume d'eau à traiter par la station située en aval. Au moment où la nappe phréatique est haute ou plus simplement à l'occasion de pluies soutenues, l'apport est tel que la station n'arrive plus à faire face. A cette occasion, elle laisse s'écouler dans le milieu naturel des eaux non épurées.

La précision de l'étude (utilisation de robots et de caméras dans les conduites) nous a permis de réaliser un cahier des charges précis que nous adressons aux entreprises spécialisées dans ce type de travail. Nous attendons actuellement les offres. Les travaux se feront en septembre/octobre.





La station d'épuration date de 1976. Elle a donc 43 ans... Deux alternatives sont possibles : soit nous la réhabilitons (dépendance estimée à 800 000 €), soit nous en construisons une neuve (dépendance estimée à 1 200 000 €).

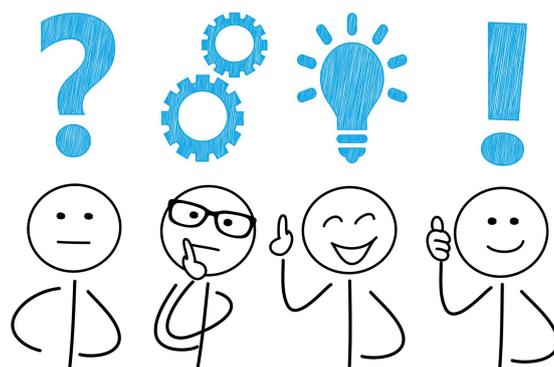
Le point déterminant pour permettre ce choix est la qualité du béton des bassins de décantation, d'aération. Sera-t-elle suffisante pour tenir 30 ans de plus ? Là encore nous avons dû recourir à des spécialistes qui viennent de nous livrer les résultats de leur étude. Nous pourrions décider dans le courant de l'été.

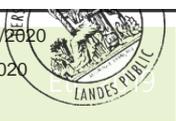


Ce sujet sera traité en même temps que le choix de la technique d'exploitation de nos installations. En effet, nos contrats d'affermage avec VEOLIA viennent à terme et nous devons choisir si nous poursuivons avec un fermier tel que VEOLIA, ou si nous allons vers une régie publique : le SYDEC. La perspective d'un transfert obligatoire à moyen terme de la « compétence eau potable et eaux usées » vers la Communauté des Communes est aussi un paramètre dont il faut que nous tenions compte.

Le conseil municipal est attentif à toutes ces données, à toutes ces perspectives, pour prendre les décisions les plus favorables pour notre commune.

Si ce sujet complexe vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous en parler !





## GESTION DE LA FORÊT COMMUNALE

Il semblait clair, en 2017, que l'application de la loi obligerait les communes à soumettre leur forêt à une gestion organisée par l'Office National des Forêts (ONF). Monsieur le Préfet avait vigoureusement exprimé la position de l'Etat Français en exigeant l'application stricte de la loi.

Comme beaucoup de communes, Onesse-Laharie a pris cette direction pour environ 310 Ha de forêts qui ont été effectivement soumises à la gestion de l'ONF.

Nous avons retenu, hors ONF, les parcelles qui étaient susceptibles de recevoir le projet photovoltaïque à Laouillé, celles que nous réservions à des échanges avec Madame BEMBERG (agrandissement de la zone artisanale d'Humuland) ou avec Messieurs Roux de Luze (création d'un lotissement communal près du stade). De même nous n'avons pas intégré les parcelles des Parcs Blancs (204 ha) pour lesquelles nous préparions un échange avec la famille JAQUET.

Aujourd'hui, l'échange est réalisé et la commune s'interroge sur la soumission à la gestion de l'ONF des parcelles reçues à l'occasion de cet échange (229 ha).

En effet, ce qui semblait évident en 2017 ne l'est plus tout à fait aujourd'hui. Un jugement du Conseil d'Etat de décembre 2018 semble donner raison aux communes forestières qui combattent l'obligation légale.

Nous attendons donc quelques semaines pour analyser cette situation nouvelle et prendre une décision sur l'éventuelle soumission des 229 ha reçus. Il s'agit, bien sûr, de respecter la loi mais il s'agit aussi de choisir le mode de gestion de la forêt communale qui soit le plus performant. Nous en reparlerons donc ...



## LE PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Le dossier administratif du projet d'installation d'une ferme photovoltaïque à Onesse Laharie avance bien. Il s'agit de disposer des panneaux solaires sur des parcelles communales situées dans le quartier agricole de Laouillé, au Nord-ouest de la commune.

Nous avons désigné une centaine d'hectares pour recevoir ce projet et en avons confié le pilotage à la société ARKOLIA.

Une première étude a été menée sur 12 mois consécutifs. Il s'agissait d'observer la faune et la flore implantées précisément à cet endroit. Elle a conclu en la présence de quelques espèces animales protégées (comme par exemple la fauvette Pitchou) ou plus simplement en la présence de sites nécessaires à leur survie (comme par exemple celle du papillon fadet des laïches).

Ainsi plusieurs mesures seront prises. La première est d'éviter les zones concernées par la préservation de cette faune ou de cette flore protégées pour implanter les panneaux. La surface possible a ainsi été réduite à 34 ha environ. Par ailleurs nous devons compenser les éventuelles surfaces retirées à l'usage de cette faune par de nouvelles surfaces (2 ou 3 fois plus étendues) que nous aménagerons en conséquence.

La DREAL et la DDTM, deux services techniques de l'Etat, analysent actuellement notre dossier avec cet éclairage écologique.

Si tout va bien, la prochaine étape sera le dépôt du permis de construire pour cet automne. Nous ferons régulièrement le point sur ce projet. Une réunion publique de présentation du projet aura lieu prochainement.



## EN ROUTE POUR LAYGOUASSE

### LE QUARTIER EST DESSERVI

Conformément au programme de travaux d'investissements arrêté au budget, une nouvelle voie goudronnée a été aménagée pour desservir ce quartier composé d'une dizaine d'habitations.

Cette opération a été rendue possible par la cession à la commune, de l'emprise de la nouvelle voie par Monsieur Chavanel.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise BAUTIAA pour la somme de 45.627,50 € HT. Cette nouvelle route a été intégrée au tableau de la voirie communale, dont l'entretien est de la compétence de la communauté de communes du pays morcenais





## AMENAGEMENT DE LA RD140

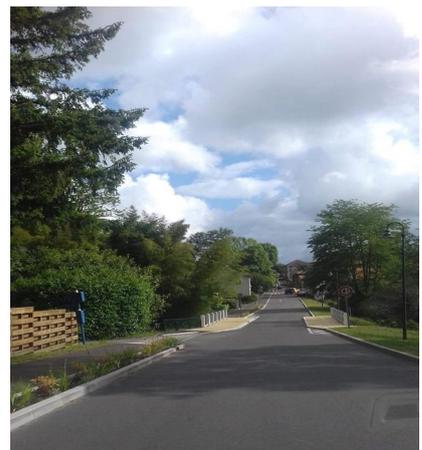
La plantation de graminées par les agents municipaux est venue compléter la 1<sup>ère</sup> tranche de l'aménagement paysager.

L'installation d'un paillage rustique à base d'aiguilles de pin installé par l'ESAT du Conte, devrait venir prochainement achever ce programme d'aménagement de la RD140.

Il ne manque plus qu'un peu de temps pour permettre aux végétaux de s'étoffer au fil des saisons.

Nous déplorons quelques incivilités : les responsables ont été identifiés et réprimandés.

Respectons notre cadre de vie !





# LE PLU INTERCOMMUNAL

La communauté de communes du Pays Morcenais poursuit le processus d'élaboration de son Plan local d'urbanisme Intercommunal, en partenariat avec chacune des communes membres.

Les concertations et arbitrages sur les différents zonages et le projet de règlement applicable à chacune des zones ont été réalisés.

L'arrêt du projet de PLUI, prévu pour ce mois de mars, a toutefois pris du retard en raison de la procédure de liquidation du bureau d'étude chargé de son élaboration.

Un nouveau calendrier pourra être établi dès qu'un nouveau prestataire aura pu être désigné pour finaliser le travail. L'entrée en vigueur du nouveau document d'urbanisme applicable sur l'ensemble du Pays Morcenais pourrait se situer dans le courant de l'été 2020.

Dans l'attente, c'est toujours le Plan Local d'Urbanisme de notre commune qui s'applique avec son zonage et son règlement.





## VOTRE NOUVEAU COMMERCE EST OUVERT

Les **nouveaux locaux de la boulangerie Jean l'artisan** ont ouvert leurs portes dans l'ancien magasin VIVAL.

Outre le traditionnel **rayon boulangerie-pâtisserie**, vous y trouverez de l'**épicerie**, de la **crèmerie**, de la **charcuterie**, des **fruits et légumes**...

Les **horaires d'ouverture** sont les suivants :

Mardi et Mercredi : 7H15 - 12H30

Jeudi - vendredi et samedi : 7H15 - 12H30 et 16H - 19H

Dimanche : 7H15 - 12H30

Le magasin sera donc fermé le lundi.

La municipalité se réjouit de cette ouverture et vous encourage à y réserver certains de vos achats.





## Au centre de loisirs

### DU PERISCOLAIRE A L'EXTRASCOLAIRE

Connaissez-vous l'histoire du Centre de Loisirs ? Nous allons vous la raconter!

Il était une fois, un Centre de Loisirs qui ouvre ses portes à la rentrée 2018, suite au passage à la semaine à 4 jours de classe, accueillant les enfants tous les mercredis de 7h30 à 18h30.

Profitant d'un environnement naturel et souhaitant inciter petits et grands au recyclage et à l'écologie, le thème choisi pour cette année est donc: **NATURE et RECYCLAGE**.

L'aventure commence par du LAND'ART. Mais de quoi s'agit-il ?

Et bien voilà sa définition: Tendance de l'art contemporain, utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, feuilles, pierres...). Les oeuvres sont très souvent à l'extérieur, exposées aux éléments et soumises à l'érosion naturelle. Un grand moment de plaisir pour les enfants qui se sont complètement lancés dans cette activité.

Puis comme l'annonce le thème, Recyclage, la sollicitation des parents, grands-parents, tatas, tontons...a été importante, tout au long de l'année, pour récupérer rouleaux de papier toilette, bouteille de coca-cola, boîtes à oeufs et conserves...afin de leur donner une seconde vie.

Certains ont pu d'ailleurs profiter d'une bouteille de coca devenue Maison de Noël ou de rouleaux de papier toilette assemblés pour faire de jolis calendriers de l'Avent.

Rythmées par la variété des animations proposées, les journées ne se ressemblent pas : activités manuelles, jeux de société et d'extérieur, rugby avec l'intervention des bénévoles de l'ELO, qui ont proposé aux enfants plusieurs séances de jeux de ballons et ont surtout donné de leur temps pour leur faire découvrir une autre facette du ballon ovale.



Lorsque le Ludobus vient nous rendre visite au foyer, c'est un vrai moment d'échanges, tant par les jeux sur place que par la possibilité de prêt de ceux-ci.

Mais voilà que la Médiathèque se met de la partie et nous offre 3 après-midis de lecture que nous ne nous privons pas d'écouter, et de découverte de livres, que nous pouvons aussi emprunter. Certains livres sont d'ailleurs venus passer du bon temps au Centre. Une première période qui s'achève aux vacances de Noël, pour mieux entamer l'année 2019 qui nous réserve de belles surprises.

Et oui! L'hiver étant presque fini, il faut déjà penser à l'organisation du Carnaval. HOP, du carton, du papier mâché, de la peinture, quelques vêtements récupérés et des fleurs...Voilà une Madame Carnaval toute en couleurs, prête à défiler et à subir son sort.





### ET SI ON CONTINUAIT PENDANT LES VACANCES ?

Devant son succès grandissant et afin de répondre aux besoins des familles, le Centre de loisirs ouvre pendant les vacances de printemps.

Et nous allons vous dévoiler la recette du plaisir "recyclé":

- une boîte de conserve
- Ajoutez-y un peu de peinture
- Plantez une impatience
- Collez un joli lapin

Et vous obtenez une belle réalisation.

Les enfants ont participé à une chasse au trésor, car notre petit lapin avait perdu ses carottes. Grâce aux nombreux indices dévoilés tout au long de la semaine et avec l'aide des enfants, c'est avec un sourire jusqu'aux oreilles (sans mauvais jeu de mot pour notre petit lapin) qu'il a fini par les retrouver.

Il existe une seconde recette, celle de faire une chasse aux œufs :

- Mélangez boîte à oeufs et peinture
- Ajoutez quelques bâtonnets de glace
- Rajoutez une pincée de brick de lait

Et le tour est joué !

Sacrée aventure cette période de Pâques, pour les enfants à la fois détectives, bricoleurs et chasseurs. Celle-ci se termine très chocolatée pour le bonheur de tous.

La rencontre et la venue des bénévoles de l'association Soleil d'Automne est un véritable échange intergénérationnel voire plus ! Un lien affectif se crée et nous emmène à nous rencontrer une fois par mois, alliant convivialité, aide auprès des enfants (pour réaliser le cadeau de la fête des mères ou bien confectionner des fleurs en papier crépon pour le Carnaval), et franche rigolade lors de partie de jeu de société.

Merci Mesdames pour ces moments enrichissants !



**QUAND C'EST FINI, ON RECOMMENCE .....**

Voilà notre histoire est presque terminée.

Mais ne croyez pas que l'année scolaire et notre histoire s'arrête ainsi !  
 Oh que non...il faut un peu plus de folie.  
 Et folie rime avec ò ò ò ..magie !

L'équipe Magie Landes nous fait le plaisir de nous proposer un spectacle digne de celui que l'on peut voir dans "le plus grand cabaret".  
 Entre jeux de cartes, grandes illusions et mentalisme, ce fut un régal pour les yeux (petits ou grands).  
 Le spectacle est suivi d'un atelier, création de baguette magique (pour les petits) en papier recyclé et d'un apprentissage de tours (pour les plus grands), bouche bée, étoiles dans les yeux et applaudissements étaient au rendez-vous.



Les Vacances d'Eté approchent et réservent de belles surprises: Sortie au parc de la Coccinelle, jeux d'eau (piscine et ventre qui glisse), bricolage et jardinage, Pop Corn Labyrinthe...

*Chouette, on en profite !*

Un grand merci à toutes et tous (associations culturelles, sportives, bénévoles...)

**Encore beaucoup d'aventures nous attendent pour l'année scolaire 2019/2020 !!!**

**Rendez-vous en Septembre pour de nouveaux challenges créatifs et ludiques !**



# ECOLE MATERNELLE

## Ré-ouverture de la seconde classe

La rentrée 2015 avait été marquée par la fermeture d'une classe à l'école maternelle, en raison d'un effectif d'élèves insuffisant pour maintenir les 2 classes.

La tendance s'est aujourd'hui inversée du fait de l'installation de nombreuses nouvelles familles dans la commune.

Devant les prévisions d'effectif à la rentrée de septembre 2019, la ré-ouverture de la seconde classe a été actée par l'éducation nationale, et nous accueillerons donc un nouvel enseignant dans l'école.

L'allègement des effectifs dans chaque classe facilitera l'accueil des enfants dès 2 ans dans les meilleures conditions.





## PERSONNEL COMMUNAL

### **AU SERVICE TECHNIQUE**

Un accident du travail a rendu Thomas Dagréou indisponible pour plusieurs mois. Jean-Baptiste CHIBRAC a été recruté afin de renforcer l'équipe du service technique durant cette période.

### **AU SERVICE PERISCOLAIRE**

La mise en place d'un projet de scolarisation personnalisé pour un enfant de la classe de maternelle a nécessité le recrutement d'une auxiliaire de vie scolaire pour le temps scolaire à charge de l'éducation nationale et pour le temps de l'interclasse du midi à charge de la commune.

Fernanda Torres de Pinho, qui dispose des compétences requises en raison d'une expérience d'enseignante, a été recrutée par la direction de l'éducation nationale et par la commune pour assumer ces missions. Elle intervient également en complément de l'équipe d'animation au niveau du centre de loisirs du mercredi et des vacances.





## Dans la foulée d'Antoine Garrigues

Ce marathonien a décidé de faire le **tour des Landes** pour sensibiliser les populations au handicap, et à la maladie génétique rare (rétinite pigmentaire) qui l'a atteint dès sa jeunesse.

Il a perdu la vue à 90% mais il a gardé un espoir immense dans les contacts qu'il noue au fur et à mesure de son périple. Avec le soutien de l'association des Maires des Landes, l'appui financier de deux ONG, et l'aide technique d'une de ses amies Mélanie, elle aussi atteinte de cécité, il a monté ce parcours de 2000 kms qui a débuté le 5 novembre 2018.

**Arrivé lundi 18 février à 15h23** à la mairie d'ONESSE, escorté de 5 marcheurs du club de MEZOS, le témoin du relais était passé dans la salle de la mairie d'ONESSE avec une vingtaine d'Onessois venus écouter et échanger avec Antoine.

Accueilli autour d'un café-pastis par Jacky DESJARDINS et Marie Christine DUBOSCQ, celle-ci lui rappela son challenge et son choix audacieux de parcourir le second département français par la superficie.

Puis **Antoine expliqua son challenge**, la richesse des échanges qu'il noue au contact des marcheurs mais aussi lors de son accueil par les mairies, les écoles, et les lieux où il est reçu.

Les échanges permirent à des malvoyants de s'exprimer, et la présence du Directeur de l'IRSA (institut régional des sourds et aveugles) permit d'échanger les idées et croiser les contacts.

La soirée de lundi d'ANTOINE se déroula au coin du feu de l'auberge CAULE où Madame DARAIGNEZ avait généreusement mis une chambre à disposition. Merci Roseline...

Dès mardi matin **les marcheurs du Foep** se retrouvaient sur les marches de la Mairie, ils étaient rejoints par d'autres marcheurs volontaires, la directrice de l'EHPAD, Monsieur le Maire...

**Au total 21 marcheurs ont escorté ANTOINE.** Certains ont cheminé avec Antoine jusqu'à LESBORDES, d'autres ont atteint le château d'eau, **et 14 ont terminé à 15h à la mairie d'Escource**, point final de la randonnée. Les élus d'ESCOURCE avaient prévu un accueil au centre de loisirs par une dizaine d'enfants qui posèrent des questions très pertinentes au Marcheur Antoine.

Un bien sympathique moment d'échange et de partage !



## PELERINAGE DE COMPOSTELLE 2000 POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Sollicitée dans le courant de l'année 2018, La municipalité d'ONESSE LAHARIE a donné son accord pour accueillir dans le village **du 11 au 16 juillet 2019 le pèlerinage de Compostelle 2000.**

Il s'agit d'un groupe de 45 personnes **incluant 6 HANDICAPES** et toute la logistique de cette organisation (cuisiniers, soigneurs, intendants, organisateurs, Porteurs) ; les personnes à mobilité réduite sont portées sur des joëlettes par des organisateurs ou par des accompagnants bénévoles issus des villages traversés ou d'associations partenaires de la manifestation.

Ce pèlerinage a vu le jour à l'aube du 3<sup>e</sup> millénaire, en l'an 2000 et le but est d'atteindre COMPOSTELLE en 5 ans, 2 années pour parcourir la distance PARIS./ MONT SAINT MICHEL/ CHARENTE MARITIME , la 3<sup>e</sup> année est consacrée au parcours Pointe de Grave / Irun et les deux années suivantes IRUN/ COMPOSTELLE. Ils empruntent la voie du littoral, alors qu'ONESSE est située sur la voie de Tours.

Les marcheurs sont transférés en bus chaque matin à 7 h depuis ONESSE jusqu'au point de départ de leur marche quotidienne. Voici leur programme durant leur séjour :

Vendredi 12 juillet : PARENTIS en BORN / SAINT PAUL EN BORN – 18 km

Samedi 13 juillet : ST PAUL EN BORN / BIAS – 18.9 km

Lundi 15 juillet : BIAS / LIT ET MIXE – 18,4 km

Mardi 16 juillet : LIT ET MIXE / VIEILLE SAINT GIRONS – 19,4 km

La présence de marcheurs de la commune est vivement souhaitée pour les accompagner. **Nous vous proposons l'étape PARENTIS / SAINT PAUL EN BORN du 12 juillet. Départ en bus à 7H – retour vers 14H. Il est nécessaire de s'inscrire avant auprès de la mairie.**

La commune a proposé **des animations** pour le groupe durant leur séjour afin d'organiser quelques moments conviviaux d'échange avec la population onessoise:

- **Vendredi 12 juillet après midi** : L'association de pêche organisera entre 15h et 17h une **partie de pêche à la truite** sur l'une des rivières d'Onesse,
- **Vendredi 12 juillet à 18h** , à la salle polyvalente, un **« one man show » bilingue** par Dominique COMMET , autour de la langue gasconne. Cette animation sera suivie du **pot de bienvenue offert par la Municipalité.**

Ces animations sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent venir à leur rencontre.

*Venez nombreux les rencontrer!*



## CHRISTINE de RIVOYRE

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris la mort de Christine de Rivoyre, survenue le 3 janvier 2019. De nombreuses personnalités du monde littéraire, artistique et politique (Brigitte Bardot, Bernard Pivot, Robert Charlebois, Hélène Carrère d'Encausse, Alain Juppé, Geneviève Darrieussecq, etc), des lectrices et des lecteurs de toute la France ont manifesté leur émotion à l'annonce de cette nouvelle, largement relayée par la presse nationale.

La cérémonie organisée en l'église d'Onesse, ponctuée de discours de proches, de lectures de textes et d'extraits musicaux, fut l'occasion de redire l'attachement d'un pays à l'une des siennes.

En 1976, la romancière avait fait le choix de revenir sur les terres de son enfance en reprenant la maison de sa mère, à Onesse-Laharie. Depuis lors, elle n'avait eu de cesse, dans ses romans, ses articles et ses interviews, de célébrer la beauté rude et singulière des Landes et de ses habitants au point de devenir pour beaucoup « mademoiselle des Landes ». « Les Landes, c'est mon pays, c'est mon cœur géographique. Je considère comme un privilège d'être landaise », déclarait-elle.

C'est tout naturellement que « Les Amis de Christine de Rivoyre » ont été créés, il y deux ans, à Onesse, pour préserver et transmettre la mémoire de sa vie et de son œuvre. Cet objectif demeure plus que jamais d'actualité et l'association aura à cœur dans les mois qui viennent de proposer des actions concrètes pour l'atteindre, grâce au soutien de la mairie, des collectivités et de l'Etat mais aussi de partenaires, comme la Médiathèque de Morcenx, l'Ecomusée de Marquèze ou la Fédération des maisons d'écrivains.

Dès le mois de juin 2019, une exposition itinérante sera mise à disposition gratuitement auprès des établissements scolaires et des médiathèques ou bibliothèques qui en feront la demande. Cet automne, après la publication du deuxième numéro des *Cahiers Christine de Rivoyre*, l'association mettra en ligne, sur internet, un site de références permettant de trouver de nombreuses informations biobibliographiques et des documents vidéos et iconographiques qui permettront de redécouvrir les grandes étapes de son parcours et son oeuvre.

L'association s'associe également aux hommages rendus un peu partout dans le département à Dax pour les Rencontres à Lire, dirigées par Sergé Airoidi, ou à Léon, cet été, par l'association « Au fil de la Culture » et plusieurs membres participeront à la rentrée au tournage de l'émission « Invitation au voyage » d'Arte qui sera consacrée aux Landes de Christine de Rivoyre.

Enfin, l'association, avec le soutien de la mairie et des collectivités, a entamé, à la demande des proches de l'auteur du *Petit matin*, un travail de réflexion sur l'avenir de la maison de Christine de Rivoyre qui pourrait devenir un lieu de visite ouvert au public avec des espaces d'expositions, mais aussi un lieu de vie culturelle avec des résidences d'auteurs, des lectures, des concerts et des ateliers et un festival littéraire ouverts à toutes et à tous. Ainsi continueront de vivre l'œuvre de Christine de Rivoyre, sa maison et son amour pour les Landes.

Pour nous rejoindre et nous soutenir vous pouvez adhérer en ligne sur le site [www.amisderivoyre.fr](http://www.amisderivoyre.fr) ou en nous écrivant à [amisderivoyre@orange.fr](mailto:amisderivoyre@orange.fr)



## "Une naissance, un livre..."

La médiathèque du Pays Morcenais a fait de la promotion de la lecture à destination du jeune public un des axes prioritaires de son action.

Le dispositif « une naissance, un livre... » est la première étape de cette sensibilisation de l'enfant à la lecture.

A l'occasion de leur première inscription à la médiathèque, les enfants de moins de deux ans se voient offrir un ensemble de bienvenue composé d'un livre en tissus et d'un sac destiné à les accompagner dans leur pratique de la médiathèque.

Ce dispositif s'accompagne ensuite de séances mensuelles de bébés-lecteurs qui ont lieu sur tout le canton et d'accueils réalisés dans un cadre scolaire et périscolaire.

Samedi 18 mai 2019, le Président de la Communauté de Communes du Pays Morcenais, Monsieur le maire d'Onesse-Laharie ainsi que les bénévoles et professionnels de la médiathèque du Pays Morcenais ont convié, à l'occasion de leur première adhésion, les tout-petits onessois à un spectacle réalisé par la compagnie Les Passagers du vent, «Doudou or not doudou?».

A l'issue du spectacle, parents, enfants et bénévoles ont profité d'un moment de convivialité pour faire connaissance.



### Horaires d'ouverture

mardi 15h30/18h  
mercredi 15h30/18h  
vendredi 15h30/18h  
samedi 9h30-12h

### Tarif **Gratuit**

Pour s'inscrire il faut : le document "Autorisation Parentale" pour les mineurs, un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance d'électricité ...), une pièce d'identité

### Prêts

pour une durée de trois semaines vous pouvez emprunter  
4 imprimés (livres, magazines ...)  
4 CD musicaux  
2 DVD  
1 liseuse électronique

### Espace Multimédia

2 ordinateurs  
(Internet, retouche photo, montage vidéo, rédaction de CV ...)

**Accès à Médialandes**  
(bibliothèque numérique des Landes)



« Doudou or not doudou? »  
Spectacle musical pour les tout-petits par la Cie Les passagers du vent.



Distribution des cadeaux de bienvenue en présence des bénévoles et de M-C Duboscq, adjointe en charge des Affaires Sociales, du Tourisme et de l'Economie.



## 8 mai 2019 – Décoration de René GRAFFI

Aujourd'hui nous célébrons l'armistice de la guerre de 39/45 au cimetière d'ONESSE, en présence d'une centaine de personnes abritées sous leur parapluie ; Après la lecture par Jean CASTAING du texte de Madame DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'Etat aux Armées, puis la lecture des combattants décédés pendant les différents conflits, ce fut le tour des écoliers de réciter ce merveilleux poème d'Eluard sur la LIBERTE.. Lecture illustrée par ces immenses dessins de couleurs vives reflétant les talents de leurs jeunes auteurs.

Après la Marseillaise et le recueillement de circonstance, le Général Olivier Pougin de la Maisonneuve prit le micro pour s'exprimer au nom du Président de la République afin d'honorer un ancien combattant d'ONESSE, René GRAFFI.

« Notre pays met aujourd'hui à l'honneur Monsieur **René GRAFFI**, à qui je vais remettre, au nom du Président de la République, **la médaille militaire**. Cette médaille est la plus haute distinction militaire française destinée aux sous-officiers et aux soldats. Pour les officiers, seuls les généraux ayant commandé en chef devant l'ennemi ou qui ont rendu des **services exceptionnels à la Nation** peuvent se la voir décerner. Elle est parfois appelée « Légion d'honneur du sous-officier » ou encore « Médaille des braves ». Elle est la troisième décoration française dans l'ordre de préséance, après l'ordre de la Légion d'honneur et l'ordre de Libération.

René GRAFFI a rejoint l'armée française le 5 septembre 1957 pour faire son service militaire qui durait à l'époque 1 an et demi. Compte tenu de l'évolution des événements, il sera maintenu 10 mois supplémentaires et effectuera au total 2 ans et 4 mois de service. Il est d'abord affecté en France pour apprendre son métier de soldat, au 24ème régiment d'infanterie coloniale. Six mois plus tard, il est envoyé en Algérie et rejoint le 21 mars 1958 le 23ème régiment d'infanterie coloniale, qui sera transformé en décembre de la même année en 23ème régiment d'Infanterie de Marine. Il reviendra en France le 5 janvier 1960 pour y être démobilisé et rendu à la vie civile. Au cours de son service en Algérie, à MILIANA, à environ 110 km au Sud-Ouest d'Alger, René GRAFFI se porte volontaire pour servir au commando du secteur, c'est à dire l'unité militaire qui avait la charge de la défense de cette ville qui compte aujourd'hui 44 000 habitants. Le commando avait entre autres comme missions de patrouiller dans la journée et de monter des embuscades de jour comme de nuit. C'est au cours de l'une de ces embuscades qu'il se fait remarquer par son courage et son sang froid. Il est cité le 21 juin 1958 à l'ordre de la Brigade par le général GRACIEUX, commandant la zone Ouest Algérois et la 9ème division d'infanterie, pour le motif suivant :

**« Jeune soldat appelé, volontaire pour servir au commando du Sous-Quartier de MILIANA, s'est fait remarquer dans la nuit du 23 au 24 mai 1958 à ANASSEUR, banlieue de MILIANA, par son sang-froid et son courage au cours d'une embuscade qui a permis d'abattre deux membres dangereux d'un Etat-Major rebelle et de saisir deux armes ».**

Cette citation a comporté l'attribution de la Croix de la valeur militaire avec Etoile de Bronze, décoration qui est un titre de guerre » ».

Général Olivier Pougin de la Maisonneuve.



## TROPHÉE JEAN LESPESSAILLES

# Samedi 24 Août

On s'en rappelle tous ... De ces équipes du TOP 16, de ces rencontres trépidantes, de la visite de nos icônes rugbystiques, de l'effervescence de ces troisièmes mi-temps ... Créé en 1991, le trophée Jean Lespessailles a rencontré un vif succès pendant quinze ans et nous a laissé d'excellents souvenirs.

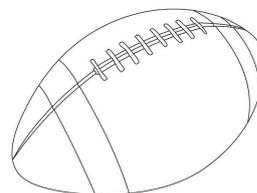
Aujourd'hui, après 13 ans de sommeil, une nouvelle équipe souhaite retrouver cet engouement et refaire vivre la ferveur du rugby à 7 à Onesse-Laharie.

Le samedi 24 août aura lieu la nouvelle édition du trophée Jean Lespessailles. Douze équipes Landaises et de la France entière s'affronteront, avec un mélange de niveau fédéral et régional pour que les petits se frottent aux gros.

Les premières équipes seront accueillies dès le vendredi soir avec un barbecue géant ouvert à tous. Le samedi, les matchs débiteront dès 9h et se dérouleront tout au long de la journée, avant de jouer la grande finale aux alentours de 17h. Nous proposerons également un déjeuner champêtre réunissant joueurs et villageois, ainsi que des animations pour les enfants et une exposition photo retraçant les anciennes éditions du tournoi. Cette journée se clôturera par la remise des prix lors d'un apéritif concert, puis d'un repas et d'une soirée avec la Bodega des filles.

A noter que tous les bénéfices seront reversés à notre école de rugby.

Nous vous attendons nombreux ! Venez découvrir la pratique du rugby à 7, et venez partager un verre avec tous les acteurs de cette journée. Venez tout simplement raviver de beaux souvenirs dans un esprit de convivialité. Nous souhaitons qu'une seule chose, que le rugby soit beau et que la fête soit belle.





# L'ÉLO A 50 ANS. DÉJÀ !!!!!



Les plus anciens se souviennent certainement encore de la demande formulée par le Maire d'Onesse (Jean Lespessailles) qui, afin de retrouver un terrain de rugby digne de ce nom (car transformé en champ de ball-trap), avait mandaté trois de ses disciples (Louis Lespessailles, Michel Dufranc et Jean Pradère) pour négocier la création d'un seul et même club de rugby, une Entente entre Lesperon et Onesse, issue de l'Union Sportive Lesperonnaise et de l'Onesse Stade ; qui évoluerait sur chacun des stades en alternance lors des matchs à domicile.

Quelque temps plus tard, **le mariage d'un genêt et d'un coquelicot** scellaient définitivement cette union sous le nom flamboyant d'Entente Lesperon Onesse (ELO), arborant les couleurs rouge et jaune; un des plus anciens regroupements de clubs de rugby, précurseur des temps modernes.

C'est donc en 1969 que l'ELO, les « Sang et Or », débutait sa belle aventure dans le Championnat de Côte d'Argent, avant de basculer vers celui de la Côte Basque Landes en automne 1972.

Dès sa première saison dans ce championnat, l'ELO est sacrée Championne de CBL de 4<sup>ème</sup> série (et l'Histoire se répètera).

D'autres titres régionaux suivront (1980, 1987, 1989, 1993, 2000 et 2002).



Et puis, cette saison, suite à la refonte des Comités en ligues, l'ELO remportera le **1<sup>er</sup> titre du Terroir 40 de la Ligue de Nouvelle Aquitaine de Rugby en 1<sup>ère</sup> Série.**

Surtout le palmarès de l'Entente n'est pas vierge de titres nationaux, et après quelques demi-finales perdues (1972, 1979 et 1987) ainsi qu'une finale (1989), ont été acquis 3 titres nationaux ; en 1999 tout d'abord avec les titres conjoints des Cadets régionaux (en regroupement avec le CAM) et des Seniors en 3<sup>ème</sup> série ; puis celui remporté en 1<sup>ère</sup> Série en 2005.

Cependant, la « vitrine » du club ne saurait briller sans le travail réalisé par les bénévoles, qu'ils soient éducateurs en charge de l'attraction et formation des plus jeunes au sein de l'Ecole de Rugby, cette dernière étant la raison d'être principale de l'Entente et de sa pérennité; ou volontaires, toujours aux petits soins pour préparer goûters, repas d'après entraînements, réceptions d'avant et d'après matchs et enfin des dirigeants, en charge du fonctionnement administratif du club.

Naturellement le soutien équitable des communes de Lesperon et d'Onesse-Laharie en matière d'infrastructures et de moyens financiers, sans oublier celui des nombreux partenaires que compte le club, permet d'exister et d'être reconnu dans le milieu du rugby régional.

*La célébration de ce demi-siècle d'existence aura lieu les 30 et 31 août prochains.*

*Le programme détaillé ainsi que les modalités d'inscriptions aux différentes manifestations feront l'objet d'annonces ultérieures ; alors que vous soyez ou ayez été joueur, éducateur, dirigeant ou tout simplement sympathisant de l'ELO réservez ce week-end placé sous le signe de la convivialité et qui sera l'occasion de se remémorer un bon nombre d'anecdotes, ciment de la longévité de l'ELO.*

**Vive les « Sang et Or », vive l'ELO.**





## MARCHE DES PRODUCTEURS DE PAYS

Après le succès du 1<sup>er</sup> marché des producteurs l'été dernier avec une estimation de 550 repas, l'association Terroirs et Tourisme et la chambre d'agriculture des Landes ont accepté de programmer une nouvelle édition pour l'été 2019

**Il se tiendra le jeudi 8 août de 18H à 23H.**

Ces marchés garantissent des produits allant directement du producteur au consommateur. Vous pourrez les apprécier, soit en faisant vos achats de produits frais et plats cuisinés à emporter, soit en les consommant directement sur place. De l'entrée au dessert, il vous sera possible de composer votre menu.

Une douzaine de producteurs seront présents ! L'animation sera assurée par Jacky DUMARTIN.

**MARCHÉS**  
\*\*\*\*\*  
**GARANTIE**  
100%  
**PRODUCTEURS**

**Marchés des Producteurs de Pays**  
Landes 2019

**Bon appétit**  
sur  
les Marchés des Producteurs de Pays®  
des Landes

**ONESSE LAHARIE**  
Jeudi 8 août  
Place des Platanes\*

\* Repli abrité en cas de pluie

18H-23H  
ANIMATIONS  
GRATUITES  
RESTAURATION  
SUR PLACE

TENTEZ de GAGNER  
Vos VACANCES  
et des CHERQUES  
CADEAUX



« Les Marchés des producteurs de Pays®, ce sont 48 rendez-vous tout au long de l'été dans les Landes. Pour ne pas vous tromper, vous les reconnaîtrez grâce au logo. »



En arrivant je me promène et fais le tour du marché pour voir les assiettes proposées !

Pour finir j'ai tellement aimé ce que j'ai mangé que je vais acheter des produits à emporter.

DÉCOUVREZ, GOÛTEZ, PROFITEZ DE VOTRE SOIRÉE LANDES

Ensuite je fais mon choix, j'achète l'assiette directement au producteur.

je m'assoie à table et profite des animations gratuites.

Création Impression Imp. Madame 05 59 132 132 - C19-02-0037 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



«Vivez l'été, Vivez fermier, retrouvez toutes nos actus sur [f @alafermelandes](https://www.facebook.com/alafermelandes)»  
Listes des exposants sur [www.marches-producteurs.com/Landes](http://www.marches-producteurs.com/Landes)



## « CHUT ON RACONTE ! » LE FOEP PROPOSE

**DIMANCHE 13 OCTOBRE A 18H AU FOYER**

« SANS LAISSER DE TRACE »

**Ecriture et Interprétation :** Rachid Bouali

**Musique et Interprétation :** Nicolas Ducron

« Si tu veux passer, il faut d'abord survivre.

Et si tu veux survivre, il faut savoir courir.

Savoir parcourir rapidement,

savoir franchir,

savoir construire une échelle,

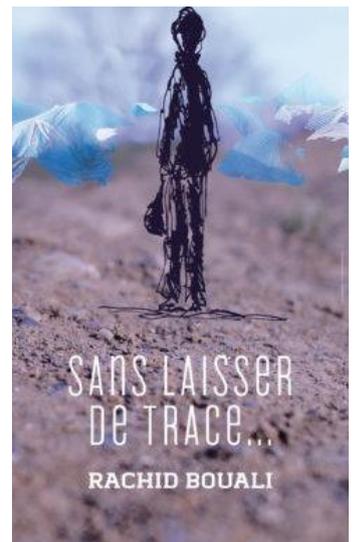
savoir où dissimuler l'échelle,

où se dissimuler soi-même.

C'est ton lot, on te traque et te pourchasse

comme du gibier.

Partout où tu passes, tu ne laisses aucune trace.



« *Sans laisser de trace* », c'est l'épopée de gens en péril, n'ayant comme drapeau que les habits qu'ils portent sur le dos et comme hymne leur souffle. Sans passeport ni visa, Rachid Bouali et Nicolas Ducron vous embarquent d'une histoire à une autre. Toutes parlent de frontières, de murs et d'exil forcé mais aussi et surtout d'humanité.



## A L'EHPAD 'A NOSTE'

Le 08 mars : Inauguration de l'EHPAD « A NOSTE » qui marque la fin d'une longue période de travaux.

De nombreuses personnalités étaient présentes parmi lesquelles M. LAFORCADE, Directeur Général de l'ARS de la région Nouvelle Aquitaine, M. FORTINON, Président du Conseil Départemental des Landes, M. Paul CARRERE, M. PEDRON, Président de l'AGAMROL, M. BALAGI, Directeur Général de l'IRSA, Mme M. Christine DUBOSCQ qui représentait le Maire d'Onesse-Laharie ...

Le ruban était tenu par M. Robert DOURTHE et Mme Alice HARAMBAT, deux résidents de l'EHPAD et tous deux d'Onesse. Un honneur et un plaisir qu'ils aient accepté cette mission !

M. LAFORCADE a tenu à remercier le personnel pour son engagement, sa bienveillance et sa disponibilité. Hommage mérité et partagé par tous.

Ainsi rénové, l'établissement propose 62 chambres individuelles avec une salle de bain. Certaines sont équipées de rails de transfert pour faciliter et soulager la mobilisation. Le PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) qui peut accueillir 14 résidents bénéficie maintenant d'une superbe terrasse donnant sur la place du village.

Afin d'accompagner les personnes âgées qui présentent un handicap visuel et/ou auditif, des chambres ont été conçues et aménagées pour répondre aux besoins de la personne accueillie et le personnel va commencer une formation en septembre sur le langage des signes avec le support de l'IRSA.

**Une belle résidence et de beaux projets pour l'EHPAD.**



HIVER 2018

ONESSE-LAHARIE & VOUS

## AGENDA DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2019

### Samedi 5 janvier :

Cyclo-cross - ROUE ONESSOISE

### Vendredi 15 février :

vente de pâtisseries - OLAPE

### Samedi 16 février :

Sainte Barbe de l'Amicale des pompiers

### Samedi 9 Mars :

Carnaval - Commune / OLAPE

### Samedi 6 avril :

Concours de belote du JUDO

### Vendredi 12 avril :

Vente de pâtisseries - OLAPE

### Samedi 4 mai :

Finales départementales de rugby jeunes - ELO

### Samedi 25 mai :

Journée de l'Auguste - CKC

### Samedi 22 juin :

Fête des écoles - Coopérative scolaire

### 7-10 juin :

Fêtes locales - Comité des fêtes

### Du 12 au 29 juin :

Tournoi de tennis / soirées repas - grillades - ROC

### Dimanche 16 juin :

Tournoi de pétanque / Grillades - JUDO

### Samedi 22 juin :

AG / animation - Amis de Christine de Rivoyre

## EDITORIAL

### Patapim, patapam !

Même si l'année 2018 est avant tout celle du souvenir et celle de l'histoire, force est de constater qu'elle a été celle de la culture, celle de la fête !

Nous avons eu l'occasion de parler « patrimoine » avec la rénovation de l'église, d'écouter les contes gascons avec Aiga Viva, de chanter avec NADAU...

Nous avons évoqué quelques-uns de nos artistes locaux comme Claude DUBOSCQ, Christine de RIVOYRE ou Clémence MASSART.

Nous avons fait la fête autour de la place avec les jeux inter-quartier et même dansé avec les Vampires !

Mise en œuvre par le Comité des fêtes, le FOEP ou l'une des nombreuses associations, la vie culturelle de notre village est intense.

Sans rien oublier du passé, riches de nos cultures, les Onessois envisagent sereinement leur avenir et avec le sourire.

Bonne année à tous

**Jean Castaing**

Reçu en préfecture le 19/02/2020

Affiché le 19/02/2020

ID : 040-24400691-20200211-2020DELIB03-DE





## LES COMPTES ET LES PERSPECTIVES FINANCIÈRES

Les tableaux habituels vous présentent les comptes de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2017.

L'année 2018 voit se terminer beaucoup de chantiers qui ont largement impacté les comptes communaux. L'anticipation de ces dépenses a permis de ne pas recourir à l'emprunt et d'autofinancer les gros programmes :

- Les travaux de réhabilitation de l'église
- La réfection totale du toit et du sol du gymnase
- L'aménagement de la rue de la gare

Ainsi, le conseil municipal a-t-il décidé de poursuivre la baisse des impôts locaux : voir le tableau des taux des 4 taxes.

La communauté de communes du Pays morcenais réfléchit actuellement au passage à une fiscalité unique pour les entreprises. Vos élus apportent leur point de vue à ce projet en essayant de préserver les intérêts des onessois.

### ÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ

	Taux 2016	Taux 2017	Base prévisionnelle 2018	Taux 2018	Produit attendu	Pour info. Taux moyen départemental	Pour info. Taux moyen national
Taxe d'habitation	15,22	15,07	1 104 000	<b>14.92</b>	164 717	25.51	24.47
Taxe foncière (Bâti)	10,65	10,54	962 700	<b>10.43</b>	100 410	19.69	21.00
Taxe foncière (non bâti)	30,79	30,48	134 900	<b>30.18</b>	40 713	53.45	49.46
CFE	16,58	16,41	1 696 000	<b>16.25</b>	275 600		26.29
<b>Total produit attendu</b>					<b>581 440</b>		

### SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VOTÉES EN 2018

AIGA VIVA	1 600,00 €
AMICALE DE L'ELO	150,00 €
CLOWN KITCH COMPAGNIE FONCTIONNEMENT	600,00 €
CLOWN KITCH COMPAGNIE JOURNEE AUGUSTE	2 000,00 €
COMITE DES FETES	3 500,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	3 025,00 €
ENTENTE LESPERON ONESSE	6 700,00 €
AMICALE ELO	170,00 €
FOEP	2 900,00 €
JUDO CLUB ONESSE	1 500,00 €
RAQUETTE ONESSE	1 500,00 €
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	1 500,00 €
OURS ET POUPEES DU PASSÉ	200,00 €
SAPEURS POMPIERS	250,00 €
SOLEIL D'AUTOMNE	400,00 €
CONSERVATOIRE DES LANDES	11 896,00 €

ONESSE-LAHARIE &amp; VOUS

HIVER 2018

## COMPTES ADMINISTRATIF 2015 - 2016 - 2017

## VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2015		Année 2016		Année 2017	
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
Total dépenses de fonctionnement	1 570 883,37	661 875,77	1 726 216,72	643 616,82	2 106 776,58	732 171,94
<b>011 - charges à caractère général</b>	226 400,00	167 317,51	214 453,00	147 050,39	245 000,00	178 378,77
60 - Achats et variations de stock	104 200,00	82 381,74	120 400,00	73 998,37	143 700,00	71 777,51
61 - Services extérieurs	75 500,00	40 916,04	45 553,00	32 289,55	48 200,00	56 742,63
62 - Autres services extérieurs	39 200,00	36 326,73	40 500,00	32 974,71	44 600,00	41 619,63
63 - Impôts taxes et versement	7 500,00	7 693,00	8 000,00	7 787,76	9 000,00	8 239,00
<b>012 Charges de personnel</b>	300 000,00	272 158,63	300 500,00	262 800,69	324 000,00	272 987,35
62 - Autres services extérieurs	1 000,00	1 139,19	1 000,00	94,17	1 000,00	
63 - Impôts taxes et versement	4 200,00	3 440,70	4 000,00	3 223,84	4 000,00	3 450,70
64 - Charges de personnel	294 800,00	267 578,74	295 500,00	259 482,68	319 000,00	269 536,55
<b>014 - Atténuation de produits</b>	40 906,00	39 906,00	73 032,00	72 032,00	80 906,00	76 545,00
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	166 101,00	142 193,71	175 530,00	137 898,91	164 058,00	140 794,06
66 - Charges financières	13 589,96	13 176,01	12 100,00	11 457,87	10 500,00	9 658,85
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00	297,20	2 000,00	1 952,92
Total dépenses réelles	747 996,96	634 751,86	776 615,00	631 537,06	826 964,00	680 316,95
Total dépenses d'ordre	822 886,41	27 123,91	949 601,00	12 079,76	1 279 812,58	51 854,99
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2015		Année 2016		Année 2017	
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
Total recettes de fonctionnement	1 570 883,37	1 587 847,18	1 726 216,72	1 723 160,33	2 106 776,58	2 124 738,19
70 - Produits des services - domaine - ventes	95 800,00	212 095,20	114 500,00	120 719,56	16 300,00	31 739,46
73 - impôts et taxes	644 544,00	657 142,00	668 351,00	661 703,00	681 130,00	695 286,00
74 - Dotations subventions participations	217 441,00	225 938,13	189 416,00	200 946,97	183 358,00	188 340,71
75 - Autres produits de gestion courante	180 397,33	62 927,00	215 500,00	215 597,22	175 500,00	171 657,45
77 - Produits exceptionnels	7 300,00	12 365,01	4 832,00	5 285,35	37 860,00	37 183,68
013 - Atténuation de charges		818,86	1 500,00	1 790,51		2 902,31
002 - Excédent de fonctionnement reporté	409 076,04	409 076,04	510 170,72	510 170,72	988 517,15	988 517,15
Total recettes réelles	1 554 558,37	1 580 362,24	1 704 269,72	1 716 213,33	2 082 665,15	2 115 626,76
Total des recettes d'ordre	16 325,00	7 484,94	21 947,00	6 947,00	24 111,43	9 111,43
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2015		Année 2016		Année 2017	
	+925 971,41		1 079 543,51		1 392 566,25	

## VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2015		Année 2016		Année 2017	
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
Total dépenses d'investissement	1 496 777,50	512 684,55	1 923 565,00	734 970,20	1 764 559,39	520 743,02
001 - Déficit d'investissement reporté	82 099,23	82 099,23				
13 - Subventions d'investissement reçues					1 510,00	1 510,00
16 - Emprunt et dettes assimilés	105 955,77	105 543,99	39 300,00	36 875,39	41 000,00	39 486,51
20 - immobilisations incorporelles	20 000,00	-	20 000,00	840,00	39 000,00	2 520,00
204 - Subvention d'équipement versées	74 994,56	74 994,56	50 000,00		50 000,00	41 806,99
21 - immobilisations corporelles	442 020,94	117 429,62	552 318,00	132 243,24	631 044,15	113 631,57
23 - immobilisations en cours	750 000,00	119 750,21	1 240 000,00	558 064,57	975 000,00	309 782,71
27 - Autres immobilisations financières						
Total dépenses réelles hors opération	1 475 070,50	499 817,61	1 901 618,00	728 023,20	1 737 554,15	508 737,78
Total des dépenses d'ordre	21 707,00	12 866,94	21 947,00	6 947,00	27 005,24	12 005,24
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2015		Année 2016		Année 2017	
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
Total recettes d'investissement	1 496 777,50	627 483,86	1 923 565,00	748 089,84	1 764 559,39	364 066,91
001 - Excédent d'investissement reporté			114 799,31	114 799,31	13 119,64	13 119,64
024 - Produit des cessions d'immobilisations	9 200,00		33 168,00		4 140,00	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	283 464,23	284 647,76	503 247,94	468 576,09	196 614,36	206 720,94
13 - Subventions d'investissement reçues	126 630,00	49 080,00	320 748,03	152 634,68	265 979,00	88 327,98
16 - Emprunts et dettes assimilés	76 994,56	76 602,64	2 000,00		2 000,00	1 149,55
21 - immobilisations corporelles	38 086,00	50 513,25				
27 - Autres immobilisations financières	134 134,30	134 134,30				
Total recettes réelles	668 509,09	594 977,95	973 963,28	736 010,08	481 853,00	309 318,11
Total recettes d'ordre	828 268,41	32 505,91	949 601,72	12 079,76	1 282 706,39	54 748,80
SOLDE D'INVESTISSEMENT	Année 2015		Année 2016		Année 2017	
	114 799,31		13 119,64		-156 676,11	



ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

DU CÔTÉ DES TRAVAUX

PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ÉGLISE :  
 LE PLAN DE FINANCEMENT DÉFINITIF

DEPENSES		RECETTES	
MONTANT HT DES TRAVAUX	459 470,29 €	Subvention 1% PAYSAGE - 30% sur tranche 1	67 050,00 €
Honoraires / SPS	37 466,00 €	Subvention actions parlementaires	10 000,00 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>496 936,29 €</b>	Subvention DETR 25%	114 867,57 €
		Subvention amis églises anciennes	5 250,00 €
		Dons Fondation patrimoine	67 477,95 €
		Subvention Fondation du Patrimoine	25 600,00 €
		<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>290 245,52 €</b>
		<b>PARTICIPATION COMMUNALE</b>	<b>206 690,77 €</b>
		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>496 936,29 €</b>

TRAVAUX SUR LA SALLE DU COMPLEXE SPORTIF

Afin de rendre cette salle pluri-fonctionnelle et de faciliter l'organisation de manifestations extra-sportives, un programme de travaux a été entrepris. Le chantier a dans un premier temps été retardé par les intempéries du printemps, puis quelques malfaçons dans la pose de la nouvelle toiture sont venues retarder le chantier du revêtement de sol.

Remplacement de la couverture

Les anciennes plaques en fibrociment ont été déposées et désamiantées par l'entreprise Bernadet. Une nouvelle toiture a été posée par l'entreprise Feugas, à base de plaques de type Globalroof, permettant d'assurer une meilleure étanchéité, une meilleure isolation et une meilleure acoustique.

Montant des travaux : \_\_\_\_\_ **177.037,00 € HT**

# ONESSE-LAHARIE & VOUS

## HIVER 2018

### Remplacement du sol sportif

L'ancien revêtement a été remplacé par un sol à caractère polyvalent à base de résine de polyuréthane. Le principe est de pouvoir utiliser la salle aussi bien pour jouer au tennis ou à tout autre sport d'intérieur que pour y organiser des événements culturels. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Casal sports.

A souligner, la mobilisation des bénévoles venus prêter main-forte aux employés municipaux pour la dépose du sol existant:



Montant des travaux : \_\_\_\_\_ **45.518,75 € HT**

### Changement des projecteurs

L'éclairage existant étant vétuste, il a été remplacé par des projecteurs à led, plus économiques, par l'entreprise Gaillard.

Montant des travaux : \_\_\_\_\_ 23.595,00 € HT

Coût global de ce projet : \_\_\_\_\_ **241.113,75 € HT**

Subvention DETR \_\_\_\_\_ 41.840,00 €

Fonds propres \_\_\_\_\_ **199.273,75 € HT**



### AMÉNAGEMENT RD 140 (coût prévisionnel)

Après les travaux de voirie exécutés au printemps par l'entreprise BAUTIAA, l'aménagement paysager réalisé à l'automne et la peinture des rambardes du pont sont venus donner la touche finale de ce programme d'investissement.

Outre l'esthétique appréciée de la nouvelle voie, un ralentissement notoire de la circulation est constaté par les riverains : l'objectif est atteint.

Montant des travaux : \_\_\_\_\_ **279.905,20 € HT**

### REEMPLACEMENT DE LA COUVERTURE DE LA CANTINE SCOLAIRE

La couverture de la cantine scolaire marquait des signes de détérioration avancée. Une nouvelle toiture a été posée par l'entreprise Deysieux, le désamiantage des tôles en fibrociment ayant été assuré par l'entreprise Bernadet.

Montant des travaux : \_\_\_\_\_ **3.526,21 € HT**

ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## REPLACEMENT DES BANCS DE L'ÉGLISE

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'église, la réflexion s'est portée sur le devenir des anciens bancs, qui par leur vétusté, détonnaient dans la nouvelle splendeur de l'édifice.

30 nouveaux bancs en pin ont été réalisés par l'entreprise Ducamp/Lespessailles et installés dans l'allée centrale.



Montant \_\_\_\_\_ **27.574,00 € HT**

## TRAVAUX SUR LOGEMENTS COMMUNAUX

Afin de résoudre certains problèmes d'étanchéité constatés par les locataires, le remplacement des baignoires par des douches à l'italienne a été réalisé dans 4 logements place des Tinte-Hiou. Les travaux ont été confiés aux entreprises Lacourty et Mimizan carrelage.

Montant des travaux : \_\_\_\_\_ **12.117,16 € HT**

## AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE LAYGOUASSE

Le dossier de consultation des entreprises est en cours d'élaboration par le cabinet DUNE. L'appel d'offres est programmé en début d'année 2019 pour une réalisation des travaux au printemps.

## DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT

L'étude/diagnostic du système d'assainissement communal, lancée en juin 2017, est en cours d'achèvement. La dernière étape, des quatre phases prévues au marché passé avec le bureau d'études (recueil informations, reconnaissance réseau et station d'épuration, campagnes de mesures par nappe basse puis haute, enquêtes complémentaires, établissement du programme de réhabilitation et du schéma directeur), est en cours d'achèvement.

Les mesures ont permis de quantifier les apports d'eaux claires, préjudiciables au bon fonctionnement de la station d'épuration. Les enquêtes complémentaires (tests à la fumée, inspections télévisées et enquêtes parcellaires) ont permis de localiser les principaux défauts, et ainsi, de définir un programme de réhabilitation. Le montant des travaux sur le réseau est estimé à 94 000 € HT.

Pour la station d'épuration, des travaux de réhabilitation seront nécessaires au niveau des prétraitements, de la filière boues et éventuellement au niveau de la clarification des eaux. Il est envisagé l'agrandissement du périmètre actuel de l'ouvrage de traitement afin, à minima, d'améliorer la gestion du site, voire l'implantation d'un nouveau clarificateur, s'il se révèle indispensable.

Une réunion finale s'est tenue en novembre, au cours de laquelle a été présenté le programme de travaux complet (réseau et station d'épuration), les orientations du schéma directeur d'assainissement (vision à long terme) et le zonage assainissement (zones collective et non collective), en cohésion avec les objectifs du PLUI, en cours de réalisation.

ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## LES ÉCOLES ONESSOISES ET L'ACCUEIL DU MERCREDI

Nous vous annonçons cet été le lancement de l'étude qui conduirait au déplacement de l'école élémentaire de son site actuel « allée du meunier » vers le site de l'école maternelle.

Notre architecte, Madame Mireille Dagréou, a écouté les enseignants qui ont exprimé leur besoin et les élus onessois.

Les premières esquisses ont été présentées en octobre. L'avant-projet définitif est attendu pour le mois de janvier 2019. Les travaux commenceront dans le courant de l'année prochaine.

Nous vous tiendrons, bien entendu, informés de l'avancée de ce projet, notamment par le site internet de la commune.

## URBANISME ET PERSPECTIVES

L'une des prérogatives importantes d'un conseil municipal est d'organiser la façon dont les constructions nouvelles s'inséreront dans le paysage.

Cela passe par l'élaboration du POS (Plan d'occupation des sols) devenu PLU (Plan local d'urbanisme).

Désormais ce document doit être unique pour l'ensemble des communes de la communauté de communes. Il s'agit du PLUI, I comme Intercommunal. Les grandes règles ainsi que le processus d'élaboration du PLUIH sont décrites dans la page dédiée. Le nouveau PLUI s'appliquera à partir de 2020. Nous sommes en ce moment en pleine phase de réflexion sur son élaboration avec les 8 autres communes de la communauté de communes du pays morcenais.

L'Etat nous fixe quelques règles. Ainsi, il faut limiter la consommation de l'espace forestier ou agricole. Pour accueillir toute la population et dans le cas où elle progresse -c'est le cas de notre village !-, il convient de densifier l'habitat, c'est-à-dire de construire à l'intérieur du bourg, et pas dans les airials. Nous vous faisons part de ces évolutions dans le dernier bulletin.

Guidés par cette directive et par le fait que la commune a terminé la vente de ses terrains du lotissement de la Pinède, le conseil municipal a acheté 4 ha à Madame Christine de Rivoyre, et s'apprête à acquérir 1.8 ha à Madame Mathilde Gaillard et Monsieur Jean-François PAPIN.

Ces terrains constituent l'essentiel du triangle qui se situe entre la rue Las Yaougues, la route de Lestatjaou, et le lotissement de Laviolle. Plusieurs contraintes d'urbanisme régissent cet endroit, notamment un espace boisé protégé, et la présence de la statue de Charlier au monument aux morts qui engendrent une zone sensible.

Nous avons confié l'étude d'aménagement du lieu à des professionnels. Comme vous pouvez le voir sur le plan ci-contre, le projet aboutit à la création de 22 lots à bâtir. L'idée générale est de viabiliser environ 2,4 ha sur les 5,8 ha disponibles. Le reste, soit 3,4 ha, sera réservé à un grand parc qui a vocation à rester boisé et à permettre la promenade, les jeux pour les enfants, les animations culturelles...etc. De grands cheminements réservés aux piétons et aménagés permettront à tous les onessois de bénéficier de ce grand espace vert situé au cœur du village.

Le conseil municipal boucle actuellement le sujet juridique et insère le projet dans le PLUI. Nous pensons que les terrains seront en vente à l'horizon 2020/2021. Leur prix sera sensiblement supérieur à ce que la commune a proposé au lotissement de la Pinède.

Par cette réalisation, le conseil a souhaité maintenir l'offre de terrains à bâtir, en respectant les règles qui nous sont imposées par l'Etat et surtout en privilégiant le « vivre bien » à Onesse-Laharie.

## LES CRITÈRES DE L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT



Le périmètre de l'opération est donc défini par des critères de protection/valorisation des qualités paysagères et mémorielles du site :

- 1 Maintien d'un **ample espace arboré** entre la propriété Christine de Rivoivre au sud et le futur lotissement au nord à la fois pour conserver l'environnement souhaité autour de sa maison et développer un parc public communal au nord de cette propriété
- 2 Implantation privilégiée du lotissement dans l'**espace boisé** aujourd'hui le plus **clairsemé** suite à la tempête de 2009
- 3 Maintien d'une épaisse bande boisée en **lisière ouest** en interface avec le cimetière et son monument
- 4 Positionnement des **accès** à l'opération depuis la rue des Yaougues et la rue Lestafjaou
- 5 Préservation du **baradeau nord** et connexion paysagère vers 3 à l'est
- 6 **Continuités** paysagères et écologiques entre le baradeau nord (5) et le parc (1)

NB. Ces propositions peuvent servir de support à une future OAP dans le PLUih.

# ONESSE-LAHARIE & VOUS

## HIVER 2018



Commune d'Onesse-Laharie / Elaboration d'un schéma programme d'aménagement d'une zone à urbaniser en centre bourg / Phase 3 / crêham + VIA / juillet 2018

- 22 lots
- Surface aménagée : 44.285m<sup>2</sup>  
c'est-à-dire : terrains cessibles + voirie + espaces verts collectifs (cf. détail en plan pages suivantes)
- Surface cessible : 23. 721m<sup>2</sup>
- Taille moyenne d'un lot : 1.078 m<sup>2</sup>
- Si un lot est dédié à 4 logements locatifs, consommation foncière par logement = 949 m<sup>2</sup> (total : 25 logements)

### Les espaces publics



- Les espaces paysagers hors voirie:
  - suite au défrichage de l'ensemble du périmètre à aménager, à l'exception du baradeau nord (B) et de quelques feuillus épars
  - plantation de feuillus à dominante de chênes (C) sur les espaces entre îlots constructibles et en bordure de la route de Lestatjaou -
  - sente (S) piétonne sur le pourtour est, nord et ouest du site à aménager pour désenclaver le baradeau nord avec un sol stabilisé en fine calcaire ou similaire

## UN NOUVEAU LOTISSEMENT PRÈS DU STADE

Grâce à l'accord de la famille Roux de Luze, la commune pourrait disposer d'un terrain dans le quartier de la gare (voir plan ci-dessous).

Il s'agit d'une zone plane de 2.8 ha, située dans la continuité des logements HLM de la Mollenave.

Une fois bouclé l'aspect juridique, nous devons passer par une étude environnementale avant de viabiliser le terrain.

Notre objectif est de proposer une vingtaine de lots à construire à un prix attractif. Si tout va bien, les terrains seront disponibles dans 2 ou 3 ans.

Orientation d'Aménagement et de Programmation - ONESSE-LAHARIE - LA GARE



URBAM, L.Hils, ETEN Environnement, JR.Barthelemy

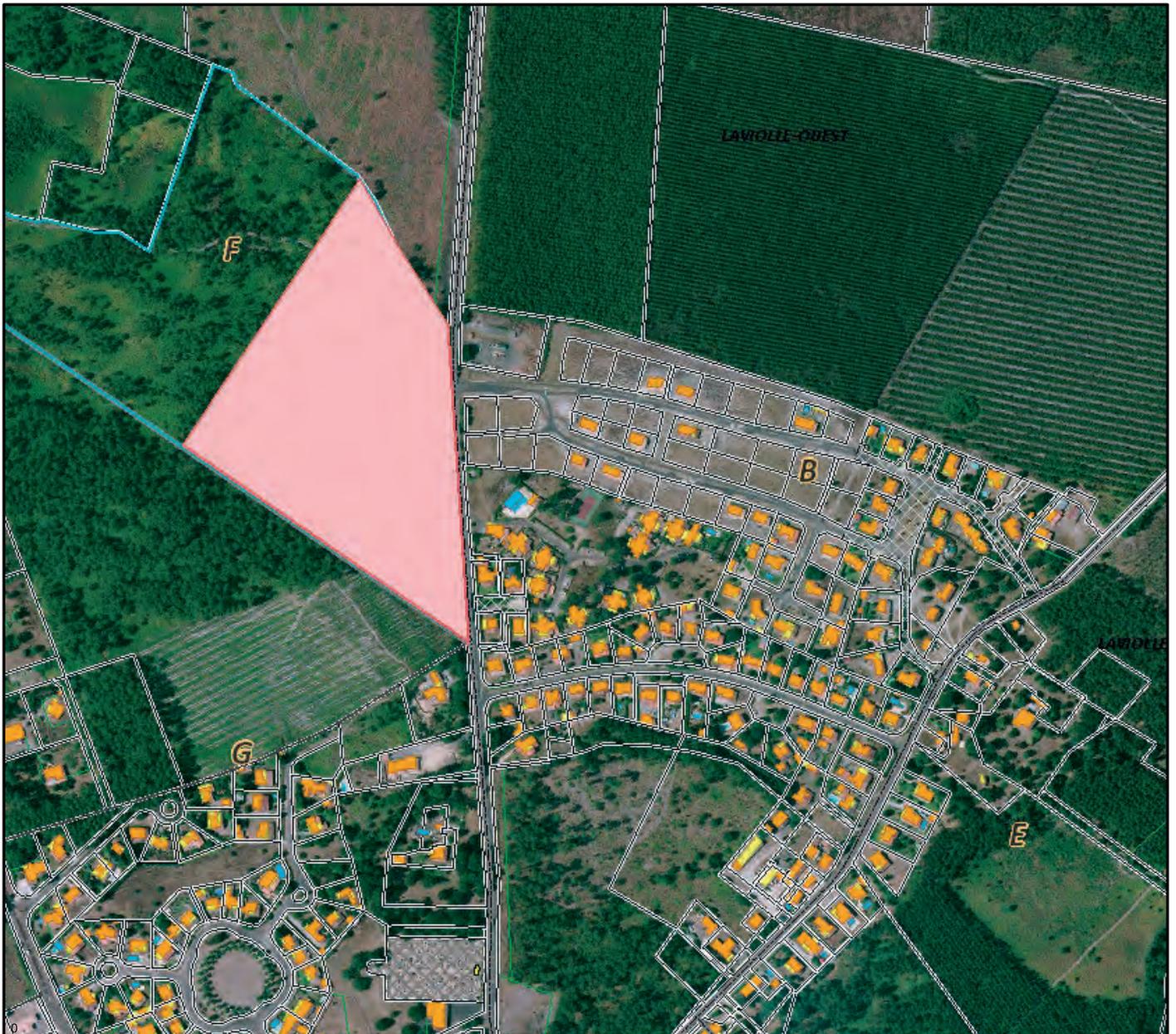
ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## ACHAT D'UN TERRAIN ROUTE DE LESTATJAOU

La commune vient d'acquérir un terrain de 6ha le long de la route de Lestatjaou, en face du lotissement La Pinède (voir plan ci-dessous).

Cet achat a été motivé par la nécessité de disposer de terrains constructibles pour poursuivre l'extension du bourg à l'horizon 2030-2040.



## PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Nous vous avons présenté, dans le bulletin de l'hiver 2016, le projet communal d'établissement d'une ferme photovoltaïque au quartier de Laouillé.

La société SUNERGIS avec laquelle nous avons signé un accord a été liquidée...

Nous avons donc cherché un nouveau partenaire. Il s'agit de la société ARKOLIA qui développe plusieurs projets dans la région (Souprosse, Meilhan..).

Les pré-études environnementales ont été réalisées en 2018 et présentées au conseil municipal de septembre dernier. Il semble possible d'établir une ferme photovoltaïque sur une quarantaine d'hectares sur les parcelles qui appartiennent à la commune. Les études se poursuivent sur les opportunités de raccordement au réseau électrique.

Nous sommes encore loin du démarrage de la construction, mais nous avançons pas à pas dans cette direction.



Carte 6 : Analyse paysagère



ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## PLUI

La commune est engagée depuis fin 2015 dans une démarche intercommunale pour élaborer un PLUi-H qui s'appliquera à l'ensemble du territoire de la communauté de communes du Pays Morcenais. Lorsqu'il sera adopté, il se substituera au PLU actuel d'Onesse et aura une validité de 10 ans.

Cette évolution est imposée par les lois successives votées par la représentation nationale : lois Grenelle 1 (2005) et 2 (2010), loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (2010), loi ALUR (2014), loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (2014), loi « Macron » (2015).

Toutes ces lois ont pour but de préserver et valoriser la qualité environnementale de nos territoires : c'est-à-dire, pour nous, l'intégralité du massif forestier, les espaces de lisière et les espaces ouverts disséminés au sein du massif forestier (comme les airials par exemple), le maintien des grands équilibres d'occupation de l'espace, la protection des réservoirs de biodiversité et des continuités écologiques (trames verte/forêt et bleue/eau).

En clair : nous devons « consommer » moins d'espace agricole, naturel et forestier. Une méthodologie nouvelle et des objectifs chiffrés sont imposés. Il ne s'agit plus d'adapter les PLU existants, mais d'élaborer un PLUiH qui sera la traduction concrète d'une démarche prospective globale :

- Elaboration initiale d'un document d'aménagement et d'urbanisme qui définit l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement de notre territoire à l'échéance de 20 ans. C'est le SCOT (schéma de cohérence territoriale). Ce document fait le lien entre les mesures nationales, régionales et locales, et indique la « règle du jeu » qui doit être respectée par tous : communes, services publics, acteurs privés, associations, ...
- A partir du SCOT, un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) est établi pour les 10 ans à venir. Il fixe les politiques publiques d'aménagement en matière d'habitat, de transports et déplacements, de développement économique, touristique et culturel, de préservation des espaces agricoles, naturels, forestiers et des paysages ;
- Puis vient le document d'orientations et d'objectifs (DOO) qui détermine des règles qui s'imposent à tous. C'est un document de planification urbaine qui traduit les principes contenus dans le PADD en objectifs concrets (dans les 10 ans à venir, nombre d'hectares agricoles ou forestiers pouvant être ouverts à l'urbanisation, nombre de logements pouvant être construits, etc.).

Le PLUiH doit donc prendre en compte ces différents documents ainsi que le code de l'urbanisme. L'ensemble du zonage (zones urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières) est revu. Des règles communes à toutes les zones ou spécifiques à chacune d'entre elles sont établies (types de bâtiments, implantations, emprises au sol, tailles maximales, annexes, piscines, extensions, etc.).

Au résultat, il s'agira donc d'un document qui bouleversera l'existant, en particulier en interdisant toute nouvelle construction à usage d'habitation en dehors des zones « urbanisées » ou « à urbaniser », mais qui permettra désormais l'extension limitée de maisons existantes et la construction d'un petit nombre d'annexes d'une surface limitée là où elles n'étaient pas, jusqu'ici, autorisées (zone N).

Où en sommes-nous ?

Au moment où le bulletin municipal paraîtra (décembre 2018), le SCOT, le PADD, le DOO seront approuvés, et la version initiale du PLUiH sera achevée. Ce dernier fera l'objet d'une enquête publique, probablement au 2ème trimestre 2019.

A l'issue de cette enquête, et selon les observations qui auront été faites, le PLUiH définitif sera établi. Il pourrait entrer en vigueur entre le 1er janvier et le 1<sup>er</sup> avril 2020.



ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## FORÊT COMMUNALE

### Programme de coupe de bois 2018

Des coupes de bois ont été réalisées sur environ 70ha. Il s'agit de boisements impactés par la tempête et par le scolyte. Ces parcelles ayant été soumises au régime forestier, elles sont éligibles aux aides au reboisement.



### Bilan convention d'exploitation groupée

FORET COMMUNALE DE ONESSE	
Code Chantier	(Plusieurs éléments)
Données	Total
Vente des bois	321 218,00 €
Charges d'exploitation (hors ACS)	87 305,00 €
Retenue 1% ACS	3 212,18 €
Volume exploité (en stères)	9 186 st

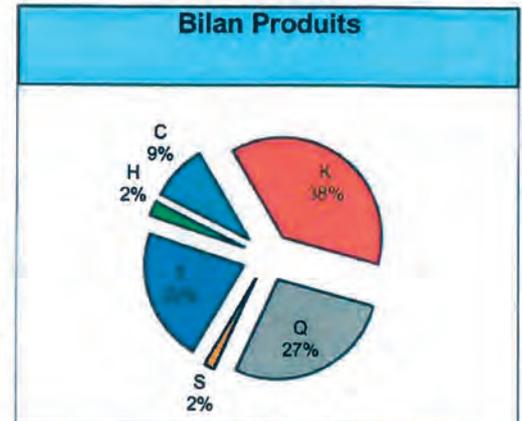
Produits exploités
<b>Nomenclature Produits :</b>
S : Souche
Q : Qualité (déroulage...)
H : cHarpente
C : Caissage
K : canter
T : Trituration
TS : Trituration Sèche

Coef. de conversion stères → m <sup>3</sup>	0,66
Volume exploité en m <sup>3</sup>	6 063 m <sup>3</sup>

<b>Recette nette pour la commune :</b>	<b>230 700,82 €</b>
--	---------------------

<b>soit :</b>	<b>25,11 €/st</b>
---------------	-------------------

<b>soit :</b>	<b>38,05 €/m<sup>3</sup></b>
---------------	------------------------------



### Reboisement

Le dossier de demande d'aide au reboisement a été déposé pour une surface de 100,65 ha.

Un premier ilot est en cours de reboisement sur 3ha 97. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Bois de Gascogne, après appel d'offres réalisé par l'ONF. La suite du reboisement se poursuivra en 2019.

### Visite de la forêt communale

Outre les actions pédagogiques menées auprès des élèves des écoles, l'ONF organisera courant printemps ou été 2019, une visite de la forêt communale, ouverte à l'ensemble de la population.



ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## UN INCENDIE À SAUBADON

Un incendie accidentel a détruit la maison d'une famille onessoise au quartier de Saubadon. Il s'agit de la récente maison de Monsieur et Madame Bennour. Déclaré en pleine nuit, l'arrivée rapide des pompiers n'a pas permis de sauver la maison.

Dès les premières heures de la matinée, le secrétariat de mairie a lancé un appel à toute la population pour reloger la famille Bennour. Comme à l'accoutumée, les onessois ont tout de suite proposé de l'aide : des logements, des habits, des denrées alimentaires...

Monsieur et Madame Bennour ont demandé à nos collaboratrices de la mairie de remercier chaleureusement tous ceux qui ont spontanément proposé leur aide. Voilà qui est fait.

Nous souhaitons bon courage à cette famille pour les travaux d'aménagement de leur nouveau domicile.

## PERSONNEL COMMUNAL

Le programme de titularisation du personnel contractuel se poursuit.

Christine SOLANIER, responsable de la restauration scolaire, a été stagiairisée sur un poste permanent. Son temps de travail hebdomadaire annualisé est passé de 23H15 à 26H45 en raison de l'ouverture du centre de loisirs avec restauration le mercredi.

Vincente DARET, animatrice périscolaire et centre de loisirs, a également été stagiairisée sur un poste permanent sur la base hebdomadaire annualisée de 15H45. Elle assure également le nettoyage des locaux de l'école maternelle en remplacement de Florence LABARRIERE.

Muriel BOUDET a été recrutée en tant qu'aide ASEM à l'école maternelle en raison de l'effectif élevé des jeunes enfants scolarisés. Elle intervient chaque matin des jours de classe pour seconder Myriam MENAGER.

### Accueil de stagiaires

Sur demande de l'inspection académique, l'accueil de stagiaires collégiens n'est plus possible à l'école maternelle.

Cette année seront accueillis entre les services secrétariat de mairie, animation, et scolaire, Lucas Lanneverre, Jeanne Rigobert et Adèle Renouf.



ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## LE CARNET

### NAISSANCES

- 07 janvier : Lissandro, David SOLANIER
- 07 février : Julia LARROUY
- 11 février : Leyvin, Romain, Malone MORA LEFUEL
- 07 mai : Lalie, Manon, Léa, Alice DELSOL
- 21 juin : Lola LASSERRE (année 2017)
- 27 juillet : Lise FOURNIÉ DUBOURG
- 17 septembre : Loïs, Guillaume BAILACQ

Cette liste a été établie à l'aide des avis parvenus en mairie.

### MARIAGES

- 08 août : Jean-Marie, Marcel DUMONTEUIL et Catherine, Jeanne, Marie MUS
- 18 août : William, Joseph LEACH et Julie ROUFFAUD
- 25 août : Christophe VABRE et Laetitia, Jacqueline, Aurore LADRA

### DÉCÈS (domiciliés à ONESSE-LAHARIE)

- 23 janvier : Jean, Barthélemy BOURDENX
- 19 mars : René, Jean FROUSTEY
- 17 avril : René HEUGA
- 27 avril : Jean-Michel, Daniel DESPLANCHES
- 15 septembre : Jean, Yvon DUGRAND

### DÉCÈS (pensionnaires de la Maison de retraite)

- 07 janvier : Christiane, Elisabeth MEILHAN
- 03 mars : Raymonde, Blanche CHAUVIN
- 03 avril : Julia LESTRUHAUT
- 05 mai : Josèphe SIEGRIST
- 16 juillet : Manuel BLANCO
- 28 juillet : Jeanne, Gabrielle DEFRANCE
- 13 août : Marcelle SIFFRE
- 13 septembre : Hortense, Dorothée DUCOUT
- 26 octobre : Marc DAUBA
- 06 novembre : Odile, Marie, Bernadette LEPINE

ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## LE NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS EST OPÉRATIONNEL !

Depuis le 1er mercredi de cette rentrée scolaire 2018-2019, la municipalité a tenu son engagement en ouvrant un Centre de Loisirs Sans Hébergement le mercredi.

Suite au renouvellement de son Projet Educatif de Territoire, validé par la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) auprès duquel le Centre est déclaré, et par ce fait, réglementé (réglementation Accueil Collectif de Mineurs, Code des Actions Sociales des Familles, taux d'encadrement...), la municipalité s'inscrit dans un nouveau dispositif : « LE PLAN MERCREDI ».

Ce « plan mercredi », dont la municipalité vient de recevoir le Label, répond à une Charte de qualité. Il s'agit dans ce projet de tenir compte de la place du mercredi comme un temps de relâche dans la semaine, tout en maintenant les objectifs déjà fixés :

- Une complémentarité et une cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
- L'accueil de tous les publics (les enfants et leurs familles)
- Mise en valeur de la richesse des territoires
- Le développement d'activités éducatives de qualité

Il permet également un allègement du taux d'encadrement ainsi qu'une bonification des aides CAF ou MSA, en fonction du nombre d'heures de présence/enfant ; CAF et MSA, qui rappelons-le sont partenaires financiers ainsi que le Conseil Départemental, permettant ainsi des tarifs modérés et ajustés pour les familles.

Cet accueil de loisirs sans hébergement propose, sur les journées du mercredi de 7h30 à 18h30 (uniquement sur les périodes scolaires), diverses animations et activités dont les buts sont de respecter les besoins et rythmes de tous les enfants quel que soit leur âge, mais aussi de les conduire vers l'autonomie et de favoriser la découverte culturelle, sportive, scientifique...

### Pour exemple : Une journée type au Centre de Loisirs

7h30-9h : Accueil échelonné avec jeux libres (jeux de société, dessin, peinture...)

9h-10h : Collation, présentation des ateliers (répartition des groupes, passage aux toilettes)

10h-11h30 : Ateliers dirigés ou non

11h30-12h : Rangement des ateliers/jeux libres

12h-12h30 : \*Départ pour les ½ journée Matin sans repas/Arrivée des ½ journée Après-midi avec repas

\*Passage aux toilettes avant de se rendre à la cantine

12h30-13h30 : Repas

13h30-14h : \*Départ pour les ½ journée Matin avec repas/Arrivée des ½ journée Après-midi sans repas

\*Sieste pour les petits et temps calmes pour les grands /jeux libres

14h30-16h : Ateliers dirigés ou non

15h-15h30 : Réveil en douceur des petits

16h-17h : \*Rangement des ateliers et goûter

\*Moment de concertation (faire un point sur la journée)

17h-18h30 : Départ échelonné et transmission (retour) aux parents

Le service de restauration est assuré par Christine SOLANIER et la SODEXO.

# ONESSE-LAHARIE & VOUS

## HIVER 2018

Pour l'encadrement, la direction est assurée par Sophie QUINTANA, qui valide en ce moment son BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur). Son adjointe est Vicente DARET, elle-même diplômée du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Elles pourront être aidées, selon les besoins, par des stagiaires, tout au long de l'année (stage de découverte, BAC PRO service à la personne...)

Pour toute information et/ou inscription, il suffit de contacter la mairie.





ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

**PERMIS DE CONSTRUIRE**  
**Année 2018 et fin d'année 2017**

<b>NOM – Prénom</b>	<b>N° permis</b>	<b>Date délivrance</b>	<b>Nature travaux</b>
DORDAIN Michaël	17 C0022	11.12.2017	garage avec local technique
VASSEUR Raphaël	17 C0023	29.01.2018	maison d'habitation
DUBOURG Sylvie	18 C0001	15.01.2018	annexe
LARROUY Arnaud	18 C0002	29.01.2018	véranda
LOUVET-LANNES Catherine	18 C0003	03.02.2018	maison d'habitation
ANTONELLI Maxime	18 C0004	02.03.2018	garage
AUBRY Marie Isabelle	18 C0005	22.02.2018	extension grange
COSTES Fabian	18 C0006	05.04.2018	Habitation avec piscine
DAGES Damien-LEONE Melina	18 C0007	05.03.2018	maison d'habitation
DELSOL Fabien	18 C0008	24.04.2018	maison d'habitation
MULLER Guy et Dominique	18 C0009	14.06.2018	maison d'habitation
ULRICH Jacques	18 C0010	28.05.2018	maison d'habitation
COURTIER Marie Claire	18 C0011	21.06.2018	extension d'habitation
DEZES Laurent	18 C0012	05.07.2018	garage
GIRAUD Christophe	18 C0013	17.08.2018	maison d'habitation
BENNOUR Abdel	18 C0014	27.08.2018	garage en habitation
M et Mme DA SILVA Pedro	18 C0015	10.09.2018	maison d'habitation
DUCOUT Michel et Nadine	18 C0016	19.09.2018	maison d'habitation
FOURIS Serge	18 C0018	05.11.2018	Agrandissement garage
SANCHEZ Denis	18 C0019	15.10.2018	maison d'habitation



ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## UN NOUVEAU DIRECTEUR À L'ÉCOLE PRIMAIRE

### INTERVIEW

**- Bonjour Sylvain, à la rentrée de septembre, vous avez pris vos fonctions à l'école primaire d'Onesse en remplacement de Nicole DUCOUT ; Comment s'est déroulée cette prise de contact avec les élèves ?**

*- Réponse : La rentrée a débuté pour ma part durant tout l'été, avec la préparation de l'année. Trois niveaux demandent une grosse préparation et réflexion sur la gestion des trois groupes. L'été a été studieux, à la fois long et pénible lorsqu'on perd du temps à faire de la mise en page de cours ou des recherches infructueuses, et à la fois trop court car je n'ai pas pu préparer tout ce que je voulais. C'est donc impatient que j'ai repris le chemin de l'école. La prise de contact a été assez simple, beaucoup d'élèves me connaissaient déjà, notamment grâce aux TAP que l'on faisait avec les pompiers.*

**- Quel fut votre parcours avant votre affectation à ONESSE ?**

*- Réponse : J'ai débuté dans le Nord de la Gironde dans un petit village nommé Reignac près de Blaye. La première année, j'ai enseigné à des GS-CP. J'ai ensuite fait deux années en MS – GS. J'ai ensuite demandé ma mutation dans les Landes suite à l'acquisition d'une maison sur Mézos. Deux postes sur l'école de Mézos étaient vacants cette année-là, j'ai obtenu le poste de CM1-CM2. J'ai exercé sur ce poste durant 15 ans, et j'ai ensuite remplacé Nicole sur Onesse.*

**- Que pensez-vous des nouvelles consignes de suppression des téléphones portables dans les écoles ? Est-ce d'actualité à ONESSE ?**

*- Je suis favorable à cette mesure qui n'est heureusement pas d'actualité dans notre école. C'est très bien de posséder un portable si on l'utilise à bon escient et pour son rôle premier : téléphoner. Malheureusement les portables actuels ont de plus en plus de fonctionnalités et les élèves les utilisent plus comme des jeux et s'isolent de leurs camarades. Il est aussi très difficile pour les parents de contrôler l'utilisation qu'ils en font, les sites qu'ils vont voir.*

**- En cette année du centenaire de la fin de la grande guerre, comment faire passer auprès des jeunes générations le message du « devoir de mémoire » avec ces chiffres vertigineux : 1.400.000 morts pour la France, dont 12.000 landais ?**

*- Au fur et à mesure des années, ce devoir de mémoire devient de plus en plus difficile. Les guerres mondiales sont de plus en plus éloignées pour les élèves tout comme pour les professeurs. Il n'existe plus de personnes qui peuvent témoigner de ces événements. Nous sommes de plus en plus dans une société de consommation où l'enchaînement des faits divers a remplacé une compréhension globale de notre histoire. On vit la guerre sous forme d'attentats, on s'en offusque et s'en émeut mais une nouvelle actualité en remplace une autre et on oublie. Ils sont déjà loin les attentats du 11 septembre ou de Charlie Hebdo. Comment dans ce contexte s'imprégner des deux guerres mondiales ?*

**- Avez-vous choisi la destination du prochain voyage de fin d'année prévu en juin 2019 ? Et si oui, qui fait ce choix ?**

*- Le choix du voyage de fin d'année est fait par les enseignants. Même si l'enseignement de la natation n'est pas obligatoire, l'école d'Onesse ne bénéficie pas de créneau piscine. Nous partirons donc du 13 au 17 mai avec mon collègue à la cité verte d'Hagetmau, en classe de natation. Les enfants bénéficieront de 9H d'apprentissage. Cette année, on essaie de voir avec la piscine de Mimizan si on peut mettre en place un créneau piscine pour Onesse afin que dès la rentrée 2019, chaque élève du CP au CM2 bénéficie d'une unité d'apprentissage de la natation.*

**Merci Sylvain pour ce petit interview, et bienvenue à l'école d'ONESSE-LAHARIE !**

ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## LES MARCHÉS DES 4 SAISONS

Chantés par Gilbert Bécaud quand ils sont en Provence, envahis par les touristes pour Noël en Alsace, ils demeurent un lien social dans le village d'Onesse tout au long de l'année sur la place des Platanes.

Immuablement le vendredi à 13h Isabelle et Serge installent leur étal devant la Poste qui vient juste de fermer son guichet. Les fruits et légumes fraîchement cueillis en Lot et Garonne sont présentés avec soin. Deux heures plus tard c'est Bernard Cassen qui arrive avec son camion Logoté et ouvre sa vitrine réfrigérée remplie de plats cuisinés et de belles viandes...en pleine saison c'est le fromager du Quercy qui se joint à eux une semaine sur 2.

Certains vendredis, lorsque la saison s'y prête, ils sont rejoints par un Ostréiculteur de Gujan- Mestras. Et depuis la rentrée scolaire de septembre 2018 les parents d'élèves (association OLAPE) vendent quelques douceurs pour assurer un prochain voyage scolaire...

Qu'il pleuve ou qu'il vente, nos marchands des 4 saisons vous attendent chaque vendredi après-midi.

### Le marché de Noël

Attraction touristique hivernale dans l'Est de la France et dans toutes les capitales d'Europe de la Croatie à la Finlande, cette 'mode' des marchés de Noël a vite glissé vers le sud nous offrant la possibilité de faire quelques achats de Noël tout en dégustant un vin chaud avec des châtaignes grillées....

Pour la génération qui y croit, la possibilité de rencontrer le Père Noël qui nous emmène sur son chariot faire un tour d'Onesse, et à ceux qui sont artistes la possibilité d'exposer leurs talents et de vendre leur production. En décembre 2018, ils étaient 36 exposants, artisans d'art mélangés avec les producteurs de vins, foie gras. Les résidents de l'EHPAD 'A NOSTE' exposent leur artisanat, et les écoles leurs pâtisseries.

### Le marché des Producteurs

Marché de l'Eté...dans la torpeur d'une soirée caniculaire, le 22 août, grand succès pour 560 Convives qui dégustèrent les plats des 10 producteurs sélectionnés par la Chambre d'agriculture des Landes. Cette manifestation programmée sur une centaine de sites touristiques pendant la saison estivale permet aux producteurs landais d'aller à la rencontre de la clientèle touristique et de mieux faire découvrir leur production dans une ambiance festive assurée par l'animateur Christian Animation .

Compte tenu de l'accueil réservé à cette manifestation cet été, la date du 8 août est déjà arrêtée pour 2019.



ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## COMMÉMORATION DU 100° ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

### A l'école

Le devoir de mémoire s'est imposé dans les programmes scolaires dès la rentrée de septembre. C'est « le « sujet » ! L'Education Nationale, les Communes, les lieux de culture se sont mobilisés pour être dans le coup et faire passer ce message de devoir de mémoire qui semble si éloigné pour la jeunesse d'aujourd'hui.

A Onesse, les élèves des deux classes (CP/CM) étaient rassemblés lundi 5 novembre après midi pour dialoguer et poser toutes les questions sur la guerre, la paix, l'armistice, à un invité onessois, le Général Olivier Pougin de la Maisonneuve. Le tutoiement de rigueur, l'intervenant se retrouva très vite sous le feu des questions : les armes, les tanks, les obus, les mitraillettes, les métiers de l'armée, les blessés, les campements, les uniformes, les monuments aux morts, beaucoup de questions techniques que peuvent se poser des enfants qui ne connaissent que les jeux vidéo.

Mais aussi des interrogations sur la peur, le froid, la mort .....

Sylvain Marsan projeta ensuite un film très pédagogique réalisé pour la circonstance sur l'état de l'Europe en 14, l'assassinat de l'archiduc François Joseph d'Autriche à Sarajevo, la déclaration de guerre, les alliances, la guerre des tranchées, la révolution russe de 1917, l'entrée en guerre des Etats Unis, la bataille de Verdun, la reconquête de l'Alsace et la Lorraine, la signature de l'armistice à Compiègne le 11 novembre...



Après la diffusion -dans le silence et le recueillement- de ces images fortes, les bras se levaient à nouveau pour répondre aux nombreuses questions d'histoire.



La fin du cours se termina par un chant sous la baguette du guitariste Richard Armenio, une répétition générale pour la « chorale des ENFANTS » au monument aux morts le 11 novembre.

### A la Médiathèque le 9 novembre

Le parcours se poursuit le vendredi 9 novembre à la Médiathèque avec la visite d'un Hôpital de campagne reconstitué : s'apparentant plus à un « bloc opératoire » Les élèves ont pu poser des questions sur les interventions chirurgicales qui intervenaient dans les tranchées et les blessures qui étaient soignées sur le front.



# ONESSE-LAHARIE & VOUS

## HIVER 2018

### Au Monument aux Morts le dimanche 11 novembre

Recueillement général pour les manifestations solennelles du dimanche 11 novembre au Monument aux morts. Pour rendre hommage aux soldats Morts pour la France plus de 80 personnes - toutes générations confondues - étaient rassemblées devant la porte du cimetière dès 9h45.

Le cortège officiel se formait derrière les 3 drapeaux : les anciens combattants, les décorés Civils et Militaires, le conseil municipal, les Pompiers, les enfants des écoles et le public.

Soulignons la présence de Robert DOURTHE, Président des Anciens Combattants qui était venu depuis l'Ehpad A Noste, accompagné par une Aide-Soignante.

Monsieur QUIJADA lut le message de l'Union nationale des Anciens Combattants rappelant ces chiffres impressionnants : 1.400.000 morts pour la France, plus de 3.000.000 de blessés ; Monsieur PULON énuméra la liste des 48 défunts d'Onesse « morts pour la France » ,

Puis ce fut au tour de Jean CASTAING de prononcer le message officiel du Président de la République à l'occasion du Centenaire de l'Armistice de 1918 ; et -comme les conflits ne sont pas terminés- les noms des 3 soldats morts en 2018 sur le théâtre des opérations extérieures (Mali et Irak) furent cités par Marie Christine Duboscq.

Face aux pompiers en grand uniforme, plus de 25 écoliers -sagement alignés le long du monument aux morts - récitèrent des poèmes, et leur chorale entonnait la « lettre à un Poilu » prénommé Golven, ils étaient accompagnés à la guitare par leurs maîtres d'école, Richard Arménio et Sylvain Marsan.

Après le dépôt des gerbes sur le monument aux morts, recueillement pendant une minute de silence et tout le monde chanta la Marseillaise, avant d'écouter le clocher du village sonner 3 volées de cloches

Pendant 11 minutes, à 11h, le 11 novembre... comme le jour de l'Armistice en 1918 !

### Chant à GOLVEN « lettre à un poilu »

*Mon cher Golven tu n'avais pas 20 ans  
Comme tes parents tu travaillais aux champs  
Quand on t'a dit faut partir aux frontières  
Dans quelques semaines tu reverras ta Mère  
Fleur au fusil mais peur entre les dents  
En train tu as rejoint ton régiment  
Au bout du monde sans entraînement  
On t'a lancé à l'assaut de l'allemand  
Au premier feu tu as vite compris  
Que la guerre ne serait pas tôt finie,  
Dans la tranchée tu as connu le froid,  
Les poux, la faim, la soif, la peur, l'effroi,  
Tu écrivais aux parents et aux amis,  
Tous tes malheurs et le mal du pays  
Toutes les horreurs chaque jour rencontrées  
Les gaz, les bombes et les copains tombés,  
Toutes les horreurs chaque jour rencontrées,  
Tu as appris que cette méchante guerre  
Avait besoin de tes frères, de ton père,  
Qu'ils connaîtraient eux aussi lance flammes  
Chars et obus, toutes ces choses infâmes,  
Tu es tombé par un petit matin  
Dans une attaque du côté de Verdun  
Tu es parti la face contre la terre  
En souhaitant que ce serait la dernière....*



ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## LES ACTIVITÉS DU LUDOBUS

Le Ludobus, service de la Communauté du Pays Morcenais, intervient régulièrement auprès de la commune d'Onesse Laharie. Avec pour principal objectif que le jeu soit accessible au plus grand nombre d'habitants, il propose plusieurs formes d'animations ludiques.

Tout d'abord par un prêt d'une malle de 10 jeux par mois auprès de l'Accueil Péri-scolaire et du récent Centre de Loisirs. Ces jeux sont choisis par les animatrices et ludothécaires en fonction des âges et des besoins des structures.

Ensuite, par l'installation au foyer rural d'une ludothèque 3 jours par mois. En effet, une centaine de jeux sont sélectionnés et aménagés dans l'espace mis à disposition par la commune. Familles, particuliers, assistantes maternelles et groupes (TAP et Centre de Loisirs) peuvent venir jouer ou emprunter des jeux pour une durée de 1 mois. Le calendrier et les horaires sont disponibles en mairie ou sur le site internet du pays morcenais. Il est également possible de se déplacer sur les permanences tenues sur les autres communes du Pays Morcenais.

Aussi, le Ludobus met en valeur le jeu en animant des temps forts ludiques. Dernièrement le Festival du jeu a fait une escale à Onesse Laharie pour une « soirée casino », organisée en partenariat avec la toute jeune association de parents d'élèves OLAPE et l'association morcenaise Ludiklandes. Petits et grands ont joué le jeu et se sont retrouvés autour de tables pour miser avec de la monnaie fictive et remporter quelques jeux et lots. Une centaine de personnes ont participé à cette soirée très conviviale.

Prochainement, un partenariat avec le Relais d'Assistants Maternelles Intercommunal et les assistantes maternelles d'Onesse Laharie permettra d'animer un atelier petite enfance ludique ouvert à tous.

Vous pouvez retrouver les actualités du Ludobus sur Onesse-Laharie et le pays morcenais sur le site internet [paysmorcenais.fr](http://paysmorcenais.fr)



## EHPAD « A NOSTE »

La fin d'année approche entraînant avec elle la fin des travaux pour l'EHPAD « A NOSTE ».

Après de longs mois de réhabilitation, l'établissement d'hébergement pour personnes âgées va pouvoir enfin se montrer dans son nouvel habit. Les résidents sont accueillis dans des chambres individuelles dont la plupart disposent de rails de transferts pour faciliter les mobilisations. Certaines ont été conçues pour accueillir des personnes présentant des déficiences visuelles. Les salles de bain sont toute équipées de douche, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Ce qui fut durant cette période de travaux un véritable chantier se transforme en un havre de paix pour les personnes accueillies. Ne manque plus que l'arrivée du printemps pour voir les effets du réaménagement des espaces verts.

Les efforts de chacun : l'association AGAMROL, l'IRSA, la commune d'Onesse-Laharie, le personnel de l'EHPAD sont enfin récompensés. La seule satisfaction de pouvoir offrir une structure d'hébergement à nos aînés ne suffit pas, le respect, la bienveillance, le savoir-faire et le savoir être y sont indissociables.

Onesse-Laharie peut se vanter de ce succès !





Communauté de Communes  
du Pays Morcenais

**PAYS MORCENAIS**  
ça coule de source

# Médiathèque d'Onesse-Laharie

## Horaires d'ouverture

mardi 15h30/18h  
mercredi 15h30/18h  
vendredi 15h30/18h  
samedi 9h30-12h

**Tarif *Gratuit***

Pour s'inscrire il faut : le document "Autorisation Parentale" pour les mineurs, un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance électricité ...), une pièce d'identité

## Prêts

pour une durée de trois semaines  
vous pouvez emprunter  
4 imprimés (livres, magazines ...)  
4 CD musicaux  
2 DVD  
1 liseuse électronique

## Espace Multimédia

2 ordinateurs  
(Internet, retouche photo, montage vidéo, rédaction de CV ...)

**Accès à Médialandes**  
(bibliothèque numérique des Landes)

## En 2018, les 14 bénévoles de la médiathèque d'Onesse-Laharie ont accueilli 890 usagers

Les bénévoles vous accueillent toutes les semaines et vous permettent d'accéder aux différents services proposés par le réseau de la Médiathèque du Pays Morcenais.

### - Les accueils pour la Jeunesse restent une priorité.

En 2018, la médiathèque d'Onesse a accueilli tous les jeunes Onessois dans le cadre des bébés lecteurs, des TAP (jusqu'en juin) ou encore dans le cadre des animations «Goûter Numérique».



goûter numérique du 9 février 2018

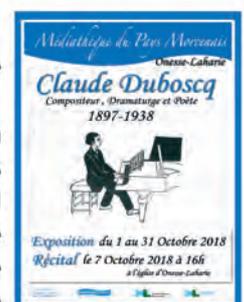
### - Merci Renée!

Depuis l'ouverture de la médiathèque d'Onesse-Laharie en 2003, environ deux fois par mois, Renée Gaillard a proposé aux résidents de la maison de retraite une séance de lecture à voix haute. Un moment convivial de partage qui s'achevait par un goûter. Après toutes ces années de service, Renée prend une deuxième retraite bien méritée!



### - Retour sur 2018

L'année 2018, a été marquée par l'hommage rendu au compositeur Claude Duboscq. Cette manifestation, qui a fait l'objet d'un partenariat entre la Com. de com. du Pays Morcenais et le Conservatoire Départemental de Musique, a permis aux Onessois de découvrir ou redécouvrir la musique composée par Claude Duboscq ainsi que l'aventure du Théâtre du Bourdon à Onesse.



# ONESSE-LAHARIE & VOUS

## HIVER 2018

### Distribution des sacs-poubelle

Elle aura lieu à l'atelier municipal :

- Mercredi 23 janvier 8h30 - 12h
- Samedi 26 janvier 8h30 - 12h

### Halte aux dépôts sauvages !

Trop souvent, des dépôts sauvages sont constatés dans la forêt : pneus, gravats, appareils ménagers...

Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, dans un bois, dans un fossé, ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent.

Si la très grande majorité de nos concitoyens en est consciente et agit dans ce sens, l'irresponsabilité de quelques-uns ne peut être acceptée.

**Il faut que ça cesse !**

**Ensemble, préservons notre cadre de vie et respectons l'environnement !**

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975.

Le dépôt sauvage de déchets est interdit par la loi (juillet 1975)  
et passible d'amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.



### Que faire de vos déchets encombrants?

Nous vous rappelons que la communauté de communes du Pays Morcenais met gratuitement des bennes à votre disposition pour vos déchets verts, gravats, bois, ferraille....

N'hésitez pas à en réserver une par téléphone au 05 58 04 14 15.

Vous pouvez également bénéficier du service de ramassage gratuit des encombrants devant votre domicile. La tournée a lieu le 1er jeudi du mois. Il est nécessaire de s'inscrire auprès de la mairie au préalable.

Le syndicat d'élimination de déchets de la Haute Lande a été contraint de modifier les horaires de certaines déchetteries du Pays Morcenais.

Celle de notre commune est désormais ouverte le mardi, le mercredi et le samedi de 9H à midi.

ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## COMITÉ DES FÊTES

### PENTECOTE 2018

Après l'audition de l'École de Musique, la remise des clés et l'apéritif ont eu lieu sur la place. L'ouverture des fêtes a été un grand succès grâce à la présentation des équipes qui a rassemblé beaucoup de monde. Honneur aux tenants du titre, les jaunes ont ouvert le bal en donnant de la voix sur leur hymne. Les bleus ont enchaîné avec un beau discours de leur capitaine. Et pour finir en beauté, les rouges ont offert une présentation théâtrale. La soirée s'est poursuivie avec un repas et deux concerts : les Giggles suivi des 3 mecs 1 mac.

Le samedi, grande nouveauté cette année : le soleil ! Pendant que les pêcheurs donnaient le coup d'envoi de la journée, 120 coureurs se sont engagés à la 7ème Onessoise, toujours au profit du SAPAD et de l'Épicerie Sociale Sans Façon. Les pitchouns ont également pris le départ de leur 800 mètres, au son de la banda Les O'Takés qui a animé toute la journée. Le repas organisé par les chasseurs a connu comme tous les ans une forte affluence.

L'après-midi, l'heure de la revanche a sonné ! La tribu des Sud'o'Q, les Sacre Bleu et les Piou Piou ont défilé autour de la place avec toujours autant de motivation et de détermination. Après les différents jeux et contre toute attente les rouges sont en tête ! Mais le défi final a été fatal : le mur des champions a été plus fort que la majorité des grimpeurs, et les Sacre Bleu sont sortis vainqueurs de l'édition 2018.



# ONESSE-LAHARIE & VOUS

## HIVER 2018

Le soir, l'estanquet de l'ELO a été, comme toujours, un moment de convivialité, et la soirée s'est terminée avec un bal disco animé par Eglantine.

Le dimanche midi, Les O'Takés ont animé l'apéritif et le repas qui ont eu lieu sur la place. L'après-midi, les poneys et les jeux de Ludiklandes ont ravi les plus jeunes, pendant que plusieurs équipes s'affrontaient au concours de pétanque.

Le soir, le repas du Comité préparé par Sébastien Dehez a connu bien plus de participants que l'année dernière. Il a été animé dans par le spectacle Cinéshow du Mirage, avec en entracte le tirage de la tombola. Le feu d'artifice et la suite de la soirée, toujours avec la troupe, ont connu une forte affluence jusqu'à la fermeture.

Lundi midi, les marcheurs et les VTTistes se sont retrouvés autour de la buvette, après leur parcours respectif. L'après midi, la traditionnelle course cycliste UFOLEP de la Roue Onessoise a eu lieu en même temps que le tournoi de belote, qui a attiré toujours autant d'équipes.

## NADAU

Après la réussite des préventes à la mairie d'Onesse, c'est un concert à guichet fermé qui s'est tenu le samedi 4 août au gymnase. Nadau, ce chanteur intergénérationnel a fait de cette soirée un franc succès.

Nous tenons à remercier les employés municipaux pour leur investissement, ainsi que le ROC, la CKC, Aiga viva, l'ELO, les Pompiers, l'ACCA et le FOEP qui se sont associés à nous pour que cette soirée se déroule dans les meilleures conditions. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 3 août 2019 pour un nouveau spectacle, qui est encore en cours de négociation.



## ACTIVITÉS 2018

Les 100 jours de Pentecôte, qui ont eu lieu le samedi 24 février, ont été l'occasion de présenter le programme des jeux inter-quartiers et de passer un bon moment de convivialité autour d'un repas et d'une soirée animée par DJ Chartèze.

Le samedi 7 avril nous avons été, une nouvelle fois, très bien reçus par tous les habitants du village lors de la traditionnelle journée de tombola et distribution des programmes.

Onesse bière fest' a connu un très grand succès le samedi 6 octobre, avec plus de 250 convives, un record pour un repas hors fêtes. La choucroute et les bières artisanales ont ravi tout le monde.

Le samedi 20 et dimanche 21 octobre, nous avons organisé avec l'aide de la mairie, les représentations de la pièce de théâtre « Que je t'aime » de Clémence Massart.

Cette année, grâce aux bénéfices réalisés pendant la course pédestre, c'est un chèque de 700 € qui a été remis à chaque association, le SAPAD et l'Épicerie Sociale Sans Façon au cours de l'Assemblée Générale du samedi 3 novembre. Ce jour-là, nous avons également élu une nouvelle secrétaire adjointe : Manon Bordessoules qui succède à Gaëlle Darengosse que nous remercions pour son engagement au bureau pendant 3 ans.

Le samedi 8 décembre, nous avons tenu la buvette du Téléthon organisé par les Pompiers, à qui nous avons reversé les bénéfices de la journée.

## REMERCIEMENTS

Le Comité des Fêtes remercie Monsieur le Maire et la Municipalité pour son soutien, la Communauté des Communes pour son aide matérielle, et les employés municipaux pour leur disponibilité. Un grand merci à nos partenaires qui, chacun avec ses moyens, nous apportent un appui financier ou matériel. Merci aux nombreux bénévoles qui nous aident à garantir le bon déroulement de la course pédestre. Nous remercions également les associations Onessoises qui s'investissent tout au long du week-end des fêtes en proposant leurs animations.

Et pour finir nous remercions les habitants d'Onesse-Laharie de venir autant en nombre aux différentes animations que nous avons proposées tout au long de l'année et nous comptons sur vous pour 2019 !

ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## ELO – ENTENTE LESPERON/ONESSE RUGBY

### ÉQUIPES SÉNIORS :

La saison écoulée a vu l'effectif de l'ELO rester stable ce qui nous a permis d'aligner une fois de plus deux équipes tout le long de la saison. A l'heure d'aujourd'hui c'est déjà une première réussite.

La première phase s'est soldée par une non-qualification en 1ère série, l'ELO terminant 4ème de sa poule.

Il a fallu se remobiliser et attaquer la deuxième phase avec confiance, ce qui a été fait puisque nos séniors ont participé à la finale du comité côte basque 2ème série contre Ciboure. Malheureusement, ce jour-là l'ELO passera à côté de son match, l'enjeu coupa les jambes à nos jeunes joueurs qui pour la plupart jouaient leur première finale.

Mais la suite prouva que ce n'était qu'un accident puisque lors des premiers tours du championnat de France, l'ELO dominera une très bonne équipe de Libourne et s'inclina au deuxième tour contre le futur champion de France après un match très disputé.

On pourra toujours discuter des objectifs atteints ou pas, mais l'investissement de chacun, joueurs, dirigeants, bénévoles et supporters, a permis de connaître une fin de saison pleine d'émotions.

Pour la nouvelle saison, le comité côte basque a fermé ses portes. Place maintenant au comité ligue nouvelle aquitaine : les temps changent, il faut s'adapter.

Voici les nouveaux adversaires (BILLERE/LESCAR, HERM, ARTHEZ/LAGOR, ONDRES, LORC, ARCANGUES, ARUDY, SAULT, SEVIGNAC )

Pour l'encadrement Vincent Bergeron nous quitte après 2 années passées au club. Merci à lui, laissant la place à Régis Roseraie pour seconder Thierry Tastet.



## ECOLE DE RUGBY :

Une troisième saison s'est achevée pour notre école de rugby au sein du regroupement avec JSPT

Au niveau des déplacements, le minibus nous permet le transport des enfants depuis Onesse jusqu'à Rion.

Du côté des effectifs nous avons connu une fois de plus une baisse significative qui nous a mis en difficulté pour remplir les obligations de la FFR.

**Les cadets :** Après des débuts encourageants, l'équipe a lâché petit à petit, puis des blessures et des arrêts ont compliqué la suite de la saison.

**Les minimes :** Composés de nombreux « première année », l'équipe a connu des débuts assez difficiles, mais elle se qualifie quand même en groupe B du championnat des Landes. Au fil des rencontres les résultats et le niveau s'améliorent pour finir par une belle victoire en championnat des Landes sans connaître la défaite.

**Les benjamins :** Ce sont la grande satisfaction puisqu'ils finissent cette année 2<sup>ème</sup> au championnat des Landes groupe A devant DAX et Mont de Marsan. De plus lors des tournois du printemps ils gagneront les tournois de St Sever, Mugron, Soustons, Rion... Un bon cru.

**Les poussins :** Ils ont aligné deux équipes durant la majeure partie de l'année. Les résultats ne sont pas ceux escomptés lors du championnat des Landes mais l'équipe remportera de belles victoires en remportant notamment le trophée Darrigade à Labouheyre et en terminant second du tournoi d'Ychoux et de ST Paul les Dax

**Les mini-poussins :** Ils ont connu des résultats satisfaisants toute l'année avec le titre de champion de Landes groupe B, et de nombreuses places d'honneur lors des tournois du printemps.

**Les débutants :** Avec un effectif de 7 enfants seulement, l'équipe connaîtra des résultats aléatoires, ce qui ne permettra pas de bien figurer lors des tournois

**Merci encore à tous les éducateurs de l'ELO pour leur implication tout le long de l'année.**

Pour l'année en cours, changement de fonctionnement, afin de fidéliser un peu plus les enfants d'Onesse et Lesperon : Il a été décidé de refaire les entrainements des U6 – U8 – U10 voir U12 pour certains sur le terrain des 2 clubs. Les résultats du début d'année sont encourageants sur l'évolution de nos effectifs, et là encore un grand merci aux éducateurs qui sont allés dans les écoles et au centre de loisirs faire connaître la pratique du rugby.



ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## TROPHÉE JEAN LESPESSAILLES

*Samedi de Pentecôte 2018, 00h23, non loin du bar...*

« **Et si on relançait le trophée Jean Lespessailles ?** »

A cette question fondamentale de discussion de comptoir, afin de raviver de merveilleux souvenirs, de faire découvrir la pratique du 7, et faire perdurer le rugby sur Onesse, il a fallu joindre les actes à la parole.

Et c'est ainsi qu'après quelques coups de téléphone, visite chez les « anciens » du tournoi, une trentaine de personnes se rassemblent afin d'évoquer un projet de tournoi sur notre beau village d'Onesse ; après quelques débats une date : **le 24 Août 2019, le célèbre tournoi à 7 va (re)voir le jour !!!**

### Un bureau :

Président : Guillaume Bos

Secrétaires : Mathilde Moussu et Amélie Dauba

Trésoriers : Romain Bellegarde et Stéphane Lasserre

Et beaucoup de membres plus enthousiastes les uns que les autres...

Bien sur rien n'est figé et nous intégrerons chaque personne ayant envie de se joindre au projet avec joie.

Ah... une date : **samedi 29 décembre 2018 à 19h au club house du rugby** se tiendra **l'assemblée générale** du Trophée Jean Lespessailles. Toute personne motivée, intéressée ou juste curieuse est la bienvenue.

Vive le Trophée Jean Lespessailles !

A Bientôt

Le bureau





ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## RAQUETTE ONESSEISE CLUB (ROC)

Notre assemblée générale a eu lieu le samedi 13 octobre 2018, nous permettant de présenter un état des lieux de notre association, de ses projets, et de retracer le bilan moral, sportif et financier du ROC.

### Bilan des effectifs du ROC

L'effectif du ROC en 2017/2018 comptait environ 80 licenciés.

Pour cette année 2018/2019, nous avons réussi à proposer un cours enfant et un cours adulte sur Lesperon, ce qui entraîne une légère augmentation des effectifs.

Chez les adultes, nous avons donc engagé cette année encore, 3 équipes hommes et deux équipes femmes lors des compétitions de la ligue.

### Résultats des compétitions de l'année sportive 2018

> Coupe de la ligue +35 : 1 équipe Femme engagée et 2 équipes Hommes

> Coupe d'hiver : 2 équipes Femmes engagées et 3 équipes Hommes

**Très bon résultat de l'équipe 1 féminine qui finit 1<sup>ère</sup> de 2<sup>ème</sup> division et perd en ¼ de finale contre Cambo.**

> Coupe de printemps : 2 équipes Femmes engagées et 3 équipes Hommes

**Très bons résultats de l'équipe 1 Homme qui finit 1<sup>ère</sup> de poule de 3<sup>ème</sup> division et perd en ¼ de finale contre Bascons ainsi que l'équipe 2 Homme qui finit 1<sup>ère</sup> de 4<sup>ème</sup> division et perd en ¼ de finale contre Roquefort.**

### École de tennis

Encadrée pour la dernière année par Pierre Lacavalerie, malgré des effectifs en baisse, nous avons pu garder les groupes d'entraînements du vendredi soir et du samedi ainsi qu'une heure le mercredi, toujours encadrée par notre initiateur bénévole Yan Négui.

Nous remercions également Laetitia Ducout, qui elle aussi a encadré bénévolement un cours adulte débutant et un cours enfant tout au long de l'année. Merci à eux pour leur investissement !

Quelques équipes garçons et filles ont pu être créées, grâce à des ententes avec les clubs voisins de Morcenx, St Julien et Labouheyre.

Les enfants engagés dans ces différentes équipes ont ainsi pu affronter d'autres jeunes venant d'autres clubs alentours, et s'initier ainsi à la compétition. Chez les garçons notamment, les résultats sont là ! Bravo à Timothée et Valentin, champions de ligue de leur catégorie ! Bravo également à Paul qui atteint les ¼ de finales du championnat des landes individuel en 15/16 ans.

### Infrastructures

Cette année encore ont eu lieu des travaux notamment pour la remise en état de la salle. Le changement du plafond est en cours de finition, un nouvel éclairage est installé (éclairage LED) et le changement du sol de la salle est bientôt terminé. Nous espérons qu'elle sera utilisable pour la coupe d'hiver.

Nous tenons à remercier les bénévoles volontaires du tennis et du comité des fêtes qui se sont rendus disponibles pour participer avec les agents communaux à l'enlèvement du sol plastifié en place juste avant le début des travaux. Cela a permis une économie d'environ 5000 € à la commune.

Nous remercions donc la municipalité pour les dépenses engagées depuis plusieurs années mais qui sont nécessaires pour pérenniser les installations et recevoir nos adversaires dans de bonnes conditions et en toute sécurité.

# ONESSE-LAHARIE & VOUS

# HIVER 2018

## Équipements sportifs

Nous avons décidé d'équiper les licenciés adultes d'une veste anti pluie et anti froid floquée aux couleurs du club (rouge et blanc) et personnalisée (initiales du joueur).

Le club a pris à sa charge une partie (40% du montant total).

Quant aux enfants, ils ont tous reçu un sac de sport Babolat, cette fois-ci offert en intégralité par le club.

## Tournoi

Notre tournoi du club du mois de juin a, cette année encore, connu un beau succès, auprès des joueurs ayant participé mais aussi auprès des spectateurs venus voir les rencontres.

Les tableaux ont été élaborés par nos deux JAT2 Mathilde Gaillard et Olivier Bouthier, ainsi que nos deux nouvelles JAT1, Christelle Chambres et Laetitia Ducout.

Cette année, ce tournoi était ouvert de NC à 2/6. 103 joueurs ont participé au tournoi, ce qui est pour nous une grande satisfaction.

Les finales se sont déroulées le samedi 30 juin sous une pluie battante, grêle et orage (un match ayant été envoyé à Lesperon pour un point : la balle de match !)

En guise de clôture, une remise des prix animée, et un repas dans une salle quelque peu inondée qui a réuni les plus courageux. Merci à tous ceux qui sont restés malgré la météo vraiment mauvaise !

Bravo à Pierre Lacavalerie de Tartas et Laetitia Ducout d'Onesse, les deux gagnants du tournoi cette année !



Finaliste et vainqueur hommes tournoi d'Onesse :  
Olivier Froustey et Pierre Lacavalerie.



Vainqueur dames tournoi d'Onesse : Laetitia Ducout



Finaliste dames tournoi d'Onesse : Sandy Dubrana

Toute personne désirant nous rejoindre est la bienvenue, voici ci-dessous les différents tarifs des cotisations du tennis d'Onesse (avec possibilité de payer en plusieurs fois) :

### Cotisations ROC 2018 / 2019

#### Licences

Adulte	45 €
Couple	70 €
Jeune (- de 18 ans)	30 €
Étudiant(e)	35 €
Chômeur(se)	35 €

#### Tarifs licence + cours jeunes (- de 18 ans)

1 enfant	60 €
2 enfants (même fratrie)	80 €
3 enfants (même fratrie)	90 €

#### Tarifs cours

Adulte	140 €
Étudiant	70 €

#### Carte membre du club

1 adulte	70 €
----------	------

ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## JUDO-CLUB ONESSOIS - SAISON 2017-2018

Le club comptait une trentaine de licenciés dont six ceintures noires durant la saison passée.

### Tournois des Petits Tigres et des Quatre Saisons

Ces tournois se sont déroulés à Peyrehorade le 11 novembre 2017, Villeneuve de Marsan le 13 janvier 2018 et Soustons le 10 mars 2018. Ces rencontres s'adressent respectivement aux poussins et aux benjamins.

Chloé ZOZIME a terminé première des Landes.

Maylis DANGER a obtenu un tigre d'or et Abel SIGNORET un tigre de bronze.

### Animation Terre et Océan

Cette animation par secteur a eu lieu à Buglose le 27 janvier 2018. Elle s'adresse aux minis poussins.

Mily DUBEDOUT CASTEX, Mallie PERRAUT et Inga GACEK ont rapporté une médaille de bronze, quant à Allan GACEK, il a terminé deuxième.

### Rencontres départementales et régionales

Kylian DANGER a terminé 1er au championnat des Landes à Dax, 1<sup>ère</sup> division cadet en moins de 90 kg. Au niveau inter régions à Lormont, il s'est classé 4<sup>ème</sup>.

### Les infos du Club

> Au mois de novembre 2017 a eu lieu l'Assemblée Générale du club. Elle s'est déroulée à la salle sous le dojo.

> Le 9 juin 2018, la Présidente et le professeur ont représenté le club à l'Assemblée générale du Comité des Landes à Tartas.

### Les infos du prof...

Le professeur, Maître Bernard GRAMMONTIN se forme toujours :

> Les 8 et 9 septembre 2017, le Maître a fait un stage enseignant et dirigeant à Coulomiers-Chamier.

### Les passages de grades

Ils ont eu lieu les 19 et 22 décembre 2017.

Ceinture Blanche-Jaune :	GACEK Inga
	PERRAUT Mallie
Ceinture Jaune :	MORA Ethan
	DUBEDOUT-CASTEX Mily
	SIGNORET Abel
	GACEK Allan
Ceinture Jaune-Orange :	DANGER Maylis
Ceinture Orange :	KONJEVIC Alexandre
Ceinture Orange-Verte :	ZOZIME Chloé
Ceinture Verte-Bleue :	ARCIONI Camille
Ceinture Marron :	DANGER Kylian



Animation Terre et Océan

## Pour la nouvelle saison...

> Le 22 septembre, après la démission d'une partie du bureau, élection d'un nouveau bureau lors de l'assemblée générale.

Présidente : Reine DANGER, vice président : Jérôme DANGER

Secrétaire : Myriam MENAGER, secrétaire adjointe : Marie-Hélène DUPOUY-SENTUC

Trésorière : Sophie QUINTANA, trésorière adjointe : Sabine BENNOUR

> Les passages de grades se dérouleront au mois de décembre.

> Quelques animations en prévision :

- le 31 octobre : fête de Halloween au foyer à 20 h : « le bal des vampires »  
*La soirée s'est fort bien déroulée et a réuni une centaine de personnes jusqu'à une heure avancée de la nuit. Vivement la prochaine soirée !*
- le 21 décembre : remise des ceintures après les passages de grade. Repas pour les licenciés
- le 5 avril 2019 : organisation d'un concours de belote et d'un couscous à la cantine. Animation ouverte à tous.
- Le 16 juin 2019 : Fin de saison avec restauration « grillades » suivie d'un concours de pétanque l'après-midi ouvert à tous.

## Quelques licenciés à la fin de la saison.



ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## LE FOYER ONESSAIS D'ÉDUCATION POPULAIRE (FOEP)

Le Foyer Onessois d'Éducation Populaire vous présente ses activités : gymnastique, randonnées, théâtre, yoga, animations, programmation de spectacles, de concerts, et partenariat sur diverses actions.

Environ 60 adhérents pratiquent les activités pour une adhésion annuelle modique. C'est l'accès à la culture, à l'éducation physique et artistique pour tous. Les adhérents participent à l'organisation de nos animations et spectacles.

A bientôt peut-être de vous accueillir parmi nous. N'hésitez pas à contacter les différents responsables des sections du FOEP

### GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

**Renseignements : Marie Claire Badet 05 58 07 35 34**

Bouger régulièrement, c'est l'assurance de rester en forme, surtout après 65 ans.

On prend soin de soi, on dort mieux et on reste en bonne santé. Venez nous rejoindre, faites de la gymnastique d'entretien.

Les cours ont lieu à la salle de danse le lundi soir et le jeudi soir de 19 h à 20 h. ils sont animés par Christine, Hélène et Sabine. Le mardi matin et le jeudi matin, Roger vous emmène marcher pendant 1 h 30. Rendez vous à 9 h devant la mairie.



### RANDONNÉE

**Renseignements : Marie Claire Badet**

La saison a repris en septembre et le ton a été donné dès la première randonnée : pluie, pluie et encore pluie.

Dès les premiers rayons de soleil, le nombre de randonneurs augmente, allant même jusqu'à 18 personnes pour la même sortie.

La randonnée des fêtes d'Onesse pour Pentecôte a été très appréciée.

Nous avons découvert les circuits que certains vététistes ont faits pour leurs propres sorties.

A noter une fin de saison un peu compliquée car les pluies du printemps ont permis aux herbes et aux fougères d'envahir les sentiers.

**Le fonctionnement de la randonnée reste inchangé à savoir :**

- 1 programme par trimestre
- Rendez vous devant le foyer tous les samedis
- Départ à 14h 00 pour une balade de 10 kms environ dans la forêt.
- Et à partir du printemps, départ à 20h 00 le vendredi soir pour les randonnées semi-nocturnes
- Les sorties organisées à l'extérieur de la commune sont toujours bien appréciées (environ 2 par mois)

Le prix de la licence est de 28,75 € pour l'année. C'est un prix très raisonnable qui permet à un grand nombre de personnes de venir voir, essayer et pourquoi-pas adopter la discipline.



# ONESSE-LAHARIE & VOUS

# HIVER 2018

## YOGA

**Renseignements : Elisabeth Leblanc 06 79 70 69 88**

Les cours sont assurés par Isabelle Murat. Elle pratique le yoga de l'énergie. C'est un yoga complet qui utilise les postures, la respiration, la concentration. L'accent est mis sur la perception de l'énergie. Pour se mettre sur cette « longueur d'onde » de la sensibilité intérieure, il est préférable de fermer les yeux pour se connecter avec le dedans. Par exemple, couché sur le dos, quand les poumons se vident, on se représente mentalement un mouvement de descente vers le bas (de la tête aux pieds) et à l'inspiration on déplace la sensibilité vers le haut (des pieds à la tête). On fait cet exercice pendant plusieurs respirations. Ce va et vient suscite un déplacement d'énergie. « Où la pensée va, l'énergie va ».

Roger Clerc l'appelle «le mouvement du regard intérieur».

On le pratique plusieurs fois pendant le cours, principalement au début et à la fin, mais aussi entre 2 postures.

Quand on sort du cours, on se sent léger, comme si on avait éliminé tout ce qui nous pesait, nous était désagréable. Et on est prêt à passer une bonne nuit. En effet, les cours sont de 19 h à 20 h à la salle de danse le mercredi.

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.

Les cours conviennent aux débutants et le 1er est gratuit pour les nouveaux.

Nous étions 6 yogis par cours en moyenne, ce qui permet au professeur d'être attentif à chacun et de personnaliser les exercices en fonction des problèmes physiques et du niveau de chacun.



## ANIMATION, PROGRAMMATION DE SPECTACLES

La partie animation du FOEP propose chaque année au public des spectacles professionnels de grande qualité.

Nous n'avons pas organisé de concert cet été puisque nous avons participé avec d'autres associations à l'organisation du concert de Nadau que le comité des fêtes avait eu la bonne idée de programmer à Onesse le 4 août 2018. Ce concert fut un très gros succès.

Notre association est toujours engagée pour l'accueil d'un spectacle par an pour « Rencontres en Grande Lande », programmation de la Ligue de l'enseignement.



Nous apportons notre concours (dans la limite de nos moyens humains et matériels) pour le montage et le démontage techniques et l'accueil du spectacle, tout en encourageant tous nos membres à venir assister à ces représentations professionnelles de grandes qualités.

# ONESSE-LAHARIE & VOUS

## HIVER 2018

### Nous avons ainsi accueilli vendredi 12 octobre 2018 « 8h30 rue des écoles »

Amélie Chamoux et Laurent Eyraud-Chaume de la compagnie le Pas de l'oiseau incarnaient à eux deux différents personnages de cette institution qu'est l'école : les élèves, les parents d'élèves, l'enseignant, la directrice, le ministre de l'Education Nationale.

Entre théâtre et récit, tour à tour burlesque ou plein de sensibilité et d'optimisme, ce spectacle est une plongée engagée dans le milieu scolaire.

Le lendemain matin, les deux comédiens animaient **le labo des idéaux**, toujours sur le thème de l'école. Les participants furent peu nombreux mais motivés et n'ont pas regretté leur saine curiosité.

Ils ont participé à une véritable expérience scientifique avec protocole, blouses blanches et tout et tout...

Leur cerveau a été hydraté à coups de verres d'eau. Les souvenirs d'école primaire sont revenus grâce aux bonbons de l'enfance style fraises Tagada, carambars...etc.

Et pour finir ils ont inventé l'école du futur, du tout numérique, des puces implantées, des nanotechnologies. Les méninges ont été triturées dans tous les sens mais le résultat n'a pas déçu les animateurs.



**Les 23 et 24 novembre c'est la 14<sup>ème</sup> édition de « Chut on raconte »**, notre programmation de spectacles contés professionnels.

Cette année le FOEP offre un spectacle aux enfants des petites et moyennes sections de l'école maternelle d'Onesse. C'est « Petit opéra bouche » interprété et mis en voix par Charlène Martin de la compagnie Voix libres dans le décor de sa grande et belle robe rouge et ses nids d'oiseaux... pour conter les bruits de ses histoires douces aux enfants.



Le samedi soir, après l'Assemblée Générale et le repas pris en commun, Arsène Folazur entrera en scène. Une silhouette à la Tati, la tendresse de Bourvil et le bafouillage de Pierre Repp. C'est un drôle de personnage qui raconte des histoires qui n'ont ni queue ni tête. Etreint par l'émotion, il bafouille, s'embarlificote. Les mots s'emballent, chahutent et nous entraînent dans une hilarante et jubilatoire fantaisie poétique. Un spectacle magique et tellement drôle qui fait du bien.



Ces différentes animations de notre village demandent préparations, démarches et actions qui sont assumées bénévolement par quelques membres du FOEP.

Si des personnes souhaitent s'investir pour la préparation et le déroulement de ces animations :

- Accueil des artistes
- Accueil du public
- Montages lumières et sons
- Publicité

Elles sont les bienvenues.



## SECTION THÉÂTRE : THÉÂTRE DE LA GRANDE ECHELLE

**Responsable Marie-Lou Martin : 06 84 17 92 97** (laisser un message)

Tout un alliage de passion, rigueur, investissement et plaisir. Riche de deux groupes de passionnés, la section théâtre s'empare des plus belles œuvres pour affirmer la qualité de ses spectacles proposés à un large public.

«**Valets et maîtres**» mise en scène par Marie-Lou Martin d'après MOLIÈRE. Molière et son bourgeois ridicule, son vilain avare, son malade imaginaire, son séducteur libertin, ses femmes si savantes et ses servantes habiles et puissantes ! Qui est vraiment le maître ? Qui est vraiment le valet ? Pouvoir et contre-pouvoir ! Séduction et laideur ! Montage original de scènes des plus grandes pièces de Molière, la popularité de cet auteur, le plus joué au monde encore à notre époque, est toujours aussi grande. Ce spectacle met en scène 7 comédiens pour 28 personnages du théâtre de Molière et ses scènes les plus prestigieuses extraites de : l'Avare – Le Bourgeois Gentilhomme – Le Malade Imaginaire – Le Tartuffe – Les Femmes Savantes – Don Juan, entrecoupées d'intermèdes originaux et de surprises.

La première de ce spectacle a eu lieu mi-avril 2018 à Onesse après deux années de travail et de répétitions. Puis ce furent les représentations d'Arjuzanx, Lesgor et de nouveau Onesse devant un public enthousiaste. La tournée de ce spectacle se poursuivra en 2019 sur les routes des Landes : Aureilhan, Solférino, Morcenx, Luxey où « Musicalarue » nous invite à partager les belles heures du théâtre amateur. Et encore sur le site du lac d'Arjuzanx l'été prochain et nous en espérons bien d'autres.



N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour vivre cette belle aventure. Les répétitions ont lieu le dimanche ou le lundi entre 19h30 et 22h30 au Foyer Municipal. Le théâtre c'est des comédiens mais aussi des techniciens de la lumière, du son, des costumes et des décors, alors « A vos talents » !

### « Elle lui dirait dans l'Île »

« Elle lui dirait dans l'Île » est un monologue adapté du roman du même nom de Françoise Xénakis. Le petit groupe, constitué l'année dernière, a trouvé son rythme de croisière. Une actrice montoise, Marie-Jo, une aide à la mise en scène parisienne, Marion, et un solide socle onessois, Véro, Laurent et Jean pour tout le reste.

Pour le confort de tous, les répétitions se répartissent entre Onesse et Mont de Marsan. C'est avec tristesse que l'équipe a appris le décès de Françoise Xenakis l'hiver dernier. Malgré cela, l'autorisation de jouer la pièce a été délivrée par la SACEM. A ce stade, la 1ère partie est bien dessinée (la pièce se compose de 2 parties). L'apprentissage du texte et sa restitution en parole contée n'est pas une mince affaire. Mais l'endurance de Marie-Jo n'a eu d'égale que la bienveillance de Véro, l'exigence de Jean, l'intransigeance de Marion et la patience de Laurent ! Jusqu'ici, un super voyage.



## TARIFS

**Adhésion/assurance à l'année** : 13 € pour le théâtre et 28,75 € pour la gymnastique et la randonnée.

**Pour le yoga, adhésion/assurance** : 28,75 € + cotisation au trimestre dont le tarif sera communiqué sur demande.

ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

COMPAGNIE CKC

Voici en quelques lignes résumée l'activité de la compagnie CKC sur la commune d'Onesse en 2018.

### Le Pôle Art Clownesque Amateur (PACA)

Les stages amateurs d'art clownesque ouverts à tous se poursuivent, au nombre de cinq cette année, et se sont déroulés de façon très studieuse et avec convivialité. Le noyau dur des stagiaires, au nombre de 6, persiste depuis 4 ans maintenant et pratique les stages avec assiduité.

- De nouveaux « curieux » sont venus régulièrement s'initier et découvrir l'art clownesque.

### 1<sup>er</sup> et 2 juin, La Journée de l'Auguste

Nous avons, pour la deuxième fois consécutive, eu le plaisir d'accueillir, avec les classes des écoles d'Onesse, les élèves des classes d'Ygos Saint Saturnin pour le spectacle jeune public du vendredi matin, **Ô travail** par la Cie Equivog de Marseille.



Comme chaque année, le samedi, en première partie de la Journée de l'Auguste, les élèves du **PACA** ont présenté leur travail particulièrement créatif lors de cette 8<sup>ème</sup> édition.

**Le Collectif clownesque Multiprizz** de Villandraut, dirigé par Florence Hammann, déjà présent l'an passé, a récidivé avec de nouveaux élèves.

Et surprise, les Clowns Rient du **Collectif Baz'arts** de la banlieue parisienne se sont produits sur la scène clownesque d'Onesse. « Votre festival de clown est unique, nous ont-ils dit, et donc cela commence à se savoir ».

Nous avons renoué avec le spectacle clownesque de plein air, **Dehors**, de Philippe Neyrat, gratuit, qui a permis aux parents venus en famille de terminer l'après-midi avec le beau temps.

Cette année encore nous avons été remerciés par le public de la qualité professionnelle des deux spectacles de la soirée, **Sérial Tulleuse** par la compagnie Canon de Paris et **Bobines** par la compagnie Attraction Céleste d'Auch.



# ONESSE-LAHARIE & VOUS

## HIVER 2018

Le mauvais temps du soir n'a pas permis à cette dernière de jouer en extérieur comme prévu. Nous avons pu apprécier le coup de main des bénévoles de la C.K.C. qui en un temps record, ont installé le dispositif ingénieux et techniquement précis de ce dernier spectacle qui se déroulait dans la salle, hors scène.

Un grand merci à Jean Dufranc, à la section théâtre du FOEP et à Laurent Guyou, sans qui nous n'aurions pu réaliser cette performance.



Un grand merci aussi à la vingtaine de bénévoles de la CKC qui nous ont préparé des repas appréciés de tous, organisé la partie technique et décoration de la manifestation, et accueilli le public avec un savoir faire très apprécié de tous.

L'édition du 2 juin 2018 de La Journée de l'Auguste a été un succès concernant la fréquentation en hausse du public : 292 en 2016, 353 en 2017, 383 en 2018. La progression peut paraître faible, mais en « milieu rural » nous pouvons nous en féliciter.



Notre festival, pour la troisième année consécutive, a été accompagné par la participation généreuse des commerçants et artisans d'Onesse. Nous les en remercions vivement.

Ce dernier trimestre nous n'avons pu présenter comme prévu notre dernière création **Mourir de Rire**, un solo clownesque de Dominique Commet, écrit en collaboration avec Serge Gaillot de la compagnie des Nez en Bulles de Charleville-Mézières, et mis en scène par ce dernier.

En effet, les manifestations culturelles se sont succédées de septembre à début décembre.

Nous aurons donc le plaisir de présenter Mourir de Rire au public Onessois le samedi 2 mars 2019 à 20h30 à la salle polyvalente d'Onesse.

De nouveaux projets artistiques sont en cours pour l'année prochaine. Nous aurons plaisir à vous les faire découvrir.

A toute la population d'Onesse-Laharie, nous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Bonne Année 2019 à tous.

Le Président Serge KHAKHOULIA

**La Compagnie C.K.C.**

05 58 07 33 20

[Cie.ckc@gmail.com](mailto:Cie.ckc@gmail.com)

[www.lacieckc.fr](http://www.lacieckc.fr)

ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## ONESSE LAHARIE ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Jusqu'à présent, la Coopérative Scolaire permettait que l'on mène des actions en son nom.

A partir d'aujourd'hui, l'Association de Parents d'Élèves prend le relais.

Le but de cette association est de récolter des fonds pour soutenir les projets scolaires : sorties, voyages et offrir des activités pour nos enfants,

**OLAPE** vous proposera tout au long de l'année des animations sur la commune.

La majorité des animations qui seront réalisées sont celles qui étaient déjà proposées par les Parents d'Élèves avec l'aide de la Coopérative Scolaire les précédentes années.

**Lors de la réunion de création le 18 septembre 2018, un bureau a été créé :**

- La présidente d'Association est Mélanie LASSABE
- La vice-présidente est Sylvie DUBOURG
- La trésorière est Cindy N'DIAYE
- La trésorière adjointe est Marie Alice LAPLACE
- La secrétaire est Sandrine DOUET
- La secrétaire adjointe est Sabrina STEVENIN

### **Actions qui ont été faites:**

Vendredi 19 Octobre : vente de pâtisseries sur le marché de la commune

Vendredi 26 Octobre : buvette à l'occasion de la soirée du jeu thème casino

Samedi 10 Novembre : distribution de flyers pour vente de sapins de Noël

Samedi 1<sup>er</sup> Décembre : buvette et snack à l'occasion du Marché de Noël de la commune

Vendredi 14 Décembre : vente de pâtisseries sur le marché de la commune à l'occasion du Marché de Noël des écoles

### **Actions à venir:**

Vendredi 15 Février : vente de pâtisseries sur le marché de la commune (16h-19h)

Samedi 9 Mars : carnaval – repas du soir

Vendredi 12 Avril : vente de pâtisseries sur le marché de la commune (16h-19h)

Samedi 22 juin : repas et kermesse des écoles

**Vous pouvez nous contacter par mail : [olape40110@gmail.com](mailto:olape40110@gmail.com)**

ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

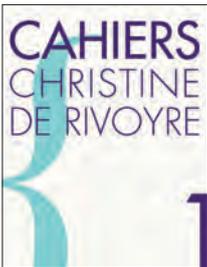
## LES AMIS DE CHRISTINE DE RIVOYRE

« Un livre pour quelqu'un qui aime sa terre,  
ça s'écrit avec la terre de son pays ».

**Christine de Rivoyre** a fait sienne cette maxime de l'écrivain américain William Faulkner. Célèbre dans les années cinquante pour ses romans « parisiens » (L'Alouette au miroir, La Mandarine), la romancière choisit à partir des années soixante de retrouver, littérairement d'abord, la terre de son enfance, puis de s'installer définitivement dans la maison de sa mère à Onesse-et-Laharie. Jusqu'à son dernier roman, Racontez-moi les flamboyants (1995), elle consacra son talent et sa renommée à faire vivre, défendre et redécouvrir « ses » Landes.

L'association « Les Amis de Christine de Rivoyre », créée fin 2017 par un groupe de passionnés onessois, girondins et parisiens, a décidé de renouveler le pacte littéraire scellé par l'écrivaine, en proposant autour de son œuvre et de la maison d'Onesse-et-Laharie un projet patrimonial et culturel ambitieux.

Le 23 juin 2018, l'assemblée générale de l'association était l'occasion de présenter aux adhérents un bilan des premières réalisations, les projets futurs et de célébrer le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la publication du Petit matin, le chef d'œuvre de Christine de Rivoyre.



### Les premières réalisations

Après avoir créé, fin 2017, le logo et la plaquette de présentation des Amis de Christine de Rivoyre (disponible sur demande), l'association a entrepris la conception et la réalisation du Cahier Christine de Rivoyre, publication annuelle réunissant témoignages, inédits et études. Parmi les contributeurs de ce premier numéro : Bernard Pivot, Jérôme Garcin, Jean-Marie Planes, Stéphane Hoffmann, Serge Airoldi, etc. L'ouvrage est disponible auprès de l'association ou de Didier Seguin.

### Les projets

L'assemblée générale fut aussi l'occasion de présenter les projets pour l'année 2018-2019. Outre la poursuite de la publication du Cahier et des lettres d'informations adressées aux adhérents, l'association souhaite mettre en ligne un site internet de référence permettant à un large public de (re)découvrir la vie et l'œuvre de Christine de Rivoyre, mettre à disposition des bibliothèques et des établissements scolaires landais une exposition itinérante et concevoir un parcours de visite du village d'Onesse à travers les écrivains et artistes qui y ont séjourné.



# ONESSE-LAHARIE & VOUS

# HIVER 2018

## 50<sup>ème</sup> anniversaire du Petit matin

Best-seller et Prix interallié de l'année 1968, *Le Petit matin* marque l'apparition des Landes dans l'œuvre de Christine de Rivoyre. Il était normal que l'association célèbre cet anniversaire à Onesse, non loin des lieux où se déroule l'action du roman.

Après une présentation de la réception de l'œuvre à l'époque, la comédienne Sabine Haudepin et l'accordéoniste Myriam Lafargue ont proposé aux adhérents et aux habitants d'Onesse et des environs une lecture en musique d'extraits du roman qui a particulièrement ému l'assemblée.

Les célébrations se sont prolongées sur l'airial de la maison de Christine de Rivoyre, puis à Contis et, le lendemain, à l'écomusée de Marquèze, dont la romancière fut un fervent soutien et avec lequel un partenariat sera mis en place dès 2019.

Forte de ses 170 membres à jour de cotisation, en moins d'un an d'existence, les Amis de Christine de Rivoyre abordent avec optimisme l'avenir, encouragés par le soutien de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Bernard Pivot, Jérôme Garcin ou bien encore Alain Juppé qui dans son Dictionnaire amoureux de Bordeaux consacre à Christine de Rivoyre une notice de 12 pages qui se termine par l'annonce de la création de l'association et ces mots : « J'adhère ».



## Contact :

Les Amis de Christine de Rivoyre – 101, rue Las Yaougues – 40110 Onesse-et-Laharie

[amisderivoyre@orange.fr](mailto:amisderivoyre@orange.fr)



ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

AIGA VIVA

## Enta que viver la lenga nosta a Aunessa...

Chaque jeudi de 18h30 à 20h00, notre association propose des cours de gascon s'adressant à tous même débutants. Il suffit d'être intéressés par notre langue, nos traditions, notre culture pour nous rejoindre. Vous pourrez ainsi apprendre à le lire et découvrir quelques bases grammaticales, tout cela dans une ambiance conviviale.

Au cours de l'année 2018, nous avons participé à l'après-midi de la société de Borda abordant entre autre l'oeuvre de Sylvain Lacoste, écrivain onessois. Nous avons également rencontré le club de gascon de Mimizan lors d'une soirée fort sympathique. L'année s'est achevée par une sortie à l'abbaye d'Artous où la plupart d'entre nous a découvert cette richesse du patrimoine landais.



C'est maintenant devenu un rendez-vous annuel, le premier week-end de novembre a lieu « la serada gascona ». Cette année nous avons choisi de dépasser les frontières gasconnes pour découvrir des talents occitans des bords de la Méditerranée. La première partie était assurée par Véronique Fiol et Denis Galvier. Ils ont su captiver l'auditoire et même si « ne parlan pas com nosautes », « tot lo monde qu'a comprés ! ».

Après la pause restauration ce fut au tour du groupe Coriandre, groupe de musique « trad'actuelle occitane ». Les cinq musiciens, tout en respectant les règles des pratiques anciennes orientent leurs compositions vers des sonorités plus actuelles. Et la « convivencia » cette envie d'être ensemble et de partager des émotions et des danses fédératrices a gagné le public, trop peu nombreux, il faut le regretter... Mais il est vrai que les sollicitations sont nombreuses certaines fins de semaine !



Qu'esperam vos encontrar un dijaus...  
E que'vs desiram ua bona annada !

ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## SOLEIL AUTOMNE

Le nombre de membres de notre association se maintient à 60 personnes pour cette année 2018. Nous aimerions de nouvelles adhésions pour l'année 2019, car certains anciens ne vont malheureusement pas renouveler leur adhésion et nous le regrettons.

En début d'année nous organisons notre repas festif avec pratiquement la présence de tous nos membres.

En février, en collaboration avec la maison de retraite **A NOSTE**, nous offrons les galettes des rois et participons au loto.

Plusieurs repas ont eu lieu : en mars le sanglier, en mai les asperges, en août notre buffet.

Le 22/04 nous sommes allés au cabaret le MIRAGE et avons passé une très bonne journée. Tout le monde est ressorti avec des étoiles plein les yeux, et l'envie d'y revenir (cette journée était ouverte à tous).

Le 28/06, un voyage ouvert à tous sur Dancharia.

Le 09/10, une très belle journée qui a commencé avec une visite des châteaux dans le Sauternes, puis destination Arcachon pour une promenade de 2 heures autour de l'île aux oiseaux.

Fin octobre nous avons organisé l'AG des clubs de 3ème âge sur le canton et en novembre notre assemblée générale suivie d'un repas.

L'an dernier lors de notre AG, Marie Christine DUBOSCQ représentant la commune nous a fait le plaisir de rester déjeuner avec nous, et nous la remercions.

Pour l'an prochain nous réfléchissons pour de nouveaux voyages culturels, ludiques et bien sur gastronomiques.





ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'ONESSE-LAHARIE

Notre Centre d'Incendie et de Secours d'Onesse-Laharie est divisé en deux parties distinctes mais indissociables.

### L'opérationnel mission première :

Notre Chef de Centre suppléé par son adjoint assure la gestion du centre et du personnel. Nous avons quatre équipes de garde où sont répartis les vingt sapeurs-pompiers volontaires.

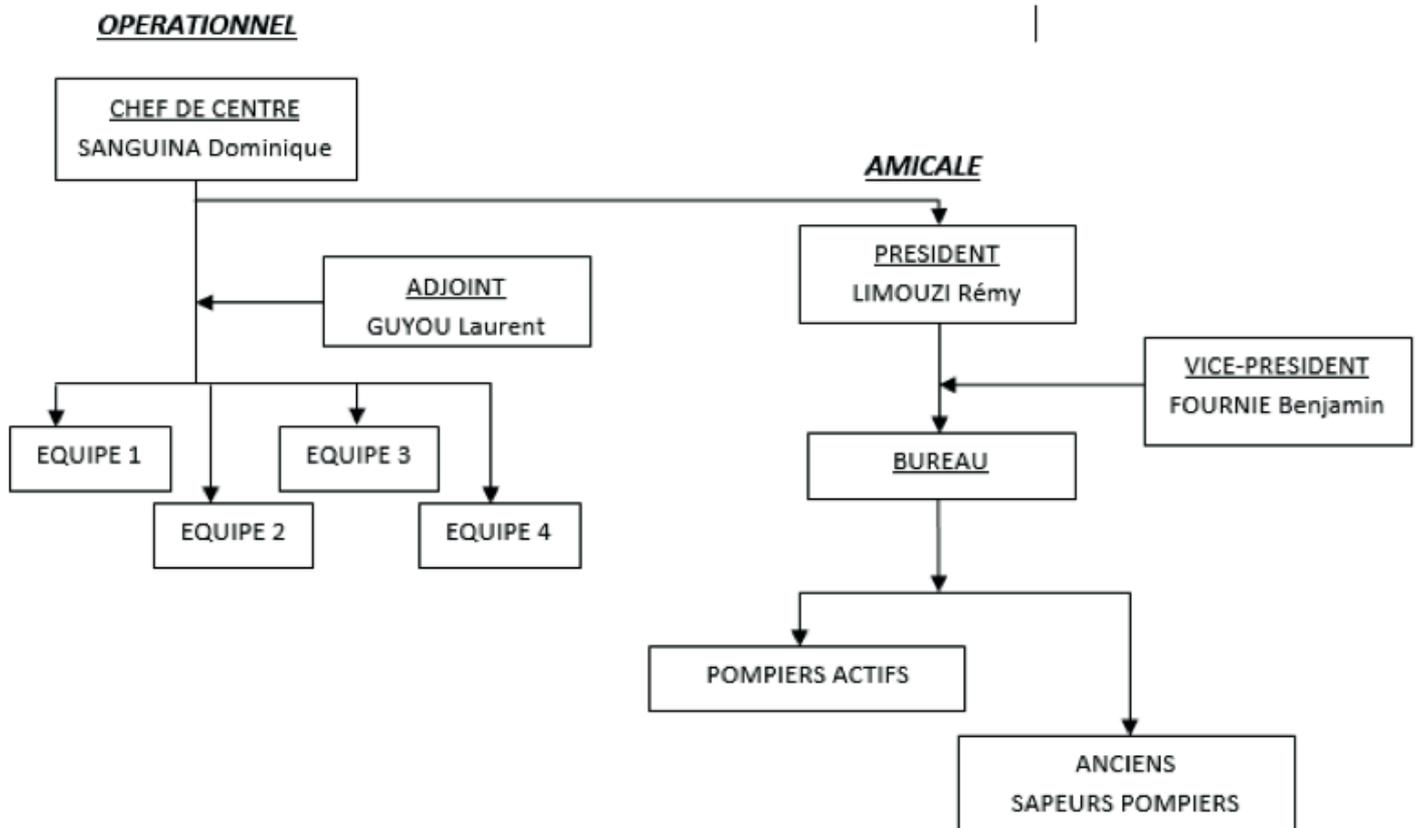
Notre but : assurer chaque intervention.

### L'amicale :

C'est la partie associative de notre centre.

Comme toute association il y a un bureau avec un Président, vice-président, secrétaire, secrétaire-adjoint, trésorier et trésorier-adjoint et un conseil d'administration, sous la responsabilité du chef de centre qui est convié à chacune des réunions.

Elle nous permet de nous retrouver avec nos familles ainsi que les anciens sapeurs-pompiers du centre pour partager des moments conviviaux.



## L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DU CENTRE

**Statistique** : cette année nous sommes intervenus au 31 octobre 116 fois pour un total de 908 heures d'intervention.

- 60,29% des interventions sont du secours à la personne.
- 28,89% des interventions sont des incendies.
- 9,20% des interventions sont accident de la voie publique.
- 1,62% des interventions sont des opérations diverses.

Ces interventions peuvent être assurées grâce à la municipalité Onessoise, qui libère les agents de services techniques dès que besoin, de la mairie de Rion des Landes et de la société Durand Béton de Morcenx qui ont signé des conventions de retard à l'embauche avec le Sdis 40.

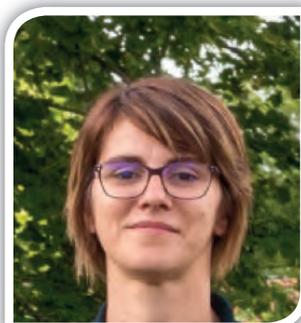
Merci pour ce soutien indispensable au bon fonctionnement du centre.

### Engagement :

**Le 1<sup>er</sup> juillet, deux recrues ont intégrés le centre :**

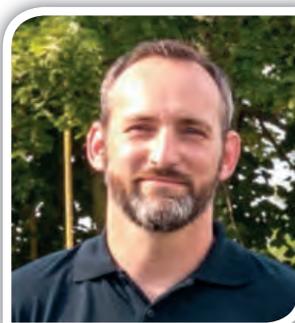
#### **Nathalie Bellegarde**

37 ans, mariée, deux enfants.  
Agent administratif à la Mairie de Rion des Landes.  
Nathalie a un double engagement et intervient la journée avec le centre de Rion des Landes.



#### **David Gauthé**

41 ans, marié deux enfants.  
Chef d'équipe société Chopex à Morcenx.



**Au 1<sup>er</sup> janvier deux autres viendront renforcer l'effectif :**

#### **Audrey Geffroy**

35 ans, célibataire.  
Employée commerciale, Leclercq Mimizan.



#### **Mathilde Moussu**

27 ans, célibataire.  
Assistante qualité, Ennolys Soustons.



**Bienvenu a vous quatre !!!!  
et félicitations pour votre engagement citoyen**

## Suspension engagement:

- Jeffrey Barrière, parti étudier sur l'île de la Réunion, pour une année. Bonne chance à lui.

## Formation :

- **Jeffrey Barrière** a validé les modules prompts secours et équipier Vsav.
- **Nathalie Bellegarde** et **David Gauthé** valident les modules prompts secours, équipier Vsav. Ils suivent les formations pour apprendre à utiliser le lot de sauvetage et de protection contre les chutes (Lspcc) et l'appareil respiratoire isolant (Ari)
- **Fabienne Douet** et **Thomas Dagréou** obtiennent le module feu de forêt niveau 1.
- **Sylvie Dubourg**, apprend à utiliser un engin pompe et une tronçonneuse.
- **Julien Duvignac** découvre la gestion des interventions feu de forêt et Vsav, il devient formateur incendie, passe au Centre d'entraînement au Port de l'Appareil Respiratoire Isolant (Cepari) et se perfectionne à l'utilisation de la tronçonneuse dans des conditions particulières et complexes.
- **Benjamin Fournié** devient formateur incendie, découvre le Cepari et passe dans la fournaise du caisson à feu.
- **Julien Fournié**, suit la formation de chef d'équipe incendie, il passe aussi au Cepari et au caisson à feu.
- **Jérémy Lasserre** devient formateur incendie, passe au Cepari, dans le caisson à feu et se perfectionne à l'utilisation de la tronçonneuse dans des conditions particulières et complexes.
- **Laurent Guyou**, suit la formation annuelle des formateurs incendie et la formation administrative à la gestion du centre.
- **M.Pierre Laborde** se perfectionne à la conduite tout terrain avec les camions citernes feu de forêt et apprend à utiliser une tronçonneuse.
- **Sylvain Marsan** apprend à gérer une intervention feu de forêt, découvre l'utilisation de la tronçonneuse et suit la formation annuelle des formateurs secours à personne.
- **Frédéric Paillou**, apprend à gérer une intervention Vsav.
- **Thierry Sanguina** apprend à utiliser la tronçonneuse.
- **Dominique Sanguina**, suit la formation administrative à la gestion du centre.

Les **Mairie d'Onesse-Laharie** et **Rion des landes**, les sociétés **Durand Béton**, **Chopex**, **le Pôle Gériatrique du Pays des sources de Morcenx** et la **DRT à Vielle Saint-Girons** ont facilité l'accès aux formations de leurs employés en signant des conventions de disponibilité avec le Sdis 40, ce qui a permis à **huit** pompiers d'Onesse-Laharie de se former sur leur temps de travail.

**Merci à eux de soutenir l'engagement de leurs salariés.**

En plus de ces formations spécifiques, tout au long de l'année l'ensemble des agents d'Onesse-Laharie suivent 28 heures de formations de maintien et de perfectionnement des acquis sous la conduite de nos six formateurs internes.

Pour l'année 2018 sur le centre cela représente **1400 heures de formation.**



# ONESSE-LAHARIE & VOUS

## HIVER 2018

### Promotion au grade supérieur :

- **Michel Ducout** est nommé Commandant honoraire.
- **Julien Duvignac** et **Frédéric Paillou** sont nommés Sergent.
- **Julien Fournié** est nommé Caporal.
- **Thomas Dagréou** est nommé 1<sup>ère</sup> Classe.

### Décoration :

- **M.Pierre Laborde** et **Dominique Sanguina** ont reçu la médaille d'argent pour 25 ans de service.
- **Jérémy Lasserre** reçoit la médaille de bronze, pour 10 ans d'engagement.



*Remise des médailles en présence des autorités départementales.*

### Sport :

- Cinq personnels représentent le centre au cross départemental à Biscarrosse. Fabienne, Sylvie, Jérémy, Sylvain et Julien reviennent avec le trophée « Esprit de Corps » récompensant le centre le plus représenté.
- Fabienne représente pour la deuxième année consécutive le centre et le Sdis 40 au cross départemental à Moirans en Isère.
- Marie - Pierre, Fabienne, Jeffrey, Julien Duvignac, Rémy et Dominique défendent les couleurs du centre au Challenge Départemental à Montaut. Marie-Pierre au lancer du poids et Fabienne sur 1000 mètres deviennent **CHAMPIONNES DES LANDES !!!**
- Marie-Pierre au lancer du poids, Fabienne au 1000 mètres, Sylvain et Jeffrey au parcours sportif du pompier représente le centre et le Sdis 40 au challenge régional à Pau.



### Matériel et Casernement :

Le département poursuit l'entretien du matériel et des locaux, en rénovant les cuves d'eau des deux Ccf (Camion-Citerne Feu de Forêt), remet en état l'embrayage d'un Ccf et de la V1hr (4 X 4), équipe le Fourgon Pompe Tonne de dispositif lumineux afin d'être mieux vu et rafraichit les peintures de la salle de vie et des boiseries extérieures.

ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## Devenez Sapeur-pompier volontaire Un engagement personnel au service du bien collectif !!

A Onesse-Laharie, nous sommes 21 sapeurs-pompiers volontaires pour effectuer près de 130 interventions par an



**SAPEURS POMPIERS  
D'ONESSE-LAHARIE**

**Vous avez besoin d'eux, ils ont besoin de VOUS**

LES SAPEURS-POMPIERS DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'ONESSE-LAHARIE SONT TOUS SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES. CE SONT DES HOMMES ET DES FEMMES ORDINAIRES, QUI ENSEMBLE, RÉALISENT DES CHOSES EXTRAORDINAIRES....



L'ACTIVITÉ DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE EST UN ENGAGEMENT CITOYEN COMPATIBLE AVEC UNE VIE DE FAMILLE, UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE OU SCOLAIRE.

**SI VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 55 ANS, SI VOUS HABITEZ À MOINS DE DIX MINUTES DE LA CASERNE, DEVEZ SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE À ONESSE-LAHARIE !**

Contactez le chef de centre, l'Adjudant-chef Dominique SANGUINA au 06.70.10.60.20 et mail : [dominique.sanguina@sdis40.fr](mailto:dominique.sanguina@sdis40.fr)

**Sdis40**

A côté de notre vie professionnelle ou personnelle, nous avons choisi individuellement d'œuvrer pour le bien de tous en devenant sapeur-pompier volontaire! Au-delà de cet engagement citoyen, ces hommes et ces femmes ont rejoint une famille, une ambiance, une équipe dynamique et solidaire.

Cet engagement leur permet de participer activement à la vie de la commune et leur apporte une formation souvent appréciée des employeurs.

*Alors si vous êtes un homme ou une femme, âgé de 18 à 50 ans, que vous êtes en bonne forme physique, que vous habitez à proximité du Centre d'incendie et de secours d'Onesse-Laharie, que vous êtes sérieux, que vous souhaitez faire partie d'une équipe dont les missions sont reconnues et appréciées par toute la population, que vous souhaitez vous mobiliser pour le bien collectif, celui de votre commune, et donc celui de vos proches, devenez sapeur-pompier volontaire en contactant le chef de Centre, Dominique SANGUINA au 06.70.10.60.20 ou [dominique.sanguina@sdis40.fr](mailto:dominique.sanguina@sdis40.fr)*

## Nous aussi, nous avons besoin de vous !!!

Les sapeurs-pompiers d'Onesse-Laharie organisent des formations secourisme PSC1.

Si vous souhaitez apprendre à alerter, protéger, pratiquer des gestes de premiers secours, manipuler un défibrillateur, n'hésitez pas à contacter :

**Sylvain Marsan** au 05.58.04.32.03 ou **Dominique Sanguina** au 06.70.10.60.20

Dix personnes seront formées début 2019 et une autre session aura lieu en fin d'année 2019.



# ONESSE-LAHARIE & VOUS

## HIVER 2018



Nous avons débuté l'année par l'arbre de Noël des enfants suivi d'un repas et de la galette des rois.

En présence des autorités du SDIS, du Président de l'Union Départementale et de Monsieur Le Maire, nous avons célébré la Sainte Barbe le samedi 10 février.

Les jeunes musiciens Onessois ont joué la Marseillaise pour la montée du drapeau et lors du recueillement au monument aux morts en honneur aux Sapeurs-Pompiers morts en service.

Dans le cadre du temps d'activités périscolaire (TAP), nous sommes intervenus dans les deux écoles du village sur le thème « incendie ». Pour les plus petits, ce sont les essais dans les camions feu de forêt. Pour les plus grands, et après quelques heures de cours, ils ont établi une lance derrière le camion feu urbain. Fin juin, durant un après midi, chaque enfant s'est essayé aux tests physiques du pompier en pratiquant le parcours sportif pour les plus petits et les séries d'abdos, pompes et souplesse pour les plus grands.



Notre assemblée générale s'est tenue le 8 septembre en présence de Monsieur Le Maire, suivi du traditionnel repas.

Un moment convivial partagé avec nos anciens sapeurs-pompiers et nos familles.



Nous passons en ce moment dans tous les foyers Onessois présenter notre calendrier 2019 élaboré avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Landes.

**Nous vous souhaitons à tous, les meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité.**

ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

## LA PÊCHE À ONESSE-LAHARIE : une petite fédération dans la fédération de pêche des Landes

### Petite info

L'A.A.P.P.M.A la GAULE du MARENSIN et du BORN (association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique) a son siège social à la Mairie d'Onesse-Laharie. L'assemblée générale des pêcheurs s'est déroulée le 21/02 à Onesse-Laharie autour du président Patrick DUPART, la secrétaire Mme JOUNTANG Marie-France, le trésorier M DUFAU Jean-Pierre et les 5 présidents de sections qui gèrent les plans d'eau et rivières de 11 communes dans 3 communautés des communes et deux syndicats de rivières.



**Au bilan :** 843 permis délivrés, dont 241 de moins de 16 ans ; ce qui est le résultat d'un travail énorme en amont pour que les jeunes prennent goût au loisir pêche, et de ce fait à la nature : participation aux T.A.P. dans les écoles ; animations dans les centres aérés ; journées découvertes nature au bord de l'eau ; concours réservés aux moins de 12 ans et pour terminer les parcours pêche réservés aux moins de 12 ans à Onesse-Laharie et Saint-Julien en Born.

Avec 343 Km de rivières première et deuxième catégorie et 160 Ha de plans d'eau ouverts à la pêche, on ne peut que développer le loisir pêche.

### Activités :

- 51 journées d'alevinages, 5800 Kg de truites piscicoles déversées dont 1150 Kg mis avant l'ouverture. 10 000 alevins de truites farios (sauvages) par an, qui suite à un suivi par pêche électrique, nous confirme que ces petits spécimens se développent très bien (4 ans : 26 à 30 cm ) ; en espérant qu'un jour on voit renaître les frayères.

- Nettoyage des bords de berges et des plans d'eau (110 stères de bois enlevées à Arjuzanx autour de la frayère brochet et la route de Montaulieu où nous sommes propriétaires de 6 Ha).

- Protection des civelles et anguilles à Saint-Julien en Born dans des zones humides aménagées.



**Animations :** 4 Lotos ; 3 repas ; 16 concours de pêche qui nous aident financièrement.

Pour terminer le président se satisfait d'avoir récupéré tous les droits de pêche dans son A.P.P.M.A avec le concours de la Fédération et du syndicat des rivières, mis à part le site d'Arjuzanx qui lui tient à cœur (ayant travaillé plus de 20 ans au fond du trou). Sa dernière mission en tant que président sera de récupérer ces derniers.

### Calendrier de la saison 2019

Début des hostilités par le repas traditionnel de l'ouverture de la pêche à la truite le 09/03 à Onesse Laharie. Moment très convivial entre pêcheurs et non pêcheurs. Cette année nous fêterons ce jour-là (espérons-le), les 103 ans du pêcheur à la truite le plus ancien d'Aquitaine, voire de France (le loisir pêche conserve).

Alors venez nous rejoindre la canne à pêche à la main le 09/03 autour de l'assiette !

Concours de pêche à Onesse Laharie le 08/06, le 13/07 et le 24/08.

Bonne fin d'année et merci à la section d'Onesse-Laharie  
pour leur dévouement.

ONESSE-LAHARIE & VOUS

HIVER 2018

ACCA

Le conseil d'Administration et le Bureau de l'ACCA ont été modifiés, suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue à la Maison de la Chasse le 1er juillet dernier.

- La présidence a été confiée à Sébastien MENAUT.
- Suite à l'injonction de la DDTM, service de la Chasse, un seul vice-président a pu être désigné : Bernard LABORDE.
- La trésorerie reste à Gérard CHAMBRES et le secrétariat à Alain FAYOLLE.
- Jérôme DEYSIEUX garde la responsabilité de la chasse à l'approche et à l'affût. (C'est regrettable, mais il faut savoir que c'est la loi qui impose le nombre de membres du Conseil d'Administration et du Bureau. La loi INTERDIT aux ACCA d'avoir plus d'un Vice-président, ainsi que plus d'un trésorier ou secrétaire !!!
- Les autres membres du conseil d'Administration élus sont : Messieurs DUPIN François, HULLOT Adrien, JACQUET Jean et VANDAME Thierry.

Une fois de plus, LA LOI impose : 50% de membres du Conseil d'Administration PROPRIETAIRES dont UN au moins NON-CHASSEUR !!!

L'ACCA est forte, au titre de cette saison 2018/2019, de 125 membres dont 90 sociétaires de droit et 35 de sociétaires extérieurs.

Cette année, des jeunes ont réussi le permis de chasser, après avoir suivi pendant plusieurs semaines des sessions de formation, notamment sur la sécurité à la chasse.

Comme eux, vous pouvez nous rejoindre pour participer aux battues qui limiteront les dégâts des sangliers et des cervidés.

## **SANGLIERS : (quand tu nous tiens)**

Sachez qu'au 30/10/2018, pas moins de 23 battues ont déjà été organisées pour 20 sangliers et 3 cerfs prélevés.

Au titre de la saison 2017/2018, au total 160 battues ont été organisées pour un prélèvement de 100 sangliers, 105 chevreuils, 10 cerfs/biches et 29 renards.

Pour chacune de ces battues, 30 à 40 sociétaires étaient présents ainsi que de nombreux chasseurs extérieurs de LESPÉRON, MIMIZAN, MEZOS, MEES etc...

Des études montrent que les sangliers s'adaptent particulièrement à l'environnement...en s'installant, par exemple, près des habitations ou « fonds des forts » (milieu exceptionnellement broussailleux et épineux des ajoncs). Ainsi, dans un récent article, une revue de la chasse expose que « le sanglier serait le plus « intelligent » de nos gibiers. Ils développeraient des capacités cognitives, éprouveraient de l'empathie envers les marcassins orphelins. Des « études à développer » montreraient également qu'ils maîtriseraient une forme de langage (à l'image des dauphins). Ainsi, le sanglier aurait une grande flexibilité comportementale (réactivité, opportunisme et donc une stupéfiante capacité d'adaptation, sachant réfléchir et, au besoin, improviser pour échapper au danger).

Le sanglier a également une mémoire conceptuelle et une mémoire associative mémorisant tout une gamme de sons, d'odeurs et de visions qui l'alertent (claquement des portières ou des culasses, éclats de voix, branche qui craque sous une semelle). D'autres sons, au contraire, le rassurent (agrainoir se mettant en marche, branche qui tombe, joggeur et bruit de sa course etc.)

De même, la compagnie est toujours conduite par la laie la plus âgée, la plus prudente et la plus expérimentée, garante de la sécurité, assurant ainsi la cohésion et la stabilité du groupe.



# ONESSE-LAHARIE & VOUS

## HIVER 2018

Cette nouvelle donne, les nouvelles réglementations et le « matraquage » des médias font qu'il est très difficile de les chasser (tir interdit aux abords des routes et certaines pistes forestières autorisées à la circulation de tous ; responsabilité plus grande non seulement du président de l'ACCA, mais aussi du « chef de battue » ainsi que des chefs de lignes).

Ces règles sont édictées pour la sécurité de tous et parfaitement acceptées par les sociétaires-chasseurs, mais elles demandent à chacun de ne pas « tirer » « tout et n'importe comment ».

Mettre fin aux dégâts survenus dans quelques airials ou pelouses ne justifieraient en aucune manière que soit provoqué « un accident » aux hommes...mais également aux chiens de chasse et aux biens des personnes !!

**A contrario, certains propriétaires oublient leurs obligations d'entretien de leurs parcs, jardins et airials, favorisant ainsi les remises des sangliers, tout comme le non entretien des chemins communaux ou privés ne favorisent pas la réussite du tir tout en respectant la sécurité !**

**Alors unissons tous nos efforts.**

**Vous pouvez nous rejoindre, si vous ne l'avez déjà fait, en préparant et en passant votre permis de chasse avec la Fédération des Chasseurs des Landes. La cotisation de membre de droit vous reviendra à 35 , plus 10 au titre de la participation plan de chasse, vous donnant droit à ½ chevreuil si vous PARTICIPEZ aux battues.**

Vous pouvez obtenir tout renseignement en vous adressant à un membre du bureau ou du Conseil d'administration.

L'ACCA doit prélever, pendant la saison 2018/2019, pas moins de 105 chevreuils (nombre restant au titre du plan triennal imposé par la Préfecture et la Fédération des Chasseurs représentant l'ACCA d'ONESSE-LAHARIE).

De même, pour cette saison 2018/2019, l'ACCA doit prélever 10 cervidés (3 cerfs-3biches et 4 indifférenciés).

Dans le cadre de ces plans de chasse (où l'ACCA agit en qualité « de délégataire de service public »), elle doit réaliser ces prélèvements, sous peine d'être « pénalisée ou sanctionnée financièrement ou autre » pour non-respect de ses obligations.

Malgré tous nos efforts et notre présence sur le terrain, **nous avons dû payer, 4 589,75 , au titre de la solidarité pour la saison 2017/2018, (au titre de la Contribution territoriale)** contre 1.199,17 pour la saison 2016/2017. L'augmentation est la conséquence des dégâts sangliers et la taille de notre commune. De plus, ces mêmes dégâts sangliers et cerfs ont pour conséquence l'augmentation de notre permis départemental de 5,00 €.

## **SECURITE - SECURITE - CONVIVIALITE - CONVIVIALITE :**

### **Un accident de chasse sera toujours un accident de trop.**

Notre règlement de chasse conseille à nos sociétaires, y compris en action de chasse individuelle, de porter au moins une casquette fluo et si possible un gilet !

Simple promeneur (euse), joggeur(euse) ; Vététiste et chercheur (euse) de champignons **pourquoi ne feriez-vous pas pareil ?**

**Pensez à vous signaler** si vous entendez, non pas le coucou dans la forêt lointaine, mais un grelot ou un somailon ou si vous devez longer une ligne de battue !

N'ayez pas peur d'être visibles, les tenues sont « seyantes » et les loups n'ont pas encore « colonisé » les Landes.



# ONESSE-LAHARIE & VOUS

## HIVER 2018

En cas d'urgence, en présence d'un loup (louve), pensez au pauvre Chaperon Rouge qui n'avait pas de portable ! Vous pouvez, pour vous venir en aide, appeler le 12.214 (mémo-technique L214) ou le 22.57.114 (pour mémoire VEGAN), à défaut la LPO aux 431 employés 42000 membres ; qui vit avec 47,3% de financements publics !! (antenne à Bayonne & Audenge). Elle pourra vous payer un PATOU avec les sommes reçues, suite à la condamnation des chasseurs Landais d'Ortolan !! *extrait du journal Sud-Ouest : Jean-Marc et Patrick Dutouya (qui ont subi un vrai lynchage médiatique) ont été condamnés à verser solidairement 1000 euros pour le préjudice subi à Allain Bougrain-Dubourg et 600 euros à Philippe De Grissac (vice-président de la LPO), 223 euros à France Télévisions pour le préjudice matériel. La LPO est, elle, déboutée, pour le préjudice moral.*

**Bouno annado, bons vénguén dixneuve à toutés.**

**Chassons l'individualisme et le repli sur soi ambiant.**

**Remettons FEMMES ET HOMMES au centre de LA VIE sociale, économique et politique.**

**Les chasseresses et les chasseurs, membres de droit et extérieurs de l'ACCA d'ONESSE-LAHARIE, pour leur part, vous souhaitent à toutes et à tous, petits et grands, une excellente santé, une année de bonheur et de prospérité pour 2019.**

Reçu en préfecture le 19/02/2020

Affiché le 19/02/2020

ID : 040-24400691-20200211-2020DELIB03-DE



Reçu en préfecture le 19/02/2020

Affiché le 19/02/2020

ID : 040-24400691-20200211-2020DELIB03-DE





Hiver 2019

ONESSE-LAHARIE & VOUS

## **AGENDA** **MANIFESTATIONS** **PREMIER SEMESTRE 2020**

*Dimanche 12 Janvier*  
Théâtre Il était une fois dans l'île

*Samedi 9 Février*  
Soirée théâtrale - Epicerie sociale

*Samedi 22 Février*  
Bal

*Samedi 29 Février*  
Carnaval

*Samedi 28 Mars*  
Soirée belote / couscous

*Dimanche 19 Avril*  
Concert du chœur vocal de Dax à l'église

*Vendredi 15 et samedi 16 Mai*  
10<sup>ème</sup> anniversaire de la Journée de  
l'Auguste – CKC

*Du 29 Mai au 1<sup>er</sup> Juin*  
Fêtes de la Pentecôte

*Vendredi 29 Juin*  
Kermesse des écoles

## **ÉDITORIAL**

### **Regardons demain...**

La population du village de Onesse-Laharie se développe lentement mais régulièrement.

Nous venons de franchir le seuil des 1 000 habitants !

Ce mouvement est sans doute porté par une vague commune à toutes les villes du littoral de Biscarrosse à Capbreton.

Notre commune a veillé depuis plusieurs décennies à proposer des terrains à bâtir en nombre et avec des prix abordables. Pour les cinq années à venir, l'objectif de la commune est la commercialisation d'environ 45 terrains à proximité du bourg. Les propriétaires privés abondent également dans ce sens en mettant, eux aussi, en vente de nouveaux terrains.

Les taux d'imposition des taxes à acquitter quand on devient propriétaire sont, à Onesse-Laharie, parmi les plus bas de notre secteur. Cela compte certainement aussi.

Nous avons eu le plaisir de voir le nombre des enfants inscrits dans les deux écoles Onessoises progresser sensiblement cette année, avec la réouverture de la seconde classe de maternelle.

C'est une belle récompense pour notre village.

La commune veille à proposer un service toujours plus performant. Après la création de la garderie voilà quelques années, nous disposons maintenant d'un centre de loisirs. Le but est de faciliter la vie aux jeunes familles tout en confiant les enfants à des personnes compétentes.

Voilà une vision optimiste de notre avenir partagé...

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Jean Castaing

# LES COMPTES DE LA COMMUNE

L'année civile 2018 dont les comptes vous sont présentés ci-après s'est déroulée conformément aux objectifs que s'était fixés le conseil municipal.

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 1% principalement à cause des frais de personnel (+10%) et ce, malgré une baisse des frais financiers. La commune n'a pas eu recours à quelque emprunt que ce soit ; elle a au contraire poursuivi le remboursement programmé de la dette.

Du côté des recettes, les ventes de bois ont été importantes. Nous avons en effet terminé les « coupes sanitaires » des parcelles impactées par la tempête de 2009. Elles sont replantées actuellement, durant l'hiver 19-20. Le produit des impôts communaux est en baisse logique puisque votre conseil municipal a décidé de baisser les taux des 4 taxes. Enfin, le solde des opérations de vente des terrains de la Pinède, a été viré au budget général apportant une recette de 150 K€.

## ÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ

	Taux 2017	Taux 2018	Base prévisionnelle 2019	Taux 2019	Produit attendu	Pour info. taux moyen départemental 2018	Pour info. taux moyen national 2018
Taxe d'habitation	15.07	14.92	1 102 000	14.77	162 765	25.78	24.54
Taxe foncière (Bâti)	10.54	10.43	992 700	10.33	102 546	19.96	21.19
Taxe foncière (non bâti)	30.48	30.18	133 200	29.88	39 800	53.77	49.67
CFE	16.41	16.24	1 702 000	16.08	273 682		26.43
<b>Total produit attendu</b>					578 793		

## SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VOTÉES EN 2019

ACCA	800,00 €
AIGA VIVA	1 600,00 €
AMICALE DE L'ELO	150,00 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS	450,00 €
AMIS DES EGLISES ANCIENNES	50,00 €
AMIS DE CHRISTINE DE RIVOYRE	500,00 €
CLOWN KITCH COMPAGNIE FONCTIONNEMENT	600,00 €
CLOWN KITCH COMPAGNIE JOURNEE AUGUSTE	2 000,00 €
COMITE DES FETES	3 500,00 €
COMITE DE PARRAINAGE DE LA RESISTANCE LANDAISE	300,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	4 070,00 €
ENTENTE LESPERON ONESSE	6 700,00 €
FNACA	200,00 €
FOEP	2 900,00 €
JUDO CLUB ONESSOIS	1 500,00 €
RAQUETTE ONESSOISE	1 500,00 €
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	1 500,00 €
OURS ET POUPEES DU PASSÉ	100,00 €
OLAPE – PARENTS ELEVES	379,00 €
SOLEIL D'AUTOMNE	400,00 €
TROPHEE LESPESSAILLES	1 000,00 €

# COMPTES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	ANNÉE 2016		ANNÉE 2017		ANNÉE 2018	
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
Total dépenses d'investissement	1 923 565,00 €	734 970,20 €	1 764 559,39 €	520 743,02 €	2 979 157,32 €	1 499 575,10 €
001 - Déficit d'investissement reporté					156 676,11 €	156 676,11 €
13 - Subventions d'investissement reçues			1 510,00 €	1 510,00 €		
16 - Emprunt et dettes assimilés	39 300,00 €	36 875,39 €	41 000,00 €	39 486,51 €	40 000,00 €	37 511,23 €
20 - immobilisations incorporelles	20 000,00 €	840,00 €	39 000,00 €	2 520,00 €	64 000,00 €	30 620,00 €
204 - Subvention d'équipement versées	50 000,00 €		50 000,00 €	41 806,99 €	71 300,00 €	9 200,69 €
21 - immobilisations corporelles	552 318,00 €	132 243,24 €	631 044,15 €	113 631,57 €	1 608 476,00 €	541 171,29 €
23 - immobilisations en cours	1 240 000,00 €	558 064,57 €	975 000,00 €	309 782,71 €	988 705,21 €	724 395,78 €
27 - Autres immobilisations financières					50 000,00 €	
<b>Total dépenses réelles hors opération</b>	<b>1 901 618,00 €</b>	<b>728 023,20 €</b>	<b>1 737 554,15 €</b>	<b>508 737,78 €</b>	<b>2 979 157,32 €</b>	<b>1 499 575,10 €</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>21 947,00 €</b>	<b>6 947,00 €</b>	<b>27 005,24 €</b>	<b>12 005,24 €</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

	ANNÉE 2016		ANNÉE 2017		ANNÉE 2018	
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
Total recettes d'investissement	1 923 565,00 €	1 923 565,00 €	1 764 559,39 €	364 066,91 €	2 979 157,32 €	1 077 837,47 €
001 - Excédent d'investissement reporté	114 799,31 €	114 799,31 €	13 119,64 €	13 119,64 €	-	
024 - Produit des cessions d'immobilisations	33 168,00 €	33 168,00 €	4 140,00 €		677 440,00 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	503 247,94 €	503 247,94 €	196 614,36 €	206 720,94 €	944 149,18 €	915 808,72 €
13 - Subventions d'investissement reçues	320 748,03 €	320 748,03 €	265 979,00 €	88 327,98 €	196 830,00 €	114 735,91 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	1 149,55 €	2 000,00 €	1 249,17 €
23 - immobilisations en cours						17 571,67 €
27 - Autres immobilisations financières						
<b>Total recettes réelles</b>	<b>973 963,28 €</b>	<b>973 963,28 €</b>	<b>481 853,00 €</b>	<b>309 318,11 €</b>	<b>1 820 419,18 €</b>	<b>1 049 365,47 €</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>949 601,72 €</b>	<b>949 601,72 €</b>	<b>1 282 706,39 €</b>	<b>54 748,80 €</b>	<b>1 158 738,14 €</b>	<b>28 472,00 €</b>

	ANNÉE 2016	ANNÉE 2017	ANNÉE 2018
Solde d'investissement	+ 13 119,64	- 156 676,11	- 421 737,63

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	ANNÉE 2016		ANNÉE 2017		ANNÉE 2018	
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
Total dépenses de fonctionnement	1 726 216,72 €	643 616,82 €	2 106 776,58 €	732 171,94 €	2 042 678,14 €	740 117,02 €
011 - charges à caractère général	214 453,00 €	147 050,39 €	245 000,00 €	178 378,77 €	292 500,00 €	185 980,30 €
60 - Achats et variations de stock	120 400,00 €	73 998,37 €	143 700,00 €	71 777,51 €	143 700,00 €	82 799,93 €
61 - Services extérieurs	45 553,00 €	32 289,55 €	48 200,00 €	56 742,63 €	58 900,00 €	54 605,85 €
62 - Autres services extérieurs	40 500,00 €	32 974,71 €	44 600,00 €	41 619,63 €	79 900,00 €	40 649,52 €
63 - Impôts taxes et versement	8 000,00 €	7 787,76 €	9 000,00 €	8 239,00 €	10 000,00 €	7 925,00 €
012 Charges de personnel	300 500,00 €	262 800,69 €	324 000,00 €	272 987,35 €	343 800,00 €	310 595,11 €
62 - Autres services extérieurs	1 000,00 €	94,17 €	1 000,00 €			
63 - Impôts taxes et versement	4 000,00 €	3 223,84 €	4 000,00 €	3 450,70 €	4 000,00 €	4 123,85 €
64 - Charges de personnel	295 500,00 €	259 482,68 €	319 000,00 €	269 536,55 €	339 800,00 €	306 471,26 €
014 - Atténuation de produits	73 032,00 €	72 032,00 €	80 906,00 €	76 545,00 €	81 000,00 €	75 338,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	175 530,00 €	137 898,91 €	164 058,00 €	140 794,06 €	154 340,00 €	131 712,74 €
66 - Charges financières	12 100,00 €	11 457,87 €	10 500,00 €	9 658,85 €	8 300,00 €	7 738,92 €
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €	297,20 €	2 000,00 €	1 952,92 €	4 000,00 €	279,95 €
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>776 615,00 €</b>	<b>631 537,06 €</b>	<b>826 964,00 €</b>	<b>680 316,95 €</b>	<b>883 940,00 €</b>	<b>711 645,02 €</b>
Total dépenses d'ordre	949 601,00 €	12 079,76 €	1 279 812,58 €	51 854,99 €	1 158 738,14 €	28 472,00 €

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	ANNÉE 2016		ANNÉE 2017		ANNÉE 2018	
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
Total recettes de fonctionnement	1 726 216,72 €	1 723 160,33 €	2 106 776,58 €	2 124 738,19 €	2 042 678,14 €	2 030 392,54 €
70 - Produits des services - domaine - ventes	114 500,00 €	120 719,56 €	16 300,00 €	31 739,46 €	216 400,00 €	252 440,87 €
73 - impôts et taxes	668 351,00 €	661 703,00 €	681 130,00 €	695 286,00 €	672 713,00 €	680 417,00 €
74 - Dotations subventions participations	189 416,00 €	200 946,97 €	183 358,00 €	188 340,71 €	173 845,00 €	182 571,49 €
75 - Autres produits de gestion courante	215 500,00 €	215 597,22 €	175 500,00 €	171 657,45 €	395 500,00 €	325 727,23 €
77 - Produits exceptionnels	4 832,00 €	5 285,35 €	37 860,00 €	37 183,68 €	3 000,00 €	6 605,71 €
013 - Atténuation de charges	1 500,00 €	1 790,51 €		2 902,31 €		1 410,10 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	510 170,72 €	510 170,72 €	988 517,15 €	988 517,15 €	581 220,14 €	581 220,14 €
<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 704 269,72 €</b>	<b>1 716 213,33 €</b>	<b>2 082 665,15 €</b>	<b>2 115 626,76 €</b>	<b>2 042 678,14 €</b>	<b>2 030 392,54 €</b>
Total des recettes d'ordre	21 947,00 €	6 947,00 €	24 111,43 €	9 111,43 €		

	ANNÉE 2016	ANNÉE 2017	ANNÉE 2018
Solde de fonctionnement	+ 1 079 543,51	+ 1 392 566,25	+ 1 290 275,52

## HISTOIRES D'EAUX

Depuis le dernier point que nous faisons dans le bulletin de l'été, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts onessois, tout autant de décisions ont été prises par votre Conseil Municipal.

### POUR L'EAU POTABLE D'ABORD



Le contrat d'affermage avec VEOLIA se terminera le 31 décembre 2020 et nous avons commencé à analyser la façon dont il s'est déroulé pendant les 10 dernières années. En 2020, nous rédigerons notre appel d'offre pour que le conseil municipal puisse choisir, dans le courant de l'automne, un nouveau fermier.

Vous pourrez lire, dans ce bulletin, les commentaires et explications du fermier actuel VEOLIA sur la gestion des différentes difficultés que nous avons rencontrées cette année : eau trouble, etc...

#### Mieux connaître pour bien prévoir

La commune s'engage dans l'élaboration d'un schéma directeur de l'eau potable. Il s'agit d'un outil de programmation et de gestion pour la commune permettant d'avoir une vision globale des besoins et des solutions envisageables. Parallèlement à ce schéma nous envisageons d'établir un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE) dont l'objectif est d'améliorer la qualité de l'eau, la sécurisation et la fiabilité de l'ensemble du système de production et de distribution de l'eau. Ces études seront réalisées en 2020.

Nous sommes « associés » dans ce domaine avec la commune de Sindères. En effet depuis de nombreuses décennies, 86 maisons de Sindères sont desservies par l'eau pompée à Onesse. Or, la commune de Sindères vient d'être absorbée par celle de Morcenx. Le syndicat (SIAEP) qui nous liait à Sindères est devenu inutile et nous avons envisagé, en accord avec Monsieur le Maire de Morcenx la Nouvelle de le dissoudre. Nous pourrions, peut-être, continuer à livrer de l'eau potable aux habitants de Sindères si tel est le choix de Morcenx la Nouvelle. Dans ce cas, nous serons simple fournisseur d'eau et facturerons cette prestation à la commune de Morcenx la Nouvelle.

### POUR L'ASSAINISSEMENT ENSUITE

Conformément au diagnostic réalisé avant l'été, nous avons réalisé les travaux préconisés sur le réseau de collecte des eaux usées. Je vous rappelle que le problème réside dans le fait que trop d'eau de la nappe phréatique ou simplement d'eau de pluie rentre dans les canalisations et perturbe le bon fonctionnement de la station.

Plusieurs tronçons de canalisations, dont certains sur emprise privée, ont été purement et simplement remplacés et je remercie des propriétaires qui ont dû supporter les travaux : les familles DUVIGNAC, ROUX de LUZE, les propriétaires du camping « l'orée des landes ».

D'autres tronçons ont été simplement réparés : un robot introduit dans la canalisation a réalisé une opération de « chemisage ». Il s'agit d'étanchéfier le conduit par la projection d'une couche de matière plastique sur ses parois.

Ce chantier a été réalisé en septembre et en octobre. L'arrivée des pluies va nous permettre de mesurer l'apport bénéfique sur le fonctionnement de la station.





### DU CÔTÉ DE LA STATION D'ÉPURATION



Nous avons tout de suite choisi un assistant : l'entreprise AMO de Tarbes (assistant au Maître d'ouvrage). L'un des premiers points de sa mission a été de rédiger un cahier des charges pour réaliser un appel d'offre destiné à choisir un Maître d'œuvre. Après une mise en concurrence réglementaire, il a été sélectionné en septembre. Il s'agit de l'entreprise HEA de Lescar. Elle a piloté la réalisation de plusieurs stations d'épuration et notamment celle de Saint Geours de Maremne. Vous trouverez ci-après une présentation de l'entreprise.

Les premières interventions sur place concernent le déblaiement de l'ensemble de la végétation autour de l'ouvrage existant pour pouvoir notamment étudier la qualité du sol et ainsi dimensionner correctement les fondations des nouveaux éléments de génie civil.

Les études se dérouleront le premier semestre 2020 et le choix des entreprises durant le deuxième semestre 2020. Les travaux proprement dits interviendront durant toute l'année 2021.

D'ores et déjà, nous nous excusons de la gêne temporaire qui sera générée. Toutefois nous nous attachons à ce que le nouvel équipement soit silencieux et ne dégage pas d'odeurs désagréables.

L'étude menée sur l'état de la station elle-même, sur la conservation des bétons des différents bassins (la station a été construite il y a 43 ans... ) a permis au conseil municipal de décider entre réparer l'installation ou la remplacer. Le choix s'est porté sur la construction d'une station d'épuration neuve. Nous en profiterons pour la dimensionner selon les perspectives d'accroissement de la population du centre bourg d'Onesse (soit entre 5 et 10% par an). L'un des bassins actuel est encore en bon état et servira de simple régulation à l'entrée de la nouvelle station.

Ce grand chantier est donc désormais sur les rails.

### POUR LE MODE DE GESTION, ENFIN.

Le moment est effectivement propice :

- Fin des deux contrats d'affermage (eau et assainissement)
- Projet de dissolution du syndicat avec Sindères
- Très gros investissement en vue : la station d'épuration pour se poser la question de la meilleure façon de gérer nos installations à l'avenir.

A notre demande, Le SYDEC nous a proposé ses services. Après transfert de compétence, il prendrait en charge l'investissement de la station, gèrerait le fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées comme il gèrerait la station de pompage de l'eau potable, son réseau de distribution incluant le château d'eau. Tout cela pour un prix de l'eau potable et un prix de l'eau assainie facturés aux Onessois et qui nous a été détaillé très finement.

Votre équipe municipale a mis en équation l'ensemble de ces paramètres.

Il en ressort que la solution SYDEC est plus onéreuse pour les Onessois d'environ 20% (le calcul a été mené sur les 20 prochaines années).

Elle a également mesuré les avantages et les inconvénients « non financiers » de chacun des deux modes d'exploitation. Les différences sont nombreuses mais finalement le conseil a donné la priorité au maintien de l'indépendance de nos choix que permet l'affermage et que ne permet pas l'intégration au « SYDEC EAU ».

Ainsi la commune d'Onesse-Laharie va poursuivre dans la voie de l'affermage.

Voici donc l'ensemble des choix que nous avons faits ces derniers mois en pensant à l'intérêt des Onessois.

## PRÉSENTATION DE NOTRE MAÎTRE D'ŒUVRE HEA



**Hydraulique Environnement Aquitaine (HEA), créé en 1996, est un Bureau d'Études d'Ingénieurs Conseils privé et indépendant, spécialisé dans les domaines de :**

- L'eau et son environnement
- L'aménagement du territoire et du cadre de vie

HEA bénéficie d'une solide expérience reconnue à travers la qualification et le professionnalisme de son équipe, composée d'une douzaine d'ingénieurs et de techniciens, basée à Lescar et Bayonne.

Adossé à ses moyens informatiques et logistiques, HEA met sa compétence au service des Collectivités Territoriales, des Services de l'Etat et des divers intervenants privés dans les domaines précités.

Fortement attaché au Sud-Ouest et à sa mise en valeur, HEA exerce ses activités d'ingénierie et de conseils principalement en Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

L'indépendance de HEA de tout groupe de travaux publics ou d'exploitation dans le domaine de l'aménagement du territoire, nous permet d'exercer nos missions en toute impartialité et rigueur.

HEA suit actuellement les projets de station d'épuration d'Ibos (65), de Pontacq (64) et de Saint-Geours-de-Maremne (40).

L'actuelle station d'épuration d'Onesse-Laharie, datant de 1977 (42 ans), est vieillissante et n'est plus adaptée à l'évolution de la population de la commune. Elle n'est également plus conforme aux réglementations et aux objectifs environnementaux de préservation du milieu naturel actuellement en vigueur et doit donc être remplacée.

La réalisation de la nouvelle station d'épuration d'Onesse-Laharie comprendra une phase d'étude réalisée sur l'année 2020 puis une phase d'exécution des travaux qui sera réalisée courant 2020 / 2021.

Durant toute la période des travaux, la station d'épuration actuelle continuera à fonctionner pour assurer la continuité du traitement des eaux usées. La mise en route de la nouvelle station d'épuration et l'abandon de l'actuelle sera prévue pour fin 2021.

Les travaux d'extension de la station d'épuration représentent un fort enjeu de construction et d'interaction avec son environnement.

Les principaux objectifs sont d'assurer un traitement de l'eau fiable et efficace pour protéger le milieu naturel, le ruisseau d'Onesse. Une bonne insertion et intégration des nouveaux ouvrages de traitement sur le site disponible à côté de l'actuelle station d'épuration permettra de limiter les nuisances auprès des habitants de la commune.





# L'eau potable à Onesse Laharie

## De la production à la distribution

L'eau provient d'un puits artésien (Le Lavoir) d'une profondeur d'environ 50 mètres. Cette eau est pompée dans l'aquifère du Miocène puis traitée, désinfectée et distribuée sur plus de 60 km de réseau pour enfin être acheminée au robinet des consommateurs.

Ce sont environ 55 000 m<sup>3</sup> d'eau qui sont consommés tous les ans par les habitants de la commune.

### Le traitement

La qualité de la ressource nécessite un traitement avant la mise en distribution. En effet, elle contient naturellement une importante concentration en fer dissous, une concentration modérée en arsenic ainsi qu'une faible concentration en manganèse.

L'usine du Lavoir traite l'eau afin qu'elle soit conforme aux exigences de qualité définies par la réglementation en vigueur mais n'est pas conçue pour traiter spécifiquement l'arsenic.

### ➤ Rendre l'eau potable

### La désinfection

La désinfection au chlore est l'étape ultime du traitement de l'eau de consommation avant distribution. Elle permet d'éliminer les micro-organismes pathogènes de l'eau mais surtout elle permet, par son effet rémanent, de garantir la qualité bactériologique de l'eau tout au long de son transport jusqu'au robinet du consommateur.

### ➤ Garantir la qualité de l'eau distribuée lors du transport

### La distribution

Le réservoir sur tour (château d'eau de Lacourgeyre) et les canalisations de transport constituent le réseau de distribution. Lors de travaux ou d'interventions sur le réseau (réparation de fuites, réalisation de branchements, manœuvres de poteaux d'incendie...) des perturbations hydrauliques peuvent venir altérer la qualité de l'eau. En effet, le biofilm naturellement présent sur la paroi des canalisations peut alors se décrocher et ainsi générer de l'eau "jaune" (turbidité). Des actions de purges sont alors réalisées afin de rétablir un écoulement limpide de l'eau distribuée.

Par ailleurs, le bon état (l'étanchéité) du réseau de distribution permet de limiter les pertes en eau et ainsi contribuer à la préservation de la ressource. Le dernier rendement de réseau connu était de 83,2 % ce qui correspond à un très bon rendement de réseau pour une commune rurale.

### ➤ Limiter les pertes

### Questions / Réponses

"Goût" de chlore	Remplir une carafe avec l'eau du robinet et laisser reposer une demi-heure au réfrigérateur avant consommation
Présence d'eau "jaune"	Appeler les services de Veolia en cas de non rétablissement d'une eau limpide eau robinet, nécessité de faire des purges sur le réseau
Fuites	Appeler les services de Veolia qui planifieront une intervention de réparation en fonction du degré d'importance de la fuite

Pour tout renseignement :

[www.veoliaeau.fr](http://www.veoliaeau.fr)



# LE GYMNASSE EST ENCORE INDISPONIBLE...



## Le conseil municipal lançait en 2018 un grand chantier sur le gymnase.

Cher au cœur des Onessois, ce bâtiment, qui est le fruit d'un engagement collectif fort, avait besoin d'une remise à jour.

Tout d'abord le sol : il n'était plus adapté à la pratique du tennis et ne permettait pas de passer facilement de la salle de sport à la salle de spectacle ou à la salle des fêtes XXL.

Il a donc été refait par la société CASAL SPORTS l'année dernière.

La toiture fuyait et était constituée de plaques d'amiante ciment. La décision a donc été prise de les retirer et de les remplacer par une couverture métallique, moderne et isolée.

Le démontage s'est bien passé, l'amiante a été envoyé vers un centre de traitement agréé.

Les problèmes sont arrivés avec l'entreprise FEUGAS de Saint-Sever titulaire du lot couverture. Les tôles utilisées par l'entreprise ne sont pas des tôles de couverture mais plutôt des tôles de bardage vertical. Les fixations des tôles ont été positionnées dans le creux de l'onde au lieu d'être placées sur la partie haute de l'onde.

Enfin, et c'est le comble, les tôles ont été posées tout simplement à l'envers...

Dès les premières pluies de l'automne 2018, l'eau a traversé cette « couverture » et il pleuvait à l'intérieur. L'isolant placé en sous-plafond s'est chargé d'eau et un rapide calcul nous a amenés à considérer que l'augmentation du poids de la toiture pouvait devenir insupportable pour la charpente sensée la supporter. Par prudence nous avons été contraints de fermer la salle principale du gymnase. C'est un lourd préjudice pour nos associations.

L'entreprise FEUGAS, qui a été une entreprise Landaise de haut niveau, a disparu en quelques jours (liquidation judiciaire). Fort heureusement son assureur répond des malfaçons. Nous avons demandé au tribunal administratif de nommer un expert. Il est intervenu rapidement et devrait remettre son rapport en décembre 19. Les responsabilités n'étant guère difficiles à établir, nous espérons que les parties concernées (Maître d'œuvre et co-contractant de Feugas) ne contesteront pas longtemps les conclusions de l'expert, ce qui nous permet d'espérer une remise en conformité courant 2020.

Affaire à suivre...

# FORÊT COMMUNALE

## FORÊT SOUMISE AU RÉGIME FORESTIER

### Un document d'aménagement sur 10 années

Une première ébauche de plan simple de gestion a été élaborée par les services de l'ONF. Ce document, qui retrace les prévisions de travaux forestiers et coupes de bois pour les années 2020 à 2029 est en cours de finalisation.

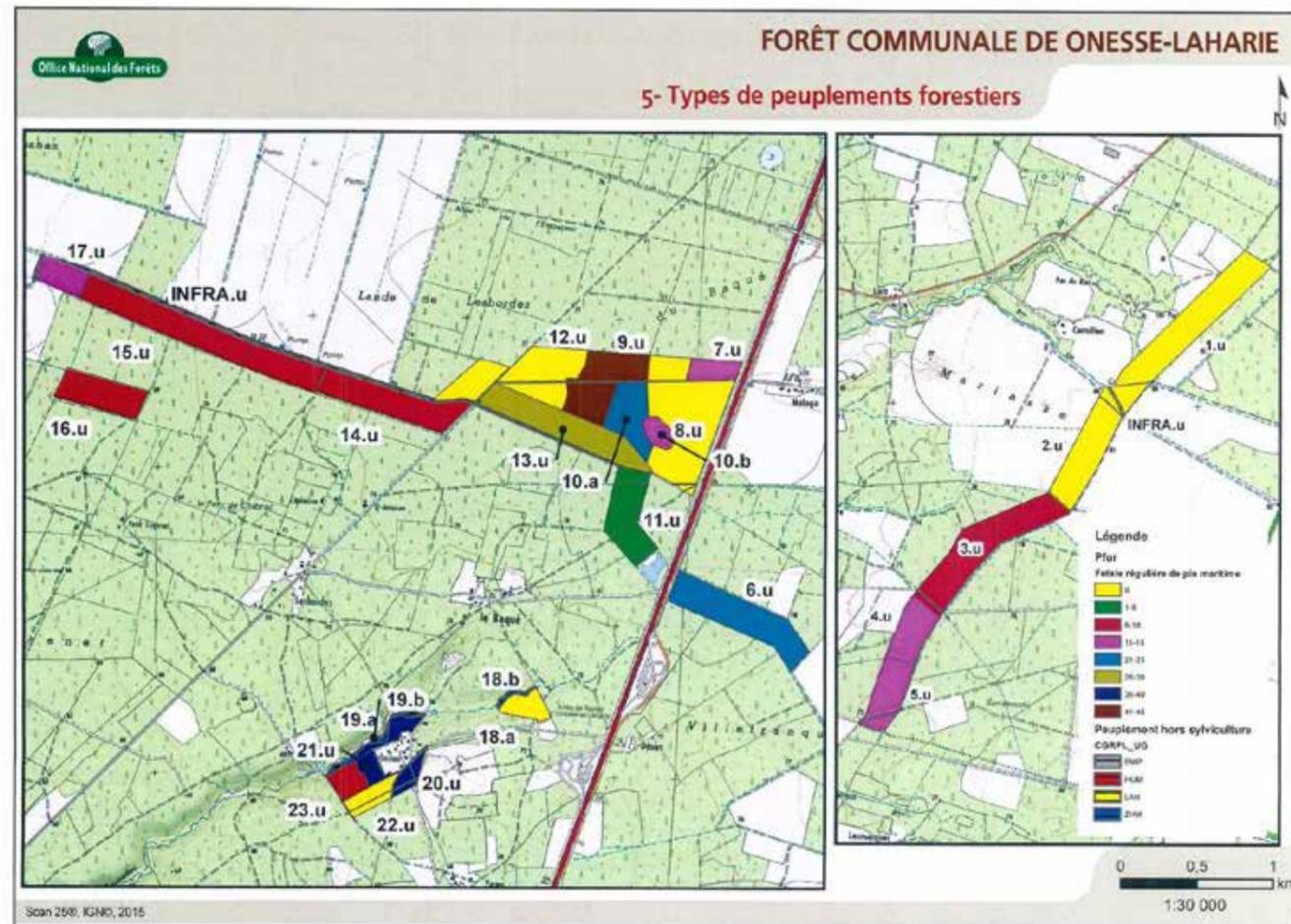
La carte ci-après est l'état des peuplements par âge de la forêt soumise au régime forestier

### Reboisement

Le marché de reconstitution forestière sur 95,64 ha a été attribué à la société ALLIANCE FORETS BOIS pour la somme de 76.512,00 € HT. Les travaux de reboisement commenceront avant la fin de l'année.

### Travaux forestiers

L'entreprise IZCO a été mandatée pour des travaux de recalibrage de fossés sur 465 ml pour la somme de 1162,50 € HT et l'entreprise Eric LOUBERE pour du débroussaillage sur 25,58 HA pour la somme de 1913,38 € HT.



## FORÊT NON SOUMISE AU RÉGIME FORESTIER

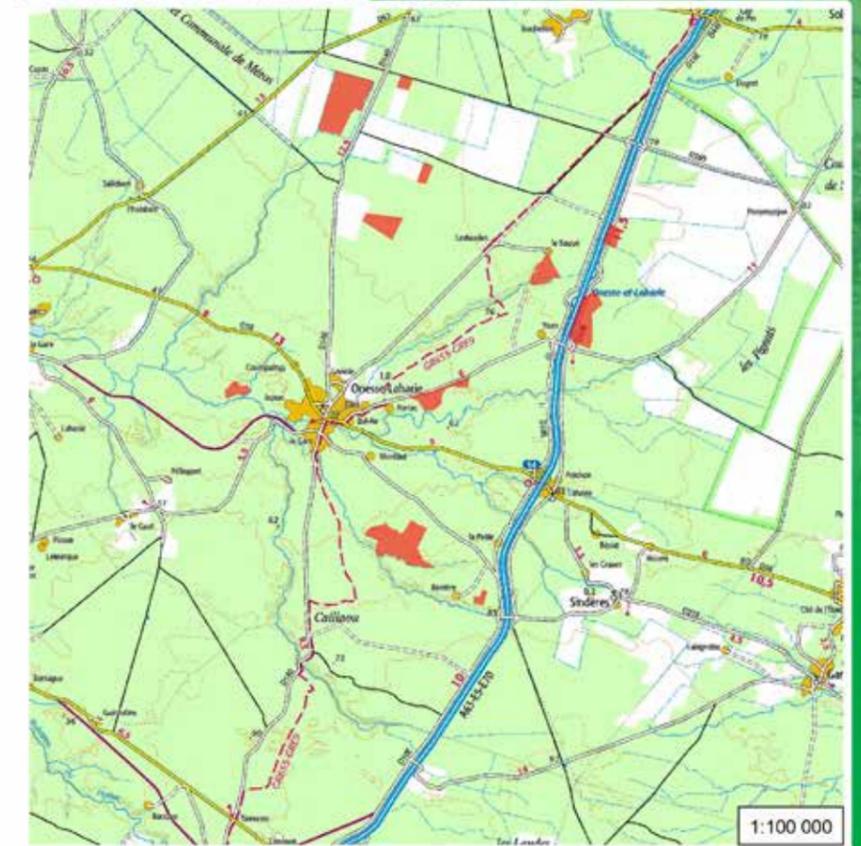
La Municipalité a décidé de surseoir à la demande d'application du régime forestier pour les parcelles qui ont intégré la propriété communale suite à l'échange avec la famille JAQUET.

Toutefois, afin de disposer dès à présent d'un document de gestion de cette forêt, il a été fait appel à un prestataire extérieur à l'ONF pour la rédaction d'un document d'aménagement sur 10 ans concernant les 373 ha de terrains forestiers non soumis à l'ONF. Après consultation, le choix s'est porté sur l'entreprise PLANFOR, pour la somme de 4476,00 € HT.

Les relevés sur le terrain et la cartographie ont été effectués. Les derniers ajustements sont en cours afin de valider le document final avant la fin d'année.

Ce plan d'aménagement couvrira également les années 2020 à 2029. La commune disposera ainsi d'un programme pluriannuel de gestion des travaux et coupes de bois, de la même façon que pour la forêt soumise à l'ONF.

### Cartographie des Parcelles Forestières et Programme des travaux Commune d'ONESSE - LAHARIE ONESSE-LAHARIE AYGUE MORTE - BAQUE - BONNAN - BRANELONGUE - CAMOT - LAIRT - LAOUILLE CONTENANCE : 373 ha 49 01



SAS PLANFOR  
 1950 Route de Cère - 40090 - UCHACQ ET PARENTIS  
 Tél. 05 58 75 03 96 - Fax 05 58 75 90 82

## TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS

### LOGEMENTS COMMUNAUX

- Remplacement des menuiseries (fenêtres et porte entrée) du logement mitoyen de la mairie par l'entreprise DUCAMP/LESPESSAILLES : 8263 € HT
- Pose des volets roulants solaires du logement de la médiathèque - apt 1 par l'entreprise DUCAMP/LESPESSAILLES : 5676 € HT
- Remplacement des menuiseries (fenêtres et porte entrée) du logement chemin de l'Aquitaine par l'entreprise SOFED : 4237,11 € HT
- Aménagement de douches à l'italienne aux logements 1 et 4 place des Tinte Hiou : travaux effectués en régie par le personnel communal.

### MAIRIE

- Remplacement des menuiseries de la mairie par l'entreprise DUCAMP/LESPESSAILLES : 2996 € HT

### ACQUISITION DE MOBILIER SCOLAIRE

- Acquisition de mobilier pour le centre de loisirs auprès de WESCO pour 1609,07 € HT
- Acquisition de mobilier pour la seconde classe de maternelle auprès de MANUTAN collectivités pour 2507,22 € HT

### MAISON DE LA CHASSE / ATELIER

- Fourniture des matériaux pour la couverture de la maison de la chasse et de la pêche par l'entreprise DEYSIEUX : 4696,06 € HT. La nouvelle toiture sera installée par les bénévoles dans les mois à venir.
- Atelier : Réfection de l'étanchéité du chèneau par l'entreprise Stratiservice pour 5430,20 € HT
- Aménagement des quais de résine – terrassement et dallage par l'entreprise DUVIGNAU pour 5159,27 € HT



## ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME DE L'HABITAT (PLUI-H)



Alors que le PLUIH devait théoriquement entrer en vigueur durant le premier trimestre 2020, le cabinet d'urbanisme URBAM, leader du groupement de sociétés en charge de son élaboration, s'est vu contraint de fermer ses portes au premier semestre de cette année 2019, à la suite d'ennuis de santé de sa dirigeante.

La communauté de communes a donc dû trouver un reprenneur pour continuer les travaux. Le temps que tout cela se fasse, plusieurs mois ont été perdus. Le PLUIH devrait ainsi être finalisé à l'été/début d'automne 2020.

D'ici là, plusieurs étapes devront être franchies :

**Début 2020** : validation de l'ensemble des documents par le conseil communautaire (qui rassemble tous les maires et les conseillers communautaires de la communauté de communes - Pays Morcenais - à laquelle nous appartenons) :

- Rapport de présentation.
- Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) : il fixe pour les 10 ans à venir les politiques publiques d'aménagement en matière d'habitat, de transports et déplacements, de développement économique, touristique et culturel, de préservation des espaces agricoles, naturels, forestiers et des paysages.
- Programme d'orientations et d'actions (POA) : il détermine les règles qui s'imposent à tous. C'est un document de planification urbaine qui traduit les principes contenus dans le PADD en objectifs concrets (dans les 10 ans à venir, nombre d'hectares agricoles ou forestiers pouvant être ouverts à l'urbanisation, nombre de logements pouvant être construits, etc.).
- Zonage : l'ensemble du zonage (zones urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières) est revu.
- Règlement : des règles communes à toutes les zones ou spécifiques à chacune d'entre elles sont établies (types de bâtiments, implantations, emprises au sol, tailles maximales, annexes, piscines, extensions, etc.). Au final, il s'agira donc d'un document qui bouleversera l'existant, en particulier en interdisant toute nouvelle construction à usage d'habitation en dehors des zones « urbanisées » ou « à urbaniser », mais qui permettra désormais l'extension limitée de maisons existantes et la construction d'un petit nombre d'annexes d'une surface limitée là où elles n'étaient pas, jusqu'ici, autorisées (zone N).
- Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) : elles prévoient, toujours pour les 10 ans à venir, les actions et les opérations d'aménagement à mettre en œuvre pour permettre le développement maîtrisé des communes. 4 OAP sont prévues à Onesse : les deux projets de lotissements (gare et bourg), le projet de centrale solaire, ainsi que le terrain du chemin du Pont des Crabes.

**1<sup>er</sup> semestre 2020** : enquête publique et avis rendus par les « personnes publiques associées et consultées » (Direction Départementale des Territoires et de la Mer - DDTM, Chambre d'Agriculture, Institution Adour, Syndicat mixte de Gestion des Milieux Naturels, SEPANSO) ainsi que celui de la commission départementale de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers des Landes. A l'issue de l'enquête publique et des avis rendus, correction du projet avant sa validation définitive.

Il y a donc encore du travail à faire pour finaliser cette démarche qui, rappelons-le, nous est imposée par les nouvelles lois votées par la représentation nationale, et qui a débuté fin 2015.

## CENTRE DE LOISIRS



Nous voilà repartis dans une nouvelle année au Centre de loisirs qui, en prolongement de l'expérience estivale, sera placée sous le thème : **Autour du monde**.

Toujours dans un désir de répondre aux besoins des familles, la municipalité a validé les propositions d'ouverture sur de nouvelles périodes de vacances scolaires.

**Pour l'année scolaire 2019/2020, les périodes suivantes sont programmées :**

Vacances d'hiver : du 24 au 28 février

Vacances de Printemps : du 20 au 30 avril

Vacances d'été : du 6 au 25 ou 31 Juillet (selon demande des familles)

D'autres dates pourront être envisagées, notamment la dernière semaine d'août, en fonction des besoins et des effectifs.

Alors les enfants, UN PETIT VOYAGE ÇA VOUS TENTE ?

Rendez-vous sur le vol Onesse-Laharie à destination TOUR DU MONDE.



## PERSONNEL COMMUNAL

### QUINZE ANNÉES AU SERVICE DE LA COMMUNE !

Vous la voyiez traverser le village perchée sur sa bicyclette, vous la reconnaissiez tous !

De la cantine à la salle pour tous, des locaux du stade à la médiathèque, **Danièle DUBROUS** connaît tous les bâtiments publics de la commune,... et pour cause... !

Elle a assuré confort, entretien et propreté des lieux publics de la commune depuis 15 ans !

Toujours discrète, ponctuelle, très consciencieuse, ne se plaignant jamais.

A l'heure de la cantine elle donnait un coup de main pour l'encadrement des repas de la jeune génération.

Elle a fait valoir ses droits à la retraite au 31 octobre, pour pouvoir consacrer plus de temps aux siens ; Jean CASTAING lui a exprimé -au nom du village- toute sa gratitude pour ce travail souvent ingrat de l'entretien.

Sans aucun doute, nous la reverrons traverser le village sur sa bicyclette...

Et nous souhaitons une excellente retraite à Danièle !

### UNE NOUVELLE RECRUE INTÈGRE L'ÉQUIPE DU PERSONNEL COMMUNAL



Le choix s'est porté sur **Stella CALIFOURG** pour prendre le relais.

Très attachée à son village, elle a à cœur d'apporter son énergie et son dynamisme au service des onessois.

Investie dans les associations communales, elle a une bonne connaissance des différentes salles, et de leurs utilisateurs associatifs habituels.

Assistante maternelle pendant une dizaine d'années, elle a côtoyé une bonne partie des enfants scolarisés et leurs familles, ce qui facilitera sa mission d'animatrice périscolaire de l'Interclasse.

Titulaire du BAFA, elle vient en renfort du personnel qualifié du service animation qui compte désormais 1 directrice et 4 animatrices diplômées parmi le personnel d'encadrement.

Un vrai gage de qualité pour ce service en plein essor !

Bienvenue Stella parmi l'équipe du personnel communal.

### AU SERVICE TECHNIQUE

**Thomas DAGREOU** a repris son activité suite à son accident du travail. Le contrat de **Jean-Baptiste CHIBRAC** a été renouvelé jusqu'à la fin du mois de février en raison des prévisions de travaux pour les prochains mois. Une formation spécifique aux travaux forestiers lui est proposée.

### AU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le contrat de **Carole DE LATAILLADE**, recrutée pour venir en renfort ponctuel au secrétariat, prenait fin au 30 septembre. Un arrêt maladie ne lui a pas permis d'aller au terme de son contrat. La municipalité et l'équipe du personnel lui souhaitent un prompt rétablissement et la remercient pour le travail effectué.

# Le Carnet

## NAISSANCES

- 18 février** : André, Junior MIDEKOR
- 26 mars** : Léa, Marie, France NOBLET RICHET
- 17 mai** : Tyna, Alexandra CHALME
- 23 août** : Prairy, Iwona Nathalie WROBEL MAZIÈRES
- 14 septembre** : Charlotte TALLON
- 17 septembre** : Loann LASSERRE
- 18 septembre** : Tinéo, Georges, Jean-Paul SOWYK

Cette liste a été établie à l'aide des avis parvenus en mairie.

## MARIAGES

- 15 juin** : Raphaël VASSEUR et Audrey, Virginie MILLON
- 20 juin** : Patrick, Roland, André BRUGEROLLES et Doris, Françoise, Claude DEFRESNE
- 27 juillet** : Francis, Patrick ASENSIO et Alice, Mireille, Isabelle BARRIERE
- 10 août** : Aurélien BAYLE et Christel GRANDCLAUDON

## DÉCÈS (DOMICILIÉS À ONESSE-LAHARIE)

- 21 janvier** : Michel DUVIGNAU
- 23 avril** : Roseline, Marie DARAIGNEZ
- 21 mai** : Patrick, Pierre ROUX
- 08 août** : Jean Louis, Gabriel GAILLARD
- 26 août** : Marie, Christine, Cécile de LESTAPIS
- 15 septembre** : Louis, Jean, Lucien HÉNAULT

## DÉCÈS (PENSIONNAIRES DE LA MAISON DE RETRAITE)

- 12 janvier** : Gilbert LAGRÉOULE
- 14 janvier** : Andrée, Maria CUGNET
- 15 janvier** : Denise DESCAMPS
- 15 février** : Marcel, Alphonse CORNU
- 07 mars** : Adalgisa (dite Delphine) ANTONELLI
- 15 mars** : Michèle, Roberte, Mercédès ROUSSEL
- 1<sup>er</sup> avril** : Paulette DASSIÉ
- 10 juin** : Renée, Jeanne LABOURDETTE
- 26 juillet** : Pierrette DULAS
- 31 juillet** : Marie, Georgette LAUGA
- 25 août** : Joseph HAUQUIN
- 16 octobre** : Hortense JOUTANG
- 19 novembre** : Maurice, Michel DUPOUY
- 22 novembre** : Geneviève BERDOULET

# PERMIS DE CONSTRUIRE

## FIN D'ANNÉE 2018 - ANNÉE 2019

NOM - PRÉNOM	N° PERMIS	DATE DÉLIVRANCE	NATURE TRAVAUX
BRISSET Jessy	18 C0017	03.12.2018	Bergerie en habitation
SANGUINA Dominique et Rute	18 C0020	12.11.2018	Maison d'habitation
ROA PEREZ Alvaro	18 C0022	12.11.2018	Maison d'habitation
JORET Yannick	18 C0023	19.12.2018	Régularisation 2 chalets et abri
PECCATE Jean-François	18 C0024	17.12.2018	Abri ouvert
BEUNIS Emmanuelle	18 C0025	21.01.2019	Maison d'habitation
MOUSSU Mathilde	18 C0026	19.12.2018	Maison d'habitation
PRADERE Frédéric-SOULET Christine	18 C0027	15.01.2019	Maison d'habitation
SCI Chartèze	18 C0028	15.02.2019	Extension habitation
FALZON Cédric	19 C0001	01.02.2019	Maison d'habitation
FALZON Cédric	19 C0002	01.02.2019	Maison d'habitation
LE TALLEC Michaël	19 C0003	02.03.2019	Maison d'habitation
MOUSSU Mathilde	18 C0026M01	15.02.2019	Modif façades-couleurs enduit
ROBERTOU Philippe	19 C0004	01.03.2019	Abri de jardin
VASSEUR Raphaël	19 C0005	01.03.2019	Annexe
BENNOUR Abdelaziz	19 C0006	29.03.2019	Maison + 2 logements
AUBRY Marie Isabelle	19 C0007	22.03.2019	Piscine et pool house
SCI LE BLANC D'ONESSE	19 C0008	29.04.2019	Reconstruction + extension annexe
TATE Alain – LEBEAU Françoise	19 C0009	18.04.2019	Maison d'habitation
LAGOINHA Chris	19 C0011	23.04.2019	Maison d'habitation
LEBRETON Franck-FARIA Ludivine	19 C0012	23.05.2019	Maison d'habitation
LAGOINHA Chris	19 C0013	27.05.2019	Stationnement mobil home
KELLOG Bryan	19 C0014	27.05.2019	Maison d'habitation
GODEFROY Christophe et Aurore	19 C0015	06.06.2019	Maison d'habitation - piscine - carport
SCI HTL	19 C0016	17.06.2019	Maison d'habitation
LONGUETEAUD Sébastien	19 C0017	17.06.2019	Maison d'habitation
SCI LABEYRIE SIL	19 C0018	21.06.2019	abri voitures
THOMAS Jean Claude-TISAIRE Jeanne C	19 C0019	24.06.2019	Maison d'habitation
CASTEX Jean-Luc	19 C0021	07.08.2019	Maison d'habitation + atelier
DUCOUT Jacques et Nicole	19 C0022	07.08.2019	Aménagement garage en chambre + extension garage / atelier / buanderie
PINTO DA SILVA LF – TORRES DE PINHO F	19 C0024	en cours	Maison d'habitation
DUBOURG Sylvie	19 C0025	09.09.2019	Maison d'habitation
DAHAN Laurence	19 C0026	16.09.2019	Hangars photovoltaïques
PARE Muriel	19 C0027	22.09.2019	Maison d'habitation
PARE Muriel	19 C0028	22.09.2019	Maison d'habitation
DEZES Laurent – FONTAINE Astrid	19 C0029	11.10.2019	Maison d'habitation
PARE Muriel	19 C0030	14.10.2019	Maison d'habitation
MURER Vincent	19 C0031	14.10.2019	Abri jardin et abri voitures

## SOLIDARITÉ AVEC LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



Après avoir escorté mi-février le marcheur landais Antoine GARRIGUES qui s'était lancé dans un marathon landais de 4 mois pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur son handicap, la cécité, les Onessois se sont organisés pour accueillir un groupe plus étoffé de personnes à mobilité réduite venus découvrir les Landes pendant 6 jours du 11 au 16 juillet.

### UN VASTE PROGRAMME

Ce pèlerinage de 18 jours, baptisé « Compostelle 2000 », permit à des poly-traumatisés ou des jeunes victimes d'accidents de venir découvrir Les Landes du 11 au 16 juillet 2019. Le pèlerinage sollicitait une collectivité locale ou territoriale qui leur permettait une installation de 6 nuits dans une commune de Gironde, puis des Landes et enfin du pays basque...

Comment se déroule ce pèlerinage ? le polytraumatisé-handicapé est porté dans une « joëlette » par 4 personnes qui se relaient, les porteurs peuvent être des volontaires des communes traversées ou issus de l'équipe d'encadrement qui suit le groupe. Au total ce sont 45 personnes (médecins, soigneurs, cuisiniers, intendants, chauffeurs, porteurs....) qui voyagent ensemble entourant et portant les 6 handicapés.

### LA VOIE DU LITTORAL

L'itinéraire démarrait à La Pointe de Grave en Gironde le 5 juillet après le passage de l'estuaire par le bac. Le bus qui transportait tous les pèlerins prit la direction de LACANAU (Ville) où le Maire de LACANAU avait mis à disposition du groupe des hébergements municipaux. Ces 6 jours se partageaient entre les vignobles du Médoc, la côte Girondine, les grands lacs (Hourtin, Maubuisson, Carcans, Lacanau) et leur itinéraire girondin s'acheva sur le bassin d'Arcachon la journée du 11 juillet (Andernos, Gujan Mestras, La Teste) avec en prime l'escalade de la \*Dune du Pyla\* (!) pour une arrivée au stade d'ONESSE en fin d'après-midi.

### LA PÊCHE ET LE GASCON

La journée du vendredi 12 juillet était consacrée à la marche sur la voie du littoral, départ matinal dès 6h sur le parcours Parentis/St Paul en Born. Des marcheurs du pays morcenais ou onessois s'étaient joints à eux.

A leur retour dès 14h à Onesse, Patrick DUPART et les membres de l'association de pêche les accueillait en bordure de l'Onesse, pour une pêche qui s'avéra... « miraculeuse » : une cinquantaine de truites qui feront le repas du lendemain !

A 18h c'est Dominique COMMET qui accueillait l'ensemble du groupe pour un « one man show » en gascon, à la salle des fêtes, suivi d'une collation landaise (charcuteries, quiche, vin de Tursan) offerte par la municipalité.

Nos chaleureux remerciements vont à Patrick DUPART et Dominique COMMET pour leur dévouement.



### REMERCIEMENTS DE COMPOSTELLE 2000

Exprimant leur reconnaissance envers la commune d'ONESSE pour la mise à disposition du stade, les pèlerins de Compostelle offrirent le verre de l'amitié avant de quitter notre village. Le mardi 16 juillet ils rejoignent BIARRITZ, leur 3<sup>e</sup> base, et IRUN le point final de l'édition 2019.

Une lettre de remerciements souligne qu'ils ont été particulièrement touchés par toutes les attentions de la commune et des associations envers leur groupe.

## LUDOBUS, POUR LE PLAISIR DE JOUER !

Le Ludobus anime un accueil autour du jeu libre dans un espace aménagé : jeux sur place, prêts de jeux, conseils et informations sur l'activité ludique. Une fois par mois, le Ludobus s'installe à Onesse Laharie, dans le hall du Foyer, une ludothèque éphémère avec un univers différent à découvrir. Vous trouverez sur chaque permanence :

- Un espace de jeux à règle avec un large choix
- Un espace de jeux symbolique de « faire semblant » et de mise en scène
- Un espace de jeux d'assemblage
- Un espace de jeux d'exercice

Nous vous invitons à venir jouer !

Les joueurs peuvent choisir librement leurs jeux et jouets, leurs partenaires ou le fait de jouer seul. Ils peuvent également solliciter les ludothécaires pour des explications ou conseils sur les jeux et jouets.

Pendant les heures d'ouvertures des permanences, il est possible d'emprunter des jeux gratuitement.

Tout au long de l'année, le Ludobus organise différentes animations sur Onesse-Laharie :

- o le Ludo bébé : pour les enfants de moins de 3 ans avec les parents ou assistants maternels
- o le Ludo récré : à partir de 3 ans avec prise en charge des enfants par les animateurs
- o le Ludo ados : à partir de 10 ans
- o pendant les vacances animations avec intervenants, comme Terra Pitchoun et sa Slack Line
- o Accueil du Centre de Loisirs et prêt de malles de jeux
- o Mois des Familles
- o Partenariat avec les associations locales (fête des écoles, et de l'association des parents d'élèves)

Le Ludobus, service de la Communauté de Communes, intervient sur toutes les communes du Pays Morcenais. Durant une semaine en octobre, un festival du jeu fédère toutes les actions annuelles du Ludobus. Du jeu pour tous, sur tout le Pays Morcenais :

- o Conférence
- o Rencontres d'auteurs et d'illustrateurs de jeux
- o Multiples animations ludiques : escape game, jeux vidéo et réalité virtuelle, ludothèque géante, espace petite enfance, rallye famille...
- o Partenariat avec les associations, municipalités, caf, Jeunesse en plein air, organisme de formations autour du jeu...

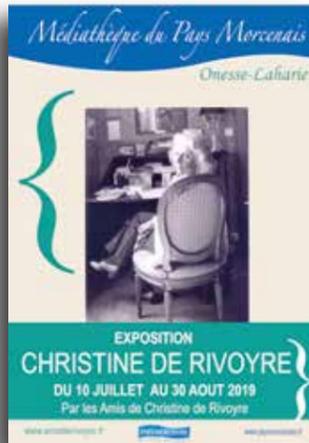
Pour plus de renseignements visitez le site internet du Pays Morcenais [paysmorcenais.fr](http://paysmorcenais.fr) et retrouvez l'agenda du Ludobus.





Communauté de Communes  
du Pays Morcenais  
**PAYS MORCENAIS**  
« LA CULTURE DE SAURCEL »

## Médiathèque d'Onesse-Laharie



### Exposition « Christine de Rivoire »

L'association des amis de Christine de Rivoire, créée il y a deux ans s'est fixée pour objectif de promouvoir l'œuvre de l'auteur auprès d'un vaste public. A cette fin, elle a réalisé une exposition itinérante, composée d'une dizaine de panneaux qui présentent les grands aspects de la vie et de l'œuvre de Christine de Rivoire. La disparition de la romancière en janvier 2019 a rendu le travail de promotion de son œuvre encore plus nécessaire. Dès le mois de juin, l'association a annoncé la mise à disposition de cette exposition pour le réseau de la médiathèque du Pays Morcenais, au mois de juillet elle fut accueillie à la médiathèque d'Onesse-Laharie puis à la médiathèque de Morcenx-la-Nouvelle jusqu'au 28 septembre 2019. A l'occasion du vernissage qui s'est tenu à Morcenx, le vendredi 20 septembre 2019, Sylvaine Nicolai, vice-présidente de l'association des « Amis de Christine de Rivoire », entourée des membres de l'association et de lecteurs, a procédé à la dernière livraison de livres dont la romancière dotait régulièrement la médiathèque.

### Un après-midi à la façon d'Hervé Tullet

Jeudi 18 juillet, les bibliothécaires du secteur jeunesse ont proposé aux jeunes Onessois de redécouvrir l'œuvre de l'auteur-illustrateur pour la jeunesse Hervé Tullet. Au programme des lectures, des jeux sur tablettes tactiles et un atelier peinture. Soleil et bonne humeur étaient au rendez-vous!



### Rendez-vous avec... Alexandre Jardin

Figure médiatique de la littérature française et citoyen engagé, Alexandre Jardin était le vendredi 27 septembre 2019 au Foyer, l'invité d'une soirée littéraire et théâtrale co-organisée par la Médiathèque Départementale des Landes, la Ligue de l'enseignement, le FOEP et la Médiathèque du Pays Morcenais. Une centaine de personnes étaient présentes pour assister à ce RDV qui fut suivi de la pièce de théâtre « confession d'une femme hachée » proposée par la Ligue de l'enseignement. Ce fut une soirée placée sous le signe de la convivialité et du partage.

**Une équipe dynamique de bénévoles vous accueille, rejoignez-les!**

renseignements:  
05 58 04 16 39

### Horaires d'ouverture

mardi 15h30/18h  
mercredi 15h30/18h  
vendredi 15h30/18h  
samedi 9h30-12h

Tarif **Gratuit**

**Prêts**  
pour une durée de trois semaines  
vous pouvez emprunter  
4 imprimés (livres, magazines ...)  
4 CD musicaux  
2 DVD  
1 liseuse électronique

**Espace Multimédia**  
2 ordinateurs  
(Internet, retouche photo, montage vidéo, rédaction de CV ...)

**Accès à Médialandes**  
(bibliothèque numérique des Landes)

Toute l'actualité de votre médiathèque sur : [www.mediathèque.paysmorcenais.fr](http://www.mediathèque.paysmorcenais.fr)

## EHPAD - MARINETTE



### MARINETTE, 44 ANNÉES AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES

Entourée de tout le personnel de l'EHPAD, réunis à la salle à manger, ce samedi 5 octobre, la discrète MARINETTE fut décorée :

- De la médaille d'argent du travail remise par Elie PEDRON Président de l'AGAMROL, pour les 27 années qu'elle consacra à A NOSTE.
- De la médaille de VERMEIL du travail pour 44 années qu'elle consacra au service des personnes âgées. Cette médaille de vermeil lui fut remise par Jean CASTAING, Maire d'ONESSE-LAHARIE.

Marinette part profiter d'une retraite bien méritée, elle sera remplacée dès la fin octobre à son poste de lingère par une jeune mère de famille ONESSOISE.

Nous adressons à Marinette nos plus vives félicitations pour ces deux médailles.



## TRAITEMENT DES DÉCHETS

### TRIONS NOS DÉCHETS : DU NOUVEAU DANS LES CONSIGNES DE TRI

#### LE MOT DU SYNDICAT D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE LA HAUTE LANDE (SEDHL)

Le Syndicat d'Élimination des Déchets de la Haute Lande (SEDHL) en charge de collecter vos déchets, s'est engagé depuis 2018 dans une profonde réflexion pour changer l'actuel mode de collecte de tri sélectif sur votre commune, pour répondre favorablement aux exigences nationales portées par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) d'août 2015.



Tri sélectif  
des déchets

Ce changement notable va se traduire par le remplacement, en premier lieu, de la quasi-totalité du parc des colonnes aériennes de Tri sélectif (hors verre) sur les deux derniers mois de l'année 2019, sur tout le territoire du SEDHL dont votre commune fait partie.

En deuxième lieu, le changement va se traduire concrètement par un tri sélectif légèrement différent de ce que nous pratiquions jusqu'à maintenant.

En effet, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, nous devons séparer nos apports de la façon suivante :

- **Dans les colonnes de couleur jaune** : à déposer TOUS les emballages plastiques, l'acier, l'aluminium ménager ET les briques alimentaires type jus de fruit, soupes et lait.
- **Dans les colonnes de couleur bleue** : à déposer TOUS les papiers ET toutes les cartonnets d'emballage type emballage céréale, emballage cartonné de gâteaux.
- **Dans les colonnes de couleur verte** : à déposer uniquement les emballages verre

Enfin, le SEDHL a décidé de passer en même temps en « **extension de consignes de tri** », ce qui signifie que dorénavant, **tout va pouvoir se trier** (par exemple les sacs plastiques et les pots de yaourt pourront aller avec le plastique et non plus avec les ordures ménagères ; les enveloppes à fenêtres pourront aller avec le papier et non plus dans la poubelle). Notre geste de tri va être donc beaucoup plus simplifié !

Un guide de tri va être prochainement réalisé et distribué dans chaque foyer et disponible en Mairie. Retrouvez également ces infos sur <https://www.paysmorcenais.fr/Communaute-de-Communes/Gestion-des-dechets>

#### QUE FAIRE DE VOS ORDURES NON MÉNAGÈRES ?

Nous vous rappelons que la communauté de communes du Pays Morcenais met gratuitement des bennes à votre disposition pour vos déchets verts, gravats, bois, ferraille...

**N'hésitez pas à en réserver une par téléphone au 05.58.04.14.15.**

Vous pouvez également bénéficier du service de ramassage gratuit des encombrants devant votre domicile. La tournée a lieu le 1<sup>er</sup> jeudi du mois. Il est nécessaire de s'inscrire auprès de la mairie au préalable.

La déchetterie d'Onesse est ouverte le mardi, le mercredi et le samedi de 9h à midi.

#### DISTRIBUTION DES SACS-POUBELLE

Elle aura lieu à l'atelier municipal le mercredi 22 janvier et le samedi 25 janvier de 8h

# LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

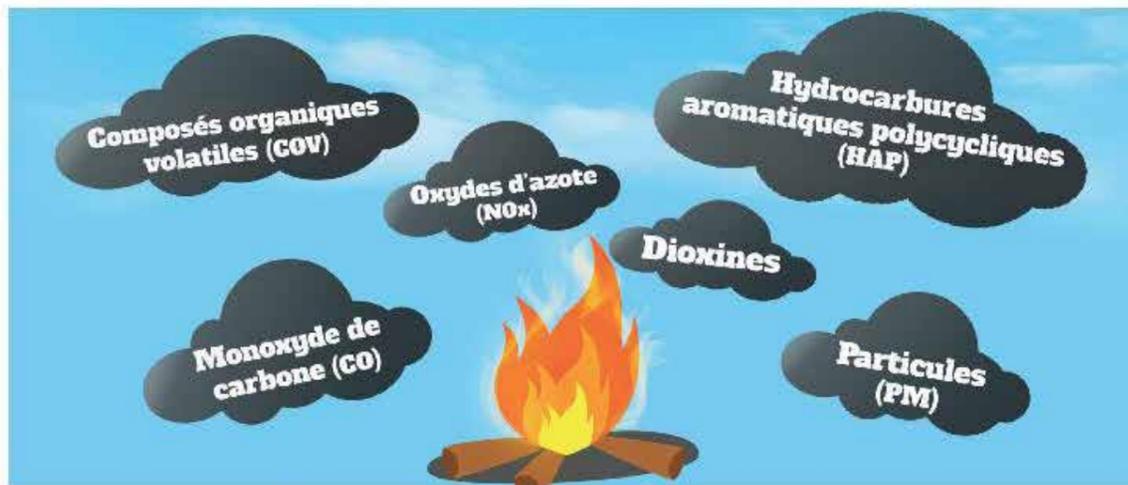
POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,  
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !



# Ne brûlez pas vos déchets verts....

Les polluants émis dans l'air lors d'un brûlage à l'air libre peuvent nuire à la santé.

Au-delà des **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendie**, le brûlage à l'air libre émet de **nombreux polluants** en quantité importante, dont les **particules**, qui véhiculent des composés **toxiques et cancérigènes**. \*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.



## La France compte 3.5 millions de personnes souffrant d'asthme

Les **particules fines** sont un facteur majorant du nombre et de l'intensité des **crises d'asthme** et **d'allergies**. Elles sont également à l'origine d'un grand nombre de décès anticipés : environ **48 000 décès anticipés en France** dont **3 500 en Nouvelle-Aquitaine** (source : Santé Publique France, juin 2016).

## La collecte en déchetterie

Vos déchets verts seront valorisés sous forme de compost.

Des déchetteries sont à votre disposition près de chez vous pour prendre en charge vos déchets verts qui seront valorisés sous forme de compost.

**Renseignez vous auprès de votre déchetterie ou de votre mairie.**



# ... valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins, plus respectueuses de la qualité de l'air et du sol, existent.

## Le broyage

Petits et gros branchages broyés permettent de **réutiliser les déchets verts sur place**, en paillage ou en apport dans le composteur.

### Broyez vos déchets verts sur place !

Passez la tondeuse sur vos petits branchages pour les broyer. Renseignez-vous pour un prêt de broyeur (voisins, associations, mairies, entreprises paysagères...)

## Le paillage

### Simple et peu coûteux !

Il permet de nourrir et de **conserver l'humidité** des sols, de **protéger du gel** les végétaux fragiles et il **évite la pousse des mauvaises herbes**. Disposez feuilles mortes, résidus de jardin, brindilles et branches coupées en morceaux ou broyées au pied des plantes et arbustes



### Bon à savoir

Pour votre gazon, vous pouvez privilégier des variétés de **gazon à pousse lente** afin d'espacer au maximum les tontes. Vous pouvez également **laisser le gazon fraîchement tondus sur place** afin d'apporter au sol des éléments nutritifs lors de la décomposition (« Mulching »).

## Le compostage



### Individuel ou collectif

Tonte de pelouse et feuillage peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes. Cela permet de produire directement dans son jardin **un engrais naturel et de qualité** pour toutes vos plantes.

### C'est facile d'être écocitoyen !

Renseignez-vous : la majorité des collectivités mettent à disposition des composteurs et développent des projets collectifs.



**Adopter ces pratiques permet de ne pas utiliser de produits chimiques et de faire des économies !**

# LE CENTRE DE SECOURS

## COTÉ OPERATIONNEL

Le centre de secours et d'incendie d'Onesse-Laharie, c'est 21 sapeurs-pompiers et un médecin, **TOUS** volontaires.

**L'objectif du groupe : répondre à toutes les sollicitations afin d'assurer toutes les demandes d'aide.**

Parmi ces 21 volontaires **SIX** sont des filles, toutes formées aux diverses missions et totalement intégrées au fonctionnement du centre. Cela fait **28,6%** de l'effectif !!! Un des taux les plus élevés du département et beaucoup plus haut que la moyenne nationale qui est de **16%** !!!

**Nous avons décidé de les mettre à l'honneur à travers cinq questions :**

### Présentation :



#### 1ère Classe Marie -Pierre LABORDE

J'ai intégré le centre de secours le 01 mars 1990. 51 ans. Mariée, 4 enfants. Actuellement en reconversion professionnelle. Trésorière de l'amicale depuis 2002



#### Caporale Sylvie DUBOURG

Je suis sapeur-pompier volontaire depuis 8 ans. 34 ans. Vie maritale. Je suis l'heureuse maman de deux jeunes enfants Léo et Lise. J'exerce la profession d'infirmière libérale, sur les communes d'Onesse-Laharie et Lesperon.



#### 1ère Classe Fabienne DOUET

Sapeur-pompier volontaire depuis le 01 juillet 2016. Célibataire. 39 ans, infirmière au Pôle Gériatrique du Pays des Sources à Morcenx.



#### Sapeur Nathalie BELLEGARDE

Sapeur-pompier volontaire depuis le 01 juillet 2018. 38 ans, mariée et maman de 2 enfants (9 ans et 5 ans). Adjoint Administratif à la Mairie de Rion des Landes.



#### Sapeur Audrey GEFFROY

Onessoise depuis maintenant deux ans. 36 ans. Célibataire. J'ai vécu en banlieue parisienne et à Toulouse, mais de par ma grand-mère maternelle qui est landaise, je connais les Landes depuis toujours, j'y ai même fait mes premiers pas. Après avoir travaillé dans la vente, je suis actuellement en reconversion professionnelle. Sapeur-pompier volontaire depuis le 1 janvier 2018.



#### Sapeur Mathilde MOUSSU

J'ai intégré le centre en novembre 2018. 28 ans. Célibataire. Formation secours à la personne en début d'année 2019. Formation Incendie en cours. Assistante qualité sécurité alimentaire chez Enodys à Soustons.

### Pourquoi cet engagement chez les sapeurs-pompiers ?

► **Marie-Pierre** : J'avais la motivation de venir en aide tant aux personnes qu'aux biens sans attendre en retour quelconques remerciements. Lorsque je me suis inscrite, je n'y croyais pas, à l'époque cela n'était pas évident pour une femme d'intégrer un milieu masculin, j'ai été surprise que ma candidature ait été retenue. J'ai suivi, alors, la formation initiale (premiers secours, réanimation et secours routiers) et passé mon permis PL.

► **Sylvie** : En 2010, j'ai eu envie de concrétiser un rêve d'enfant : « Monter dans un camion rouge et partir en intervention. » Aujourd'hui c'est chose faite. Je mets au service des autres mes connaissances acquises durant mes études et mes années d'exercice. Et tout ceci, en ayant l'opportunité de partir sur d'autres types d'intervention.

► **Fabienne** : Être sapeur-pompier n'a jamais été pour moi un rêve d'enfant. Mon rêve d'enfant était de devenir hôtesse de l'air, mais étant donné que je ne grandissais pas vite j'ai dû abandonner cette idée-là ! L'envie d'apporter mon aide aux personnes en difficultés s'est faite sentir par la suite. Je me suis donc dirigée vers les métiers de la santé en étant aide-soignante puis infirmière depuis plus de six ans maintenant. Après trois années passées à exercer ce métier, une chose me manquait dans mon travail que je n'arrivais pas à retrouver : « Le côté urgence », cette montée d'adrénaline que je peux ressentir lorsqu'une personne est en détresse et que je dois lui venir en aide. Ce manque m'a amené à pousser les portes de la caserne. J'allais enfin retrouver « ce côté urgence » chez les sapeurs-pompiers.

► **Nathalie** : Depuis très longtemps, je voulais devenir pompier mais cela n'a jamais été le bon moment (études, basket, travail...) Au détour d'une conversation avec des amis qui sont déjà pompiers, l'un d'eux m'a dit : on aurait besoin de quelqu'un comme toi. J'en ai discuté avec mon mari, car c'est un engagement familial et j'ai pris rendez-vous avec le chef de centre : une nouvelle histoire a commencé.

► **Audrey** : Je réfléchissais depuis longtemps à la façon dont je pourrais me rendre utile et après avoir découvert comment devenir sapeur-pompier volontaire, je me suis dit que j'en étais peut-être capable. Une rencontre avec deux sapeurs-pompiers d'Onesse, à l'occasion de la vente des calendriers, m'a convaincue de donner le meilleur de moi pour réussir à intégrer leurs rangs.

► **Mathilde** : Mon envie de devenir SP remonte à environ 4 ans j'attendais de décrocher un CDI pour pouvoir m'engager et être stable géographiquement. En toute honnêteté la partie qui m'intéressait dans l'activité de SP était le feu. Je voyais à travers ce type d'intervention un dépassement de soi et un geste citoyen pour sauver les biens et les personnes. En juillet 2018, la vie m'a appris que l'on n'était pas grand-chose avec un accident de la route, je crois que c'est à ce moment-là que j'ai compris l'importance des SP dans les interventions de SAP : ce sont eux qui sont aux premières loges et eux qui rassurent les victimes.

### Comment se passe la vie au centre ?

► **Marie-Pierre** : J'ai connu les GMC, les Brimonts, CCI mais aussi, le VTU aménagé, la caserne avant l'agrandissement. Je me souviens, lorsqu'on parlait de intervention, on était averti par la sirène du village, nos vestiaires se situaient au milieu des camions... Aujourd'hui, que de confort, Bip, Mercedes, VSAV, FPTL, vestiaires hommes et femmes, formations continues, les astreintes ; tout pour être le plus performant possible lors des interventions.

C'est aussi partager des moments de convivialité entre actifs, retraités, conjoints, conjointes et enfants lors d'un repas de Noël, d'une Ste Barbe, d'un voyage ou tout autre événement. C'est aussi se retrouver pour faire du sport ou tout simplement boire un café, un verre. Lorsque l'un des nôtres rencontre des moments difficiles on apporte notre soutien. J'aime tous ces échanges.

► **Sylvie** : Un seul mot : FAMILLE. L'esprit, qui règne au sein de la caserne, est un esprit familial. On peut tous compter les uns sur les autres. Comme dans toutes les familles, on rencontre des hauts et des bas, mais finalement, les coudes soudés, on se relève, on fait corps et on avance, tous ensemble.

► **Fabienne** : la vie au centre est agréable. Même si être sapeur-pompier a une consonance masculine, mes collègues m'ont intégrée au même titre qu'un collègue masculin, sans aucun a priori. Aucune différence n'est faite entre les hommes et les femmes, celles-ci étant capables d'y arriver autant que les hommes. Nous avons une approche différente d'eux. Je sais également que si je rencontre des difficultés sur une intervention ou autre, ils seront toujours présents. Des liens se sont créés car nous passons beaucoup de temps ensemble entre les interventions, les manoeuvres, les week-ends de garde... Certains mots me viennent à l'esprit pour définir la vie au centre : esprit de famille, respect, tolérance, cohésion, esprit d'équipe, entraide, valorisation... et j'en passe.

► **Nathalie** : Au centre de secours, il y a un vrai esprit d'équipe, de la solidarité. Nous avons tous le même objectif. Et en tant que femme, je ne me sens pas mise de côté, au contraire, le fait d'être une femme et une maman est un plus pour certaines interventions.

► **Audrey** : J'ai été très bien accueillie par les pompiers d'Onesse, ils m'ont accompagnée tout au long de ma préparation pour réussir les épreuves physiques, et continuent de m'encourager. Ils sont une seconde famille pour moi, et avec la bonne ambiance qu'il y a à la caserne, je ne peux qu'être motivée pour être toujours au top.

► **Mathilde** : La vie au centre se passe bien, je trouve qu'il y a une cohésion entre nous et de l'entraide. Le sport du lundi soir, les manoeuvres, les différents événements organisés par l'amicale nous permettent de nous connaître tous et de nous souder. Il y a un esprit « famille » que j'apprécie au CS.

### Que t'apportes cet engagement ?

► **Marie-Pierre** : Fièvre de cet engagement, de porter la tenue, j'ai eu, aussi, des moments de doute car cela n'a pas toujours été facile de pouvoir concilier travail, vie familiale et pompier. Cela m'a demandé d'avoir une certaine organisation, de dépasser mes inquiétudes, je vis cet engagement de sapeur-pompier volontaire comme une passion.

► **Sylvie** : Je ne vais pas vous mentir. Cet engagement m'apporte un sentiment de fierté, mais aussi un sentiment de responsabilité. Être responsable de ses actes, car nous sommes porteurs de valeurs et de principes auprès des jeunes générations. Savoir qu'on peut inspirer des jeunes dans leur façon d'être ou d'agir, de se comporter, rejoint mon sentiment de fierté.

► **Fabienne** : Cet engagement m'apporte la satisfaction d'être utile pour la société, le sentiment d'améliorer la vie des personnes en détresse, le sentiment d'imprévu car nous ne savons pas à quoi nous attendre mais surtout une satisfaction et un enrichissement personnel.

► **Nathalie** : Cet engagement m'apporte beaucoup, il me permet de gagner en confiance et m'enrichit humainement. Je suis fière d'être pompier, je me sens utile et je ne regrette absolument pas mon engagement.

► **Audrey** : Le fait de pouvoir aider les gens est important pour moi, et être pompier me rend plus confiante en moi.

► **Mathilde** : Je découvre l'activité de sapeur-pompier sur la partie secours à personne pour le moment. J'apprécie le fait de venir en aide aux gens et me découvre plus d'empathie que ce que je pensais ! De plus, cet engagement m'apprend à travailler en équipe et c'est un point que j'apprécie tout particulièrement chez les SP, nous ne sommes pas seuls devant une situation. Ce travail de groupe s'en ressent autant dans la réussite des formations que des interventions réelles.

### Si c'était à refaire ?

► **Marie-Pierre** : C'est sans aucun doute que je renouvellerais ma candidature car cela fait partie intégrante de ma personnalité « être au service de la population et de la forêt ».

► **Sylvie** : Je referais exactement pareil, dans les mêmes conditions, au sein de la même caserne, et avec les mêmes personnes !!!

- **Fabienne** : Si c'était à refaire, sans hésitation, je dirai oui, même si le « Bip » peut sonner en plein repas avec les amis ou la famille et même si cela demande du temps.
- **Nathalie** : Si c'était à refaire ? Sans hésitation un grand OUI.
- **Audrey** : Je le referais sans hésitation.
- **Mathilde** : Je ne changerais rien. Seul regret, ne pas avoir commencé plus tôt, je n'en avais peut-être pas la maturité.

🔊 Le mot de la fin...

- **Marie-Pierre** : C'est sans aucun doute que je renouvellerais ma candidature car cela fait partie intégrante de ma personnalité « être au service de la population et des biens ».  
Je remercie tous les sapeurs-pompiers qui sont aujourd'hui retraités pour la confiance qu'ils m'ont accordée, il y a de nombreuses années. Je remercie, également, tous les sapeurs-pompiers que j'ai côtoyés ou que je côtoie encore à ce jour pour leur soutien sans oublier mon mari et mes enfants.  
Merci à tous de me permettre de vivre cette belle aventure humaine tant sur le plan opérationnel qu'associatif.
- **Sylvie** : Je suis ravie qu'aujourd'hui mes enfants grandissent au sein de cette famille que sont les pompiers. Quand le BIP sonne, on laisse tout en plan, le câlin du soir que l'on ne fera pas, le réveil auquel on n'assistera pas, et un tas d'autres choses. Mais ce n'est pas grave, car personne ne nous en tient rigueur, et surtout j'offre à mes enfants une valeur importante à mes yeux : « apporter de l'aide et du soutien aux gens, sans rien attendre en retour » !
- **Fabienne** : En résumé, je dirai tout simplement : Une expérience qui en vaut la chandelle !! Une expérience inoubliable.
- **Nathalie** : Pour conclure, je tenais à parler du rôle important de l'amicale au sein du centre, elle est source de convivialité, resserre les liens entre pompiers, conjoints et bien sûr les enfants qui ne sont pas oubliés, ils voient notre univers.
- **Audrey** : S'engager demande une réflexion personnelle, mais quand on est sûr de son choix, il ne faut pas hésiter et venir à notre rencontre, on recrute c'est le moment.
- **Mathilde** : Je remercie les sapeurs-pompiers d'Onesse pour m'avoir aussi bien accueillie et intégrée dans la vie du centre malgré mon peu d'expérience. Lors de ma première formation je me souviens d'une phrase du Lieutenant Pujos qui m'a marquée : « maintenant vous êtes mariée avec votre bip », il n'a pas tort et je n'ai vraiment pas l'intention de divorcer !



.....  
**L'ACTIVITÉ OPERATIONNELLE DU CENTRE**  
.....

🔊 Statistiques :

Cette année nous sommes intervenus au 31 octobre **122 fois** pour un total de 1048 heures en intervention. Nous avons effectué 33 sorties entre 22h et 06h et rien que pour Onesse c'est 83 sorties.  
**56,61%** pour du secours à la personne, **31,31%** pour des incendies, **10,74%** pour des accidents de la voie publique. **1,32%** pour des opérations diverses.  
*Ces interventions peuvent être assurées grâce au soutien de la municipalité Onessoise, qui libère les agents des services techniques dès que besoin, de la mairie de Rion des Landes des sociétés FINSA France et Durand Béton de Morcenx La Nouvelle qui ont signé des conventions de retard à l'embauche avec le Sdis 40.*  
**Merci pour ce soutien indispensable au bon fonctionnement du centre.**

🔊 Retour :

Jeffrey Barrière, de retour de son année scolaire sur l'île de la Réunion, a réintégré le centre début juillet.

🔊 Formation :

Afin d'être le plus performant possible, les agents du centre suivent tout au long de l'année des formations de bases : prompt secours, équipier Vsav, utilisation du lot de sauvetage et de protection contre les chutes (Lspcc), utilisation de l'appareil respiratoire isolant (Ari), manoeuvres incendie urbain et feu de forêt, mise en service d'un engin pompe.

**Merci** aux Mairies d'Onesse-Laharie et Rion des Landes, les sociétés Gascogne Paper, Durand Béton et Leclerc Mimizan, qui ont facilité l'accès aux formations de leurs employés en signant des conventions de formation avec le Sdis 40, ce qui a permis à 5 pompiers d'Onesse-Laharie de se former sur leur temps de travail.

*Merci à eux de soutenir l'engagement de leurs salariés.*

En plus de ces formations spécifiques, tout au long de l'année l'ensemble des agents d'Onesse-Laharie suivent 28 heures de formations de maintien et de perfectionnement, mises en place et animées par nos six formateurs locaux.

**Promotion au grade supérieur** : Thierry SANGUINA est nommé sergent.

**Décoration par les autorités départementales lors de notre Sainte Barbe :**

- Michel Ducout a reçu la médaille Grand Or pour 40 ans de service.
- Jérémy Lasserre reçoit la médaille d'Argent, pour 20 ans de service.
- Benjamin Fournié et Rémy Limouzi ont reçu la médaille de Bronze pour 10 ans de service.

🔊 Sport :

Le 09 février, le cross départemental s'est déroulé autour du lac d'Arjuzanx. Sylvie, Fabienne, Nathalie, Julien D, Jérémy, Thierry et Dominique représentent le centre. Fabienne et Sylvie se qualifient pour le cross national.

Le 23 mars : Fabienne et Sylvie participent au cross national avec la délégation du Sdis 40 autour du lac de Salagou dans l'Hérault.

Le 06 avril : Challenge de la qualité à Tyrosse pour : Julien Duvignac (*Parcours sportif, corde*), Jérémy (*Parcours sportif*), Rémy (*1000m*), Sylvie (*Parcours sportif et 100m*), Fabienne (*1000m et 100m*), Nathalie (*Hauteur et parcours sportif*), Mathilde (*Parcours sportif et 1000m*), Dominique (*Parcours sportif, poids*). Nous terminons premier au challenge du centre le plus représenté.

Le 25 mai : Challenge Régional à Poitiers pour : Sylvie, Fabienne, Mathilde, Nathalie, Julien Duvignac, Jérémy et Dominique.

.....  
**Devenez Sapeur-pompier volontaire**  
**Un engagement personnel au service du bien collectif !!**  
.....



A Onesse-Laharie, à côté de notre vie professionnelle ou personnelle, nous avons choisi individuellement d'oeuvrer pour le bien de tous en devenant sapeur-pompier volontaire ! Au-delà de cet engagement citoyen, ces hommes et ces femmes ont rejoint une famille, une ambiance, une équipe dynamique et solidaire.  
Cet engagement leur permet de participer activement à la vie de la commune et leur apporte une formation souvent appréciée des employeurs.

*Alors si vous êtes un homme ou une femme, âgé de 18 à 50 ans, que vous êtes en bonne forme physique, que vous habitez à proximité du Centre d'incendie et de secours d'Onesse-Laharie, que vous êtes sérieux, que vous souhaitez faire partie d'une équipe dont les missions sont reconnues et appréciées par toute la population, que vous souhaitez vous mobiliser pour le bien collectif, celui de votre commune, et donc celui de vos proches, devenez sapeur-pompier volontaire en contactant le chef de Centre, Dominique SANGUINA au 06.70.10.60.20 ou dominique.sanguina@sdis40.fr*

**Nous aussi, nous avons besoin de vous !!!**

# LE CENTRE DE SECOURS

## COTÉ AMICALE

**Les Sapeurs-Pompiers Onessois célèbreront en 2020 les cent ans d'existence du centre de secours.**  
*Une journée sera organisée pour parcourir les différentes époques et l'évolution du matériel.*

### Nous organisons des formations secourisme PSC1.

Si vous souhaitez apprendre à alerter, protéger, pratiquer des gestes de premiers secours, manipuler un défibrillateur, n'hésitez pas à contacter :

**Sylvain Marsan au 05.58.04.32.03**  
 ou **Dominique Sanguina au 06.70.10.60.20**

Dix personnes ont été formées début 2019 ainsi que l'ensemble des CM2 de l'école primaire.

La remise des diplômes s'est déroulée lors de notre Sainte-Barbe. Une nouvelle session est organisée en décembre 2019. Elle est complète il faudra donc attendre 2020 pour vous former aux gestes qui sauvent.

### Téléthon

Le téléthon s'est déroulé le samedi 8 décembre 2018 à la salle des fêtes de notre village. Au programme relais à pieds ou à vélo organisé par les pompiers du secteur (Mimizan, Mézos, Lit, Lesperon et Onesse). Deux trajets ont été effectués. Mézos-Onesse et Lesperon-Onesse avec une arrivée commune sur la place du village où nous étions attendus par les enfants des écoles et une population enthousiaste. Un vélo d'appartement installé dans le foyer, sponsorisé par la mairie d'Onesse-Laharie, faisait office de fil rouge où pour chaque kilomètre parcouru la municipalité reversait un Euro.

Après l'effort, le réconfort = Menu du jour Tartiflette préparée par le snack Paysan.

Une randonnée pédestre et un concours de belote ont conclu cette belle journée qui a permis de collecter plus de 2000€ pour l'association du Téléthon.

*Merci à toutes les associations et à notre municipalité qui ont participé à la bonne organisation de cette journée.*



### Noël

Le Père Noël avec quelques jours d'avance nous a rendu visite au centre. Accompagné de son lutin favori et la hotte bien remplie il a remis à chaque enfant et grand enfant le cadeau tant attendu. Pressés par le temps ils n'ont pu rester parmi nous pour partager le chapon farci.



### Sainte Barbe

En présence des autorités du SDIS, du Président de l'Union Départementale et de Monsieur Le Maire, nous avons célébré la Sainte Barbe le samedi 16 février.

### Sortie

Le samedi 2 mars nous étions à Saint-Lary. Raquettes, ski et détente était au programme.

### Congrès départemental

Cette année le congrès départemental se déroulait à Mimizan. Nous étions 19 à faire le déplacement. 9 anciens sapeurs-pompiers et 10 actifs. Nous avons récupéré le drapeau de notre Union Départementale, traditionnelle passation entre l'organisateur du congrès et le futur organisateur.

Malheureusement au mois de juillet nous avons revu notre position n'ayant pas de garanties sur la date de fin des travaux du gymnase. Ce n'est que partie remise.

### Scolaire

Le 6 juin dans le cadre du programme scolaire «découvrir la forêt » nous avons mis en place deux ateliers sur le thème feu de forêt. Une maquette explicative du sens de propagation du feu et la découverte des engins pour le combattre. Journée fortement appréciée par les enfants de nos écoles.

### Sport

Le 15 juin avait lieu le trail national des sapeurs-pompiers à Mondeville dans l'Essonne. Fabienne, Mathilde et Julien ont relevé le défi. 25 kilomètres de course avec 500 mètres de dénivelé positif. Fabienne termine 108<sup>ème</sup> en 2H53. Mathilde et Julien terminent ensemble en 2H58 à la 117<sup>ème</sup> et 118<sup>ème</sup> place. Félicitations à nos sportifs.

### O.D.P.

Carla et Charly Deysieux ont été reconnus par l'ODP, OEuvre des Pupilles Orphelins sapeurs-pompiers.

L'association, représentée par notre président de l'Union Départementale, a remis à Charly un ordinateur portable pour l'accompagner durant ses études.



### Assemblée Générale

Notre assemblée générale s'est tenue le 22 septembre en présence de Monsieur Le Maire, suivi du traditionnel repas. Un moment convivial partagé avec nos anciens sapeurs pompiers et nos familles.

### Voyage

Le week-end de la Toussaint nous étions à Lisbonne. 3 jours où nous nous sommes accoutumés à la vie et aux traditions portugaises.

Nous passons en ce moment dans tous les foyers Onessois présenter notre calendrier 2020 élaboré avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers des Landes.

*Nous vous souhaitons à tous, les meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité.*

## LE COMITÉ DES FÊTES



### PENTECÔTE 2019

Le coup d'envoi de cette Pentecôte a été donné après la traditionnelle audition de l'École de Musique. Cette année, nous avons chacun laissé nos quartiers pour retrouver nos classes respectives. Les équipes du Choc des générations s'étaient donné rendez-vous pour une présentation insolite. Des rappeurs des années 2000 aux Spice Girls, des Tortues Ninja aux Hippies, des Disco aux Résiniers, tous les participants ont joué le jeu pour assurer le spectacle ! Le match était lancé !



La soirée s'est poursuivie avec un repas animé par Églantine.

Le samedi, pendant que les plus matinaux démarraient la journée par un concours de pêche, les sportifs se préparaient pour le premier trail onessois. Une centaine de coureurs ont participé à la 8ème édition de l'Onessoise au profit de l'Épicerie sociale et de l'Œuvre des Pupilles des Pompiers. La 2ème course des Pitchouns a clôturé cette matinée sportive. La banda les O'Takés a une fois de plus animé cette matinée ensoleillée.

Le repas des chasseurs a encore connu un franc succès, accompagné cette année de l'Orgue de Barbarie. L'après-midi, toutes les équipes avaient revêtu leurs couleurs respectives pour s'affronter sur la place du village. Après un Rolland Garros revisité, un puissance 4 géant, un musclor serré, un bottle flip enflammé, le blind-test allait être déterminant pour annoncer le vainqueur. Les connaissances musicales des années 80 ont été fatales, le bouclier est logiquement soulevé par les trentenaires. Bravo à eux !

L'estanquet du rugby s'est comme d'habitude déroulé dans la convivialité et s'est terminé par un bal animé par Podium Fun qui a ravi la jeunesse onessoise. Le dimanche midi, les O'Takés ont animé l'apéritif du



comité et le repas du Trophée Jean Lespessailles qui a battu le record du nombre de repas pour un dimanche midi ! L'après-midi, les plus jeunes ont pu profiter des jeux installés par Palette du loisir et des balades en poneys.

Le soir, le repas du comité préparé par le fidèle Sébastien Dehez a encore connu un grand nombre de participants. Le Mirage et son spectacle « Radio 80 » ont assuré le show et fait chanter tous les convives. Le feu d'artifice et la soirée toujours animée par le Mirage ont connu une affluence toujours aussi forte jusqu'à la fermeture.

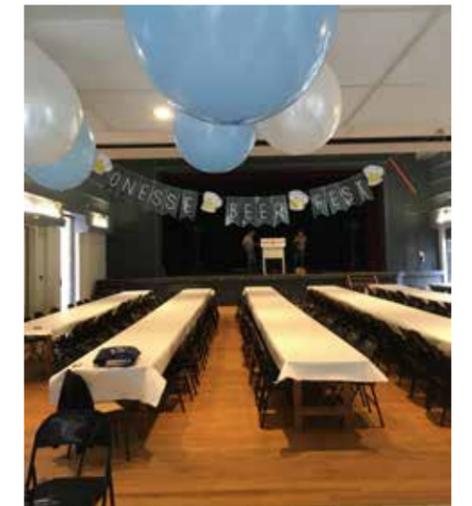


### MANIFESTATIONS EN 2019

Le 27 avril, la traditionnelle journée « tombola » s'est déroulée sous la pluie mais dans la bonne humeur. Nous remercions les habitants pour leur accueil plus que chaleureux.

Le 19 octobre, l'Onesse Beer Fest a rassemblé une fois de plus 250 convives autour de bières artisanales landaises qui se mariaient parfaitement avec la choucroute.

L'assemblée générale s'est tenue le 16 novembre. Nous avons remis un chèque de 500€ à deux associations, l'Épicerie sociale et l'Œuvre des Pupilles des Pompiers grâce aux bénéfices réalisés lors du 1er trail onessois. Nous avons également élu un nouveau bureau : Alice Ducout et Stella Califourg succèdent à Alexis Nolibois et Julien Fournié. Merci à eux pour leur investissement durant toutes ces années. Nous tenons à remercier tout particulièrement Elise Dauba qui quitte la co-présidence après 4 années au sein du comité. Son investissement a largement contribué au renforcement du lien social et intergénérationnel à travers de nombreuses initiatives et un dévouement sans limite.



### REMERCIEMENTS

Le comité des fêtes tient à remercier Monsieur le Maire, la municipalité, les employés municipaux pour leur soutien et leur disponibilité ainsi que la Communauté de Communes pour son aide matérielle. Un grand merci aux associations et bénévoles qui proposent tout au long du week-end des manifestations diverses. Nous remercions également tous nos fidèles partenaires qui nous permettent d'assurer le bon déroulement des fêtes.

Le dernier merci s'adresse aux onessois, toujours aussi nombreux lors des différentes manifestations. Préparez-vous, nous aurons besoin de vous en 2020... !

# FOYER ONESSOIS D'ÉDUCATION POPULAIRE

## YOGA

**Renseignements : Elisabeth Leblanc 06 79 70 9 88**

Le cours a lieu le mercredi soir de 19h à 20h à la salle de danse. Il est dispensé par Isabelle Murat qui pratique le yoga de l'énergie. La circulation de l'énergie se fait mentalement d'un point du corps à un autre. « Là où la pensée va, l'énergie va » Nous sommes entre 5 et 6 participants par cours, ce qui permet à Isabelle de corriger les postures ou les erreurs de respiration si besoin.

Le yoga est une méthode, une recette. Ce sont surtout les conduites psychologiques, morales, spirituelles qui se voient qualifiées de yoga. Et en tout premier lieu, un ensemble d'exercices psychiques et corporels orientés vers l'obtention d'un bien spirituel et qui constituent le yoga par excellence. Le seul fait d'inspirer lentement et profondément en pensant à ce que l'on est en train de faire suffit à apaiser l'agitation mentale.

Ça ne coûte rien d'essayer. Le 1<sup>er</sup> cours est gratuit.



## GYMNASTIQUE

**Renseignements : Marie Claire Badet**

Venez nous rejoindre. L'activité physique ne permet pas forcément de perdre du poids. Elle permet de remodeler avantageusement le corps. On perd de la masse grasse et on gagne du muscle. Le corps devient plus tonique et on perd souvent une taille de pantalon ... ou deux dans le meilleur des cas.

Cette année les 3 animatrices ont participé à des stages départementaux.

Le Foyer Onessois a acheté du matériel : des cercles de pilates.

Les cours ont lieu le lundi et le jeudi soir de 19h à 20h à la salle de danse. Ils sont animés par Hélène, Sabine et Christine.

L'ambiance est très décontractée, même si on travaille efficacement. Cette heure est aussi faite pour oublier les tracas de la journée. Les fous rires ne manquent pas et c'est tant mieux.



## THÉÂTRE DE LA GRANDE ECHELLE

**« Elle lui dirait dans l'île » pointe à l'horizon.**

La petite équipe de 5 personnes (Marie-Jo, Véronique, Marion, Laurent et Jean) se réunit toujours les mercredis, certains dimanches et certains week-ends et vient d'achever la seconde et dernière partie de ce monologue adapté du roman de Françoise Xénakis.

Maintenant, il faut ajuster, affiner, éclairer, sonoriser, rythmer... encore un joli morceau de voyage avant la 1<sup>ère</sup> représentation le samedi 18 janvier au Foyer d'Onesse.

A très bientôt !

Jean Dufranc



**Suite et fin du spectacle « Valets et Maîtres »**

La « grosse » équipe de VALETS et MAITRES a parcouru les routes des Landes pour jouer ce spectacle. On retiendra un accueil très chaleureux de notre représentation à Musicalarue en mars. Il n'est pas facile de gérer l'agenda d'un groupe de 10 personnes mais nous allons arriver à 15 représentations de ce spectacle... avec les 3 dernières en novembre décembre 2019.

Le théâtre est une école de la confiance en soi et de la bienveillance envers les autres. Il ne faut pas oublier que seul le public nous permettra de continuer à proposer de beaux spectacles amateurs ou professionnels. Mais l'exigence de qualité des textes, du jeu des acteurs et de la mise en scène sera toujours le mot d'ordre du théâtre de la Grande Echelle.

Et bientôt la mise en création du prochain spectacle : Les femmes et le secret... d'après Jean de la Fontaine très... très... délirant.

On recrute ! Venez faire connaissance !

**Pour tout renseignement contacter Marie Louise Martin au 06 84 17 92 97 (laisser un message)**



## THÉÂTRE DE LA COURTE ÉCHELLE

La Courte Echelle reprend du service.

Reprise d'un atelier théâtre/cinéma pour les 9/14 ans : le lundi de 17h à 18h30 au Foyer.

**Si intéressés, laissez-moi un message au 06 84 17 92 97**

Marie Louise Martin

## RANDONNÉE

Renseignements : Marie Claire Badet 05 58 07 35 34



- 15 septembre : reprise de la randonnée avec quelques nouvelles têtes : ça fait plaisir
- 8 décembre : journée du téléthon organisée par les pompiers. Après une bonne tartiflette nous sommes partis sur les chemins pour éliminer. 21 personnes ont pu apprécier le parcours
- 18 Février : Antoine GARRIGUES arrive de Mézos et fait une halte à Onesse-Laharie. Il a entrepris de faire le tour des landes soit 2000 kms pour sensibiliser la population sur le handicap visuel. Le lendemain il rejoint Escource. 18 kms séparent les 2 communes. Quelques personnes de la section randonnée mais aussi du village ont décidé de l'accompagner : 21 personnes au départ et 14 à l'arrivée (les voitures balais ont pris les personnes désirant arrêter). Moments très agréables pour toutes les personnes présentes
- 10 Juin : Fêtes du village ; cette année petit changement, la rando s'est déroulée le lundi à 14h00. Les plus courageux, soit 28 personnes ont pu découvrir le parcours du trail. (12 kms)
- La dernière sortie : au lac marin d'Hossegor. Malgré une journée agréable et un super pique-nique, peu de monde motivé pour la sortie. Dommage.

Et pour finir un grand merci aux chasseurs qui entretiennent régulièrement les chemins.

**Petit rappel :** Un programme est distribué tous les trimestres aux adhérents. Les départs se font devant le foyer à 14h tous les samedis et le vendredi à 20h aux beaux jours. Environ 10 à 12 kms par sortie. Les randos varient tous les samedis et des sorties à l'extérieur sont prévues une à deux fois par mois.

- Le mardi matin et le jeudi matin, nous avons un petit groupe qui marche environ 5 à 6 kms (soit à peu près 1h30).
- Rendez-vous à côté de la mairie à 9h.



## ANIMATION

En fait toutes les activités du FOEP participent à l'animation de notre village. En effet pas une journée de la semaine sans une activité FOEP à Onesse.

La particularité du FOEP c'est aussi la programmation de spectacles professionnels (Chut on raconte) ou le partenariat avec Rencontres en Grande lande. Nous avons fait venir ou accueilli en partenariat des spectacles magnifiques, drôles et originaux. Il suffit que le public soit au rendez-vous pour que la magie du spectacle ait lieu.

Alors n'oubliez pas, quand vous voyez des panneaux annonçant un spectacle à Onesse, zappez la zapette à TV, venez comme vous êtes, soyez curieux et aventureux. Pensez que les acteurs que vous voyez à la TV dans les films ou séries, sont tous passés par un spectacle dans un petit village...

Alors à bientôt, de vous accueillir dans la salle du Foyer.

Marie-Louise Martin  
Présidente du FOEP

## TARIFS

**Adhésion/assurance à l'année :**

13 € pour le théâtre - 28,75 € pour la gymnastique et la randonnée  
Pour le yoga adhésion/assurance 28,75 € par an + cotisation trimestrielle

## L'ENSEMBLE VOCAL ONESSOIS



Notre groupe actuel de gauche à droite : Pierre, Solange, Marie-Brigitte, Monique, Christiane H, Véronique, Lydia, Roger, Agnès, Jean Marc, Dominique, Christiane D, Gilles, absentes sur la photo Marilys et Christel.

**En septembre avec quelques passionnés, nous avons décidé de recréer un ensemble vocal sur Onesse, plus rien n'existant depuis la disparition d'Harmonia.**

Nous avons fait une réunion d'information le 19 septembre où le cadre du projet a été exposé à un premier groupe de participants ; des campagnes de recrutement ont été faites sur le site web de la commune, Sud Ouest et par affiches dans les commerces ou lieux publics du canton.

Nous nous sommes fixés des objectifs assez ambitieux, qui vont nous servir de moteur pour le futur.

Notre programme est composé d'œuvres classiques ou profanes, de toutes périodes et de toutes nationalités. Par la suite, nous souhaiterions y ajouter un côté musical avec des instrumentistes, et chanter le plus possible sans chef.

Aujourd'hui, nous sommes une quinzaine ; les répétitions s'enchaînent le lundi soir de façon très cordiale et avancent très correctement avec un travail de qualité.

Avec notre chef Monique de Lesperon, nous avons travaillé 5 œuvres dont 4 ont été produites dans le cadre du marché de Noël le 14 décembre.

Pour l'instant, autour de notre groupe, n'existe aucune structure ; nous envisageons une assemblée générale constitutive en début d'année, afin de nous

donner une existence administrative.

Comme connaître la musique et lire une partition n'est pas obligatoire dans notre groupe, un document en cours de finalisation : « Guide et boîte à outils du choriste » a été rédigé. Il sera à l'usage des choristes et donnera des informations sur la voix, le chant, les organes physiques concernés et la protection de ceux-ci, la signification des signes couramment portés sur une partition... Ce document qui se veut à la fois pédagogique et ludique sera présenté et distribué à chacun.

Pour étoffer notre groupe, nous recherchons des voix pour tous les pupitres, essentiellement en voix d'hommes, mais des voix de femmes seront bien accueillies, l'objectif étant d'amener notre groupe à un ensemble de 20 à 25 choristes.

Nous recherchons également des instrumentistes : piano, violon, clarinette, flûte... qui s'ils sont aussi choristes seront d'autant plus bienvenus.

**Pour toute information, contactez le 06 12 64 60 59.** Laissez un message avec vos coordonnées afin d'être rappelé/e.

Gilles

# ENTENTE LESPERON ONESSE



L'ELO était engagée cette année dans le nouveau championnat de la ligue nouvelle aquitaine : une grande nouveauté pour tout le monde, avec l'arrêt des compétitions territoriales du comité Côte Basque Landes.

Ce fut l'occasion pour le club de rencontrer de nouvelles équipes, telles que Billère, Arudy, Arthez, Sévignacq, mais aussi faire de long déplacements... Il a fallu s'adapter ce qui fut contraignant pour nos fidèles supporters.

Au vu des résultats sportifs des clubs de la poule en fin de saison, on peut nourrir quelques regrets d'avoir arrêté la saison trop tôt, à cause d'un mauvais passage en fin et début d'année qui a coupé court à un objectif plus ambitieux. Certains penseront que c'est dû à un manque d'ambition ou de la malchance ou à un effectif qualitatif trop réduit. Mais toujours est-il qu'en perdant deux fois contre l'avant dernier et une fois contre le dernier, on ne pouvait pas espérer plus que notre classement final qui est de 5<sup>ème</sup> sur 10 (malheureusement il n'y avait que les 4 premiers de qualifiés pour le championnat de ligue et le championnat de France).

Une grande satisfaction tout de même, avec le premier trophée territorial acquis sur les terres de nos

voisins "ORQUOIS" (Lit/St Julien) à qui nous avons gâché la fête en gagnant chez eux. Le retour avec le bouclier de champion des Landes 1<sup>ère</sup> série fut animé... !

Merci à la réserve qui a su, tout le long de l'année, aligner une équipe qui a fait preuve de détermination et d'engagement lors des rencontres.

On ne remerciera jamais assez tous les bénévoles qui gravitent autour du club en toute discrétion, à Lesperon et à Onesse. Ils nous rendent de grands services pour l'animation du club à tous les niveaux, ce qui prouve la bonne santé du club.

Merci aussi à tous nos partenaires, à nos deux mairies, pour leur aide et leur soutien, sans qui nous ne pourrions pas assurer un bon fonctionnement financier de notre club, surtout avec la nouvelle organisation de la ligue Nouvelle Aquitaine qui nous génère de plus grandes dépenses.

Cette année a été l'occasion de fêter les 50 ans de l'Entente Lesperon/Onesse, une belle fête organisée sur deux jours qui a permis à plusieurs anciens de côtoyer les nouveaux et de raconter quelques anecdotes autour de quelques verres et d'un bon repas.

Le rugby actuel évolue très vite et l'on voit chaque saison des clubs historiques qui fusionnent pour ne faire qu'un, le plus souvent pour des questions de survie, mais aussi pour des raisons d'ambitions sportives ou pour des raisons stratégiques.

Chez nous dans les Landes pas moins de 6 clubs se regroupent cette année (Labouheyre/Parentis - Labatut/Pouillon - Rion/Morcenx). Il faut bien reconnaître que le mariage de tous ces clubs a pour conséquence la disparition de 3 clubs supplémentaires sur l'échiquier du rugby Landais. Tiendront-ils 50 ans ? ... l'avenir nous le dira. Il faut dire que l'ELO était précurseur en la matière.

La saison en cours est repartie sans changement notable, si ce n'est au niveau de l'encadrement pour l'équipe 1, 100% club avec Alexis Nolibois et Jean Pierre Lavielle comme entraîneurs. Souhaitons leur bonne chance et une année sportive réussie.

Notre école de rugby continue son fonctionnement avec la JSPT, avec des effectifs chez les plus jeunes toujours en hausse grâce au dynamisme de nos éducateurs et des encadrants. On peut les remercier pour leur interventions en milieu scolaire et au centre aéré.

Mention spéciale aux minimes qui ont su relever le défi d'être engagés en championnat, avec les meilleures équipes des plus grands clubs français, tout cela avec des résultats plus que satisfaisants.



L'école de rugby, l'école de la vie, ce slogan est notre fil conducteur, nous souhaitons proposer à nos jeunes de se construire en tant qu'adulte, les valeurs de rugby pouvant aider à cela.

Cette année la fédération française de rugby va mettre à disposition des CTR (conseiller technique régionaux). Profitons de cette opportunité pour encore s'améliorer dans l'encadrement des jeunes. Maintenant souhaitons à l'ELO une bonne année sportive, et au plaisir de vous voir le long de la main courante pour encourager nos joueurs et porter haut et fier les couleurs jaune et rouge.



# TROPHÉE JEAN LESPESSAILLES



C'est lors du week-end de la Pentecôte que l'association a fait ces premiers essais. En effet, grâce au comité des fêtes, nous avons pu organiser le repas du dimanche midi. Une belle journée ensoleillée et un moment réussi, de quoi se mettre en jambe avant le grand événement de l'été. Nous renouvelerons ce repas du dimanche midi aux fêtes d'Onesse 2020 et nous espérons vous voir aussi nombreux que l'an passé !

C'est ensuite le samedi 24 août 2019 que le Trophée Jean Lespessailles a fait son grand retour sur le terrain d'Onesse-et-Laharie. Une joie de retrouver cet esprit de convivialité autour du rugby à 7 comme nous l'avions connu treize ans plus tôt.

Pour ce premier tournoi, six équipes ont répondu présentes avec, comme principal objectif, l'envie de s'amuser et de prendre du plaisir. Les festivités ont débuté dès le vendredi soir autour d'un barbecue organisé pour l'accueil des premiers joueurs. Tous se sont ensuite retrouvés pour le petit déjeuner du samedi avant de commencer la compétition dans la matinée. Joués sur grand terrain, les matchs se sont enchaînés les uns après les autres sous un grand soleil et une chaleur écrasante. Le repas du midi, sous forme de buffet champêtre, a permis aux différents acteurs de la journée de reprendre des forces, tout en partageant un bon moment de convivialité autour de la musique et du match de l'équipe de France retransmis pour l'occasion. Ce n'est qu'en milieu d'après-midi que les matchs ont repris pour, petit à petit, mener à la grande finale opposant l'ELO et le Peyrehorade Sport Rugby. Les deux équipes ont offert aux spectateurs de belles actions et beaucoup de suspense pour finalement voir l'ELO, sur le score de 29 à 28, vainqueur du bouclier 2019. Félicitations à eux !

C'est alors que la compétition a laissé place à une belle troisième mi-temps. Spectateurs et joueurs réunis autour de quelques bières et d'un bon repas, avant de terminer la soirée au rythme de la bodega des filles !



Cette première réédition du Trophée Jean Lespessailles a donc été une réussite et nous permet aujourd'hui de verser une partie des bénéfices à notre école de rugby. Tout ceci n'aurait pas été possible sans l'aide de nos partenaires et l'investissement de nos 27 membres associatifs, merci à tous !

Nous travaillons déjà sur la préparation du prochain tournoi qui se tiendra le samedi 22 août 2020. Nous espérons un plus grand nombre d'équipes pour enrichir la compétition et offrir aux Onessois une fête encore plus belle. Si vous souhaitez nous y aider et intégrer notre association, n'hésitez pas à nous contacter.

Le bureau du Trophée Jean Lespessailles.



# RAQUETTE ONESSOISE

Notre assemblée générale a eu lieu le samedi 09 novembre 2019, nous permettant de présenter un état des lieux de notre association, de ses projets, et de retracer le bilan moral, sportif et financier du ROC.



## 1) BILAN MORAL

### a) EFFECTIFS

#### Année sportive 2018/2019 :

Effectif : 96 licenciés : 36 jeunes et 60 adultes.  
Effectif en hausse chez les jeunes (9 de plus que l'année précédente, soit 33% d'augmentation), effectif stable chez les adultes.

Pour cette rentrée, nous sommes passés d'un cours enfant à deux cours enfants sur la commune de Lesperon avec 13 enfants au total (le lundi soir). Cours assurés par Bastien Boulepiquante.  
Suite à cette augmentation de l'effectif jeune, le cours adulte de Lesperon a dû être déplacé cette année sur Onesse.

Nous avons cette année trois nouveaux entraîneurs pour pallier au départ de Cyrille Gesnot, notre ancien coach :

- Bastien Boulepiquante, AMT, le lundi sur Lesperon (2 cours enfants)
- Fabrice Deniau, DE, le jeudi (2 cours enfants et 2 cours adultes)
- Christian Perrier, DE, le vendredi et le samedi (2 cours enfants et 4 courts adultes)

### B) TOURNOI D'ÉTÉ

93 inscrits cette année (103 l'année dernière).  
Tournoi qui s'est bien déroulé du point de vue sportif. 18 jours intenses et fatigants, mais qui permettent de faire vivre le club, du point de vue sportif et financier, et qui

créent une quinzaine d'animations très appréciées des participants et des spectateurs.

On remercie tous les bénévoles qui se sont impliqués, sans qui nous ne pourrions organiser ce tournoi qui dure 17 jours.

Cette année, la météo a été clémente et les finales se sont déroulées le samedi 30 juin en extérieur.

Le repas des finales (moules / frites) a été organisé pour la première fois le samedi midi, les participants sont venus nombreux. Cette formule sera sans doute reconduite l'année prochaine.

Merci à tous pour la réussite de cette journée, bénévoles et supporters !

Du point de vue animation, un peu moins de monde le soir, devant les matchs de tennis et devant le bar, malgré la retransmission des matchs de la coupe du monde de foot féminine (beaucoup moins de fûts de bière que les années précédentes). La proximité du tournoi avec les fêtes de Pentecôte explique peut-être cette baisse de fréquentation.

### C) TOURNOI DE PROXIMITÉ

Nous avons décidé de reprendre l'organisation du tournoi de proximité (suite à l'organisation un peu chaotique de l'année précédente).

Ce sont donc les 4 JAT2 du club qui ont organisé ce tournoi (qui s'est déroulé du 4 février au 20 avril). Les finales se sont déroulées à Onesse, avec un repas organisé par le président (Axoa).



### D) TOURNOI ORANGE

Cette année, nous avons enfin réussi à organiser un tournoi orange pour les enfants de l'école de tennis. Il a eu lieu le premier mercredi des vacances d'avril. 3 enfants du club ont participé ainsi qu'un enfant du club de Labouheyre.  
Ce tournoi a été encadré par Cynthia, Laetitia, Yanos, Mathilde.

### E) ENTENTE AVEC LESPERON

Nous avons rencontré il y a deux ans la mairie de Lesperon pour essayer de trouver une entente et signer une Convention pour utiliser la salle.

La salle d'Onesse étant indisponible, nous avons réussi à nous organiser avec le basket de Lesperon afin d'utiliser la salle le plus souvent possible. Merci à nos interlocuteurs lesperonnais, pour nous tenir informés de la disponibilité de la salle en temps réel.

### F) ANIMATIONS

Depuis le temps que le président en parlait, ça y est, il l'a fait !

Le premier tournoi de double mixte déguisé a vu le jour cette année le dimanche 8 septembre 2019 avec douze équipes.

Une journée fort appréciée des participants. A renouveler l'année prochaine.

### G) INFRASTRUCTURES

Nous avons demandé à la mairie de nous installer une clim réversible (notamment pour les parents qui attendent leurs enfants l'hiver et qui ont très froid, et pour se mettre au frais durant les chaleurs du tournoi d'été). Mais la mairie a refusé invoquant les nombreuses dépenses déjà engagées pour le club.

Concernant les travaux du gymnase, il est toujours inutilisable. Nous sommes en attente des décisions des différentes assurances pour savoir si les travaux vont pouvoir se faire.

### H) ÉQUIPEMENTS

Le club s'est équipé en ECO CUP cette année (juste avant le début du tournoi), ce qui représente une somme d'environ 300 euros pour 500 verres ECO CUP à l'effigie du ROC.

### I) FORMATIONS

Cette année, Christelle et Laetitia ont validé leur JAT2 (Juge Arbitre de Tournoi), ce qui leur permet d'organiser en autonomie des tournois pour le club ou pour les autres clubs.

De nombreux joueurs et joueuses d'équipe ont passé le JAE1 (Juge Arbitre par Equipes), diplôme obligatoire pour engager les équipes en compétitions. (il faut 1 JAE par équipe qui reçoit).

## 2) BILAN SPORTIF

### - CHEZ LES JEUNES

Laetitia et Cynthia continuent toutes les deux à s'occuper du dossier école de tennis.

Une équipe engagée en 11/12 ans garçons en hiver et en printemps. Ils ont fini 3<sup>e</sup>.

Une équipe engagée en 13/14 ans filles en entente avec Morcenx (hiver et printemps). Elles ont fini 1<sup>ères</sup> au printemps, et ont perdu en finale contre Pouillon.





**- CHEZ LES ADULTES**

- Coupe + 35 : deux équipes engagées (une équipe homme et une équipe femme). Résultats peu brillants (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>).
- Coupe d'hiver : 2 équipes femmes et 3 équipes hommes. L'équipe 2 femmes a fini 2<sup>e</sup> de poule et a perdu en phase finale contre Saint Martin d'Oney. Bravo à elles (et à la capitaine pour ses choix stratégiques !). Les trois équipes hommes ont été beaucoup moins brillantes puisqu'elles ont fini respectivement 4<sup>e</sup> et dernières de leur poule.

- Coupe de printemps : 2 équipes femmes et 3 équipes hommes.

Chez les femmes, les deux équipes ont fini 3<sup>e</sup> de leur poule. Chez les hommes : l'équipe 1 finit 3<sup>e</sup>, l'équipe 2 finit dernière et l'équipe 3 finit 4<sup>e</sup>.

Cette année, seules deux équipes hommes seront engagées pour la coupe d'hiver (étant donnée la difficulté pour les capitaines à constituer leurs équipes, surtout pour la Une et la Deux).

- Raquettes FFT : Le comité des Landes de tennis nous a sollicités cette année pour organiser la phase de sélection des raquettes FFT, une compétition réservée aux joueuses de NC à 30/4. Le club d'Onesse a donc accueilli le 25 mai plusieurs équipes féminines pour cette phase club (St Paul les Dax, Morcenx...) et c'est l'équipe d'Onesse qui s'est qualifiée pour aller jouer la phase départementale à Tartas le 15 juin. Malheureusement, l'équipe d'Onesse ne s'est pas qualifiée pour la phase nationale de septembre à St Malo.



**3) POUR L'ANNÉE À VENIR**

- Organisation d'un plateau galaxie jeunes niveau rouge (le 9/11/19), initialement prévu le 19/10 mais annulé à cause de la pluie.
- Organisation d'un TMC orange homologué (le 31/10/2019)
- Organisation d'un TMC vert (le 17/06/2020)
- Organisation de stages pendant les vacances de février et d'avril (à affiner avec un des entraîneurs)
- Reconstitution du tournoi d'été aux mêmes dates que l'année dernière (du 17 juin au 4 juillet).
- Reconstitution de la tombola pour l'école de tennis : avec mise en vente des tickets beaucoup plus tôt.
- Reconstitution du double mixte déguisé



**COTISATIONS ROC 2019 / 2020**

**LICENCES**

- Adulte : 45 €
- Couple : 70 €
- Jeune (- de 18 ans) : 30 €
- Etudiant(e) : 35 €
- Chômeur(se) : 35 €

**TARIFS LICENCE + COURS JEUNES (- de 18 ans)**

- 1 enfant : 60 €
- 2 enfants (même fratrie) : 80 €
- 3 enfants (même fratrie) : 100 €

**TARIFS COURS**

- Adulte : 140 €
- Etudiant : 70 €

**CARTE MEMBRE DU CLUB**

- 1 adulte : 70 €

**OLAPE**



**OLAPE a fêté son premier anniversaire.**

**Un beau challenge mené, avec succès, par une poignée de parents motivés. Le bureau a été ravi de constater que l'Association était un vecteur de rencontres et d'insertion dans la vie Onessoise pour tous nos jeunes parents venus s'installer sur la commune. Pour cette année scolaire 2018-2019, nous comptons 26 membres. Cette année, où tout était apprentissage et découverte pour nous tous, a été très riche.**

Nous avons organisé des ventes de pâtisseries les vendredis de chaque départ en vacances sur la place du marché.

Une soirée casino s'est déroulée dans le cadre de la semaine du jeu (avec l'aide du LUDOBUS). Une bonne trentaine d'enfants sont venus gagner des bons-points qui leur ont permis de repartir avec de jolis cadeaux.



Nous avons assuré la buvette et le snack pour le marché de Noël de la commune le 1er décembre 2018. Cette journée était également la clôture de nos commandes des sapins de Noël que nous avons ensuite distribués aux familles le week-end suivant au foyer.

Le Carnaval, sur le thème des dessins animés d'hier et d'aujourd'hui, a rassemblé jeunes et moins jeunes autour d'un repas animé.

Et enfin, notre année scolaire s'est achevée par le repas de la kermesse.

L'année scolaire 2019-2020 est déjà bien commencée. Nous espérons que vous n'êtes pas passés à côté de notre vente de sapins.

Nouveau décor mais toujours un accueil chaleureux derrière la buvette du marché de Noël de la commune la journée du samedi 14 décembre.

A vos déguisements pour le Carnaval... Il aura lieu le samedi 29 février. Le thème sera autour du monde. Embarquez-vous avec nous ?

Nos pâtisseries vous attendront lors des élections municipales.

Et la kermesse du vendredi 19 juin vous proposera (après le spectacle de nos enfants) son traditionnel repas.

OLAPE est fière de remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus lors des différentes manifestations proposées. Vos encouragements et votre soutien nous touchent beaucoup.

Nous vous souhaitons une nouvelle année pleine de joie et de bonheur !



## SOLEIL D'AUTOMNE SENIORS D'ONESSE-LAHARIE

Lors de notre AG. du 11.12.2018, Pierrette Duluc nous a fait part de son intention de quitter la Présidence de l'association. Nous remercions Pierrette pour sa contribution efficace à la vie de notre association durant ses années de Présidence.

Il a été alors fait appel à candidature pour renforcer le bureau. Jacqueline Javel nous a rejoints. A l'occasion d'une réunion ultérieure, elle a accepté le poste de Présidente qui lui a été proposé.

### Nos diverses animations de l'année 2019 :

Les repas : repas de début d'année le 25 février, repas sanglier le 19 mars, repas asperges le 16 mai, buffet froid le 29 août. Le prochain repas est prévu début décembre lors de notre assemblée générale. Ces repas réunissent à chaque fois une quarantaine d'adhérents et restent un rendez-vous de convivialité et d'amitié. On y évoque les futures activités du club, et chacun peut donner son avis.

**Les voyages :** le 25 avril voyage au col de Gamia et Dancharia ; le 26 juin visite de Pujol (ci-joint photo) village médiéval puis l'après midi promenade en bateau sur le Lot ; le 3 octobre visite d'une brasserie à Bardos puis passage à Dancharia. Ces voyages sont particulièrement appréciés des membres du club. Mais nous rappelons qu'ils sont ouverts à tous. Plus le nombre de participants est

élevé, plus les prix peuvent être attractifs et les destinations variées.

Comme les années précédentes, début 2019 nous sommes allés offrir aux résidents de la Maison de Retraite **la galette des rois**, que nous avons partagée avec eux dans une ambiance cordiale et enjouée. Certains de nos membres ont participé cette année aux animations du Centre de Loisirs d'Onesse. Enfants, animateurs et membres du club ont été très satisfaits de cette collaboration qui devrait se renouveler l'année qui vient.

### Assemblée générale cantonale

Le club onessois « Soleil d'automne » a été choisi pour accueillir la réunion cantonale des clubs du 3<sup>ème</sup> âge du pays morcenais le 12 novembre.

### Assemblée Générale

Notre prochaine AG. se tiendra le 5 décembre 2019, suivie du repas prévu à cette date. Venez nombreux nous rejoindre.

La cotisation annuelle est de 15 euros.

Pour terminer, une petite pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année...

La présidente : J. JAVEL 06 85 79 94 98

Le trésorier : V. BERDOULET 06 38 73 21 06

La secrétaire : A.M. MIRANDE 06 86 68 14 78



## AIGA VIVA



### Har viver lo gascon a Aunessa ? Cada dijous !...

Comme chaque premier week-end de novembre « la serada gascona » a rassemblé les amoureux de notre langue curieux de découvrir une musique traditionnelle loin d'être figée.

En première partie, l'artiste et chercheur occitan Daniel Loddo a captivé l'auditoire avec ses histoires de Cordes, ses contes d'occitanie.

Puish cadun a podut minjar un nhac et bûver un còp...

Et le groupe La Talvera a assuré la deuxième partie de soirée emportant l'auditoire dans un répertoire mêlant traditionnel et créations contemporaines aux styles de musiques variés. Alternant moments poétiques et chansons à textes, le groupe a fait chanter quelques refrains languedociens aux gascons présents... Mais comme chacun le sait nous sommes tous occitans et nous comprenons...

Notre association prévoit également une manifestation en partenariat avec la médiathèque du Pays Morcenais. Une soirée autour de la culture locale qui devrait se dérouler au printemps 2020. Mès que'vs en toneram parlar...

### Enfin et surtout notre association propose des cours de gascon s'adressant à tous même débutants chaque jeudi de 18h30 à 20h00.

Quelques nouveaux « escolans » intéressés par le gascon nous ont rejoint en ce début septembre. Pourquoi pas vous ? Vous pourrez ainsi apprendre à le lire et découvrir quelques bases grammaticales, tout cela dans une ambiance conviviale. Ne cau pas esitar !

Que'vs desiram ua annada plan granada e seguida de hòrt d'outes !



# CLOWN KITCH COMPAGNIE

Voici en quelques lignes résumée l'activité de la compagnie CKC sur la commune d'Onesse en 2019.

## LE PÔLE ART CLOWNESQUE AMATEUR (PACA)

Les stages amateurs d'art clownesque, au nombre de cinq cette année et ouverts à tous, se sont déroulés de façon très studieuse et avec convivialité. Le noyau dur des stagiaires, au nombre de 6 en 2018, s'est agrandi en 2019.

De nouveaux « curieux » du Béarn et de Bordeaux viennent régulièrement s'initier et découvrir l'art clownesque.

## 24 ET 25 MAI, LA JOURNÉE DE L'AUGUSTE

### 24 mai, le spectacle jeune public

Nous avons, pour la troisième fois consécutive, eu le plaisir d'accueillir, avec les classes des écoles d'Onesse, les élèves des classes d'Ygos Saint Saturnin pour le spectacle jeune public du vendredi matin, **Karabistouille**, par le Chaotik Théâtre de Montpellier.



### 25 mai, les amateurs

Comme chaque année, le samedi, en première partie des spectacles du soir, les élèves du **PACA** ont présenté leur travail particulièrement créatif lors de cette 9<sup>ème</sup> édition.



### 25 mai, le soir

Cette année encore nous avons été remerciés par le public de la qualité professionnelle des deux spectacles de la soirée, **Oilé** de **Elodie Hatton**, Fi Solo Company, et Hans Peter de Christian Tétard, Cie Seyoh, tous deux venus de Paris.



## LES BÉNÉVOLES

Un grand merci à Laurent Guyou qui est venu apporter son aide et ses connaissances au régisseur technique du festival.

Un grand merci aussi à la vingtaine de bénévoles de la CKC qui œuvrent à l'organisation de la partie technique et de la décoration de la manifestation, qui cuisinent les repas de tous, artistes et bénévoles, qui assurent la préparation de la restauration rapide pour le public du soir, et accueillent les spectateurs avec un savoir faire très apprécié de tous.

La fréquentation du public pour le festival de cette année s'est maintenue. Nous espérons une hausse significative pour l'édition 2020, car nous fêterons les 10 ans de La Journée de l'Auguste.

Pour la quatrième année consécutive, les artisans et commerçants d'Onesse nous ont accompagnés. Nous les remercions vivement de leur participation généreuse.

## SAMEDI 2 MARS – MOURIR DE RIRE

Nous avons présenté comme prévu notre dernière création Mourir de Rire, un solo clownesque de Dominique Commet, écrit en collaboration avec Serge Gaillot de la compagnie des Nez en Bulles de Charleville-Mézières, et mis en scène par ce dernier. Le public Onessois et des alentours est venu nombreux assister à cette nouvelle création de la C.K.C. (environ 90 spectateurs).

De nouveaux projets artistiques sont en cours pour l'année prochaine. Nous aurons plaisir à vous les faire découvrir.

A toute la population d'Onesse-Laharie, nous souhaitons de belles fêtes de fin d'année. Bonne Année 2020 à tous.



Le Président Serge KHAKHOULIA  
 La Compagnie C.K.C.  
 05 58 07 33 20  
 Cie.ckc@gmail.com  
 www.lacieckc.fr



# JUDO-CLUB ONESSOIS

## SAISON 2018-2019

Le club a enregistré une augmentation de ses effectifs pour la saison écoulée puisqu'il comptait 41 licenciés dont sept ceintures noires.

## TOURNOIS DES PETITS TIGRES ET DES QUATRE SAISONS

Ces tournois se sont déroulés à Rion des Landes le 10 novembre 2018, Villeneuve de Marsan le 12 janvier 2019 et Soustons le 18 mai 2019. Ces rencontres s'adressent respectivement aux poussins et aux benjamins.

## ANIMATION TERRE ET OCÉAN

Cette animation par secteur a eu lieu à Saint Vincent de Tyrosse le 26 janvier 2019.

Elle s'adresse aux mini poussins, poussins et benjamins.

## RENCONTRES DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Le 19 janvier 2019, Cynthia MIDEKOR a rapporté la médaille d'or lors de la coupe des Landes minime individuelle à Dax.

Le 27 janvier, Kylian DANGER a terminé 1<sup>er</sup> au championnat individuel 1<sup>ère</sup> division. Il a participé au championnat de France Inter région à Lormont où il s'est classé 5<sup>ème</sup>. Le 7 avril 2019, à Couloumiers-Chamier, il a terminé 1<sup>er</sup> en catégorie moins de 90 kg aux rencontres régionales des ceintures de couleurs.

Les 18 et 19 mai 2019 à Lormont, pour des passages de grades, Dominique COMMET a obtenu sa Ceinture Noire 1er dan et Pascal ARCIONI son examen technique V2.



Cynthia et la médaille d'or



Animation « Terre et Océan » à Saint Vincent de Tyrosse



Une nouvelle ceinture noire



Souvenir de fin de saison

## LES INFOS DU CLUB

- Le 22 septembre 2018 a eu lieu l'Assemblée Générale du club. Elle s'est déroulée à la salle sous le dojo. Lors de cette assemblée, une nouvelle équipe a été élue au bureau.
- Le 18 mai 2019, le vice Président et Maître Grammontin ont représenté le club à l'Assemblée générale du Comité des Landes à Grenade sur l'Adour.
- Pour fêter la fin des cours, tous les judokas se sont retrouvés sur le tatamis fin juin pour le dernier entraînement de la saison et poser pour la photo souvenir avant de se restaurer à l'auberge espagnole.
- Le club compte désormais une nouvelle ceinture noire, en effet Dominique COMMET a obtenu cette précieuse ceinture en ju-jitsu.

## LES INFOS DU PROF...

Le professeur, Maître Bernard GRAMMONTIN se forme toujours :

- Au début du mois de septembre 2018, le Maître a fait un stage enseignant à Couloumiers-Chamier.
- Les 7 et 8 septembre 2019 à Temple sur Lot.

## POUR LA NOUVELLE SAISON...

- Le 28 septembre a eu lieu l'assemblée générale du club
- Les passages de grades se dérouleront au mois de janvier
- Quelques animations en prévision :
  - le 31 octobre : fête de Halloween au foyer à partir de 20h.
  - le 11 janvier : remise des ceintures après les passages de grade. Repas pour les licenciés
  - le 28 mars 2020 : organisation d'un concours de belote et d'un couscous au foyer cette année. Animation ouverte à tous.

## LES PASSAGES DE GRADES

Ils ont eu lieu les 17 et 20 décembre 2018.

### Ceinture Blanche-Jaune :

NIKOLIC Malcolm  
 ESQUERRE Ethan  
 GARCIA Timéo  
 ASECIO Enzo

### Ceinture Jaune :

PERRAUT Mallie  
 LABORDE Cloé  
 GACEK Inga  
 KOSIOR Emma  
 BARRIERE Léa

### Ceinture Jaune-Orange :

DUBEDOUT-CASTEX Mily  
 SIGNORET Abel  
 GACEK Allan

### Ceinture Orange :

DANGER Maylis  
 QUINTANA Luka

### Ceinture Verte :

ZOZIME Chloé  
 MIDEKOR Cynthia

### Ceinture Bleue :

ARCIONI Camille

# ACCA

## LA CHASSE TERRE DE RENCONTRES ET D'ÉMOTIONS

**« La chasse est vecteur d'identité culturelle forte et à une époque où le besoin de nature se fait sentir de façon croissante, elle est un ART DE VIVRE plus moderne que jamais. »**

L'ACCA est forte de 120 membres dont 34 sociétaires extérieurs. Cette année 1 jeune a réussi le permis de chasser après avoir suivi pendant plusieurs semaines des sessions de formation notamment sur la sécurité à la chasse. Il s'agit de Sébastien JAQUET. Nous comptons, avec plaisir, dans nos membres 5 chasseresses.

Malheureusement un des membres fondateurs : Jean-Louis GAILLARD nous a quittés pour rejoindre certainement St HUBERT et Diane. Ils ont gagné certes un compagnon chaleureux et généreux mais il nous a laissés dans la peine. Peine et grande tristesse pour sa famille mais pour nous aussi sociétaires de l'ACCA car c'est par son travail bénévole que notre ACCA a pu voir le jour et perdurer jusqu'à aujourd'hui !!! 45 ans après.

Il n'était pas seul. Aussi, nous nous devons pour nos 45ans d'existence avoir une pensée émue pour les fondateurs suivant l'arrêté préfectoral du 17 juillet 1974 (préfet Alexandre ROCHE) pris conformément aux dispositions de la loi n°64-696 du 10 juillet 1964 et du décret n°66-747 du 06 octobre 1966.

### Le premier Conseil d'Administration était constitué de :

- Sociétaires Chasseurs :  
Louis BERDOULET (sera élu président)-DAUBA MARC ;  
DUVIGNEAU Michel ; LAVIELLE Louis ; GAILLARD Jean-Louis (sera élu Trésorier) ;
- Sociétaires/Propriétaires chasseurs :  
LARROUY Françoise (sera élue secrétaire). Ce n'est pas un « mirage », notre ACCA a bien eu UNE secrétaire ; Mora Jean (sera élu Vice Président) ;  
JOUTANG Jean
- Sociétaire/Propriétaire non chasseur :  
LESPESAILLES Jean suivant arrêté du 31 mai 1974 signé par le préfet des Landes a présidé en sa qualité de Maire l'assemblée générale constitutive. Ce même arrêté donnait la liste des terrains à comprendre dans le territoire de l'association.  
Nostalgie : à cette époque la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes avait son siège, au 7, rue Saint Vincent à 40100 DAX.

Vous pouvez nous rejoindre, si vous ne l'avez déjà fait, en préparant et en passant votre permis de chasse avec la Fédération des Chasseurs des Landes. La cotisation de membre de droit vous reviendra à 36€, plus 15€ au titre de la participation plan de chasse, vous donnant droit à ½ chevreuil si vous PARTICIPEZ

aux battues qui limiteront également les dégâts des sangliers et des cervidés.

Vous pouvez, si vous considérez que vous devez soutenir nos actions et nous encourager à maintenir notre culture, tout simplement, nous faire un don en espèces, en chèque(s), par virement(s) mais désolé notre trésorier, fêru de bécasse, moins de l'oiseau... bleu, n'a pas de machine... carte bleue ?

### FIELD TRIAL

Du 9 au 14 octobre, l'ACCA a, pour la onzième année, accueilli des épreuves du Field-trial : championnats et coupes de France des Continentaux et des Britanniques, ainsi que les spéciales Braques Allemands et Setters Anglais à ESCOURCE, ONESSE et HERM.

Plus de 400 faisans ont été lâchés sur la commune, Nous espérons que les 320 faisans restants, avec leur agrainage d'hiver, (merci Gérard, Christophe, Max et tous ceux qui participent), nous permettront de voir encore plus de compagnies sauvages au printemps car l'ACCA s'est lancée, avec ces concours et la sélection des oiseaux « posés », dans une politique de réimplantation du faisan sauvage.

Malgré le manque de bénévoles, par notre disponibilité et l'implication du GAEC BONNAN (merci à Isabelle et à Philippe) nous avons pu répondre présent pour la sélection des pupilles braques allemands et pour la sélection des braques Allemands pour le futur championnat du monde en Serbie.

Résultat nous avons posé 90 perdreaux qui n'ont pas fait l'objet de Tir. Souhaitons que les... prédateurs (renards, rapaces mais aussi... les chats !!!) et que nos sociétaires les respecteront afin de voir en Août prochain de belles compagnies égayer nos forêts et champs.

### ACTIVITÉ SAISON 2018/2019 :

Au titre de la saison 2018/2019, plus de 120 battues ont été organisées pour un prélèvement de plus de 150 sangliers contre 100 au titre de la saison 2017/2018, 105 chevreuils, 10 cerfs/biches.

Notons encore que certains propriétaires oublient leurs obligations d'entretien de leurs parcs, jardins et airials, favorisant ainsi les remises des sangliers, tout comme le non entretien des chemins communaux



ou privés ne favorisent pas la réussite du tir tout en respectant la sécurité !

**Alors unissons tous nos efforts comme l'ont fait la Commune représenté par Jean CASTAING notre maire et la DFCI représentée par son président Jean LARROUY qui ont soutenu nos efforts et nous ont encouragés en nous accordant chacun une subvention exceptionnelle pour le travail que nous avons fait, avec notre matériel tracteur, girobroyeur et rouleau pour l'entretien des voies et chemins communaux ou non de la commune empruntés par TOUS..**

### ET POUR 2020 À PART ÇA :

**Année d'élection...** municipale mais ce sera aussi Année d'élection à notre Conseil d'Administration ?

Si vous faites naître des chiots ou si vous en achetez un né en 2020 son prénom commencera par la **Lettre R**, La lettre Q, comme d'autres, a été retirée par la société centrale canine.

L'ACCA devra prélever, pendant la saison 2019/2020, pas moins de 105 chevreuils (nombre restant au titre du plan triennal imposé par la Préfecture et la Fédération des Chasseurs représentant l'ACCA d'ONESSE-LAHARIE). Elle doit également prélever au moins 11 cervidés (3 cerfs ; 4 biches et 4 indifférenciés). Le cerf accentue sa présence sur notre commune gage de son... Hospitalité Gascon ha.

Dans le cadre de ces plans de chasse (où l'ACCA agit en qualité « de délégataire de service public »), elle doit réaliser ces prélèvements, sous peine d'être « pénalisée ou **sanctionnée financièrement** ou autre » pour non respect de ses obligations. Malgré tous nos efforts et notre présence sur le terrain, **nous avons dû payer, 4 589,75€, au titre de la Contribution territoriale dégâts gros gibiers.**

**A cela s'ajoute, malgré nos assurances, une dépense de plus de 2.000,00€ en frais vétérinaire pour les blessures des chiens lors des battues.** L'augmentation des dégâts sangliers et Cerfs ont pour conséquence l'augmentation de notre permis départemental et de notre carte sociétaire de 5,00€ pour chacun. Sachez qu'au niveau départementale la Fédération Départementale DEBOURSE, **sur les cotisations des 21.000 adhérents, plus de 2.000.000,00€ au titre desdits dégâts gros gibier !!!**

La tâche des responsables de l'association, est comme on le voit très variée. Leur détermination est grande pour que la chasse, telle qu'elle est pratiquée ici, perdure dans ses traditions et son accessibilité au plus grand nombre. J'y suis, comme beaucoup particulièrement attaché. Pour cela, il faut être au rendez-vous des enjeux qui sont les nôtres.

Les chasseresses et les chasseurs, membres de droit et extérieurs de l'ACCA d'ONESSE-LAHARIE vous souhaitent à toutes et à tous, petits et grands, **une excellente santé, une année de bonheur et de prospérité pour 2020.**

Que le civisme des hommes, accompagné surtout par l'exemplarité de celui de nos hommes politiques fasse que la période troublée que nous traversons, laisse augurer d'un avenir meilleur et plus équitable entre toutes et tous. Chassons l'individualisme ambiant, remettons les FEMMES & les HOMMES au centre de LA VIE sociale, économique et politique. Ne faisons pas des animaux, les égaux de l'homme. Nous leur devons du respect et veiller à leur assurer de bons traitements mais sachons simplement les garder à leur place & simplement tout à leur place ; gardons nous des idées défendues par les animalistes « faux prophètes » de la cause animale qui détournent les consciences de la cause de L'HOMME.

## LA PÊCHE

La truite est désormais tranquille jusqu'au 08 Mars 2020.

Depuis l'ouverture à la truite le 09/03/2019 la section pêche d'Onesse a organisé plusieurs manifestations.

**Repas traditionnel de l'ouverture de la pêche :** plus de 100 convives à l'occasion duquel nous avons fêté les 103 ans du plus ancien pêcheur de France.



Nous avons organisé **3 concours de pêche** avec une participation moyenne de 60 pêcheurs, dotés de 400€ de lots chacun. Nous pouvons y rencontrer des pêcheurs Girondins ; Toulousains ; de la Dordogne et quelques touristes venus de toute la France.

**Deux journées initiation pêche tournées vers les plus jeunes de 4 à 12 ans**, 25 participants à chaque sortie avec repas au bord de la rivière. Les 25 kg de truites attrapées sont partagées et tous les enfants ont pu ramener le fruit de leur pêche.

**Organisation d'une journée avec les handicapés de St Jacques de Compostelle** qui ont pu découvrir les joies de la pêche et déguster leur prises ; journée très conviviale de partage et d'émotions.

Nous avons déversé 1200 kg de truites arc en ciel et 1000 alevins de truites farios dans les ruisseaux d'Onesse Laharie en dix journées d'alevinage. Nettoyage des rivières et de leurs abords. Reprise de brochetons etc. .

**Le bureau renouvelé**, rajeuni et féminisé avec une nouvelle présidente Mme Laborde Laetitia. Nous remercions M Castets Dédé trésorier de la section depuis plus de trente ans, remplacé par Mme Jountang Marie France, nous remercions également M Latournerie J. Pierre, ces personnes qui nous ont aidés durant plusieurs années à faire vivre la section pêche d'Onesse-Laharie. Nous appelons à candidature car il y a énormément de travail et le partage des tâches qui se fait à une poignée de bénévoles est très important, donc nous invitons tous ceux qui aiment les joies de la nature, pêcheur ou non pêcheur à nous rejoindre. Avec plus de 700 cartes de pêches placées dans l'A.P.P.M.A La Gaule du Marenin et du Born pour l'année 2019 je pense qu'il y aurait du potentiel pour nous aider à améliorer le fonctionnement des sections.

Je vous souhaite une très douce fin d'année et pourquoi pas nous rejoindre le jour de l'ouverture à la truite les pieds sous la table ou la canne à la main.

Le bureau



## LES AMIS DE CHRISTINE DE RIVOYRE

*« Les beaux jours engloutis, des images seront là, intactes dans ma tête et lumineuses, consolantes. Elle me parleront du pays qui, depuis mon plus jeune âge, m'ensorcelle, celui que, sans ombre d'une hésitation, je choisirai pour y vivre le second versant de ma vie ».*

La disparition de Christine de Rivoyre, il y un an, a suscité une grande émotion, ce dont a témoigné la présence de nombreux adhérents à l'assemblée générale de l'association des Amis de Christine de Rivoyre du 29 juin 2019. À l'aube de l'an 2020 et, dans la perspective de la célébration du centenaire de l'écrivaine en 2021, l'association trouve pleinement sa raison d'exister.

**De nombreux hommages ont été rendus à la romancière tout au long de l'été 2019 :**

À Léon, le 4 août, par l'association Au Fil de la Culture et des Loisirs, lors de son salon littéraire annuel.

À Mézos, dans le cadre des journées du Patrimoine des 20 et 21 septembre, ayant pour thème « art et divertissement », l'œuvre de l'auteure a été évoquée à travers l'adaptation de son grand roman landais Le Petit matin. Le film qu'en avait tiré Albicocco en 1971, bientôt restauré, sera projeté en avant-première dans les Landes.



Announced at the reunion of June, the daily emission « Invitation au Voyage » de la chaîne Arte, consacrée aux « Landes de Christine de Rivoyre » a été réalisée. Trois jours intenses de tournage à la fois dans sa maison, dans la forêt, sur les traces du *Petit matin*, ainsi qu'à Contis. La diffusion est prévue pour cet hiver.



L'exposition itinérante, « Une histoire landaise », consacrée à la vie et à l'œuvre de l'écrivaine, a été présentée en avant-première à Onesse lors de l'assemblée des Amis du 29 juin ainsi qu'à la médiathèque du village pour que les onessois soient les premiers à la découvrir. À cette occasion, un livret, à usage pédagogique, a été remis aux visiteurs. Cette rétrospective, mise à disposition des établissements scolaires et des médiathèques landaises, dès le mois de septembre, a été inaugurée à la médiathèque de Morcenx le 20 septembre. Elle a été déjà présentée à Léon, Mézos, et le sera bientôt à Magescq avant qu'elle n'entame son tour de France des lycées.

Une première réunion concernant l'avenir de la maison de l'auteure s'est tenue le 29 octobre à l'initiative de la Région Nouvelle Aquitaine.

De premiers éléments du projet patrimonial et culturel ont été présentés par Frédéric Maget, le président des Amis, aux différents représentants de la Région, du Département et de la Communauté de communes.

La réunion s'est poursuivie par la visite de la maison de la romancière et de l'airail au cours de laquelle ont été évoquées les animations qui pourraient avoir lieu, par exemple, au sein du « Jardin Marie Lacoste », (onessoise chère au cœur de l'écrivaine, auprès de qui elle repose dans le cimetière du village) :

La création d'un jardin pédagogique et ludique.

Un parcours vert sur les pas de Christine qui, dans une autre vie, aurait aimé être botaniste.

Des animations au sein de la maison avec des ateliers culinaires.

Des lectures pour les enfants, par exemple du *Seigneur des chevaux*, merveilleux conte philosophique à la façon du XVIII<sup>e</sup> siècle, écrit par Christine de Rivoyre et Alexandre Kalda, où le narrateur, un cheval, part à la découverte du monde moderne.

Enfin, l'association des Amis de Christine de Rivoyre, lors de l'assemblée générale de juin, a commencé à réfléchir à l'organisation d'un festival consacré à la littérature et au cheval qui aurait pour titre « Cavalcades ».

Toutes ces réalisations et ces projets permettront de faire vivre l'œuvre de Christine de Rivoyre, sa maison et son amour pour les Landes. Pour nous rejoindre et nous soutenir, vous pouvez adhérer en ligne sur le site [www.amisderivoyre.fr](http://www.amisderivoyre.fr) ou en nous écrivant à [amisderivoyre@orange.fr](mailto:amisderivoyre@orange.fr).

Envoyé en préfecture le 19/02/2020

Reçu en préfecture le 19/02/2020

Affiché le 19/02/2020

ID : 040-24400691-20200211-2020DELIB03-DE





# Le Plan local d'urbanisme intercommunal sur les rails

A LA UNE / MORCENX / Publié le 05/01/2017 à 3h34 par Gérard Darblade.



▲ Il s'agit de trouver un équilibre entre zones urbaines et zones à préserver, comme la réserve d'Arjuzanx. ©PHOTO ARCHIVES G. D.

**L**e Plan local d'urbanisme intercommunal (Plui) est en cours d'élaboration sur le Pays morcenais. Ce long processus formel, débuté en juin dernier, fixe, pour rappel, les objectifs en matière de consommations d'espace, d'habitat, d'économie, d'environnement, de tourisme, etc. pour les dix à quinze ans à venir.

Dans le cadre de l'élaboration de ce plan, comprenant notamment un volet habitat (Plui-H), la Communauté de communes du Pays morcenais organise trois réunions publiques auxquelles sont invités tous les habitants et acteurs du territoire.

## Trois réunions

Ces réunions se dérouleront pour le secteur Morcenx/Garrosse/Sindères/Arjuzanx mercredi 18 janvier, à 18 heures, au centre Jean-Jaurès de Morcenx, pour le secteur Onesse-Laharie/Lesperon, mercredi 18 janvier, à 18 heures, au foyer rural de Lesperon, et pour le secteur Ousse-Suzan/Ygos/Arengosse, jeudi 19 janvier, à 18 heures, à la salle des fêtes d'Ygos.

La Communauté de communes est assistée dans cette démarche par le groupement Urbam,



et par le service urbanisme de l'Agence départementale d'aide au (Adacl), présents lors de ces réunions et qui se tiendront à disposition des administrés pour recueillir leurs avis et répondre aux interrogations.

Au cours de ces réunions, seront présentés le contenu de cette procédure d'urbanisme et son calendrier, les éléments de diagnostic territorial ainsi que les enjeux pour ce futur document d'urbanisme communautaire. Ces premières réunions publiques s'inscrivent dans la concertation avec la population souhaitée par les élus de la Communauté de communes, ce document d'urbanisme devant être le fruit des réflexions de tous les acteurs du territoire et des échanges entre les habitants et les élus.

## A LIRE AUSSI



**Drame d'Izon (33) : "c'est un fait divers rare"**



**Pyrénées-Atlantiques : la visite de Benoît Hamon retardée par le brouillard**



**Mort de George Michael : s'agit-il d'un suicide?**



**Qui est Christian Quesada, le plus grand champion des "12 coups de midi" ?**

Recommandé par

## Publicité



### Mutuelle moins chère ?

Découvrez gratuitement la meilleure offre de mutuelle pour vous et votre famille



### Assurance emprunteur

A chaque projet immobilier son assurance de prêt ! Découvrez notre offre !



### Complémentaire retraite

Envie d'une bonne retraite ? Préfion s'engage pour la vôtre à partir de 19€/mois

Publicité





## SAINT-JUSTIN

## Ils étaient 328 au départ de la course nature



Malgré la pluie, 293 coureurs et 35 marcheurs étaient au départ, dimanche. PHOTO J.-M. T.

Dimanche matin, malgré les averse, 35 marcheurs et 293 coureurs étaient au départ de la troisième course nature proposée par le Club cyclo et running de Saint-Justin. Parfaitement organisée, cette épreuve tient son rang parmi les grands rendez-vous départementaux de course à pied. Nombreux lots, ambiance très conviviale et trophées originaux et sculptés offerts par l'entreprise Joël Bouneou assurent la renommée

de cette course on ne peut plus nature.

Les résultats : 15 kilomètres, 1. Samuel Téchené (Bleuets de Labatut) en 57 min 22 s, 2. Jérôme Deslux (Team Barajos), 3. Christophe Menoury (Triathlon Montois), 8,2 km : 1. Ronan Grandemange (Stade Montois) en 31 min 27 s, 2. Nicolas Verger (CA Béglais), 3. David Cabanac (Roquefort-Sarbazan Sport Nature).

Jean-Marie Tinarrage

## COMMUNES EXPRESS

## ROQUEFORT

**Trois films à l'affiche.** Demain, Ciné Première met trois films à l'affiche. À 14 h 30, « Opération casse-noisettes 2 », film d'animation (à partir de 6 ans). À 18 heures, « Maryline », drame français de Guillaume Gallienne avec Adeline D'Hermey, Vanessa Paradis, Alice Pol... Puis, à 20 h 30, « Diane à les épaules », comédie française de Fabien Gorgeart avec Clotilde Hesme, Fabrizio Rongione, Thomas Suire...

## LOSSE

**Café Installation.** Aujourd'hui, de 16 à 19 heures, aux Jardins d'Atyoula, 2, route de Lussolle, l'Association de développement rural (Adear des Landes) organise une rencontre collective de paysans et futurs paysans, qui abordera l'installation en agriculture. Des membres de

l'association et de la Confédération paysanne seront présents. Les agriculteurs et porteurs de projets qui se posent des questions sur leur installation, sur l'accès au foncier et sur l'agriculture dans les Landes sont conviés à cette rencontre, où ils pourront échanger et partager leurs expériences. Renseignements complémentaires au 07 62 06 72 78.

## GABARRET

**La Voix de l'Armagnac.** Demain, à 18 heures, la radio associative La Voix de l'Armagnac recevra l'historien Jacques de Cauna, ainsi que des invités qui présenteront le marché de Noël de Caumale. Dès 19 heures, aura lieu la dernière émission de l'année 2017, « Via sur la course landaise », avec la participation du ganadero Guillaume Dussau.

## PAYS MORCENNAIS

## Une nouvelle phase pour le PLUI

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), outil réglementaire et stratégique, est en cours d'élaboration sur la Communauté de communes du Pays morcennais depuis 2016. Il sera applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et remplacera, alors, totalement, les documents actuels de planification urbaine : le Plan local d'urbanisme (PLU), le Plan d'occupation des sols (POS) et la carte communale.

Son élaboration passe par cinq phases importantes, à chaque fois validées par le Conseil communautaire. En fin d'année 2016, trois réunions publiques avaient présenté le diagnostic - première étape préalable -, synthétisant les caractéristiques principales des communes

composant la communauté de communes en matière d'habitat, d'environnement, d'économie, etc.

## Trois réunions publiques

En cette fin d'année, trois nouvelles réunions publiques présenteront le projet d'aménagement, de développement durable pour le Pays morcennais pour les dix à quinze ans à venir. Ces réunions, présidées par les maires des communes membres, seront animées par le cabinet d'études Urbam, de Cavignac (33), en charge du PLUI, associé à l'Environnement, Laura Hills Paysage et Fondation des Villes et seront organisées par secteurs.

Rendez-vous est ainsi donné jeudi, à 18 h 30, à Onesse-Laharie, au foyer

municipal, pour les communes d'Onesse-Laharie et Lesperon. Vendredi, à 18 h 30, à Arengosse, au foyer rural, pour les communes d'Arengosse, Ygos et Ousse-Suzan. Mardi 19 décembre, à 18 h 30, à Morcenx, au centre Jean-Jaurès, pour les communes de Morcenx, Arjuzans, Garrosse et Sindères.

Ces réunions seront l'occasion d'échanger. Elles viendront compléter le dispositif de concertation initié avec un dossier d'information et des registres de concertation mis à disposition du public au siège de la Communauté de communes du Pays morcennais et dans chaque mairie des communes membres, aux heures et jours habituels d'ouverture.

Gérard Darblade

## BROCAS-LES-FORGES

## Trois rendez-vous festifs au Cercle des travailleurs

En ce mois de fêtes, le Cercle des travailleurs propose trois rendez-vous.

Jeudi, à 20 h 30, le Cercle recevra Jeanne-Marie Fritz, docteur en histoire médiévale, qui présentera son dernier opus : « Huit Siècles d'histoire en Marsan », paru aux éditions L'Atelier des brisants, dans lequel Brocas tient solidement son rang.

Samedi, place au jazz, avec le trio Flora Estel Swingtet, qui recréera la chaleureuse ambiance des clubs de jazz d'après-guerre : un savoureux cocktail de swing, de blues, de boogie-woogie et de jazz vocal. De quoi se forger un moral d'enfer pour les fêtes ! Et pour terminer l'année, mardi 19 décembre, à 20 h 30, dans la salle Michel-Fourcade, les adhérents du Cercle, ceux de Cinéphilandes et de l'Amicale laïque montoise, avec



Le Cercle, un endroit où il fait bon vivre ensemble.

PHOTO ARCHIVES JEAN-MARIE TINARRAGE

un ou une invitée, pourront (re)voir « Lulu femme nue », chef-d'œuvre de Sólveig Anspach. Un film d'une

grande sensibilité, un hymne à la joie, à la liberté retrouvée. J.-M. T.



SUD OUEST ÉCO

ACTUALITÉ

## Suivez l'actualité économique de la région

- ! Actualité économique et emploi
- ! Filières French tech, vin, industrie, agriculture, tourisme
- ! Portraits de dirigeants
- ! Conseils d'experts
- ! Services aux entreprises et petites annonces

Rendez-vous sur [sudouest.treconomie.fr](http://sudouest.treconomie.fr)

SUD OUEST

Partageons plus que l'information

## MORCENX

# 85 anciens logements EDF réhabilités

La roue tourne, le temps passe. 85 habitats conçus dans les années 1950 pour loger les employés de la centrale thermique d'Arjuzanx sont en cours de réhabilitation, à Morcenx. Rachetés par l'office HLM des Landes, après la fermeture du site EDF, ils avaient besoin d'une bonne rénovation. Situés dans sept résidences de la ville (Le Gé, Plaisance, Les Dunes, L'Océan, L'Irlang, Les Sports et Les Champs), ils mixent des pavillons individuels avec garages et jardins et des ensembles de deux maisons mitoyennes, également agrémentées de garages et jardins.



L'accent est mis sur les performances énergétiques. PHOT. XL HABITAT

## 33 logements déjà terminés

Une visite des chantiers, organisée le 15 novembre par XL Habitat, en présence de Jean-Claude Deyres, maire de Morcenx, Xavier Fortinon, président du Conseil départemental des Landes et d'XL Habitat (1), Paul Carrière, vice-président à la Communauté de communes du Pays morcenais et conseiller départemental, et Maryline Perronne, directrice générale d'XL Habitat, a permis de se rendre compte de l'avancement des travaux. Ces derniers ont lieu alors que les logements sont occupés. « Tout ceci se fait dans une démarche de concertation

et de transparence avec les occupants, qui sont informés du pourquoi et du comment de la réhabilitation », précise l'un des techniciens de l'opération. « Chaque chantier a pour objectif premier d'améliorer l'étiquette énergétique et de réduire les charges des locataires. »

Les travaux programmés comprennent la réfection des toitures et avant-toits, l'isolation des combles, la mise en œuvre d'une isolation thermique par l'extérieur et de panneaux photovoltaïques en toiture, la peinture des façades, le remplacement des menuiseries, VMC, portes d'entrée,

etc. À ce jour, 33 logements sont terminés. Modernisés, mieux isolés, mieux équipés, ils participent à l'amélioration du cadre de vie de leurs occupants, l'un des grands enjeux de ce premier programme mené par XL Habitat. **Philippe Grand**

(1) Au service des politiques locales et intercommunales, XL Habitat conçoit, construit, réhabilite et entretient l'habitat social landais, en prenant soin de s'adapter à la diversité des besoins. XL Habitat gère aujourd'hui plus de 10 000 logements, répartis dans 135 communes du département

## LANDES D'ARMAGNAC

## Aides communautaires aux entreprises

La Communauté de communes des Landes d'Armagnac (CCLA) complète son dispositif en matière de développement économique. Au-delà de l'accompagnement réalisé gratuitement pour tous les porteurs de projets, elle soutient désormais l'activité économique par des aides directes aux entreprises locales.

## Au plus près des besoins

Sont concernés, tous les entrepreneurs des Landes d'Armagnac dans les secteurs de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, tant pour des études préalables relevant de la performance énergétique, de la production ou des usages des énergies renouvelables, que l'acquisition ou le renouvellement de ma-

tériel, sans oublier l'acquisition, la construction ou l'aménagement foncier.

Les différentes aides proposées peuvent déboucher sur de l'accompagnement de projet, ainsi que sur des subventions jusqu'à 40 % de l'investissement envisagé. Ces aides sont cumulables avec celles octroyées par le Conseil départemental ou le réseau Initiatives Landes.

Enfin, la CCLA met à disposition des professionnels des espaces numériques dits de « coworking », à Gabarret et Roquefort.

**Jean-Marie Tinarrage**

Pour en savoir plus, contacter Cécile Jullard, du service développement économique, au 05 58 45 76 61 ou par mail à cecile.jullard@ccla40.fr



Les élus chez Aquilla, lors des Rencontres économiques du Pôle Haute Lande Armagnac, en 2017. PHOTO ARCHIVES J.-M. T.

## PISSOS

## Le pont voit le bout du tunnel

Barrière au niveau du ruisseau de Richet, affluent de la Grande Leyre, depuis début juin, la route départementale 43 connaît le calme plat. Au grand dam, des commerçants proches du carrefour avec la D 834, qui ont assurément constaté un manque à gagner sans le passage des estivants filant vers les plages. Cette fâcheuse période tend vers sa fin, puisque les travaux de reconstruction du pont s'acheminent vers leur terme, prévu pour la mi-décembre.

Dans la nuit du mercredi 18 juillet (« Sud Ouest ») du 19 juillet, un véhicule venant de Sore avait percuté l'appui d'extrémité et les ferrailles supportant le chevreteau du futur ouvrage d'art. Tout était à refaire, alors que les travaux étaient en voie d'achèvement, avec une fin prévue fin juillet.

## Itinéraire transversal

Expertise, évaluation réelle des dé-



Les ouvriers s'activent sur le pont en voie d'achèvement. PHOT. J.-J.F.

gâts et reprogrammation du chantier avaient été nécessaires. Du souci, pour l'Unité territoriale départementale du Département, pilotant la réfection, pour les riverains des différentes déviations locales (ceux de Richet tout particulièrement, où la chaussée s'est beaucoup dégradée), pour les entreprises ou pour les simples par-

ticuliers empruntant régulièrement cet itinéraire transversal de la Haute Lande.

En cette fin novembre, le bout du tunnel est en vue, si l'on en juge d'après l'activité qui se déploie sur le site du nouvel ouvrage d'art, remplaçant le vieux pont bûché. **Jean-Jacques Fénié**

## ÉCHO DE LABRIT

## Marché de l'Avent

Dimanche, de 9 à 18 heures, se déroulera le marché de l'Avent. Trois lieux seront à découvrir : la Maison landaise, où l'artisanat d'art prendra ses quartiers (linge de maison, bijoux, décoration, peinture, rotin, patchwork, etc.) ; la place du Cercle, avec plaisirs gourmands et autres idées cadeaux ; et la salle des fêtes, où se déroulera

une opération « vide ta chambre » (jouets, livres, etc.) organisée par l'Association des parents d'élèves. Également, sur la place du Cercle, grillades, jeux pour les enfants et animation musicale avec Jack et Joe pour patienter jusqu'au passage du Père Noël, annoncé pour 10, 12, 15 et 17 heures. Restauration possible au Cercle (05 58 51 02 03) et au restaurant du Centre (05 58 51 00 92).



Les artisans d'art exposeront à la Maison landaise. J.-M. TINARRAGE

## COMMUNES EXPRESS

## MORCENX

France insoumise. Mardi, à 20 heures, aura lieu, à la Bourse du travail, la création du comité d'appui de la France insoumise pour les élections européennes et

les élections municipales, en présence de Jean-Louis Boutevin, candidat de la France insoumise et d'Antoine Parrot, du mouvement Après, d'Emmanuel Maurel. Un pot de l'amitié conclura la soirée.

SALLE DE SPECTACLES DE LUXE  
**LES CIGALES**  
DIMANCHE 16 DÉC.  
19h00 • 14€ / 17€

**JOSEM**  
+ FC SYMPHONIQUE

Réervations sur [www.musicalarus.com](http://www.musicalarus.com)  
et points de vente habituels

Plus d'infos : [info@musicalarus.com](mailto:info@musicalarus.com) • 05 58 08 05 14 • [www.musicalarus.com](http://www.musicalarus.com)



## SAINT-JUSTIN

# Quand la santé va...

« Le dernier Conseil municipal de l'année, sauf urgence », selon les mots du maire, Philippe Latry, s'est tenu mercredi soir. Un Conseil technique, au cours duquel plusieurs délibérations ont été prises pour faciliter la reprise de janvier, notamment la subvention pour une classe de neige pour les CP, qui se déroulera du 14 au 18 janvier (1 000 euros pour Saint-Justin et 500 euros pour le Frèche).

Le maire annonçait ensuite que l'entreprise Soubabère allait, dès lundi matin, s'employer à remplacer l'ensemble des menuiseries de la mairie, sans perturbation pour l'accueil du public. Confirmation aussi pour la mise en peinture avant Noël du porche de l'église par l'entreprise Sadys. Éric Taris annonçait que le nouveau columbarium sera implanté d'ici la fin de l'année dans l'extension du cimetière.

Philippe Latry donnait aussi lecture d'une lettre du préfet qui interroge les communes sur l'installation de radars tourelles. Après un large échange de points de vue, il a été décidé d'installer, dans un premier temps, et aux frais de la commune, des radars « pédagogiques » (des devis seront demandés pour le conseil du mois de janvier).

### Maison de santé : c'est fait !

La bonne nouvelle de la soirée vient du président du Pôle santé des Bastides, qui a remis au maire copie de



Le Pôle santé des bastides a été reconnu par l'ARS Maison de santé pluri professionnelle. PHOTO J.-M. T.

la lettre du 15 octobre de l'Agence régionale de santé, l'informant de l'attribution au PSB du statut de Maison de santé pluri professionnelle. Une reconnaissance du travail accompli depuis l'échec de cette démarche en 2012, ce qui n'avait pas empêché le projet d'évoluer, tant au niveau professionnel que communal.

Depuis juillet 2018, les différentes rencontres entre l'ARS, les conseillers départementaux, les responsables communautaires, les

maires concernés et les professionnels de santé, ont permis de constater que le PSB fonctionnait en exercice coordonné (avec négociations en cours pour extension à un médecin de la maison médicale de Sarbazan).

Après Roquefort et Gabarret, cette troisième Maison de santé de Saint-Justin, homologuée par l'ARS, permet d'éclaircir un peu plus la problématique santé sur le territoire.

Jean-Marie Tinarrage

## ÉCHO DE ROQUEFORT

## Tout un dimanche au cinéma

Suite au succès de l'opération lancée l'an dernier, Ciné Première et Du Cinéma plein mon cartable renouvellent, dimanche, Un Dimanche au cinéma. Après le café avec viennoiseries de

bienvenue, offert à partir de 8 h 30. Les projections débuteront dès 9 heures avec « Barbara », de Mathieu Amalric, suivi à 11 heures par « Nos batailles », de Guillaume Senez. Suite au déjeuner que l'on pourra réserver sur place le matin, ou par avance au 06 82 15 29 13, reprise du cinéma à 14 h 30 avec « Guy »,

d'Alex Lutz. À 16 h 45, « Mission impossible Fallout », de Christopher McQuarrie, suivi à 20 h 30 par le cinquième et dernier film : « Black Klansman », de Spike Lee. Tarif dégressif : un film : 5 euros ; deux films : 9 euros ; trois films : 12 euros ; quatre : 15 euros ; pass cinq films : 15 euros.

## COMMUNES EXPRESS

## LABOUHEYRE

**Relève annuelle.** Le Sydec informe que la relève annuelle des compteurs d'eau potable sur la commune de Labouheyre se déroulera à partir de lundi jusqu'au lundi 10 décembre inclus.

**Repas des aînés.** Le repas traditionnel des aînés, offert par la Ville et le CCAS de Labouheyre, aura lieu mercredi 5 décembre, à midi, à la salle des fêtes. Tous les Bouheyrois, âgés de 70 ans et plus, sont conviés et des invitations ont

été envoyées dans les foyers. Les personnes qui n'auraient pas reçu d'invitation sont invitées à se signaler à l'accueil du guichet unique en mairie (ou à contacter le 05 58 04 45 00), avant vendredi 30 novembre.

## CULTE

## SAINT-JOSEPH DU BRASSENK

**Aujourd'hui.** À 18 h 30, messe célébrée en l'église d'Arengosse.

**Demain.** À 10 h 30, messe célébrée à Morcenx-gare.

## NOTRE-DAME DU BAS-ARMAGNAC

**Aujourd'hui.** Messe à 18 heures, à Créon-d'Armagnac.

**Demain.** Messes à 10 h 30, à Estigarde et Losse.

## SAINT-JACQUES DE DOUZE ET ALBRET

**Aujourd'hui.** Messe à 18 heures, à Sarbazan.

**Demain.** Messe célébrée à 11 heures, à Labrit.

## CORRESPONDANTS

**Sabres**  
Georges Durand  
Adresse : Biagayre, 40630  
Tél. 06 80 68 30 39  
**Countist**  
georges.durand194@orange.fr

**Brocas, Labrit, Roquefort, Saint-Justin**  
Jean-Marie Tinarrage,  
Tél. 05 58 44 85 69  
ou 06 85 18 98 11  
**Countist**  
jean-marie.tinarrage@wanadoo.fr

**Pisces, Sore, Luney, Moustey, Liposthey**  
Jean-Jacques Fénié  
Tél. 05 58 08 91 32  
ou 06 78 67 66 13  
**Countist**  
jjabfenle@wanadoo.fr

## BROCAS-LES-FORGES

## Gainsbourg toujours



Ce soir, à 21 heures, le trio de musiciens Gainsbourg Connexions interprétera les titres emblématiques du chanteur, au Cercle. Entrée libre, participation au chapeau. ARCHIVES JEAN-MARIE TINARRAGE

## MORCENX

## Trois réunions publiques

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) comprenant un volet habitat (PLUi-H), la Communauté de communes du Pays morcenais organise trois réunions publiques, auxquelles sont invités tous les habitants et acteurs du territoire.

Rendez-vous lundi, à 18 h 30 au centre Jean-Jaurès de Morcenx pour le secteur Morcenx-Garrosse-Sindères-Arjuzanx; vendredi, à 18 h 30, à la salle des fêtes d'Ygos-Saint-Saturin pour le secteur Ousse-Suzan-Ygos-Saint-Saturin-Arengosse; et lundi 10 décembre, à 18 h 30, au foyer rural de Lesperon pour le secteur Onesse-Laharie-Lesperon.

La communauté de communes est assistée, dans sa démarche, par le groupement Urban et par le ser-

vice urbanisme de l'Agence départementale d'aide aux collectivités locales (ADACL).

### Trois occasions d'échanger

Lors de ces trois réunions, seront présentées les grandes lignes du zonage du Pays morcenais et des principes réglementaires qui s'y rapportent. Ces réunions seront l'occasion d'échanger sur ces thèmes et viennent compléter le dispositif de concertation de la population, initié avec un dossier d'information et des registres de concertation mis à disposition du public au siège de la communauté de communes et dans chaque mairie des communes membres, aux heures et jours habituels d'ouverture.

Philippe Grand

## BÉLIS



Floriane Tartas expose ses créations textiles. PHOTO JEAN-MARIE TINARRAGE

## La Grange à flot d'idées

Depuis lundi soir et jusqu'au mercredi 19 décembre, le restaurant La Grange, en partenariat avec l'association Bêlistou'art et la mairie de Bélis, propose une exposition de créations textiles.

Floriane Tartas, couturière de formation, a tiré sa machine à coudre d'une dizaine d'années de sommeil, pour mettre son savoir-faire au service de sa créativité : « Ma formation est devenue ma passion » confie-t-elle avec un large sourire. La couturière s'est transformée en créatrice d'objets originaux

et nomades : sacs à main, trousse, boîtes cadeaux réutilisables, sans oublier le petit sapin de Noël de table.

Ces pièces uniques sont réalisées dans une large palette de matières allant de l'éponge à la toile cirée, mieux adaptée à certains types de sacs. Pour tous les usages, tous les goûts et surtout tous les prix avec des petits cadeaux de Noël à partir de 7 euros.

J.-M. T.

Contact au 06 10 66 45 38 ou au 05 58 51 87 92; belistouart@gmail.com



DELIBERATION DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS MORCENAI  
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2018

Délégués en exercice :.....31	Délégués présents : ..... 27
Délégués absents excusés:..... 4	Pouvoirs : ..... 2
Votants : .....29	Quorum : .....16
Secrétaire de Séance : Bernard DARGELOS	
Date convocation : 07 décembre 2018	

L'an deux mille dix huit le quatorze du mois de décembre, les membres du conseil de la Communauté de Communes se sont réunis dans la salle du conseil communautaire à Morcenx sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DEYRES et sur convocation écrite adressée le 07 décembre 2018

Présents : Deyres Jean Claude – Dubroca Jean Luc – Labarsouque Martine – Doussan Christian – Bouyrie André (+ pouvoir de Darmanté Pierre) – Abraham Rose Marie - Altimira Marie Christine – Cousseau Hélène - Lanneluc Maryorie - Dourthe Michel – Biscay Pierre – Barbier Marie Antoinette – Guilhemsan Christelle - Carrere Paul – Broquère Céline - Lagardère Françoise – Laborde Claude - Castaing Jean – Larrouy Arnaud – Menaut Sébastien - Persillon Jacky – Olivier Roxanne – Menaut Antoine (+ pouvoir de Mme Urban Aline) – Borda Bernard - Dargelos Bernard – Ervine Jeanine - Fournet Henri

Pouvoirs :

Darmanté Pierre donne pouvoir à Bouyrie André  
Urban Aline donne pouvoir à Menaut Antoine

Absents et excusés : Scognamiglio Luc – Daubas Nicolas

Secrétaire de séance : Dargelos Bernard

N° 124/2018

Objet : Débat du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Morcenais sur le PADD du PLUi-H de la Communauté de Communes du Pays Morcenais

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Morcenais rappelle la délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Morcenais prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) en date du 23 novembre 2015.



Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays Morcenais rappelle de prime abord, les objectifs du PLUi-H inscrits dans la délibération du 23 novembre 2015 à savoir :

**I – Permettre une croissance démographique conditionnée par un développement du territoire durable, maîtrisé la mixité spatiale et sociale :**

- Recentrer le développement urbain autour des zones agglomérées et organiser et maîtriser le développement des quartiers, tout en maintenant le caractère identitaire et patrimonial,
- Favoriser la réhabilitation du bâti et la création des logements et conforter les centres bourg comme lieux de vie,
- Créer une véritable attractivité résidentielle au travers du prix du foncier, de la diversité de l'offre et de l'efficacité énergétique,

**II – Consolider et développer l'armature économique du territoire :**

- Maintenir le tissu artisanal, commercial et agricole,
- Conforter les filières industrielles existantes innovantes,
- Valoriser les zones d'Activités Economiques existantes,
- Accompagner le développement numérique au service de l'économie
- Faciliter l'installation d'une économie verte (énergies renouvelables)
- Favoriser au maximum le maintien des espaces agricoles et sylvicoles.

**III – Soutenir le développement touristique, vecteur économique et de valorisation de l'identité locale :**

- Valorisation des lieux culturels, du patrimoine naturel, des espaces de loisirs,

**IV – Maintenir un cadre de vie de qualité et faciliter la mobilité et l'itinérance :**

- Maintenir des équipements et des services à la population (santé, culture, scolaire, transport, administration, numérique),
- Renforcer la prise en compte de l'environnement et des milieux naturels (foyers de biodiversité, trame verte et bleue, consommation d'espaces, ...),
- Conforter et développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture (train, liaisons douces, ...) répondant aux besoins de la population et des touristes,
- Prendre en compte les enjeux liés aux milieux aquatiques et aux zones humides (lagunes, bassins versants),
- Prévenir les risques notamment naturels, en limitant l'exposition des populations (GEMAPI, etc,...),

Monsieur le Président rappelle la place primordiale qu'occupe le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) au sein du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H). Il décline en effet la politique de développement et d'aménagement, qui définit les règles d'occupation du sol, au travers son règlement, ses documents graphiques, ses



Orientations d'Aménagement et de Programmation, et son Programme d'Orientations et d'Actions, sur l'ensemble du territoire communautaire.

Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays Morcenais rappelle également que le PADD repose sur un diagnostic revisité au regard des nouvelles réglementations en vigueur (Grenelle de l'Environnement, Loi ALUR, SCOT, etc. ...).

Monsieur le Président indique que le PADD a déjà fait l'objet d'un débat en conseil communautaire le 7 Décembre 2017 mais, qu'au vu du long travail mené par le COPIL communautaire en lien avec les différents services de la DDTM Landes sur des thématiques précises, il convient aujourd'hui de re débattre de ce document.

En effet, les réunions techniques DDTM ont permis d'une part, de préciser les prescriptions obligatoires à réaliser ou à prévoir par les communes en matière d'assainissement pour toutes nouvelles zones à construire dans le cadre du futur PLUiH. D'autre part, des réunions DDTM ont également permis de définir au vu des règles du Code de l'urbanisme en vigueur et des caractéristiques intrinsèques, les règles de constructibilité encadrées sur le site singulier d'Arjuzanx, véritable intérêt majeur du territoire.

Monsieur le Président détaille ensuite les choix et orientations générales retenus par ce nouveau PADD. Ils s'organisent autour de 5 axes (*qui restent inchangés par rapport au PADD débattu en décembre 2017*) de la manière suivante :

- Axe 1** : Dynamiser et structurer le développement économique du territoire existant et développer le télétravail ;
- Axe 2** : Promouvoir l'accueil de population nouvelle dans le cadre notamment de la reconquête des centres bourgs
- Axe 3** : Poursuivre et encourager le rayonnement touristique intercommunal
- Axe 4** : Garantir la transition énergétique et favoriser les économies d'énergie
- Axe 5** : Assurer la faisabilité technique du projet politique

Monsieur le Président précise que le débat relatif au PADD ne se conclut pas par un vote.

Il est noté que ce débat n'apporte pas de remarques particulières de la part des membres présents du conseil communautaire



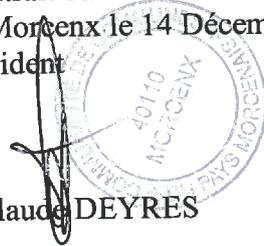
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Morcenais et les conclusions du débat, le Conseil Communautaire :

**PREND ACTE ET ATTESTE** de la tenue du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUi-H, conformément à l'article L 153-12 du Code de l'Urbanisme

**DIT** que ce nouveau débat PADD remplace celui tenu lors de la séance communautaire du 7 Décembre 2017.

**PREND ACTE ET ATTESTE** que le projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUi-H, dont le contenu intégral est annexé au présent procès-verbal, constitue le cadre de développement communal et intercommunal pour la prochaine décennie.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Morcenx le 14 Décembre 2018  
Le président



Jean-Claude DEYRES

DELIBERATION DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS MORCENNAIS  
SEANCE DU 07 DECEMBRE 2017

Délégués en exercice :.....31	Délégués présents : ..... 26
Délégués absents excusés:..... 5     dont	Pouvoirs : ..... 5
Votants : .....31	Quorum : .....16
Secrétaire de Séance : Bernard DARGELOS	Date convocation : 30/11/2017

L'an deux mille dix sept le sept du mois de décembre, les membres du conseil de la Communauté de Communes se sont réunis dans la salle du conseil communautaire à Morcenx sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DEYRES et sur convocation écrite adressée le 30 novembre 2017.

Présents : Deyres Jean Claude – Dubroca Jean Luc – Labarsouque Martine - Doussan Christian – Darmanté Pierre (+ pouvoir de Bouyrie André) – Abraham Rose-Marie – Altimira Marie Christine – Cousseau Hélène (+pouvoir de Dourthe Michel) – Lanneluc Maryorie – Biscay Pierre - Barbier Marie-Antoinette - Guilhemsan Christelle (+ pouvoir de Carrere Paul) – Lagardère Françoise –Laborde Claude (+ pouvoir de Broquère Céline) - Scognamiglio Luc – Urban Aline – Castaing Jean - Lespessailles Chantal – Menaut Sébastien - Persillon Jacky – Olivier Roxanne - Menaut Antoine (+ pouvoir de Borda Bernard) - Dargelos Bernard – Ervine Jeanine – Fournet Henri – Daubas Nicolas.

Pouvoirs :

Dourthe Michel a donné pouvoir à Cousseau Hélène  
Carrere Paul a donné pouvoir à Christelle Guilhemsan  
Broquère Céline a donné pouvoir à Claude Laborde  
Borda Bernard a donné pouvoir à Menaut Antoine

Secrétaire de séance : Dargelos Bernard

N° 128/2017

**Objet : Débat communautaire sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUiH de la Communauté de communes du Pays Morcenais**

Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays Morcenais rappelle la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays



Morcenais prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) en date du 23 novembre 2015.

Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays Morcenais rappelle également les objectifs du PLUi-H inscrits dans la délibération du 23 novembre 2015, à savoir :

**I- Permettre une croissance démographique conditionnée par un développement du territoire durable, maîtrisé à travers la mixité spatiale et sociale :**

- Recentrer le développement urbain autour des zones agglomérées et organiser et maîtriser le développement des quartiers, tout en maintenant le caractère identitaire et patrimonial,
- Favoriser la réhabilitation du bâti et la création des logements et conforter les centres bourg comme lieux de vie,
- Créer une véritable attractivité résidentielle au travers du prix du foncier, de la diversité de l'offre et de l'efficacité énergétique,

**II- Consolider et développer l'armature économique du territoire :**

- Maintenir le tissu artisanal, commercial et agricole,
- Conforter les filières industrielles existantes innovantes,
- Valoriser les zones d'Activités Economiques existantes,
- Accompagner le développement numérique au service de l'économie,
- Faciliter l'installation d'une économie verte (énergies renouvelables),
- Favoriser au maximum le maintien des espaces agricoles et sylvicoles.

**III- Soutenir le développement touristique, vecteur économique et de valorisation de l'identité locale :**

- valorisation des lieux culturels, du patrimoine naturel, des espaces de loisirs,

**IV- Maintenir un cadre de vie de qualité et faciliter la mobilité et l'itinérance :**

- Maintenir des équipements et des services à la population (santé, culture, scolaire, transport, administration, numérique),
- Renforcer la prise en compte de l'environnement et des milieux naturels (foyers de biodiversité, trame verte et bleue, consommation d'espaces, ...),
- Conforter et développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture (train, liaisons douces, ...) répondant aux besoins de la population et des touristes,
- Prendre en compte les enjeux liés aux milieux aquatiques et aux zones humides (lagunes, bassins versants),
- Prévenir les risques notamment naturels, en limitant l'exposition des populations (GEMAPI, etc,...),

Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays Morcenais rappelle ensuite les enjeux issus de la phase de diagnostic.

Il rappelle par ailleurs, la place centrale du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) au sein du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) ; PLUi-H qui déclinera la politique de développement et d'aménagement, et qui définira les règles d'occupation du sol, au travers de son règlement, de ses documents graphiques, des Orientations



d'Aménagement et de Programmation, et du Programme d'Orientations et d'Actions, sur l'ensemble du territoire communautaire.

Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays Morcenais indique que le PADD repose sur un diagnostic revisité au regard des nouvelles réglementations en vigueur (Grenelle de l'Environnement, Loi ALUR, etc...).

La prochaine étape de l'élaboration du PLUi-H consistera en la traduction de ce PADD dans le règlement et ses documents graphiques, les Orientations d'Aménagement et de Programmation, et le Programme d'Orientations et d'Actions.

Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays Morcenais détaille ensuite **les choix et orientations générales retenus par le PADD**. Ils s'organisent autour de 5 axes de la manière suivante :

- **Axe 1 : Dynamiser et structurer le développement économique du territoire existant et développer le télétravail ;**
- **Axe 2 : Promouvoir l'accueil de population nouvelle dans le cadre notamment de la reconquête des centres bourgs ;**
- **Axe 3 : Poursuivre et encourager le rayonnement touristique intercommunal ;**
- **Axe 4 : Garantir la transition énergétique et favoriser les économies d'énergie ;**
- **Axe 5 : Assurer la faisabilité technique du projet politique.**

Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays Morcenais précise que le débat relatif au PADD ne se conclut pas par un vote.

Il propose donc d'ouvrir ce débat, à partir de la synthèse de l'ensemble des procès-verbaux communaux (débat réalisés au sein des 9 conseils municipaux des communes membres sur les orientations générales du PADD), et de la présentation du PADD du PLUi-H. A l'analyse, plusieurs conseillers communautaires souhaitent s'exprimer pour donner leur point de vue sur les orientations générales du PADD, et notamment sur les points suivants :

- *Monsieur Castaing, Maire de la Commune d'Onesse Laharie exprime le désaccord de son conseil municipal sur l'attribution de la surface constructible pour la commune d'Onesse Laharie. Selon eux et au vu des 5 dernières années, les 9,25 hectares de terrains dans le PLUi-H sont insuffisants pour le développement futur d'Onesse Laharie et demande une augmentation d'au minimum 20 % pour obtenir 12 ou 13 hectares sur l'espace consommable de 68,5 hectares.*

- *Monsieur Deyres précise que si la commune d'Onesse bénéficie de cette augmentation, cela serait obligatoirement au détriment des autres communes de la Communauté.*

- *Monsieur Castaing rajoute qu'il ne souhaite pas acquérir ce supplément au détriment des autres communes mais qu'il faudrait agir sur le total des 68,5 hectares retenus.*



- *Madame Cousseau, Maire de la commune de Lesperon, intervient pour rappeler que sa commune, au vu de la sectorisation Scot Haute Lande, est sur le même secteur qu'Onesse Laharie et souligne que son conseil municipal a choisi de laisser tomber un projet de lotissement afin que le projet sur la zone économique communautaire puisse se réaliser. Ce choix solidaire est destiné à la communauté de communes et toutes les recettes de la TP de zone iront dans le « pot commun » et profiteront à tous. Elle s'étonne que la commune d'Onesse ne soit pas dans cette optique.*
- *Monsieur Darmanté rappelle que l'engagement pour le site d'Arjuzanx est également dans cette optique communautaire et dit qu'il ne faut pas considérer cette opération comme « un poids » pour la Communauté de Communes mais « un plus » au bénéfice également de tous.*
- *Monsieur Dargelos, Maire de la commune d'Ygos Saint Saturnin, annonce que sa commune a elle aussi obtenu moins de surface constructible qu'elle aurait besoin pour rester sur le linéaire de développement actuel (moins 9 hectares). Il ajoute qu'il faudra certainement envisager une révision du PLUi si le besoin s'en fait sentir dans les prochaines années. Pour l'instant, il se sert de l'urbanisme actuel en utilisant les déclarations préalables.*
- *Monsieur Deyres, Président de la Communauté de Communes, rappelle à l'assemblée que la réduction de la consommation de l'espace est une conséquence des différentes lois. Rien n'empêchera dans les années futures si le besoin d'augmenter les surfaces sur les communes se fait effectivement sentir, d'engager une procédure de révision. Les 68,5 hectares ont été évalués en fonction d'une moyenne de construction des 10 dernières années, soit 1% d'augmentation en population.*
- *Madame Lespessailles, adjointe au Maire de la commune d'Onesse Laharie, affirme que sa commune a connu sur les 5 années une forte demande de construction et que 40 permis de construire sont en cours. La municipalité souhaite évidemment que ce développement puisse se poursuivre.*
- *Monsieur Castaing, Maire d'Onesse, renchérit en disant que la surface attribuée risque de limiter cette croissance.*
- *Monsieur Deyres répond que la surface attribuée à Onesse doit correspondre environ à 80 maisons, et que si dans 5 ans tous les terrains sont consommés il y aura toujours la possibilité de recourir à une révision.*
- *Madame Cousseau, Maire de Lesperon ajoute que même si on exprime aujourd'hui un désaccord sur le contenu, la loi nous contraint sur le principe dont l'objectif premier de l'Etat est la réduction de la consommation de l'espace.*
- *Monsieur Castaing, prend pour exemple un terrain de 5 hectares au milieu du village qualifié de « dent creuse ». Il pense que ce terrain pourrait être une opportunité pour redensifier le centre bourg de la commune mais s'il rend ce terrain*



*constructible c'est au détriment d'autres zones sur sa commune et que cette situation est regrettable.*

*- Monsieur Deyres répond que sur Morcenx le même problème existe sur deux terrains mais que pour l'instant il n'y a pas d'autres solutions.*

*- Monsieur Darmanté argumente que l'étalement urbain par des lotissements doit être accompagné d'installation d'entreprises créatrices d'emploi pour les nouveaux arrivants sinon le coût des équipements publiques restera une lourde charge pour les collectivités locales et leurs habitants.*

*- Monsieur Castaing dit qu'il entend bien tous ces arguments mais qu'il reste néanmoins convaincu qu'Onesse souffrira du manque de terrains dans un proche avenir.*

*- Monsieur Darmanté ajoute que si la commune d'Onesse ne crée pas des emplois, cela restera une commune de résidences secondaires. Selon lui, il ne faut pas se focaliser sur la création de lotissements mais privilégier l'emploi avant tout.*

*- Monsieur Deyres dit comprendre le point de vue de Monsieur le maire d'Onesse Laharie dont l'objectif est la reconquête du centre bourg avec ce terrain classé en zone protégé, mais que l'état ne donnera pas d'autorisation pour une construction d'habitat classique. Il propose de solliciter officiellement les services de l'Etat pour étudier rapidement ce cas et voir les potentialités d'aménagement, en respectant l'effort de modération de l'espace*

*- Monsieur Laborde, adjoint au maire de Morcenx, rebondit sur les propos de monsieur Dargelos, Maire d'Ygos, en invitant les maires à se servir des documents d'urbanisme actuels sachant qu'ils sont encore valables jusqu'en 2020. Il ajoute qu'une déclaration préalable est valide pour 5 ans sur les zones qui ne seront plus constructibles en 2020. Cette déclaration doit être néanmoins argumentée.*

*- Monsieur Tristant termine ce débat en informant les membres de l'assemblée que tous les procès verbaux des communes seront également joints à la présente.*

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays Morcenais et les conclusions du débat, le Conseil communautaire :

**PREND ACTE et ATTESTE :**

- De la tenue du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUi-H, conformément à l'article L. 153-12 du Code de l'Urbanisme ;
- Que le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUi-H, dont le contenu intégral est annexé au présent procès-verbal, constitue le cadre de développement communal et intercommunal pour la prochaine décennie.



**DIT** que conformément à l'article R421-1 à R 421-7 du Code de juridiction administrative le Tribunal Administratif de Pau peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme  
Morcenx, le 7 Décembre 2017  
Le Président

Jean-Claude DEYRES

Copies : chrono – préfecture – perception –  
FT- PM  
PJ Projet PADD

**DELIBERATION DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS MORCENNAIS  
SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015**

Délégués en exercice :.....31	Délégués présents : .....28
Délégués absents excusés:..... 2	Pouvoirs : .....1
Votants : .....29	Quorum : .....16
Secrétaire de Séance : Dargelos Bernard	Date convocation : 17/11/2015

L'an deux mille quinze le vingt trois du mois de novembre, les membres du conseil de la Communauté de Communes se sont réunis dans la salle du conseil communautaire à Morcenx sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DEYRES et sur convocation écrite adressée le 17 novembre 2015.

Présents : Deyres Jean-Claude – Dubroca Jean-Luc – Labarsouque Martine – Doussan Christian – Darmanté Pierre – Bouyrie André – Abraham Rose Marie – Altimira Marie Christine – Cousseau Hélène – Dourthe Michel – Lanneluc Maryorie – Biscay Pierre (+ pouvoir de Broquère Céline) – Barbier Marie Antoinette – Guilhemsan Christelle – Carrere Paul – Lagardère Françoise – Laborde Claude – Castaing Jean – Menaut Sébastien - Lespessailles Chantal — Persillon Jacky – Olivier Roxanne – Menaut Antoine – Borda Bernard – Dargelos Bernard – Ervine Jeanine – Fournet Henri – Dupouy Marc

Pouvoirs :  
Broquère Céline à Biscay Pierre

Absents excusés :  
Scognamiglio Luc  
Urban Aline

Secrétaire de séance : Dargelos Bernard

**N°130 /2015**

**Objet : Prescription du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays Morcenais et Modalités de concertation du public.**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Rural et de la pêche maritime,

VU le Code de l'Environnement,

VU le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L. 123-1 et suivants et R. 123-1 et suivants,

VU la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000, relative à la Solidarité et au Renouveau Urbains, et son décret d'application n°2001-260 du 27 mars 2001 modifiant le Code de l'Urbanisme,



**VU** la loi n° 2000-1208, susvisée et notamment les articles L.121-4, L.121-5, L.123-7 et L.123-8 du Code de l'Urbanisme précisant les modalités d'association et de consultation des personnes publiques et autres lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme,

**VU** la loi n° 2000-1208 susvisée, et notamment les articles L.123-6 et L.300-2 du Code de l'Urbanisme précisant l'obligation faite au Conseil communautaire compétent de « délibérer sur les objectifs et les modalités d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, dont les représentants de la profession agricole, avant toute élaboration ou révision du Plan Local d'Urbanisme »,

**VU** la loi n°2003-590 du 2 juillet 2003, relative à l'Urbanisme et à l'Habitat, et son décret d'application n°2004-531 du 9 juin 2004 relatif aux documents d'urbanisme et modifiant le Code de l'Urbanisme,

**VU** la loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 portant Engagement National pour le Logement,

**VU** la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 « de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement » dont les objectifs s'inscrivent dans le respect des principes du développement durable,

**VU** la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement,

**VU** la loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche,

**VU** la loi n° 2011-12 du 5 janvier 2011 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union Européenne,

**VU** la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 relative à la simplification et amélioration de la qualité du droit,

**VU** l'ordonnance n° 2012-11 du 5 janvier 2012, portant clarification et simplification des procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme, entrée en vigueur le 1er février 2013,

**VU** le décret n° 2012-290 du 29 février 2012 relatif aux documents d'urbanisme et pris pour l'application de l'article 51 de la loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche,

**VU** le décret n° 2012-995 du 23 août 2012 relatif à l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme,

**VU** le décret du 14 février 2013 pris pour application de l'ordonnance n° 2012-11 du 5 janvier 2012 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration de modification et de révision des documents d'urbanisme,

**VU** la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové,

**VU** la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt,

**VU** la loi n°2014-1545 du 20 décembre 2014 relative à la simplification de la vie des entreprises et portant diverses dispositions de simplification et de clarification du droit et des procédures administratives,

**VU** la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques ;



VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant **nouvelle organisation territoriale de la République** ;

VU la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 21 juillet 2015 portant modification des statuts, à savoir «études générales d'urbanisme et d'aménagement, élaboration, révision, et toutes procédures d'évolution d'un plan local d'urbanisme intercommunal, de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale»,

VU les statuts de la Communauté de Communes modifiés par arrêté préfectoral n° 2015/n°691 du 13 octobre 2015,

VU le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Haute Lande ;

**CONSIDERANT** l'intérêt pour la Communauté de Communes d'engager l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal avant le 31 décembre 2015 afin de disposer des mesures d'assouplissements calendaires inscrites à l'article 13 de la Loi n°2014-1545 du 20 décembre 2014 relative à la simplification de la vie des entreprises et portant diverses dispositions de simplification et de clarification du droit et des procédures administratives, et repoussant les obligations réglementaires pour les documents d'urbanisme communaux opposables aux tiers.

Monsieur le Président expose que la réalisation d'un document d'urbanisme unique permettra notamment de planifier de manière raisonnée le développement du territoire communautaire, Monsieur le Président rappelle l'opportunité et l'intérêt pour la Communauté de Communes de se doter d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal, qui mettra en cohérence les différentes politiques de développement, d'économie, d'habitat, d'urbanisme, de protection des espaces agricoles et environnementaux, au niveau local comme intercommunal,

De même, Monsieur le Président rappelle que l'élaboration d'un tel outil de planification territoriale, se fera en conformité avec les dispositions des lois Solidarité et Renouvellement Urbains, Urbanisme et Habitat, Engagement National pour le Logement, lois dites « Grenelle I » et « Grenelle II », Accès au Logement et Urbanisme Rénové dite « ALUR », d'avenir pour l'Agriculture, l'alimentation et la forêt et la croissance, relative à l'activité et légalité des chances économiques, portant nouvelle organisation territoriale de la République, et relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme intercommunal, conformément aux dispositions de l'article L.123-1 et suivants du Code de l'Urbanisme,

**CONSIDERANT** l'article L.123-1 du Code de l'Urbanisme et la possibilité d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLH). Dans ce cas, le plan poursuit les objectifs énoncés à l'article L.302-1 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir débattu, les objectifs du Plan Local d'Urbanisme intercommunal sont les suivants :



## **I – Permettre une croissance démographique conditionnée pour un développement du territoire durable, maîtrisé à travers la mixité spatiale et sociale :**

↻ Recentrer le développement urbain autour des zones agglomérées et organiser et maîtriser le développement des quartiers, tout en maintenant le caractère identitaire et patrimonial

↻ Favoriser la réhabilitation du bâti et la création des logements et conforter les centres bourg comme lieux de vie.

↻ Créer une véritable attractivité résidentielle au travers du prix du foncier, de la diversité de l'offre et de l'efficacité énergétique.

## **II- Consolider et développer l'armature économique du territoire :**

↻ Maintenir le tissu artisanal, commercial et agricole.

↻ Conforter les filières industrielles existantes innovantes

↻ Valoriser les zones d'Activités Economiques existantes

↻ Accompagner le développement numérique au service de l'économie

↻ Faciliter l'installation d'une économie verte (énergies renouvelables)

↻ Favoriser au maximum le maintien des espaces agricoles et sylvicoles

## **III – Soutenir le Développement touristique, vecteur économique et de valorisation de l'identité locale.**

↻ Valorisation des lieux culturels, du patrimoine naturel, des espaces de loisirs.

## **IV – Maintenir un cadre de vie de qualité et faciliter la mobilité et l'itinérance :**

↻ Maintenir des équipements et des services à la population (santé, culture, scolaire, transport, administration, numérique)

↻ Renforcer la prise en compte de l'environnement et des milieux naturels (foyers de biodiversité, trame verte et bleue, consommation d'espaces ....)

↻ Conforter et développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture (train, liaisons douces.....) répondant aux besoins de la population et des touristes

↻ Prendre en compte les enjeux liés aux milieux aquatiques et aux zones humides (lagunes, bassins versants)

↻ Prévenir les risques notamment naturels, en limitant l'exposition des populations (GEMAPI, etc. ....)



Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir débattu,  
Le Conseil communautaire, à l'unanimité

## DECIDE

### Article 1 :

**De prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur l'ensemble du territoire communautaire**, conformément aux articles L.123-1 et suivants, et R.123-1 et suivants du Code de l'Urbanisme, en précisant que conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme, **ce Plan Local d'Urbanisme intercommunal tiendra lieu de Programme Local de l'Habitat**,

### Article 2 :

Que l'Etat, le président du Conseil Régional, le président du Conseil Départemental, le Président du Syndicat Mixte de la Haute Lande, le Président de l'autorité compétente en matière d'organisation des transports urbains, le Président de l'autorité compétente en matière de Programme Local de l'Habitat, le Président des organismes mentionnés à l'article L. 121-4 ou leurs représentants seront associés à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, seront consultés à leur demande, tout au long de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme,

### Article 3 :

Qu'il en sera de même pour les Présidents des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale voisins compétents, des maires des communes voisines, ainsi que du président de l'établissement public chargé, en application de l'article L. 122-4, d'un Schéma de Cohérence Territoriale dont la commune, lorsqu'elle n'est pas couverte par un tel schéma, est limitrophe, ou de leurs représentants les associations locales d'usagers et les associations agréées.

Monsieur le Président peut recueillir l'avis de tout organisme ou associations compétents en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'environnement, d'architecture, d'habitat et de déplacements [...],

### Article 4 :

Que le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal sera soumis pour avis au représentant de l'ensemble des organismes mentionnés à l'article L 411-2 du Code de la Construction et de l'Habitation propriétaires ou gestionnaires de logements situés sur le territoire communautaire, au Centre Régional de la Propriété Forestière, et à la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers conformément à l'article R.123-17 du Code de l'Urbanisme, au Syndicat mixte Départemental d'Equipement des Communes des Landes, aux syndicats gestionnaires de l'adduction en eau potable, de l'assainissement, de l'aménagement numérique, au Service Départemental d'Incendie et de Secours, à ERDF, à RTE, au syndicat de déchets, au Pays Landes de Gascogne, aux syndicats de rivière,

### Article 5 :

Que la concertation, conformément à l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme aura lieu durant toute la durée de la procédure selon les modalités suivantes :

- Mise à disposition du public d'un dossier présentant l'état d'avancement de la démarche, ce dossier sera complété au fur et à mesure de l'avancée des différentes étapes



d'élaboration du PLU. A cet effet, un point PLU sera mis en place au siège de la Communauté de Communes du Pays Morcenais et dans les mairies des communes membres ;

- Ouverture d'un Cahier d'observations et de propositions, accessible pendant les heures d'ouverture de la Communauté de Communes du Pays Morcenais ainsi que dans les mairies des communes membres, tout au long de l'évolution de la procédure ;

- les habitants de la Communauté de communes pourront faire valoir toutes Contributions écrites en les adressant à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Morcenais;

- Affichages permanents au siège de la Communauté de Communes du Pays Morcenais et dans les mairies des communes adhérentes des dispositions nouvelles proposées grâce à un panneau d'information ;

- Information via la presse locale et le bulletin communautaire (pouvant être relayé au niveau communal par des informations diffusées dans les différents bulletins municipaux existants) ;

- Tenue de 2 réunions publiques à chaque étape importante du PLUi (phase de diagnostic, phase de PADD, phase de règlement) dont la date, le lieu et l'heure seront communiqués au public par voie de presse et d'affichage au siège de la Communauté de Communes du Pays Morcenais ainsi qu'en mairie des communes membres, ces réunions seront délocalisées et organisées dans 3 secteurs de la CCPM (Secteur 1 : Morcenx ; Garrosse ; Sindères ; Arjuzanx), Secteur 2 (Ygos-Saint-Saturnin ; Ousse-Suzan ; Arengosse) et Secteur 3 (Onesse-Laharie ; Lesperon).

- «Information sur le site internet communautaire des évolutions de la procédure ;

D'autres actions d'information et de communication pourront en tant que de besoin, être mises en œuvre par la Communauté de Communes du Pays Morcenais.

A l'issue de cette concertation, le Président en présentera le bilan devant le Conseil Communautaire qui en délibèrera.

#### **Article 6 :**

De donner autorisation à Monsieur le Président pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaire à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal,

#### **Article 7 :**

De solliciter de l'Etat une compensation dans les conditions définies aux articles L.1614-1 et L.1614-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, conformément aux dispositions de l'article L.121-7 du Code de l'Urbanisme issu de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains,

#### **Article 8 :**

Que les crédits nécessaires à cette élaboration sont inscrits au budget.

#### **Article 9 :**



Dit que la présente délibération sera notifiée à l'ensemble des personnes publiques et organismes visés ci-avant.

**Article 10 :**

Conformément aux articles R. 123-24 et R. 123-25 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la Communauté de Communes ainsi qu'en mairie des communes membres durant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département.

**Article 11 :**

Monsieur le Président est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**Article 12 :**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme  
Morcenx le 23 Novembre 2015  
Le Président

Jean-Claude DEYRES



Identifiant unique\*: 040-244000691-20151123-2015\_DELIB\_130-DE

Envoyé en préfecture, le 15/12/2015 - 14:00

Reçu en préfecture, le 15/12/2015 - 14:00



\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué 'landespublic' (ALP1)